TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 366 — 42 PAGES — MARDI 30 MAI 1978

LES AUTORITÉS COMORIENNES ANNONCENT LA MORT DE L'ANCIEN PRÉSIDENT SOILIH AU COURS D'UNE « TENTATIVE D'ÉVASION »

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 20 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le roi Khaled à Paris

Un dessein commun

De l'argent et des canons : nulle politique étrangère active ne saurait se passer de ces deux atouts, seuls capables d'appuyer un « grand dessein ». Entre l'Arabie Saoudite, qui symbolise la fortune pétrolière, et la France, qui fournit à des pays du tiers-monde les armes que leur refusent Moscou et Washington, on peut comprendre que la coopération soit prometteuse. Elle l'est d'autant plus qu'un même dessein international rapproche de plus en plus les deux capitales.

Paris, comme Ryad, s'inquiète de la pénétration soviétique en Afrique et des menaces qui pèsent sur des pays pro-occidentaux comme l'Iran, l'Egypte ou le Soudan. M. Giscard d'Estaing — tout comme le roi Khaled — entend relayer ici et là, face au « danger communiste », l'Amérique défaillante. Au Zaïre, au Tchad ou en Mauritanie, les efforts militaires de la France pour sauver du naufrage des régimes « modérés » ont donc discrètement encouragés par la monarchie wahabite. De la même façon, après avoir incité, au nom de l'Islam et des pétrodollars, le général Syaad Barre à rompre avec l'U.R.S.S., Ryad serait disposé à financer l'éventuel achat d'armes françaises par la Somalie, « lâchée » par l'Occident en pleine guerre d'Ogaden. Une sorte d' « axe » Paris-Ryad s'est ainsi ébauché au fil des mois, au grand dam de ceux qui s'estiment visés par l'alliance du Coran et du libéralisme giscardien.

Alger ne s'y est pas trompé, qui, après avoir dénoncé l'intervention française au Zaïre, vient adresser une « mise en garde » à la « réaction saoudienne », accusée de financer le Maroc et la Mauritanie dans le conflit du Sahara. Tripoli, de la même manière, ne manquera pas de s'insurger d'un rapprochement franco-saoudien susceptible de contrecarrer ses projets de « déstabilisation » en Afrique ou au Proche-Orient. La colère manifestée par certains pays arabes « progressistes » avec lesquels Paris espère rester en bons termes marque les limites d'une politique trop nettement cautionnée par les milliardaires du golfe Persique. La France, si bien disposée à leur égard, ne devrait pas oublier — en pensant à son audience internationale — que, pour des millions d'habitants du tiers-monde, Ryad incarne moins l'espérance des pauvres que l'inquiétude des nantis.

Cela étant, la coopération saoudienne, souhaitable à bien des égards, appelle deux remarques d'un tout autre ordre. D'abord, les bénéfices économiques que la France entend recueillir dans cette affaire sont, pourquoi le cacher, considérables. Rachetant le « France », renflouant des entreprises en difficulté, négociant d'importants contrats d'armement, l'Arabie Saoudite est capable de faire valoir à Paris des arguments de « poids ». Y céder trop systématiquement mettrait bien entendu en danger l'indépendance de notre diplomatie. Et partant sa crédibilité.

Plus grave, l'intérêt insistant de Ryad pour la politique intérieure française s'est concrétisé par de discrètes interventions lors des dernières campagnes électorales. Le cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, avait pu ainsi, l'an dernier, manifester son « inquiétude » devant les progrès de la gauche en Italie et en France.

Exportant son savoir-faire et sa technologie, la France espère obtenir sa juste part de la « manne » saoudienne. Il serait fâcheux que, devenue progressivement tributaire de ce partenaire indéfiniment solvable, elle lui donne un jour les moyens — en politique intérieure ou internationale — de peser sur le « bon choix » des Français.

Les problèmes africains au centre des entretiens

Les problèmes africains et le développement des relations économiques franco-saoudiennes seront au centre des entretiens que M. Giscard d'Estaing aura avec le roi Khaled d'Arabie Saoudite, qui arrive ce lundi après-midi à Paris pour une visite officielle de trois jours.

Il sera, en outre, question de la coopération militaire entre les deux pays. Sur ce point, on se montre très discret du côté français où l'on souligne seulement que la question du Proche-Orient sera « longuement évoquée ».

Le roi Khaled est accompagné d'une importante délégation comprenant notamment le prince Sultan, ministre de la défense et de l'aviation, du prince Saoud Ibn Fayçal, ministre des affaires étrangères, ainsi que des ministres de l'industrie, de l'information et de l'agriculture. Il devait être accueilli à Orly par le président de la République et avait un premier tête à tête avec celui-ci au palais de Trianon, où le souverain wahabite résidera durant son séjour en France. Dans la soirée, un dîner dans la galerie des glaces au château de Versailles terminera la première journée de ce voyage. Mardi, après un second entretien entre les deux chefs d'Etat, suivi d'une réunion et d'un déjeuner de travail élargis aux deux délégations, le roi Khaled recevra à dîner le président et Mme Gicard d'Estaing à l'hôtel Crillon. Le souverain quittera Paris dans l'aprèsmidi de mercredi.

(Lire page 8.)

LIRE PAGE 13 :

GEORGES POMPIDOU EN MAI 1968

par JACQUES CHIRAC

La présence des parachutistes à Lubumbashi vise à prévenir une panique des Européens

M. Simonet déclare au « Monde » que Bruxelles n'a jamais refusé d'action conjointe avec Paris

Le général Mobutu a été reçu lundi matin 29 mai par M. Giscard d'Estaing. Le chef de l'Etat zaïrois, qui s'était déjà entretenu mercredi avec le président de la République, a quitté Paris en fin de matinée pour Rabat, où il doit rencontrer le roi Hassan II. Les deux chefs d'Etat mettront vraisemblablement au point les détails de l'aide marocaine à l'armée zaïroise.

Au Shaba, l'inquiétude gagne la communauté étrangère de Lubumbashi, la capitale de la région, où la plus grande partie des légionnaires français du 2e REP sont arrivés dimanche, en vue de prévenir un début de panique chez les Européens. En outre, trois détachements de parachutistes belges (environ deux cents hommes) ont été transférés de Kamina vers quatre villes du sud du Shaba : Lubumbashi, Likasi, Kipushi et Kambove.

L'affaire de Kolwezi continue d'avoir des prolongements diplomatiques. Loin de les rapprocher, elle a provoqué de profondes dissensions entre la France et la Belgique. Dans une déclaration au « Monde » (lire page 3), M. Simonet, ministre belge des affaires étrangères, expose le point de vue de son pays. Il ressort de ses propos que, pendant les premiers jours de la crise, les deux gouvernements n'ont pas eu le réflexe de combiner leur action :

- **La Belgique s'est adressée aux seuls Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, tandis que la France montait sa propre intervention ;**
- **C'est indirectement, par Kinshasa, que Bruxelles a appris les préparatifs français ;**
- **D'autre part, la Belgique n'a pas refusé de participer à une opération conjointe avec la France.**

De notre envoyé spécial

Lubumbashi. — L'arrivée sans fanfare d'un double convoi de la légion venant de Kolwezi a sans doute marqué dimanche 28 mai la fin d'une ère au Shaba. Traumatisés par la tragédie de Kolwezi, se méfiant d'un avenir plein d'incertitudes, les Européens continuent d'évacuer la province. « *Si les parachutistes belges et français s'en vont, nous partons.* » Tous le disent. Et les bérets verts ne semblent pas devoir s'éterniser dans l'ancien Katanga...

La légion a amorcé son repli avec les moyens du bord. Il fallait voir ce convoi de bric et de broc s'étaler dimanche sur la « route du cuivre ». Le colonel Erulin, commandant du 2e REP, avait décidé d'évacuer la veille une première compagnie, laquelle campe depuis à la Casa de Italia, le club italien de Lubumbashi. Ont suivi dimanche deux autres compagnies, ainsi que le P.C. du bataillon et le matériel. Jeeps et G.M.C. transportaient les officiers et la troupe. « *Mais vous avez pu voir ce que j'ai dû rassembler comme véhicules pour transporter le matériel* », nous a dit le commandant du 2e REP.

On était à court de chauffeurs. Un capitaine conduisait un autobus rouge bourré de munitions. On comptait également deux énormes camions-bennes ainsi qu'un assortiment hétéroclite de poids lourds. Le petit contingent de journalistes s'était entassé dans trois voitures civiles, dont une Renault-4 L sans vitres et sans pare-brise. Plusieurs véhicules sont tombés en panne. Le trajet s'est cependant effectué sans incident, sur une route où rien d'autre ne circulait sur la première moitié du parcours. A la sortie de Kolwezi, des carcasses de véhicules civils témoignaient encore de combats vieux de deux semaines.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Procession

Un reposoir, dans mes souvenirs de village, c'était une de ces stations fleuries où la procession faisait halte.

Est-ce aussi à cause de ses souvenirs d'enfance que le président a choisi un village qui s'appelle Le Reposoir pour l'action de grâce de sa quatrième année ?

D'Afrique et d'Arabie, les rois mages sont venus pour l'occasion avec la myrrhe de la poudre et l'encens du pétrole. Ils sont un peu en retard sur l'horaire de l'histoire sainte mais, dans ce genre de sainteté, la procession de gloire n'est, bien souvent, que le début du chemin de croix.

ROBERT ESCARPIT.

Les débats autour des radios libres

Le débat autour des radios libres connaît des tribunes diverses. La semaine passée, deux procès avaient lieu en correctionnelle : l'un à Bobigny (le Monde du 25 mai), l'autre à Paris (le Monde du 27 mai). D'autres sont attendus.

Mardi 30 mai, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, exposera devant le Sénat la politique audiovisuelle du gouvernement. A cette occasion se trouvera une nouvelle fois posée la question du monopole de radio et de télévision dévolu à l'Etat par la loi du 7 août 1974.

Pour sa part, le parti socialiste, qui en a débattu samedi 27 mai en comité directeur, estime que ce monopole d'Etat doit être remis à des stations locales.

Les excès de l'État-Dieu

par PHILIPPE BOUCHER

L'ensemble de la presse française reproduit aujourd'hui intégralement, assorti de commentaires cinglants, un décret adopté la veille par le conseil des ministres et qui dispose :

Article premier : « Il est institué un monopole de l'édition, confié au « Journal officiel ». Toute édition privée d'ouvrages scientifiques, politiques, historiques ou de fiction est interdite. Toute infraction au présent décret sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 10 000 à 100 0000 francs. Seront punis des mêmes peines ceux qui auront signalé, sous quelque forme que ce soit, l'existence d'éditions privées. »

(Lire la suite page 26.)

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Mikel Dufrenne

Mikel Dufrenne a consacré une partie de sa vie à l'esthétique. D'abord dans la vaste entreprise qui s'intitule « Phénoménologie de l'expérience esthétique », sa thèse de 1953, dont le complément fut « La personnalité de base », l'ouvrage le plus lu par les étudiants de cette discipline et dont le succès ne s'est pas démenti depuis vingt-cinq ans.

Entré à l'Ecole normale supérieure, en 1929, à l'époque où Sartre et Merleau-Ponty venaient d'en sortir, il ne les a pas connus rue d'Ulm, mais il s'est trouvé beaucoup d'affinités de pensée avec eux, comme s'en souviennent ses anciens élèves de la khâgne de Louis-le-Grand, de la Sorbonne ou de la faculté de Poitiers.

Lorsque Nanterre ouvrit ses portes, Mikel Dufrenne en fut l'un des premiers professeurs. Paul Ricœur vint l'y rejoindre un peu plus tard. Ils avaient jadis écrit ensemble, lors de leur captivité en Allemagne sur « Jaspers et la philosophie de l'existence ».

Mikel Dufrenne a marqué, par son enseignement, plusieurs générations d'étudiants. Il a dirigé ou inspiré plusieurs centaines de thèses. Depuis le début des années 60, il se consacre presque exclusivement à la réflexion sur l'art.

I. — « Quand l'innovation ne fait plus scandale »

« Il est banal de dire que l'art, aujourd'hui, est en crise — banal mais vrai. Encore faut-il creuser, définir la crise. Vous l'avez fait dans le premier tome d'Esthétique *et philosophie, au chapitre « Mal du siècle ? Mort de l'art ? » et, dans le second tome, au chapitre « Crise de l'art ? »*

— Crise, sûrement. Mais d'abord crise de la notion même de l'art. Le concept éclate, prend une extension démesurée. Certes, le champ de l'art a toujours été conflictuel : à côté de l'art officiel, toujours des arts plus ou moins clandestins, que leur dénomination même mettait en marge, art mineurs, arts artisanaus-, arts populaires. L'histoire de l'art les négligeait sans scrupules, la philosophie de l'art aussi : l'art, pour elle, c'était le grand art, le système des beaux-arts, art d'autant plus aisément repérable que le désignait une longue tradition et que régnait, parfois pendant des siècles, un style dominant.

» Les choses ont changé. L'instauration de ce que Malraux appelle « le musée imaginaire », en nous ouvrant à l'étranger, à l'étrange, nous a conduits à découvrir l'étranger chez nous, et à faire, des sous-arts, des arts à part entière. En même temps, pour maintes raisons, dont la moindre n'est pas la commercialisation, les styles ont été voués à une usure toujours plus rapide, à une frénésie de nouveauté qui s'est emparée de leur production.

— On continue de parler de l'avant-garde. Mais quels en sont les critères ? On ne peut employer ce vocable que si l'on a une certitude sur la dérive de tout l'ensemble.

— Oui! L'avant-garde est encore, parfois, un label de qualité.

Propos recueillis par
LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 2.)

L'ŒDIPE DE CIXOUS ET BOUCOURECHLIEV

Cette plainte de toutes les femmes

Ecoutez cet étonnant dialogue. André Boucourechliev : « *Je voulais faire un opéra sur Œdipe ; il est important que le sujet d'un opéra soit un mythe, et un mythe d'aujourd'hui. J'ai demandé à Hélène Cixous et nous avons travaillé dans une entente parfaite.* » Hélène Cixous : « *Faire un* Œdipe, *c'est une demande d'homme. Ce qui m'importe, c'est Jocaste. Pour moi, il ne s'agit pas du tout du mythe d'Œdipe, mais de la structure générale dans laquelle tout homme et toute femme sont pris, des rapports de force et de passion. Parler d'inceste, c'est déjà presque une manière de refouler un inceste toujours, là entre un homme et une femme, quels qu'ils soient.* »

Ce dialogue, samedi 27 mai, dans l'après-midi, au cours de la journée « Perspectives du vingtième siècle » consacrée à Boucourechliev, préludait à la première audition en concert du Nom d'Œdipe, *opéra commandé par Radio-France, qui sera présenté dans la cour d'honneur d'Avignon les 26, 28 et 30 juillet prochain.*

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 24.)

LE MONDE DE LA MUSIQUE

Une nouvelle publication mensuelle paraît aujourd'hui, née d'une association entre « le Monde » et « Télérama » : « le Monde de la musique ». Son titre est à lui seul une profession de foi : ce mensuel se veut ouvert à toutes les musiques de tous les temps.

La musique a cessé d'être un art d'initiés. L'image du musicien a changé. On le croise dans les rues, les salles de quartier, les usines, lui qui ne dédaigne pas les ovations du théâtre. La musique est entrée dans la vie quotidienne, parfois avec fracas ; elle traduit aussi à sa manière les tensions et les mutations de notre société, dont « le Monde de la musique » se fera l'écho.

Il n'y a qu'un seul mot — musique — pour désigner bien des pratiques et de nombreux moyens d'expression. Outre la musique « classique », les musiques contemporaines, le rock, le jazz, la chanson, l'opéra, les musiques des régions, les musiques du monde, feront l'objet d'études, de reportages, d'interviews. Les consommateurs de matériels sonores que sont l'interprète novice et le luthier amateur ne seront pas oubliés, tandis que la musique continuera d'avoir une large part, croissante depuis plusieurs mois, dans les colonnes du « Monde ».

Enfin, « le Monde de la musique » offrira régulièrement à ses lecteurs de nombreuses informations pratiques, notamment le calendrier des concerts à Paris et en province, des critiques de disques, des choix de matériels et d'instruments.

« Le Monde de la musique » n'est ni une revue d'esthétique ni une publication luxueuse exclusivement réservée aux connaisseurs. C'est un journal d'information qui s'adresse aux mélomanes avertis comme aux néophytes, à l'amateur comme au professionnel, au public des Jeunesses musicales de France (dont il sera le porte-parole) comme à tous ceux qui s'intéressent à la vie culturelle d'aujourd'hui.

JACQUES FAUVET.

idées

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Mikel Dufrenne

(Suite de la première page.)

Mais je n'aime pas ce mot, d'abord pour ce qu'il appartient au vocabulaire militaire, ensuite pour ce qu'il a une connotation élitiste, puisqu'il distingue les éclaireurs du gros de la troupe, enfin parce qu'il se prête à des opérations suspectes. Même quand un certain formalisme américain le justifie en disant que l'avant-garde avance au plus près d'une essence de l'art, il me semble que la définition de cette essence est arbitraire et qu'elle est formulée pour la plus grande gloire des artistes qu'on veut promouvoir.

» Ce qui me semble avoir marqué — et c'est plus important — l'éclatement du concept d'art, c'est, autour de Dada, l'avènement d'un « non-art ». Les artistes ont alors relevé le gant : tant que l'innovation faisait scandale, et toute l'histoire occidentale de l'art est jalonnée de ces scandales, l'art se définissait par des exclusives liées à des interdits. Ça n'est pas de l'art, disaient les critiques. Est venu un moment où les artistes ont répondu : *« On s'en fout, on fait du non-art. »*

» Apparaissent alors des productions qui peuvent encore déconcerter : *Ready-made*, de Duchamp, œuvres précaires et bâclées au nom de l'abstraction lyrique, art pauvre, art minimal, collages, accumulations, machines, collections obsessionnelles, petits musées privés, emballages de rochers (ce qui est une activité anti-écologique que je trouve stupide) ; et, parfois, l'événement au lieu d'être l'accomplissement d'une œuvre, comme pour le théâtre et la musique classique, se substitue à l'œuvre : happening, music-circus, exhibitions de Gina Payne, interventions de Forest. Impossible de tout recenser.

— *Vous disiez à l'instant que l'innovation ne choque plus personne, c'est ce qui est, en effet, très frappant. L'innovation, même et surtout lorsqu'elle se veut et se croit outrancière, est immédiatement ressaisie par les professionnels du branle-bas et, bien entendu, par les marchands. Tout cela, notez-vous dans votre livre* Art et Politique, *« rogne les griffes de l'art ».*

— Oui. Et on peut alors parler de « mort de l'art ». Pour l'affirmer ou la contester ? Pour l'affirmer si on entend par-là qu'une certaine veine est épuisée : on ne peut plus faire aujourd'hui du Poussin, du Racine, du Mansard ou du Rameau. Autre temps, autre art ; car l'art ne vit que de refléter son temps et de répondre à une attente. J'ouvre ici une courte parenthèse, car on pourrait encore parler de la mort de l'œuvre en un autre sens, en ce que la mort est dans l'art. Blanchot n'a cessé de méditer cette immanence du mourir selon laquelle la perfection est l'image cadavérique de l'achèvement, si bien que l'art ne s'accomplit que dans sa mort. Mais désire-t-il cette mort ?

Thanatos n'a pas le dernier mot

» Je songe ici à certaines analyses prestigieuses de Lyotard qui prolongent la dernière mythologie de Freud. Est-ce Thanatos, la pulsion de mort qui travaille dans l'art, qui fait violence à la bonne forme, qui introduit la laideur dans la beauté ? Mais Lyotard dit aussi que l'œuvre n'est pas un cri ou un symptôme. Le travail qui la produit renverse le travail du rêve. Thanatos n'a donc pas le dernier mot, si Thanatos il y a, si tragiquement le sentiment de l'impouvoir (comme disait Artaud) et l'angoisse se mêlent au plaisir de faire.

» De fait, je reviens à votre question, non, l'art n'est pas mort. Et il faut alors l'entendre très prosaïquement : le marché de l'art est florissant, l'institution qui assure leur statut et leurs privilèges aux artistes et à tous ceux qui vivent de l'art, se porte bien.

» On a parlé de non-art, jamais de non-artistes. Voyez l'art conceptuel, ses champions disaient (je le mentionne à l'imparfait, car il n'a pas fait long feu) : *« Est art ce que les artistes affirment être de l'art. »* Oui, et les instances de légitimation suivent. Nul n'ose plus dire aujourd'hui : ça n'est pas de l'art. Pourquoi ? Parce que le système a adopté une autre attitude à l'égard de l'art. Au lieu d'une pratique de sélection, une pratique de récupération. Le non-art est devenu un secteur de l'art, un chapitre dans son histoire officielle. Prudence des critiques : on ne sait jamais, à condamner trop vite, on risque d'être démenti et ridiculisé ; mais aussi stratégie des pouvoirs : à honorer des œuvres subversives on les désarme, de la même façon qu'à transporter au musée des objets ethnologiques on efface le sens qu'ils portaient dans leurs lieux naturels. Il y a là une forme nouvelle de censure propre aux sociétés dites « libérales avancées ».

» Alors, de cette récupération, les artistes s'accommodent-ils ? Certains, oui. D'autres, non. Ils ont l'impression d'être trahis, rendus inutiles, d'autant que la récupération n'est pas l'intégration. Même si on a renoncé au mythe du génie solitaire et méconnu, à honorer l'art on le marginalise toujours. Il n'est ni intégré ni intégrant, comme on peut supposer qu'il l'était dans les sociétés archaïques. Socialement oui, dans notre culture l'art est mort. Mais il faut encore dire que, de cette politique de récupération, les intellectuels, sans le vouloir, sont parfois complices, pour autant qu'ils fonctionnent comme instances de légitimation. Car la relation de l'art à ces instances est aussi étroite aujourd'hui qu'il y a trois siècles, lors de la fondation de l'Académie royale. La lecture critique inspire souvent la pratique des artistes, et, surtout, ce qui confirme l'art dans son statut, sinon dans sa marginalité, c'est qu'il est devenu objet de savoir.

— *On mène grand tapage à propos d'un art dont on prétend qu'il ne cesse de se suicider dans tous les coins ou de se soumettre à de nouveaux supplices. En revanche, les sciences de l'art ont, en apparence, très bonne mine. Leur nombre croît, leur domaine grandit.*

« Que l'art soit objet de science, c'est en effet une des prétentions de notre temps. Fondée ? Je me le demande. Non que je veuille assigner des limites à la science, bien sûr. Mais j'observe que la rigueur dont elle se réclamait il y a peu de temps, lors de la vogue du structuralismee, se détend et cède à un comportement all[ègre]. Voyez les derniers trava[ux] de certains sémiologues : qu[and] ils ne vont pas chercher fortu[ne] ailleurs, par exemple dans [la] psychanalyse, ils proposent [le] signe, unité culturelle qui renvo[ie] de proche en proche à toute [la] culture, dit « Eco », ou du cod[e] tissu de citations, dit Barthe[s], une idée qui les autorise à pra[tiquer] autour de leur objet le[s] associations libres, d'autant plu[s] riches et provocantes qu'elle[s] sont plus libres.

» Il y a là comme un renverse[ment] de la situation analytique[.] C'est l'œuvre qui est en positio[n] d'analyste, et d'autant plu[s] muette que l'analysé est plus élo[quent]. J'ajoute aussitôt que ce vagabondage savant dans le contexte, n'empêche nullement que l'analyse du texte puisse être serrée et subtile. Et puis, il serait stupide de faire fi de l'histoire et de la sociologie de l'art : elles peuvent avoir une irremplaçable puissance de démystification. Elles ne nous instruisent pas seulement du sens et de la fonction de l'art à travers l'espace et le temps, elles nous aident à concevoir ce qu'il pourrait devenir dans une autre société dont il peut préfigurer et même aider l'événement. »

Propos recueillis par
LUCIEN MALSON.

Prochain article :

POUR UN ART POPULAIRE AUTOGÉRÉ

Le geste et la parole

par JEAN LACROIX

LE troisième tome de l'*Anthropologie du geste* (1), de Marcel Jousse, vient de paraître. Il y précise et développe ses idées et découvertes qui transforment l'étude du langage. L'expression humaine obéit à des lois universelles, qui prennent racine dans la psychophysiologie de l'homme. Placé au sein des innombrables actions de l'univers, il n'est pas un spectateur inerte. Au contraire, consciemment ou inconsciemment, il reproduit toutes les actions du monde ambiant : il reçoit, enregistre et rejoue. Le péché originel de notre civilisation de style écrit est de se croire la Civilisation par excellence. Elle oublie que l' « oralité » est essentielle : il faut saisir la vie du langage non plus sur la graphie, mais en plein exercice vivant, sur les bouches humaines. L'enfant livré aux travaux forcés de la lecture devient une sorte d'automate : la créativité chez lui est morte. Jousse étudie l'homme en le surprenant dans sa jaillissante spontanéité. Et cette spontanéité, c'est l'oralité, dans sa première et fondamentale expression. Ces ouvrages n'ont été d'abord que des aide-mémoire pour les auditeurs de ses cours, qui apprenaient à faire les gestes fondamentaux et à les parler. Dans ce volume, l'auteur nous initie aussi aux paroles primitives des hommes, chez les Palestiniens notamment, lors des siècles qui ont précédé ou suivi l'enseignement oral du Christ — de Iéshoua de Nazareth (Rabbi), pour l'appeler par son nom. Et ce sont les Evangiles qui en sortent comme réinterprétés.

Le mouvement et l'attitude

L'intuition centrale de Jousse est celle qu'il appelle le Mimisme humain. L'homme est d'abord *mimeur* : il joue le monde comme un immense mimodrame par l'expression du corps, des mains et de la pensée. Il est un complexe de gestes. Pour étudier et comprendre la pensée humaine, il ne suffit pas de l'analyser abstraitement ; il faut faire appel à ce qui a été et devrait demeurer son centre de jaillissement : le corps.

Lorsque le théâtre français était en pleine dégénérescence, Gaston Baty a quitté Paris et a réuni, pendant plusieurs années, près de Dijon, un ensemble d'amis, de disciples, d'acteurs, qui s'exercèrent aux gestes, aux attitudes corporelles, sans parler. Il donnait parfois à Dijon des représentations sans paroles, car il avait compris que la parole était devenue automatique et sans vie véritable : il voulait faire revivre le mouvement et l'attitude. Ainsi rétablie dans sa vérité première, la troupe est revenue à Paris et a donné des représentations orales et vivantes, qui ont influencé tout le théâtre de l'époque. Sans parler même des chants, une messe s'accompagne d'attitudes corporelles, de gestes qui agissent et *signifient* plus que les paroles elles-mêmes qu'elles accompagnent ou préparent.

Les jeux d'enfants, heureusement, sont encore des mimodrames de ce qui se passe autour d'eux : la parole est le geste qui résume et synthétise tous les autres. Analyser les premières attitudes des hommes entre eux, redécouvrir ce qui ne reste, c'est remplacer, dans une large mesure, la linguistique ou science des langues par l'anthropologie du *langage* ou science de la gesticulation significative.

Dans le cosmos, les choses sont sans cesse en rapport les unes avec les autres, tout inter-agit : c'est l'interaction universelle. Un oiseau qui prend un poisson s'exprime en trois phases ou gestes : l'agent (volant), l'agissant (mangeant) et l'agi (nageant). C'est ce que le geste humain d'abord reproduit : il est triphasé. L'enfant, le jeune anthropos, reproduit, surtout avec les mains, les perpétuelles actions de l'univers dans lequel il vit. Ce mimage corporel-manuel est le fond de tout. Mais bientôt le petit anthropos agence les interactions de ces mimèmes subjectifs eux-mêmes. Ils lui paraissent aussi réels que les choses. Les mimènes dès lors ne sont plus rejoués à l'état isolé, mais sous la forme dynamique d'interactions complexes. Les interactions successives de l'univers s'incarnent en lui sans solution de continuité. C'est ce que Jousse appelle la *successivation*. La science apparaît avant la conscience. L'anthropos grandissant en vient ensuite à faire par imitation, c'est-à-dire consciemment et volontairement, ce qu'il faisait auparavant par pur mimisme, c'est-à-dire involontairement et inconsciemment. Mais dans le monde les interactions font du bruit. L'enfant les reproduit aussi. Les gestes laryngo-buccaux accompagnent les gestes manuels, voire même en tiennent lieu, les remplacent. Les gestes sonores décalquent ou contrebalancent la multiplicité des gestes manuels. Telle est la source première de la parole, de l'*oralité* qui caractérise l'homme. Le son qui s'est joué dans l'oreille interne a tendance à se rejouer sur les lèvres : c'est un véritable phénomimisme auriculaire.

Une structure bilatérale

Ainsi, avant tel outil de pierre, l'homme a-t-il l'outil gestuel. Le geste manuel est toujours là, sous-jacent, prêt à remplacer ou expliquer le geste vocal. Chacun sait qu'il suffit de demander à quelqu'un ce qu'est un escalier en colimaçon pour qu'il reste muet et le mime avec ses mains. *Mais l'homme est à la fois chair et esprit.* Le langage des gestes est ce que Jousse appelle un *corporage* : les mains apparaissent d'abord comme notre âme faite chair. L'esprit cependant est présent au corps entier, ce qui signifie qu'on pense avec tout son corps. La pensée est la prise de conscience plus ou moins claire de nos mimènes de toutes sortes. Tout langage est un geste à finalité significative. Cette signification reste toujours liée au corps. Avant tout, le bilatéralisme de notre corps est essentiel : gauche-droite, bas-haut, etc. Bien des attitudes intellectuelles jaillissent de cette structure, par exemple la comparaison et l'opposition, cette dernière se ramenant à la précédente, puisqu'elle n'est en définitive qu'une comparaison négative. Mais dire que l'homme est « spirituel », c'est signifier qu'il est quelqu'un pour qui le « monde invisible » existe. Il va donc s'efforcer de mimer les actions et interactions de ce monde invisible. Il le réalise par l'invention de l'analogie et du symbole, qui sont bien une transposition consciente du visible dans l'invisible.

Cette structure bilatérale du corps humain s'étend loin et explique la tendance au balancement du geste interactionnel. Jousse, qui a analysé bien des textes anciens, notamment ceux d'Homère, consacre la seconde moitié de ce livre au Nouveau Testament. Il faut lire et, pour ainsi dire, réaliser le détail de cette longue et précise étude. Dans les textes évangéliques, nous sommes en présence d'un récitatif original araméen, décalqué en grec et qu'il faut redécalquer en ses formes primitives. Car il n'est pas sûr que Rabbi Iéshoua de Nazareth — Jésus — savait écrire, mais il est certain qu'il parlait merveilleusement. La méthodes des anciens druides était rythmo-catéchistique, si l'on entend par catéchisme la traduction du « mishnâli », qui signifie « répétition orale en écho ».

L'antique « tradition orale »

L'anthropologie du geste réussit à remettre à l'ordre du jour la primordiale importance de l'antique « Tradition orale » des Rabbis palestiniens. On trouve sans cesse dans l'Evangile de véritables recalques araméens, qui étaient des sortes de proverbes, du genre : *« Ciel moutonné — pomme ridée — femme fardée — ne sont pas de longue durée. »* Le français, par exemple au dix-huitième siècle, a voulu parfois retrouver quelque chose de ce type, comme dans les Commandements de Dieu et de l'Eglise : octosyllabiés en utilisant partout la terminaison en *ras* de la deuxième personne du singulier du futur et à peu près partout la terminaison en *ment* de nos adverbes de manière. *« Un seul Dieu — tu adoreras — et aimeras — parfaitement. »* Jésus-Rabbi Iéshoua de Nazareth n'a pas formé des « scribes », mais des « appreneurs » de son Annonce orale.

Jousse pousse son analyse très loin, jusque sur le plan politique. Deux civilisations se sont superposées par nappes, la civilisation dite classique, la civilisation gallo-galiléenne, sans pouvoir fusionner, à l'origine de la civilisation française. La première, gréco-latine, est une source *écrite*, restée partout en surface, superficielle, en voie *sinon de disparition du moins de diminution*, la seconde, la source gallo-galiléenne, est une source en profondeur suscitée par les envoyés du Christ, porteur de l'Annonce *orale* et *mémorisée*. C'est la seconde qui est capitale et qu'il faut revivifier. Mais Jousse sait qu'il ne peut pas ici convaincre par écrit, car il lui faut substituer une disposition rythmo-topographique à la méthode de vivification orale, rythmo-mélodique et corporellement balancée qu'il utilisait à l'Ecole pratique des hautes études, dans son laboratoire de psycho-pédagogie. Les gestes rythmiques de la vie ne peuvent vraiment se comprendre qu'en les vivant.

(1) *L'Anthropologie du geste*, tome III : « Le parlant, la parole et le souffle », par Marcel Jousse, préface de Maurice Houis, Gallimard, 1978, 1 vol. de 328 pages. J'ai rendu compte ici même des premiers volumes, eux aussi publiés grâce à Gabrielle Baron.

Réplique à... Gilbert Cesbron

par JEAN PATTOU (*)

AU milieu de son long pamphlet contre Beaubourg (*le Monde* du 22 mai), Gilbert Cesbron lance un défi : *« Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui l'admirât pour de vrai. »* Qu'on me permette de relever ce défi : je suis profondément ému quand je traverse la place et que je lève les yeux sur la façade scintillante.

Pendant quelques instants, la rumeur s'estompe et mon cœur bat plus vite.

Je ne ressens que trop rarement cette émotion architecturale et je rapprocherai volontiers le sentiment que m'inspire cette architecture de celui que j'éprouve devant Notre-Dame de Paris.

Il me semble que, dans les deux cas, il s'agit d'un chef-d'œuvre. J'entends par là que, face à un programme d'une ambition exceptionnelle, une équipe de techniciens passionnés et compétents ont donné la plus juste réponse avec les moyens de leur époque.

Certes, les deux objectifs diffèrent, mais si notre époque ne peut plus susciter la ferveur religieuse du Moyen Age, du moins a-t-elle pu en quelques années promouvoir et réaliser un haut lieu de l'émotion esthétique.

En parlant du *« navire sinistre avec sa tuyauterie apparente... »*, Gilbert Cesbron se raccroche au cortège en voie de dispersion des passéistes de tout genre qui depuis l'ouverture se déclarent choqués par ce bâtiment.

Je suis convaincu que, lorsque les tours de Notre-Dame ont été achevées, il s'est trouvé bien des beaux esprits pour la trouver trop blanche ou en profond désaccord avec les maisons en pans de bois pressées à son pied. M. Cesbron sait mieux que quiconque que les chefs-d'œuvre se font toujours contre l'opinion majoritaire.

Avant dix ans, le monde entier sera unanime à reconnaître que le musée du vingtième siècle est à sa place. Essayons pour l'instant d'analyser les raisons de la qualité de cette réalisation.

Au milieu de concours habituellement truqués, de jurys incompétents et de reculades politiques, le président Pompidou, par sa passion, a su réunir les conditions indispensables de l'éclosion de cette réussite : et c'est le seul grand acte que je lui reconnaisse.

Il s'est entouré de cinq des meilleurs architectes de notre temps pour constituer un jury international indiscutable. Ceux-ci ont choisi le projet qui leur a semblé le mieux répondre au programme remarquablement rédigé qui servait de base à la consultation.

C'est faire injure à notre profession d'écrire, comme M. Cesbron, que, *« nos architectes ne sachant plus construire que des clapiers et des tours, il a fallu s'adresser à des étrangers qui n'auraient pas osé en faire autant chez eux »*. De nombreux architectes français auraient pu signer un tel chef-d'œuvre si le jury l'avait décidé ou si notre pays était un peu plus intéressé par l'architecture en train de se faire. Et les excellents architectes lauréats Piano et Rogers avaient réalisé des œuvres de cette hardiesse dans leurs pays respectifs : l'Italie et la Grande-Bretagne.

C'est faire aussi injure aux peuples du monde entier que de décréter Beaubourg *« bastringue »* pour étrangers, provinciaux ou écoliers, rejoignant en cela certains esthètes incapables, au milieu de milliers de visiteurs, de ressentir l'immense beauté de l'Acropole.

Pour ce qui est du contenu de ce musée, M. Cesbron continue de colporter les ragots destructeurs : Uniprix, serre vitrée, etc., sans vouloir reconnaître que les collections de l'ancien Musée d'art moderne — que ne fréquentèrent que quelques privilégiés — procurent actuellement une émotion nouvelle à une foule montée en escalator voir *la Bohémienne* du Douanier Rousseau.

Pour la première fois depuis longtemps, notre pays a su réaliser un chef-d'œuvre architectural : sachons le reconnaître.

(*) Architecte.

LES PROLONGEMENTS DU CONFLIT DU ZAIRE

C'est par Kinshasa que nous avons su que la France préparait une opération aéroportée

nous déclare M. Simonet, ministre belge des affaires étrangères

« Beaucoup de Français ont été choqués, blessés même, par l'attitude et certaines paroles du gouvernement belge pendant les heures les plus dramatiques de la crise zaïroise. Le premier choc, c'est vous qui l'avez donné en parlant d'une « chasse aux Français » à Kolwezi. Pourquoi cette distinction entre les Français et les autres Européens ?

— J'espère dissiper cette irritation, mais nous aussi nous avons été choqués par certains commentaires français (le ministre cite l'éditorial du *Monde* daté 21-22 mai). L'expression « chasse aux Français » se trouvait dans un télex de notre consulat à Lubumbashi. La Chambre me demandait de faire le point. Je devais faire état de ce que j'avais reçu. J'ai précisé que très probablement l'expression s'appliquait à l'ensemble de la population blanche, donc également belge.

— Les radios étant partout entendues, n'avez-vous pas craint de désigner les Français comme « boucs émissaires » aux Katangais ?

— Quand j'informais le Parlement, ce que je rapportais était en cours. Ce n'est pas la nouvelle qui crée le fait.

— En une telle épreuve, l'opinion attendait des gouvernements des manifestations de solidarité. Or le gouvernement belge apparaissait comme plus soucieux de se dissocier de la France, de persuader qu'il ne préparait aucune opération conjointe avec elle, que de secourir vite, par tous les moyens, des personnes menacées.

— Nous n'avons pas dit qu'il ne s'agissait pas d'une opération conjointe. Dès le début, nous étions disposés à une telle opération. Quand nous avons su que les Américains étaient prêts à fournir la logistique indispensable, nous avons envoyé quelqu'un à Stuttgart (jeudi après-midi 18 mai) où devait se tenir une réunion de coordination.

» J'insiste sur un point : en dehors de mes contacts très francs et ouverts avec M. de Guiringaud (le ministre belge insiste à plusieurs reprises dans la conversation, sur son « respect », son « estime » et son « amitié » pour son collègue français) et jusqu'à ce que le président Giscard d'Estaing informe notre premier ministre, M. Tindemans, le vendredi, de l'imminence de l'opération, nous n'étions informés que par notre ambassade à Kinsaha. Le mercredi soir (17 mai), notre ambassadeur au Zaïre nous câblait : « M. Ross (ambassadeur de France) *m'informe que tout est prêt du côté français pour une opération de sauvetage aéroportée. L'Elysée attend néanmoins que la Belgique se joigne à l'opération. Si nos forces ne peuvent être mises à pied d'œuvre immédiatement, les Français sont prêts à donner leur appui en matériel et transport.* »

» Notre ambassadeur m'informait ensuite que M. Ross avait reçu instruction d'informer le président Mobutu des modalités de l'opération. Il ajoutait : « *Le responsable de l'opération est le général Vanbremeersch* (chef d'état-major particulier du président de la République). *Tenant compte que nos compatriotes constituent la grande majorité des personnes à sauver, il serait regrettable que les Français fussent seuls à participer à l'opération.* » Pour nous, cela ne posait aucun problème. Plutôt qu'agir seuls, nous préférions faire l'opération avec les Français. Nous sommes mis en rapport avec le général Vanbremeersch et, à partir de là, nous pensions qu'il serait parfaitement possible de coordonner nos actions.

« Coiffer la ville d'un coup »

» La réunion de Stuttgart s'est bien passée, à ceci près que le colonel que nous avions envoyé avait le sentiment que son collègue français n'était pas totalement informé des intentions de son gouvernement.

» Que se passe-t-il dans la nuit du jeudi au vendredi 19 mai ? Je suis réveillé vers 2 h. 30 et voici ce que me dit, toujours par télex, notre ambassadeur à Kinshasa : « *J'apprends à l'intant que les troupes françaises sauteraient au début de la matinée du 19, dans une opération justifiée, selon les dires du chef de la mission militaire française au Zaïre par des renseignements alarmants parvenus au département zaïrois de la défense. Il s'agirait de menaces proférées par le chef des Katangais selon lesquelles l'intervention annoncée des forces étrangères entraînerait de la part de ses troupes des exécutions et de nouvelles prises d'otages parmi les civils, en particulier les expatriés.* »

» Notre ambassadeur, explique que ces menaces ne sont pas nouvelles. Un précédent télex en faisait état. Il ne pense pas qu'elles soient de nature à influencer la décision française. Les attachés militaires belge et américain sont, dit-il, préoccupés par cette évolution soudaine, qui mène « *à une action isolée française conduite précipitamment avant que nos moyens soient en place, ce qui exclut notre participation* ». Il poursuit : « *Si les moyens français sont suffisants pour prendre Kolwezi, ils sont insuffisants pour un sauvetage qui devrait coiffer la ville d'un coup pour éviter les possibilités de massacre et de nouvelles prises d'otages. Si les Français croient que la situation est aujourd'hui plus dramatique, ce devrait être une raison supplémentaire pour ne pas agir seuls. (...) Les moyens des uns et des autres mis ensemble sont nécessaires pour mener une opération de sauvetage d'envergure aux moindres risques pour les rapatriés. (...) Une décision unilatérale ferait courir de grands risques à nos ressortissants.* » J'ai donc téléphoné à M. de Guiringaud.

— Est-il exact que, du côté français, on vous ait proposé de retarder le largage des parachutistes pour synchroniser les interventions ?

— On ne nous a rien proposé du tout. C'est moi qui ai demandé de retarder. Après ce que m'avait dit, le jeudi après-midi, M. de Guiringaud — que le dispositif français était parfaitement apte à accueillir une participation belge, — après ce qu'avait dit le général Vanbremeersch à notre ministère de la défense, après ce que nous avions appris à Stuttgart, nous pensions que nous interviendrions ensemble. Au reçu du télex, j'alerte M. de Guiringaud, qui comprit fort bien et a accepté un délai : j'avais proposé jusqu'au vendredi midi. J'ai convoqué une réunion du comité ministériel qui suivait la crise, mais il est rapidement apparu, en raison de l'urgence, que nous ne pouvions prendre la responsabilité de différer la décision française. J'ai retéléphoné à M. de Guiringaud à 7 heures du matin : le gouvernement belge pensait qu'il ne pouvait s'opposer a une décision prise par la France en connaissance de cause. C'est tout. En fin de matinée, M. Giscard d'Estaing a informé M. Tindemans *du moment du largage* M. Bourges a informé son collègue des conditions de l'opération et des perspectives de coopération sur le terrain.

Une question d'honneur

— Mais c'est alors, vers 11 h. 30 que l'agence Belga annonce, de « source autorisée » de Bruxelles, que les parachutistes français ont été largués, alors qu'il n'en est rien (1). *A 13 heures, à la télévision, M. de Guiringaud dément. Les paras ne seront largués qu'à 15 h. 10.*

— De « source autorisée » belge, rien n'est sorti. La veille, des agences avaient annoncé le départ de Corse des parachutistes...

— C'est une chose. C'en est une autre d'annoncer des parachutages qui ont été retardés pour permettre des tractations...

— Il n'y a pas eu de tractations. Depuis 7 heures du matin, le gouvernement français sait que nous ne faisons aucune objection à son action.

— De toute façon, vous annonciez prématurément l'opération.

— Il n'y a rien qui soit sorti du gouvernement belge. Cela me permet de faire bonne justice. Pour nous, c'est une question d'honneur.

— L'A.F.P. a précisé que la nouvelle du largage avait été annoncée par M. Tindemans après la réunion des ministres (2).

— Il ne l'a pas dit, ni moi non plus. Quand nous nous sommes séparés, vers 7 h. 15, aucun journaliste n'était là. Nous ne sommes ni des irresponsables ni des gens qui jouent avec la vie de qui que ce soit, et certainement pas avec la vie de soldats français ni de civils de quelque nationalité qu'ils soient. C'est une accusation inexacte et déshonorante que je rejette avec la dernière énergie. Dans la matinée, le F.N.L.C. (les rebelles katangais) a tenu une conférence de presse à Bruxelles Je me suis renseigné. C'est là que le bruit a couru de l'imminence du parachutage français. L'agence Belga a lancé la dépêche « *de souce autorisée* » pour ajouter du piment.

— Les forces belges avaient-elles pour seule mission de recueillir les réfugiés sur l'aéroport ?

— Non. Dès le début nous avons indiqué que nous n'entendions pas aider militairement le régime zaïrois. Les Français voulaient rétablir l'ordre et la sécurité, nos troupes devaient seulement évacuer ceux qui voulaient l'être. Cela n'impliquait nullement la passivité, l'ouverture d'une simple permanence sur l'aéroport de Kolwezi. Nous avions prévu que l'opération dépasserait le délai de soixante-douze heures que nous nous étions fixé, pour rechercher les isolés, comme en 1964, à Stanleyville, et rattraper les éléments en fuite avec des otages.

— Alors pourquoi ce délai, d'ailleurs respecté ?

— Les militaires nous avaient dit qu'en trois jours ils se faisaient fort de tout régler. Ce n'était pas un délai impératif, mais il était suffisant pour l'évacuation. Le lundi 22, le gouvernement français nous a demandé de maintenir certains éléments. Nous l'avons fait. Mais l'optique chez vous et chez nous était différente, c'est vrai, en partie pour des raisons de politique intérieure belge. Une partie de l'opinion belge est réticente à l'égard de ce qui pourrait être considéré comme une immixtion dans les affaires intérieures du Zaïre.

— Vous avez démenti avoir voulu négocier avec les Katangais. Mais pourquoi vous êtes-vous adressés à la Croix-Rouge internationale ?

— Pour demander aux Zaïrois et aux envahisseurs de laisser partir ceux qui le voulaient. Ce n'était ni criminel ni imprudent ; simultanément, nous poursuivions nos préparatifs et nous cherchions le contact avec la France.

— Ce qui surprend le plus, c'est que ce contact ait été si laborieux...

— Nous ne demandions qu'à faire l'opération avec tout gouvernement disposé à y participer. Nous l'avons demandé aux Américains, aux Anglais. Nous avons été heureux que les Français manifestent leur volonté de monter une opération aéroportée.

Recommencer Stanleyville

— Vous ne l'avez pas demandé aux Français, carrément ?

— Non... Non, parce que nous comptions, au début, faire l'opération comme à Stanleyville, avec les Américains (3). Nous nous sommes adressés aux Français le mercredi soir, quand nous avons connu leur intention. Le mardi, nous ne savions pas encore si nous devions intervenir. »

— Qu'est-ce qui vous a décidé ?

— Les nouvelles des massacres. J'ai alors parlé à la Chambre.

— Pourquoi, finalement, n'avez-vous pas répété l'opération de Stanleyville ?

— Les conditions étaient différentes. Stanleyville avait été beaucoup plus longuement préparée.

— Y avait-il plus d'urgence cette fois ?

— Je n'ai pas participé à la précédente opération. Ceux qui s'en sont occupés m'ont dit que c'était très différent.

— Croyez-vous que les Français veuillent prendre la place des Belges au Zaïre ?

— Non. La tâche est ingrate et difficile. Le gouvernement français mesure, comme nous, la difficulté d'assurer la sécurité des ressortissants. Nous sommes prêts à assumer nos responsabilités au Zaïre, mais nous ne souhaitons pas le faire seuls. Je ne crois pas que les Français veuillent nous évincer, et nous ne considérons pas le Zaïre comme une chasse gardée. Il n'y aura pas trop d'Occidentaux et d'Africains pour assurer au Zaïre ses chances de développement et maintenir la stabilité indispensable.

— Quel est votre avenir au Zaïre ?

— Continuer ce que nous avons entrepris avec plusieurs Etats, dont la France. Il faut relancer l'économie, renforcer l'infrastructure administrative. Une conférence réunira plusieurs pays, dont la France, à Bruxelles, les 13 et 14 juin, pour mettre au point le « plan Mobutu ». La tâche n'est pas insurmontable, mais il faut stopper la peur des Européens et pousser à l'établissement d'une force africaine avec l'appui de l'Europe et des Etats-Unis. Là aussi, il n'y a aucun désaccord, même de détail, avec la France.

— Finalement, il y a eu une bonne concertation sur place, l'opération s'est bien déroulée techniquement. N'y a-t-il pas eu seulement quelques mots en trop et peut-être quelques mots manquants pour que la Belgique et la France soient satisfaites l'une de l'autre, ce qui n'est pas le cas ?

— Probablement. »

(Propos recueillis par Maurice Delarue.)

(1) Dépêche citée par l'A.F.P. le 19 mai à 11 h. 37. A 11 h. 38, l'A.F.P. annonce, *« de source autorisée belge »*, sans mentionner Belga, qu' *« il n'y a pas d'action conjointe franco-belge au Shaba »*. En langage diplomatique, *« source autorisée »* signifie *« source officielle »*.

(2) Dépêche A.F.P. du 19 mai à 15 h. 25.

(3) Opération combinée des forces américano-belgo-congolaises pour libérer mille six cents Européens prisonniers de rebelles à Stanleyville (Kisangani), le 24 novembre 1964.

La présence des parachutistes à Lubumbashi

(Suite de la première page.)

Le 2ᵉ REP a laissé derrière lui, à Kolwezi, une compagnie renforcée. Pour des raisons de sécurité, les instructeurs français du 311ᵉ bataillon de parachutistes zaïrois ont été ramenés samedi soir à Kinshasa. Cette unité a reçu le renfort d'un contingent d'élèves-officiers dont l'instruction est donc interrompue. Samedi soir, un adjudant-chef de la légion qui avait engagé onze Katangais pour aider l'intendance s'est presque mis à pleurer : « *C'est dégueulasse, après notre départ, ils me les tueront.* »

Le 2ᵉ REP a organisé une messe à la mémoire de ses victimes avant un dernier repas sous les arbres de l'hôtel Impala. La compagnie demeurée sur place ne devrait pas tarder à être remplacée à son tour. Elle ne dispose même plus de liaisons aériennes, faute d'une antenne à l'aéroport. Elle s'est repliée sur elle-même, Kolwezi passant du coup entre les mains des forces armées zaïroises (FAZ).

La légion a également laissé une section à Likasi, à mi-chemin entre Kolwezi et Lubumbashi, pour y rassurer les cent quatre-vingt-douze Français, tous candidats au départ. Les autorités zaïroises locales leur avaient interdit de quitter Likasi, même pour se rendre à Lubumbashi. Le 2ᵉ REP a agi de même à Kipushi, sur la frontière zambienne, où vivent cent quatre-vingt-un Français.

La menace des « diablotins »

Les militaires veulent à tout prix éviter une panique chez les Européens. Ils se refusent à avancer un calendrier pour leur repli, mais, parmi les six mille Européens de Lubumbashi — dont cinq cents Français — l'inquiétude règne. On parle d'inscriptions hostiles sur les murs d'une ville que jouxtent des cités africaines où vivent quatre cent mille personnes. « *Ça bouge chez les Africains, à cause de la misère de toujours et de l'attitude des soldats zaïrois* », nous explique le directeur français d'une entreprise qui emploie vingt cadres européens et mille cinq cents Africains. Un ressortissant français aurait reçu d'un « comité révolutionnaire des diablotins » katangais la lettre de menace suivante : « *Le jour où les diablotins seront là, nous vous écorcherons tout vivants.* »

Réelle ou imaginaire, la menace ne contribue pas à apaiser les esprits. Une quinzaine de Français, surtout des femmes et des enfants, sont déjà partis. Venu exprès de Kinshasa, un Transall de l'armée française a attendu douze heures à Lubumbashi avant de repartir avec seulement deux familles à bord : il semble que le consulat français local, pour des raisons inexplicables sinon inexcusables, n'avait pas prévenu les familles intéressées. « *La nervosité est générale et nous souhaitons au moins pouvoir évacuer nos femmes et nos enfants* », nous a dit un Français. Le couvre-feu demeure en vigueur, bien qu'il soit difficile de savoir si la ville est déjà menacée par des infiltrations de « rebelles » katangais.

Les bérets verts belges stationnés sur la base de Kamina, plus au nord, ont envoyé un détachement d'une centaine d'hommes à Lubumbashi. Le P.C. du colonel Erulin s'est installé au Cercle Wallon. Pour contourner les rigueurs du couvre-feu, les civils européens fortunés passent le week-end à l'hôtel Karavia, ce qui rompt également leur isolement nocturne. Il n'est pas certain que tous suivront les bérets verts si ces derniers sont rapatriés. Il n'empêche que le Shaba se vide peu à peu de sa population européenne, qu'une époque bien confortable y est révolue. Certains Européens ont déjà noté un peu d'animosité dans la population locale, non seulement à l'égard de l'armée zaïroise, mais aussi des soldats français qui ont rouvert à cette dernière les portes du Shaba.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Plus de mille personnes auraient trouvé la mort à Kolwezi

Les parachutistes français ont gagné Lumumbashi, laissant seulement à Kolwezi un petit détachement (voir le reportage de notre envoyé spécial). A ce sujet, M. Bourges, ministre de la défense, a déclaré dimanche que le rapatriement des léginnaires du 2ᵉ REP, en France, « *est une question de circonstances* ». Au micro d'Europe 1, le ministre a ajouté : « *Pour des opérations de cet ordre, il n'y a pas de calendrier comme l'horaire des trains.* »

Des témoignages recueillis à Kolwezi continuent de faire état des exactions commises par « des léments incontrlés » des forces armées zaïroises : pillages, brutalités, arrestations arbitraires. Selon l'envoyé spécial de l'agence Reuter, ces éléments érigent des barrages pour demander aux passants des « droits de péage sous forme d'argent liquide ou d'objets divers. L'agence zaïroise de presse a rejeté dimanche ces accusations, affirmant notamment qu'il était « faux et même ridicule » de prétendre que l'armée a participé aux pillages. Elle reconnaît toutefois que « certains habitants de Kolwezi qui ont hébergé quelques rebelles, ont fait cause commune avec ces derniers, et ont participé aux pillages des biens tant de la communauté européenne que de la population locale ».

Le bilan de l'attaque de Kolwezi et des massacres reste approximatif. Il y aurait eu plus de 1 000 morts. Samedi, la Croix-Rouge zaïroise avait inhumé plus de 600 cadavres, dont 96 Européens non identifiés et 200 civils africains. Trois cents autres cadavres découverts sont ceux d'Africains en uniformes — zaïrois ou katangais — qu'il est impossible de différencier. Sur place, on estimait dimanche à 200 ou 250 le nombre total des Européens civils tués ou disparus.

D'autre part, bien qu'à plusieurs reprises les autorités aient démenti avoir jamais perdu le contrle de la petite ville de Mutshasha, des rumeurs incontrôlables continuent à faire état, dans la capitale zaïroise, de la présence de troupes rebelles dans cette bourgade située à 120 kilomètres à l'ouest de Kolwezi.

Selon l'envoyé spécial de *Neesweek*, qui a pu interviewer deux prisonniers à l'hôpital de Kolwezi, les rebelles avaient été entraînés par des Cubains dans un camp en Angola. Quelques mois avant l'opération, plusieurs centaines de personnes s'étaient infiltrées à Kolwezi en vue de recruter des sympathisants dans la population. Toujours selon ces prisonniers, 500 jeunes appartenant à l'ethnie Lunda, avaient gagné l'Angola, où ils ont reçu une instruction militaire rudimentaire. Les deux rebelles ont dit qu'ils avaient quitté leur camp angloais le 2 mai et avaient été accompagnés pendant leur trajet au Zaïre par deux conseillers cubains ainsi que six Portugais marxistes.

● A BRUXELLES, notre correspondant Pierre De Vos nous indique que des cadres de la Gecamines, retournés à Kolwezi, ont constaté que les dégâts étaient moins catastrophiques qu'ils le craignaient. Un ingénieur belge a annoncé que l'exploitation du cuivre pourrait reprendre dès ce lundi, mais qu'elle avoisinerait pendant six mois 30 % de la production antérieure. L'exploitation souffrira d'une pénurie de carburant. La Gecamines n'a aucune informations sur les installations de Lufu, où sont produites 9 000 tonnes de colbalt par an (sur un total de 15 000 tonnes au Zaïre). On estime à Bruxelles, que la production de cobalt n'atteindra en 1978 que 20 à 30 % de celle de 1977.

● A WASHINGTON, M. Brzezinski a déclaré dimanche que « *Cuba partage la responsabilité de l'invasion et des atrocités au Shaba* ». « *L'invasion n'aurait pu se produire sans que le gouvernement angolais ne soit au courant et sans que Cuba et peut-être la R.D.A. n'aient fourni des armes et une aide à l'entraînement des rebelles* », a-t-il ajouté. « *Res ponsabilité ne signifie pas pour autant participation directe* », a-t-il souligné.

● A MOSCOU, l'agence Tass déclarait samedi qu'une « *campagne de propagande manifestement inspirée* » se développe dans les pays membres de l'OTAN, qui vise à « *entraîner l'Afrique dans la sphère du bloc atlantique* ».

● A SALISBURY, M. Van der Byl, co-ministre (Blanc) rhodésien des affaires étrangères, s'est félicité, dimanche, de l'intervention française au Zaïre.

Le Maroc n'est pas favorable à la création d'une force d'intervention « modérée »

De notre envoyée spéciale

Rabat. — Recevant, jeudi 25 mai, des journalistes étrangers de passage au Maroc, une haute personnalité proche du palais a déclaré qu'il n'était plus question que le Maroc intervienne « tout seul » au Zaïre. Rabat a, certes, répondu à l'appel que le président Bongo a lancé dans le cadre de l'O.U.A. pour venir en aide au président Mobutu — avant d'envoyer des troupes, il avait immédiatement dépêché une trentaine d'hommes « *pour protéger l'ambassade* » de Kinshasa — mais il souhaite aujourd'hui que « les pays limitrophes » répondent aussi à l'appel du président Bongo.

« *Shaba II est différente de Shaba I*, a poursuivi notre interlocuteur, *car, cette fois, l'opération était préparée de longue date. Il y avait, depuis quatre ou cinq mois, des infiltrations d'éléments étrangers qui ont trouvé des appuis sur place. L'intervention décidée par Paris était essentiellement destinée à protéger les ressortissants français, mais c'est là une motivation à court terme. Le Maroc, quant à lui, ne peut s'abstraire des problèmes africains. Non qu'il aspire à un « leadership » sur le continent, mais il entend défendre son style de vie et de gouvernement qui l'apparente plus aux social-démocraties qu'aux démocraties populaires. Cependant, il ne souhaite pas la création d'une force africaine « modérée » qui s'opposerait à celle des pays activistes, risquant ainsi de « couper l'Afrique en deux ».* »

On estime, dans l'entourage du roi, que le président Mobutu doit, en fait, repenser toute sa politique, notamment sur le plan intérieur. Il en va de l'avenir d'une bonne partie du continent.

De leur côté, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Abderrahmane Baddou, et le président du Parlement, M. Dey Ould Sidi Baba, ont manifesté leur inquiétude devant ce qu'ils considèrent comme une tentative de « déstabilisation » de l'Afrique, tentative qu'ils rapprochent de ce qui se passe actuellement dans la « corne », au Tchad et au Sahara occidental. — N. B.

AFRIQUE

LES RÉACTIONS AU CONFLIT DU ZAÏRE

M. Carter entend apporter la preuve des responsabilités cubaines dans la guerre du Shaba

De notre envoyé spécial

Washington. — Le président Carter comptait sur le « sommet » de l'OTAN, qui s'ouvrira mardi 30 mai à Washington, pour redorer le blason passablement terni des Etats-Unis et rendre quelque crédibilité à leur politique. C'est toute le contraire qui risque de se produire, quoi que puisse déclarer le chef de la Maison Blanche.

C'est en effet un curieux spectacle que vont découvrir les dirigeants européens à Washington et qu'analysent déjà la plupart des délégations qui les ont précédés dans la capitale américaine : celui d'une administration empêtrée dans ses contradictions et ses luttes de factions, incapable de définir une ligne de conduite cohérente, *soufflant* le chaud puis le froid et l'inverse, palliant l'absence d'imagination et de résolution par des déclarations intempestives souvent aussitôt modifiées, presque rendue impuissante par un Congrès qui cherche de plus en plus à compenser ses abandons d'hier par un zèle tatillon.

C'est sur le chapitre de l'Afrique que la dérive est la plus sensible, la confusion la plus profonde. Depuis quelques jours, le clivage s'est encore accentué au sein de l'administration. Fini les temps où M. Andrew Young, l'ambassadeur de M. Carter aux Nations unies, dont l'influence sur le président est loin d'être négligeable, qualifiait de « *stabilisatrices* » les interventions soviéto-cubaines. L'heure est plutôt au tocsin. C'est le président Carter qui a donné le nouveau ton, jeudi à Chicago, dans une conférence de presse au cours de laquelle il s'en est pris particulièrement à Cuba, accusé d'avoir « *entraîné et armé* » les insurgés du Shaba réfugiés en Angola. Le lendemain, le président revenait sur le sujet et mentionnait cette fois l'Union soviétique, qui avait été épargnée la veille. Il a expliqué que si les dirigeants du Kremlin « *ne font pas preuve de modération* » en Afrique, « *la conclusion d'un accord SALT pourrait s'en trouver beaucoup plus difficile* ».

Si curieux que cela paraisse, l'offensive de M. Carter a paru surprendre M. Cyrus Vance. Fidèle à une politique qui paraît en voie de modification, le secrétaire d'Etat maintenait jusqu'à vendredi dernier qu'aucun lien n'existait entre la négociation SALT et la situation en Afrique. Il aurait, le même jour, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, refusé de se prononcer clairement sur la responsabilité de Cuba dans la dernière guerre du Shaba. Ce n'est que samedi, à l'issue de laborieuses discussions entre MM. Carter et Gromyko, que le secrétaire d'Etat a rejoint la nouvelle ligne. Mais il a été aussitôt « doublé » par M. Brzezinski, le conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, dont on disait l'influence sur le déclin.

M. Brzezinski, dont le récent voyage à Pékin *constituait* un « message » assez clair pour les Soviétiques, a fait exploser une petit « bombe » à la « une » du *New York Times* de dimanche en révélant dans une interview qu'il avait longuement informé les dirigeants chinois des négociations SALT et qu'il leur avait même transmis la substance de plusieurs mémorandums secrets de la Maison Blanche expliquant les préoccupations américaines en matière de sécurité nationale. Le « message » ainsi adressé au Kremlin est encore plus clair. Presque trop clair pour être crédible.

M. Brzezinski a récidivé dimanche, au cours d'une interview télévisée, qualifiant d'« *inacceptable* » l'intervention soviéto-cubaine en Afrique et affirmant que le gouvernement américain fournirait à la commission sénatoriale des affaires étrangères, qui en a fait la demande, les preuves de la responsabilité de La Havane dans la deuxième guerre du Zaïre. Cette dernière question avait donné lieu, samedi, à la fin de l'entretien Carter-Gromyko, à un échange de répliques assez vives. En sortant de la Maison Blanche, où il venait de passer quatre heures, au lieu des deux prévues, M. Gromyko avait déclaré : « *Bien sûr, nous avons des divergences à propos de l'Afrique. Mais je pense que l'information que le président a à sa disposition n'est pas correcte. (...) Nous n'avons pas l'intention de nous emparer de toute l'Afrique ou de certaines parties. Nous n'en avons pas besoin.* » Quelques minutes plus tard, le porte-parole de la Maison Blanche confirmait les déclarations de M. Carter sur la responsabilité de Cuba dans les événements du Shaba. « *Le président*, déclarait-il, *veut qu'il soit bien clair qu'il n'a aucun doute sur les informations qu'il a reçues, qu'il a transmises publiquement au peuple américain et en privé au ministre soviétique des affaires étrangères.* »

Sur quoi peut déboucher ce durcissement de ton ? Sur peu de chose, semble-t-il. La conviction des meilleurs experts est, en effet, que l'administration ne veut ou ne peut rien faire de concret en Afrique. M. Carter poursuivrait avant tout un objectif d'ordre intérieur : montrer à l'opinion publique qu'il sait parler avec fermeté et dénoncer au passage le Congrès qui lui « lie les *mains* ». Accessoirement, il s'agirait pour le président d'arriver au sommet de l'OTAN en ayant *fait* oublier le « profil bas » adopté tout d'abord par son administration.

Les Etats-Unis, estime-t-on du coté français, ont tort de concentrer leurs efforts en Afrique sur une solution pacifique des problèmes qui se posent dans le sud du continent. D'abord parce qu'il y a peu de chances qu'une telle solution prévale, et ensuite parce qu'il est vain d'ignorer la « globalité » des problèmes africains. Chercher à se rassurer en répétant que les Soviétiques sont de mauvais « colonisateurs » et qu'ils échoueront dans leurs tentatives d'implantation, est une politique mauvaise, ajoute-t-on. Enfin, fait-on remarquer, la politique de détente doit être globale, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

JACQUES AMALRIC.

(Lire page 7 le premier des deux articles de M. François de Rose.)

La crise du Zaïre a révélé la détérioration des rapports franco-soviétiques

De notre correspondant

Moscou. — « *Tout en discourant de manière démagogique sur « les » droits de l'homme », les néo-colonialistes oublient complètement leurs déclarations grandiloquentes et foulent au pied les droits de millions d'Africains.* » « *Un régime de terreur ouverte a été établi à Kolwezi... Les interventionnistes de l'OTAN y ont tué plus de mille personnes.* » Ces deux citations sont extraites des dépêches de l'agence Tass. Depuis une dizaine de jours, les moyens d'information soviétiques poursuivent leur violente campagne contre la politique française en Afrique. Ce lundi 29 mai, la *Pravda* condamne encore le projet de création d'une force africaine de sécurité, dans des termes qui ne laissent aucun doute sur les sentiments des dirigeants soviétiques. « *Une telle politique revient à éterniser les rapports de type colonialiste, la dépendance des pays africains et leur état économique arriéré et leur misère.* » Le journal du P.C. soviétique se félicite à ce propos de la position de *l'Humanité*.

Les protestations françaises n'y ont rien changé. Quand on tente de leur expliquer que cette polémique est peu compatible avec les bonnes relations que Moscou déclare vouloir entretenir avec Paris, les Soviétiques répondent sans rire que leur presse est « *la plus libre du monde* ». En fait, la dénonciation de l'intervention française au Zaïre a agi comme un révélateur de la détérioration des rapports franco-soviétiques.

Sans doute des éléments conjoncturels ont-ils joué un rôle. C'est ainsi que la prise de position du ministère français des affaires étrangères à propos du procès Orlov a pu irriter les dirigeants du Kremlin. Mais si elle leur a donné un prétexte pour hausser le ton, le problème est beaucoup plus profond. On chercherait en vain des questions importantes de politique international où Français et Soviétiques soient d'accord entre eux. L'ajournement de la visite que le maréchal Ogarkov, chef de l'état-major des forces armées soviétiques, devait faire en France au mois de juin prochain, en est une nouvelle manifestation.

La condamnation de la politique africaine de la France par Moscou ne date pas de la guerre du Shaba. L'année dernière déjà, les Soviétiques avaient critiqué l'appui logistique fourni aux troupes marocaines intervenant au Zaïre, mais ce sont surtout les projets à long terme de M. Giscard d'Estaing qui les inquiètent. La France leur paraît être la seule puissance occidentale à avoir une politique africaine plus ou moins cohérente et la seule à être ainsi en mesure de s'opposer à leur propre politique. Sans doute n'a-t-elle pas les moyens de se heurter directement aux Soviétiques ou à leurs alliés, mais par sa présence sur le continent elle s'oppose à ce vide politique que les Soviétiques s'apprêtent à combler.

Le désaccord à propos du désarmement

C'est ce qui explique sans doute l'acharnement des commentateurs de Moscou contre l'intervention française. Quand ils veulent sauver les apparences et ménager un pays « ami », tout en le critiquant, les Soviétiques connaissent l'art des formules ambiguës.

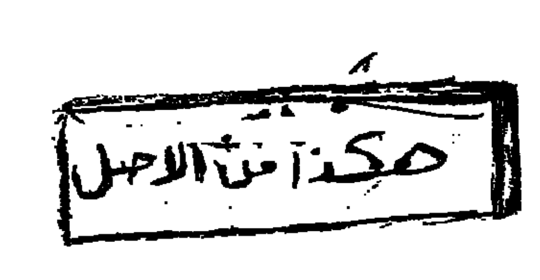
Au moment où le président français fait à l'ONU, à propos du désarmement, des propositions susceptibles de rallier les pays du tiers-monde, la présence des légionnaires français au Shaba est aussi une bonne occasion de présenter la France comme une puissance néo-colonialiste, inféodée à l'impérialisme américain. Car sur le désarmement non plus les Soviétiques ne sont pas d'accord avec la politique de Paris. Rien dans l'« approche » française ne leur convient. Ni la suppression de la coprésidence américano-soviétique à Genève, ni la réunion d'une conférence européenne consacrée au désarmement, ni l'agence des satellites, ni la taxe sur le surarmement.

La presse soviétique a observé un silence total sur le discours de M. Giscard d'Estaing devant l'Assemblée extraordinaire des Nations unies. Dans le même temps, elle faisait référence à celui de M. Mondale pour en approuver certains aspects et en critiquer certains autres. Mais M. Gromyko a dit clairement à l'adresse de la France qu'il était hostile au bouleversement des mécanismes de négociations existant actuellement.

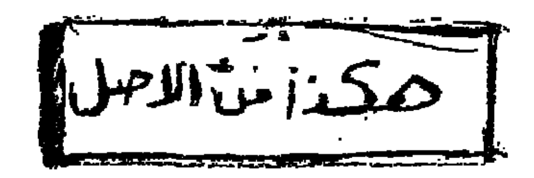
Si l'on ajoute que les échanges économiques stagnent, alors que MM. Brejnev et Giscard d'Estaing s'étaient promis, l'année dernière à Rambouillet, de les multiplier par deux d'ici à 1980, que les relations culturelles vont leur petit train-train, et qu'un projet de prestige à l'Opéra de Paris, avec la participation de M. Youri Lioubimov, a été supprimé sur intervention des « conservateurs » soviétiques, le tableau apparaîtra bien sombre.

Reste à savoir si les Soviétiques sont déçus parce que la France ne leur paraît plus occuper la « position à part » qui était la sienne au cours des dernières années, ou si les relations franco-soviétiques subissent le contrecoup de la détérioration générale du climat international.

DANIEL VERNET.







appel pour un nouvel hebdo "MAINTENANT"

Nous n'avions jamais travaillé ensemble.
Communistes, socialistes, PSU, militants d'extrême-gauche, féministes, écologistes, syndicalistes, gens de gauche avec ou sans carte, nous nous sommes trop souvent regardés en chiens de faïence.
Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, nous avons décidé de *créer quelque chose ensemble.*
Ni un club, ni un cartel, ni un parti.
Un journal.

MAINTENANT

Pourquoi un journal, un journal-test ?
Parce que nous ne voulons pas rester sur l'échec hâtivement refoulé de mars 1978.
Parce que l'espoir est toujours vivant.
Parce que la gauche, toute la gauche, tout le mouvement ouvrier doivent changer. Au prix d'une critique lucide de nos pratiques, de nos croyances, de nos mots.
Parce qu'enrichis de nos différences, de nos divergences, de nos expériences et de nos sensibilités, nous voulons inventer ensemble une autre manière de parler, de comprendre, de vivre la politique.
Notre défi : un socialisme bien loin des dérives social-démocrates, des goulags staliniens et des carcans technocratiques.
Un journal donc.
Pas un journal de partis. Pas une revue savante. Pas un recueil de sermons, une collection de soliloques.
Ni de discours d'appareils.
Un journal différent.
Pour informer vraiment, autrement, librement.
Pour expérimenter dans notre travail collectif les idées que nous défendons tous : pluralisme, autogestion.
Ce projet rassemble une équipe de journalistes professionnels engagés et libres de leur parole. Ils disposeront d'un réel pouvoir de contrôle sur la rédaction et la gestion.
Notre ambition : un hebdomadaire politique et culturel, nourri d'enquêtes et de reportages.
Un lieu de confrontation où vous retrouverez votre vie, vos doutes, vos désirs et vos combats.
Vos combats. Les nôtres. Ceux de l'existence quotidienne, du travail et des idées. Partout. En France et dans le monde. Et si l'on essayait de parler un autre langage ? Le langage de vous et de nous. Le langage de tout le monde. Ni la langue de bois. Ni le slogan.
Et si nous vous disions, cette fois ensemble : votre participation, votre soutien nous intéressent ? Et aussi votre argent. Et si nous disions... nous vous le dirons, si vous faites vôtre ce projet, si vous nous rejoignez en devenant actionnaires de ce journal.

Claude Bourdet
Claude Boris
Christine Buci-Glucksman
Roger-Dosse
Jean Elleinstein
Jacques Frémontier
Hervé Hamon
Danielle Kaisergruber
Jack Lang
Albert-Paul Lentin
Didier Motchane
Paul Noirot
Nicos Poulantzas
Nicole Questiaux
Patrick Rotman
François Turquan
Anne Valier
fondateurs

Général Bécam
Jacques Berque
Jean-François Blet
Pierre Bourgeade
Christian Bourgois
Jean-Marie Brohm
Jean Bruhat
Michel De Certeau
Aimé Césaire
M.J et
P.H Chombart de Lauwe
Henri Deluy
Gérard Desseigne
Olivier Duhamel
René Dumont
Victor Fay
Jean-Pierre Faye
Jean-Jacques De Felice
Mac Ferro
Jacques Fournier
Gérard Fromanger
René Gallissot
Pierre Guidoni
Louis Guilloux
Raymond Jean
Alain Jouffroy
Edmond Jouve
Alain Joxe
Pierre Joxe
Roland Kessous
Georges Kiejman
Bernard Lambert
Pierre Lenoël
Daniel Lindenberg
Jacques Madaule
Coopérative des Malassis
Richard Marienstras
Léo Matarasso
Michèle et
Armand Mattelart
Claude Mauriac
Jean-Pierre Michel
Michel Mousel
Hélène Parmelin
Charles Piaget
Christian Pierret
Edouard Pignon
René-Victor Pilhes
Hugues Portelli
Jean-Jacques Porchez
Rancillac
Madeleine Rebérioux
Catherine Ribeiro
Jacques Roubaud
Philippe Robrieux
Elizabeth Rudinesco
Catherine Sauvage
Sempé
Jean-Pierre Vernant
Pierre Vidal-Naquet

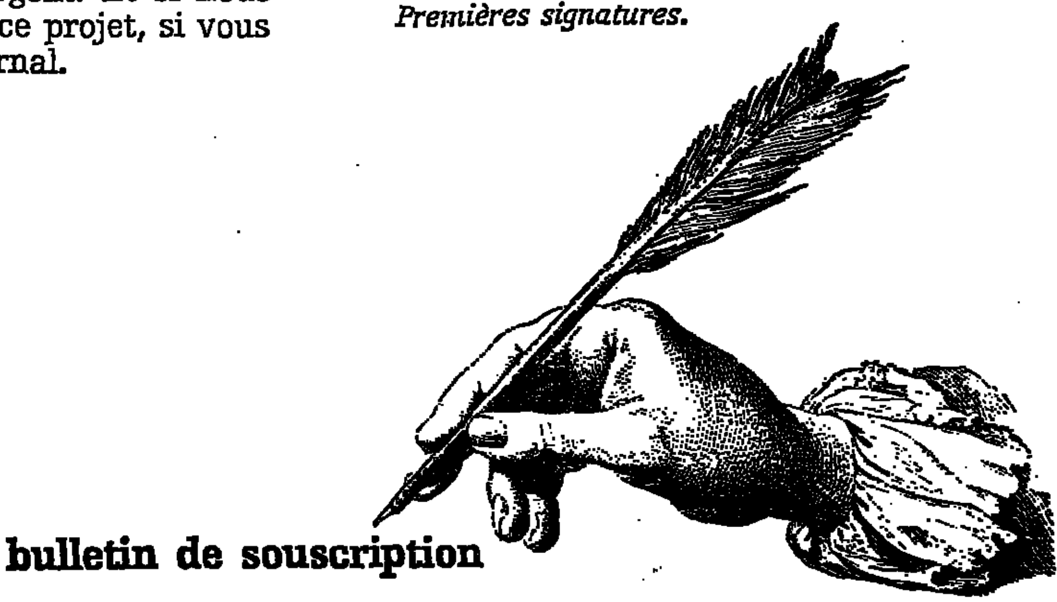
Premières signatures.

Note technique

Les modalités techniques de souscription d'actions pour une société anonyme sont régies par la loi du 24 juillet 1966.
Remarques importantes :
1. – Vous n'êtes pas obligés de régler immédiatement la totalité de la somme, mais éventuellement le quart. Vous devez en revanche vous engager à verser le complément lorsque la société vous le demandera dans quelques mois.
2. La loi garantit votre souscription.
Tant que les 15 000 actions n'ont pas été souscrites, l'argent recueilli est bloqué en banque sous contrôle du tribunal de commerce.
Si les 15 000 actions ne sont pas souscrites, le Tribunal de commerce décide que la société ne peut se créer et l'argent des actions déjà vendues est restitué à ses propriétaires.

PS : une note d'information qui a reçu le visa n° 7844 en date du 18 Mai 1978 de la Commission des opérations en bourse (COB) est disponible au siège social de la société 14-16 rue des Petits-Hôtels 75010 Paris.

Politique-Hebdo, *partie prenante de cette initiative, a décidé d'arrêter sa parution et de consacrer tous ses efforts à la réussite de ce projet.*



bulletin de souscription

Je, soussigné ....
....
Après avoir pris connaissance des Statuts de la Société en cours de formation et des conditions de l'émission des actions devant constituer le capital social,
Déclare souscrire, par le présent bulletin, dont un exemplaire m'a été remis, ...
.... *de Trois Cents Francs chacune,*
A l'appui de ma souscription, je verse la somme de ....
....
représentant le quart du montant nominal des actions souscrites
Je m'oblige à verser le solde de ....
....
sur toutes les actions qui m'auront été attribuées, suivant les appels de fonds qui seront faits par le Directoire
Fait à ....
Le ....

ASIE

Japon

EN RELANÇANT LE DIALOGUE AVEC PÉKIN

M. Fukuda vise surtout à renforcer sa position dans la majorité

De notre correspondant

Tokyo. — En annonçant le vendredi 26 mai la reprise à Pékin des négociations sur le traité de paix sino-japonais, M. Fukuda, dont la popularité est actuellement au plus bas, n'a guère passionné l'opinion publique. La valse hésitation de Tokyo dans ses rapports avec la Chine, ponctuée ces derniers mois de communiqués contradictoires, n'intéresse plus beaucoup les Japonais. Ce qui les inquiète le plus, au sujet de la Chine, à en croire la presse et la télévision, c'est de savoir si les pandas du zoo de Tokyo (offerts par les Chinois à M. Tanaka, alors premier ministre, lorsqu'il se rendit à Pékin en 1972 pour normaliser les relations sino-japonaises) peuvent procréer ou non. Plus incertaine encore que le résultat de la copulation des pandas est cependant la suite qu'aura la reprise des négociations sino-japonaises.

Il est clair que pour le Japon les relations avec la Chine sont moins une question de stratégie internationale qu'un problème de politique intérieure et de rapport de forces au sein du parti libéral-démocrate. Toute l'argumentation des observateurs à Tokyo sur l'équidistance du Japon face à l'U.R.S.S. et à la Chine et les avantages économiques — pétrole chinois contre gaz russe, usines clé en main pour la Chine ou développement de la Sibérie, — pour savante qu'elle soit, ne touche pas à l'essentiel : l'alchimie des factions au sein du P.L.D. Celles-ci ont officiellement été dissoutes l'an dernier, mais elles se sont reconstituées très rapidement.

Les « souhaits » de Washington

Critiqué pour son laxisme en matière de politique étrangère, M. Fukuda, après avoir formé en novembre dernier un nouveau cabinet, avait lancé une offensive diplomatique comprenant surtout le projet de traité de paix avec la Chine. Les pourparlers à ce sujet étaient dans l'impasse depuis 1975, achoppant sur la clause « antihégémoniste ». Mais la visite à Pékin de M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, devait être remise de semaine en semaine en raison des dissensions au sein du P.L.D. Fort opportunément éclata, en avril, l'affaire des Senkaku (îles revendiquées par les Chinois et les Japonais) : la présence d'une flotille de pêche chinoise au large des îles étant interprétée à Tokyo comme une « démonstration de force » de Pékin, cela permit à M. Fukuda de gagner quelques semaines.

Le « souhait » émis par M. Carter lors de la visite du premier ministre japonais à Washington, en mai, d'une signature rapide du traité sino-japonais et les déclarations de M. Brzezinski, conseiller du président des Etats-Unis pour les affaires de sécurité, en faveur de la clause « antihégémoniste » constituaient un contexte favorable à une reprise des négociations entre Pékin et Tokyo. Mais le mobile essentiel du premier ministre, en renouant le dialogue avec Pékin, est de renforcer sa position dans la majorité.

La reprise des négociations sino-japonaises n'est en effet qu'un élément des grandes manœuvres au sein du P.L.D. en vue de l'élection, en décembre, d'un nouveau président (celui-ci devenant automatiquement premier ministre). M. Fukuda, qui brigue un nouveau mandat, a pour adversaire M. Ohira, secrétaire général du P.L.D., à qui l'on prête l'intention de se présenter.

M. Ohira, soutenu par l'ancien premier ministre, M. Tanaka, toujours très puissant dans le P.L.D malgré le procès actuellement en cours pour les pots-de-vin qu'il aurait reçus de Lockheed, est l'une des personnalités centrales du groupe de libéraux-démocrates favorables à la signature du traité de paix avec la Chine. En renouant le dialogue avec Pékin, M. Fukuda compte, d'une part mettre à son actif un éventuel succès diplomatique mais aussi, en faisant une concession au lobby pro-chinois, obtenir son accord pour une dissolution de la Diète, ce qui, espère-t-il, lui permettrait de renforcer son pouvoir au sein de la majorité juste avant les élections.

Le premier ministre dispose certes du pouvoir de dissoudre la Chambre basse ; encore lui faut-il un prétexte. Il doit s'entendre avec M. Ohira et ses amis, opposés à la dissolution, sur la raison à invoquer, qui pourrait être la question du traité de paix avec la Chine. M. Fukuda est d'autant plus gêné dans ses manœuvres pour demeurer au pouvoir que son groupe est composé de nombreux « faucons », favorables à Taiwan. Ceux-ci utilisent évidemment les dissensions au sein de la majorite pour avancer leurs pions. M. Kishi, ancien premier ministre, et éminence grise de la droite, a une influence d'autant plus grande sur M. Fukuda que ce dernier fut longtemps son collaborateur le plus proche. La droite japonaise, consciente néanmoins qu'elle ne pourra éternellement éviter la signature du traité avec la Chine, tend actuellement à persuader le fils de Tchiang Kaï-chek, M. Tchiang Ching-kuo, qui, depuis le 20 mai, est devenu président de la « république de Chine » (Taiwan), d'évoluer vers un statut d'indépendance *de facto*.

PHILIPPE PONS.

LE DIFFÉREND SINO-VIETNAMIEN

Hanoï propose à Pékin l'ouverture de négociations

Dans une déclaration publiée le samedi 27 mai, Hanoï a proposé à Pékin l'ouverture « dans les meilleurs délais » de conversations pour mettre fin, « dans un esprit d'amitié et dans l'intérêt des deux peuples », au différend opposant les deux pays à propos de l'exode des ressortissants chinois du Vietnam. « Il n'y a aucune raison pour que le Vietnam envenime ses relations avec le pays voisin qu'est la Chine socialiste qui l'avait soutenu et avec lequel le Vietnam entretenait des relations de solidarité et de soutien mutuels », précise la déclaration.

Lundi matin 29 mai, la Chine n'avait pas encore répondu à cette proposition. Aucune précision n'a toutefois été apportée de source chinoise ou vietnamienne sur l'opération navale de rapatriement des Chinois du Vietnam annoncée vendredi 26 mai par Pékin (« le Monde » daté 28-29 mai).

A Hongkong, le quotidien « Ta Kung Pao », proche de Pékin, a affirmé dimanche 28 mai que l'Union soviétique tentait de faire du Vietnam un « second Cuba » afin d'encercler la Chine. « L'U.R.S.S., écrit le journal, aide le Vietnam à développer sa machine de guerre au lieu « de panser ses blessures et de relever son économie ». « Le Vietnam, pays ravagé par l'impérialisme, devrait se comporter d'une manière pacifique avec ses voisins, indique-t-il encore ; non seulement il a oublié son xpérience douloureuse, mais il assume un rôle hégémonique en Asie et tente de forcer d'autres pays à se joindre à la prétendue fédération indochinoise qui est sous son contrôle ».

Enfin, le président roumain, M. Ceausescu, qui s'est rendu récemment en Chine, en Corée du Nord, au Vietnam, au Laos, et est arrivé dimanche à Phnom-Penh, a démenti qu'il assumait un rôle de médiateur dans le conflit frontalier vietnamo-cambodgien.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Après une semaine caractérisée par la surenchère des griefs et une détérioration quotidienne des relations entre les deux pays, le gouvernement vietnamien a proposé à la Chine, samedi 27 mai, « *la cessation de la violente propagande* (chinoise) *qui sape l'amitié entre les peuples des deux pays et la réunion des deux gouvernements dès que possible, afin de résoudre les mésententes relatives au problème des Chinois* (du Vietnam) *dans un esprit de fraternité* ». (...)

Ce geste d'apaisement est toutefois assorti d'une prise de position apparemment intransigeante en ce qui concerne le statut juridique des Vietnamiens d'origine chinoise, ou, au moins, d'une partie d'entre eux. L'offre de négociation vietnamienne fait suite à la décision de Pékin « *d'envoyer des navires pour le rapatriement des Chinois du Vietnam victimes de persécutions* » ainsi qu'à des rumeurs faisant état du rassemblement d'une « *force navale* » dans l'île de Hainan.

Deux thèses contradictoires

Samedi, selon la radio de Hanoï reçue à Bangkok, le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Hong Bich-Son, s'était entretenu de cette question avec M. Chen Chi-feng, ambassadeur de Chine dans la capitale vietnamienne, et lui avait annoncé qu'il en référerait à son gouvernement. M. Son en avait profité pour réaffirmer « *la position correcte du Vietnam à l'égard des ressortissants étrangers* » et pour qualifier une fois de plus de « *pure fabrication les accusations de responsables chinois selon lesquels des résidents chinois au Vietnam ont été expulsés et persécutés* ». Le vice-ministre a, en outre, clairement rejeté sur la Chine la responsabilité du différend en affirmant : « *Le parti et le gouvernement du Vietnam ont toujours préservé l'amitié entre les peuples chinois et vietnamien et ils espèrent que la partie chinoise en fera de même.* » C'est à la fois un démenti et une riposte aux accusations et à la menace chinoise contenues dans la déclaration du 24 mai (*le Monde* du 26 mai).

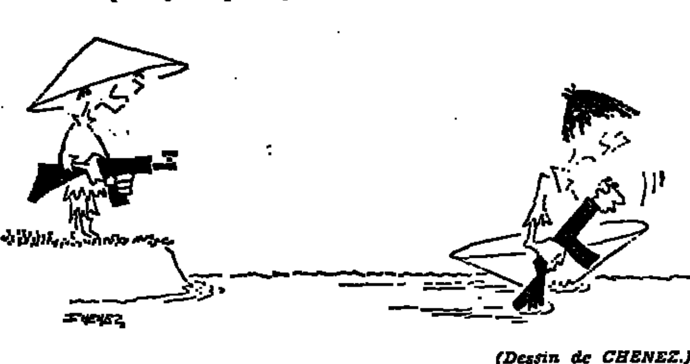
S'il paraît concevable à certains que Hanoï puisse accepter de voir des navires chinois accoster à Haïphong ou à Ho-Chi-Minh-Ville pour rapatrier les Sino-Vietnamiens, *il conviendra au préalable de résoudre une contradiction fondamentale entre les thèses des deux pays à propos du statut juridique qui rattache plus d'un million de personnes d'origine chinoise à l'État vietnamien.*

Sur ce point précis, le ministre des affaires étrangères de Hanoï a clarifié, au cours du week-end, une position restée jusqu'à présent ambiguë en affirmant de manière catégorique que les Chinois résidant au Vietnam n'avaient plus la qualité de nationaux chinois : ce sont simplement des Vietnamiens d'origine chinoise. « *Il s'agit là d'une réalité historique* », a précisé le porte-parole du ministère, qui a accusé la Chine d'avoir renié un accord prévoyant, dans les années 60, que les résidents chinois seraient dorénavant placés sous juridiction vietnamienne.

Cette déclaration, qui implique une fin de non-recevoir de l'argumentation chinoise, peut être lourde de conséquences. En effet, Pékin avance, sous une formulation identique, une thèse diamétralement opposée : les Vietnamiens ont renié un accord conclu en 1965 et prévoyant que les Chinois « vietnamisés » par le président Ngo Dinh Diem auraient ultérieurement le libre choix de leur nationalité. Hanoï laisse entendre, une fois de plus, sur un ton alarmant, que cette querelle politique au-delà de ses implications raciales, découle partiellement du conflit vietnamo-cambodgien : « *Depuis l'agression cambodgienne* » du 31 décembre 1977, des rumeurs ont été répandues dans la communauté sino-vietnamienne, indiquant que la Chine soutient le régime de Phnom-Penh et qu'une guerre pourrait éclater entre Hanoï et Pékin.

D'autre part, les Vietnamiens indiquent qu'ils ont donné asile à des milliers de réfugiés cambodgiens d'origine chinoise qui ont fui le Cambodge. C'est là une façon à peine voilée d'indiquer que la Chine, elle, ne s'était guère émue du sort des Sino-Khmers pourtant soumis à ses rigueurs sans commune mesure avec celles auxquelles sont astreints les Sino-Vietnamiens dans le cadre de la socialisation de l'économie du Sud du Vietnam. Et Hanoï de placer cette banderille : « *La nationalisation du commerce privé était nécessaire. C'est une politique qui a été mise en œuvre par tous les pays communistes, y compris par la Chine.* »

R.P. PARINGAUX.



(Dessin de CHENEZ.)

Les autorités chinoises ne paraissent guère disposées à la conciliation

De notre correspondant

Pékin. — La campagne qui se développe à Pékin à propos des Chinois rapatriés du Vietnam pr...d un tour de plus en plus inquiétant. Dimanche soir, la télévision a de nouveau montré des images désolantes de vieillards épuisés franchissant les frontières, de réfugiés démunis parvenant, pieds nus, au bout de leur long voyage, de femmes en larmes racontant leur calvaire devant des foules bouleversées. Les articles de presse sont du même ton et rapportent des cas de violences et de persécutions : une femme aveugle aurait été battue et volée par les policiers vietnamiens, un homme, devenu fou à cause des pressions auxquelles il était soumis par les autorités vietnamiennes, n'a regagné la Chine que pour y mourir à l'hôpital.

On assiste, en fait, à une véritable mise en accusation du Vietnam devant l'opinion chinoise et sur les thèmes les plus émotionnels. En dépit des rappels rituels de l' « *amitié traditionnelle* » entre les deux peuples, une telle campagne risque fort d'éveiller des sentiments de colère, sinon de haine, qu'il peut se révéler difficile de focaliser exclusivement sur de mauvais policiers vietnamiens. Et sans doute n'en est-on qu'au début de l'affaire, puisque l'agence Chine nouvelle annonce que « *la situation se détériore* » et que « *les autorités vietnamiennes intensifient leurs efforts pour expulser les résidents chinois* ».

Aussi bien le nombre des réfugiés est-il passé en quelques jours de soixante-dix mille à près de quatre-vingt-dix mille.

Le fond du différend entre Pékin et Hanoï reste pour une bonne part obscur. La déclaration publiée samedi par le ministère vietnamien des affaires étrangères fait allusion à des accords intergouvernementaux qu'on semble ignorer à Pékin. Pour Hanoï, il était convenu depuis plus de vingt ans que les Chinois du Vietnam devaient prendre la nationalité vietnamienne. Pour la Chine, une telle démarche, fût-elle encouragée, doit résulter d'un choix individuel et ne saurait être imposée par la contrainte. Parle-t-on bien de la même chose et se pourrait-il que les accords conclus en 1955 et 196[?] par la Chine avec le Vietnam du Nord ne s'appliquent pas nécessairement, du point de vue de Pékin, au Vietnam du Sud ? Par delà le juridisme de l'argument, doit-on discerner une contestation par la Chine de la politique de réunification des deux Vietnams et de la souveraineté de Hanoï sur l'ensemble du pays ?

Les raisons profondes du conflit

Aucun signe n'apparaît en tout cas d'une volonté de conciliation. Bien au contraire, la décision de la Chine d'expédier des bateaux pour rapatrier ses ressortissants paraît correspondre à un refus de toute solution négociée. Aux Vietnamiens, qui proposent une rencontre entre représentants des deux gouvernements, Pékin réplique apparemment qu'il n'est plus temps de discuter. Du moins est-ce l'interprétation que suggèrent les multiples témoignages cités par Chine nouvelle approuvant l'opération de rapatriement projetée.

Quant aux raisons les plus profondes du conflit, certains passages de la déclaration vietnamienne du 27 mai confirment dans le sentiment qu'elles ne sont pas d'ordre exclusivement bilatéral. Outre des références au conflit avec le Cambodge, on trouve des allusions à « *l'internationalisme prolétarien* », à la « *loyauté* » des Vietnamiens envers « *leurs frères et amis* », à leur « *solidarité avec les pays socialistes* » qui font inévitablement songer aux relations avec l'U.R.S.S. Dès l'origine du différend sino-soviétique, Hanoï avait refusé de choisir son camp. Mais le « testament » de Ho Chi Minh, avec son appel au rétablissement d'une entente entre les deux grands pays communistes, témoignait d'une volonté foncière d'équilibre. Pékin semble douter que tels soient encore aujourd'hui les véritables sentiments des dirigeants de Hanoï.

ALAIN JACOB.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LE GOUVERNEMENT a refusé à six personnalités de gauche, actuellement en exil, le droit de rentrer au Chili, apprend-on le dimanche 28 mai à Santiago. Cette mesure touche les anciens ministres socialistes Clodomiro Almeyda et Jaime Suarez, les anciens parlementaires socialistes Maria Elena Carrera et Erick Schnacke, le communiste Luis Valente Rossy et le dirigeant socialiste Hugo Facio, qui avaient demande à bénéficier de l'« amnistie » proclamée par la junte. — (*le Monde* du 19 avril). — (*A.F.P.*)

Grande-Bretagne

● LORD STRANG, qui fut sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office de 1949 à 1953, est mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Pendant les trente-quatre ans qu'il passa au service de la diplomatie britannique, lord Strang fut un conseiller écouté pour les affaires soviétiques et européennes. Après avoir été en poste à Moscou dans les années 30, il accompagna Neville Chamberlain à Berchtesgaden, en 1938. Responsable, pendant la guerre, des relations avec les gouvernements européens en exil, il fut nommé, en 1945, conseiller politique du maréchal Montgomery en Allemagne occupée. Nommé chef de la section allemande du Foreign Office en 1948, puis sous-secrétaire permanent aux affaires étrangères, il avait pris sa retraite en 1953 et avait publié plusieurs ouvrages de politique étrangère. Lord Strang avait été anobli en 1954.

Namibie

● L'ARMEE SUD-AFRICAINE a libéré, le samedi 27 mai, soixante-trois prisonniers capturés lors du raid du 4 mai dernier contre les bases de l'Organisation du peuple du sud-ouest africain (SWAPO) dans le sud de l'Angola, annonce-t-on officiellement à Oshakati, capitale de l'Ovemloland, région nord de la Namibie. Les observateurs estiment que l'Afrique du Sud a voulu faire un « geste » de bonne volonté, à la suite de la condamnation du raid dans le reste du monde. — (*A.F.P.*)

Ouganda

● L'OUGANDA A CATEGORIQUEMENT rejeté le 28 mai les affirmations du Kenya, selon lesquelles la bombe qui a provoqué l'explosion en plein vol d'un avion transportant un ancien ministre kenyan, M. Bruce Mackenzie, avait été placée à l'aéroport d'Entebbe.

L'appareil, qui transportait deux autres hommes d'affaires — un Kenyan d'origine européenne et un Britannique — s'était écrasé mercredi près de Nairobi alors qu'il venait de Kampala (*le Monde* daté 28-29 mai). — (*Reuter.*)

République Sud-Africaine

● M. ALEXANDRE MOUMBARIS, prisoniner politique de nationalité australienne, a fait la grève de la faim pendant douze jours pour protester contre le refus des autorités sud-africaines d'accorder un visa à sa femme française, a-t-on appris dimanche 28 mai à Johannesburg. M. Moumbaris, âgé de trente-neuf ans, avait été condamné en 1973 à douze ans de prison pour « activités terroristes » Mme Moumbaris avait été arrêtée en même temps que son mari en 1972, puis expulsée vers la France, parce qu'elle attendait un enfant. Elle n'a pas été autorisée à voir son mari depuis lors. — (*A.F.P.*)

● DIX MILLE HABITANTS DE SOWETO (banlieue noire de Johannesburg) se sont réfugiés au Botswana depuis les troubles de juin 1976, écrit samedi 27 mai le quotidien sud-africain *Die Vaderland*, journal du parti gouvernemental, citant des informations recueillies à Gaborone (Botswana) par l'ONU. Selon *Die Vaderland*, trois mille d'entre eux ont été accueillis dans le camp de réfugiés de Selibe-Pikwe, au onrd-est du Botswana, et deux mille autres ont trouvé refuge dans le camp de Francistown, au nord du Botswana. — (*A.F.P.*)

Yougoslavie

● Mme BANG SYU YING sera la première correspondante à Belgrade du *Quotidien du peuple*, a-t-on annoncé dimanche dans la capitale yougoslave. Avec la correspondante de l'organe P.C., il y aurait quatre représentants de la presse chinoise à Belgrade : deux pour l'agence Chine nouvelle et un pour le Kouang-min Jen-Pao. — (*A.F.P.*)

● M. VLADIMIR NOVIKOV, vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S., qui séjourne à Titograd, au Monténégro, par M. Veselin Djuranovitch, chef du gouvernement yougoslave. Les interlocuteurs ont, selon l'agence Tanyoug, évalué « de façon positive » l'évolution des relations entre les deux pays.

OCÉAN INDIEN

Comores

LES AUTORITÉS ANNONCENT QUE M. SOILIH, ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT, A ÉTÉ TUÉ AU COURS D'UNE TENTATIVE D'ÉVASION.

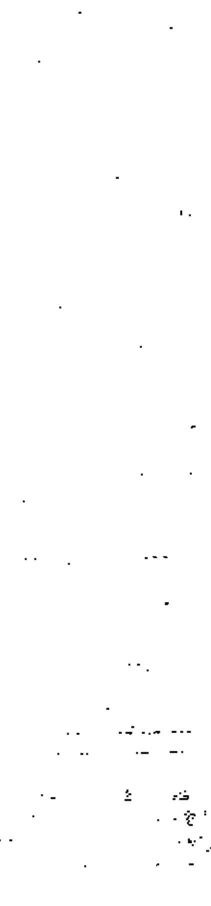
Moroni (*A.F.P.*). — L'ancien président comorien, M. Ali Soilih, qui était en résidence surveillée, a trouvé la mort, à 5 heures, au cours de la nuit de dimanche à lundi 29 mai, au cours d'une tentative d'évasion, annonce un communiqué du directoire politico-militaire des Comores.

Le communiqué précise que le commando spécial qui assurait sa garde a ouvert le feu sur les éléments qui cherchaient à s'infiltrer à la résidence ainsi que sur l'ancien président Ali Soilih, qui tentait de s'enfuir vers la clôture, le blessant mortellement.

M. Ali Soilih venait d'apprendre qu'il allait être prochainement traduit devant un tribunal d'exception.

[Au pouvoir depuis le 2 janvier 1976, M. Ali Soilih avait été renversé par un coup d'Etat le 13 mai dernier (son portrait a été publié dans « le Monde » du 16 mai). Agé de quarante et un ans, ingénieur agronome, il avait fait ses études à Madagascar, puis à l'Institut national d'agronomie tropicale de Nogent-sur-Marne.

Il commença sa carrière politique en 1963, lorsqu'il fut élu député à l'Assemblée territoriale des Comores.]



DIPLOMATIE

Problèmes pour une alliance

La session annuelle de printemps de l'alliance atlantique qui s'ouvre ce 29 mai à Washington comporte deux réunions. L'une consacrée aux problèmes politiques, à laquelle la France sera représentée par son ministre des affaires étrangères, l'autre aux problèmes de défense et à laquelle participeront la plupart des chefs d'Etat et de gouvernement des pays qui font partie de l'organisation militaire intégrée qui approuveront le programme de défense à long terme dont ils ont décidé l'exécution.

Les participants pourront aussi, s'ils le désirent, mettre à profit la rencontre pour examiner l'évolution récente de certains éléments fondamentaux du rapport des forces entre l'Est et l'Ouest. Cette évolution pose des problèmes difficiles et qui n'intéressent pas seulement les Etats appartenant à l'organisation militaire de l'alliance.

I. — L'accentuation de la menace

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

L'évolution des armes classiques et son impact sur les problèmes de défense ont déjà été analysés dans ces colonnes (1). Rappelons-en seulement les conclusions. Si l'apparition des munitions guidées (P.G.M.) et des armes contrôlées à distance (R.P.V.) favorise la défense, il est néanmoins nécessaire que les nombres en présence de part et d'autre n'accusent pas une dissymétrie trop marquée. La guerre d'usure, recette classique de victoire des démocraties, n'est plus applicable, et l'Occident ne pourrait plus abandonner du terrain pour gagner du temps. En outre, l'U.R.S.S. fait elle-même des efforts considérables pour combler son retard technologique. Le chef d'état-major britannique disait récemment à Pékin que le char T-80 en cours de production était sans doute le *meilleur* du monde. L'aviation soviétique possède maintenant des moyens d'attaque en profondeur qui font peser une menace sérieuse contre les éléments de force et de mobilisation de l'Ouest. L'infériorité numérique en matériels des Occidentaux est moins que par le passé compensée par une supériorité technologique.

La sécurité par la dissuasion repose donc sur une capacité de défense suffisante aux différents niveaux de confrontation possible et sur le risque crédible d'escalade à des degrés de violence qui rendent la guerre sinon impossible du moins irrationnelle. C'est par l'imbrication des trois composantes de ses forces (classique, nucléaire tactique et nucléaire stratégique) que l'alliance atlantique assure la sécurité de l'Europe.

Un concept dépassé

La défense de notre continent prévoit en effet que les armes stratégiques américaines (dites des « systèmes centraux ») interviendraient dans un conflit afin de détruire certains objectifs militaires intéressant la bataille en Europe et situés sur le territoire de l'U.R.S.S. et de ses alliés. Ainsi se trouve établie la continuité entre l'emploi des armes tactiques et celui des armes stratégiques au niveau intermédiaire, entre le conflit limité aux territoires des alliés des Super-Grands et la guerre anti-cités. Ce concept d'emploi des armes stratégiques, dû à M. Schlesinger lorsqu'il était secrétaire à la défense s'oppose à la notion de « sanctuarisation » des territoires russe et américain.

Mais ce concept a été élaboré à un moment où la précision des engins américains était très supérieure à celle des soviétiques. A cette époque, les fusées russes qui menaçent l'Europe étaient fixes et peu protégées et pouvaient être tenues en respect par les fusées américaines embarquées à bord de sous-marins et, à plus forte raison, par les engins sol-sol. Il en résultait un avantage marqué pour Washington, qui pouvait menacer de destruction des objectifs *militaires* en U.R.S.S. sans véritable réciproque de la part de Moscou, dont les moyens étaient beaucoup mieux adaptés à la destruction des cibles *démographiques*. Dans un échange nucléaire, c'était le Kremlin qui aurait été contraint à passer au niveau de la guerre anti-agglomérations avec la certitude de représailles américaines du même ordre.

C'est là qu'interviennent les derniers progrès soviétiques.

D'une part, les nouvelles générations de missiles intercontinentaux (SS-17, 18 et 19), d'une précision beaucoup plus grande, constituent une menace pour les missiles américains de même catégorie. Ils pourraient, par conséquent, par une attaque en première frappe diminuer sérieusement les capacités américaines de réplique.

D'autre part, l'arsenal du Kremlin vient de s'enrichir de deux nouveaux outils d'une grande qualité menaçant l'Europe occidentale : le missile SS-20, à moyenne portée, mobile, ce qui rendrait sa destruction difficile, et d'une grande précision, ce qui lui permettrait des attaques ponctuelles contre les éléments de force occidentaux, et le bombardier Backfire, lui aussi supérieur à ses devanciers.

L'Union soviétique est donc en passe de disposer de moyens d'attaque précis contre les forces occidentales sur notre continent et contre les armes stratégiques américaines qui devraient intervenir dans la bataille d'Europe. C'est dire que dans le jeu subtil de la dissuasion nos cartes ne se sont pas améliorées et que le danger de la *disjonction* (*decoupling*) entre les forces stratégiques des Etats-Unis et les forces engagées en Europe se précise.

Il serait erroné de penser que c'est là une situation entièrement nouvelle. Il y a pas mal de temps que les Etats-Unis ne sont plus un sanctuaire et que cinq ou six cents engins russes à moyenne portée tiennent l'Europe occidentale en otage. La différence n'est pas de nature mais de degré. Elle est néanmoins assez importante pour affecter comme on le verra plus loin, la politique de défense de l'Europe.

Une autre disjonction

Mais la disjonction entre armes de théâtre et armes stratégiques n'est pas le seul problème qui se pose à nous. Depuis l'affaire de la bombe à neutrons, il est permis de se demander si une autre disjonction n'est pas en train de se préparer entre les deux systèmes d'armes dont dispose en Europe l'alliance atlantique : le classique et le nucléaire tactique.

Nous avons toujours eu en Europe une position quelque peu ambiguë en ce qui concerne l'utilisation des armes nucléaires tactiques *dont* la crédibilité d'emploi est nécessaire à la dissuasion, mais redoutable sur le plan opérationnel. Conscients de ce que, pour équilibrer dans le domaine classique les supériorités numérique, logistique et d'intégration du pacte de Varsovie, nous serions contraints à des efforts difficilement compatibles avec la prospérité de nos économies et le maintien de notre genre de vie, nous avons admis que l'armement nucléaire compenserait nos infériorités et permettrait, par un emploi sélectif, la mise en œuvre de la riposte graduée, seule applicable depuis la disparition de la représaille massive. Tous les documents officiels et, en particulier, les rapports annuels des secrétaires à la défense des Etats-Unis, ont affirmé cette doctrine, que la déclaration d'Ottawa (1974) a consacrée en ces termes : *« La finalité de toute politique de défense étant d'interdire à l'adversaire éventuel d'atteindre par un conflit armé les objectifs qu'il voudrait imposer, toutes les forces nécessaires seraient employées à cette fin. »*

A l'époque où ce texte a été adopté, *« toutes les forces »* comprenaient les armes nucléaires tactiques aux effets de souffle et de chaleur à rayon d'action étendu, devant, par conséquent, entraîner des dommages collatéraux importants. C'est cette situation qu'il devint possible d'atténuer lorsque s'offrit la possibilité de remplacer certaines des munitions nucléaires tactiques (le projectile du canon de 155 et l'ogive de la fusée Lance) par une nouvelle charge aux effets de souffle et de chaleur très réduits par rapport au rayonnement dégagé. Ces caractéristiques en font une arme particulièrement adaptée à la destruction des chars, domaine éminent de la supériorité de l'adversaire, en limitant les dégâts infligés à l'environnement humain et urbain. Or c'est cette perspective qui a déclenché une campagne d'affolement dans l'opinion, campagne qui eût été justifiée s'il s'était agi de remplacer ce dernier-né de la technique par ses prédécesseurs en place, mais qui est proprement absurde dès lors qu'il s'agissait de remplacer des armes très dévastatrices par des armes qui le seraient nettement moins.

Aussi, tout procès d'intention mis à part, est-on en droit de se demander si le phénomène psychologique auquel nous venons d'assister ne constitue pas un début de remise en question du concept de défense en vigueur. Mais par un phénomène classique dans les cas de panique, toute rationalité disparaissant, le remède adopté ne fait qu'aggraver le danger en affaiblissant la dissuasion et en accroissant le désastre que serait une guerre en Europe.

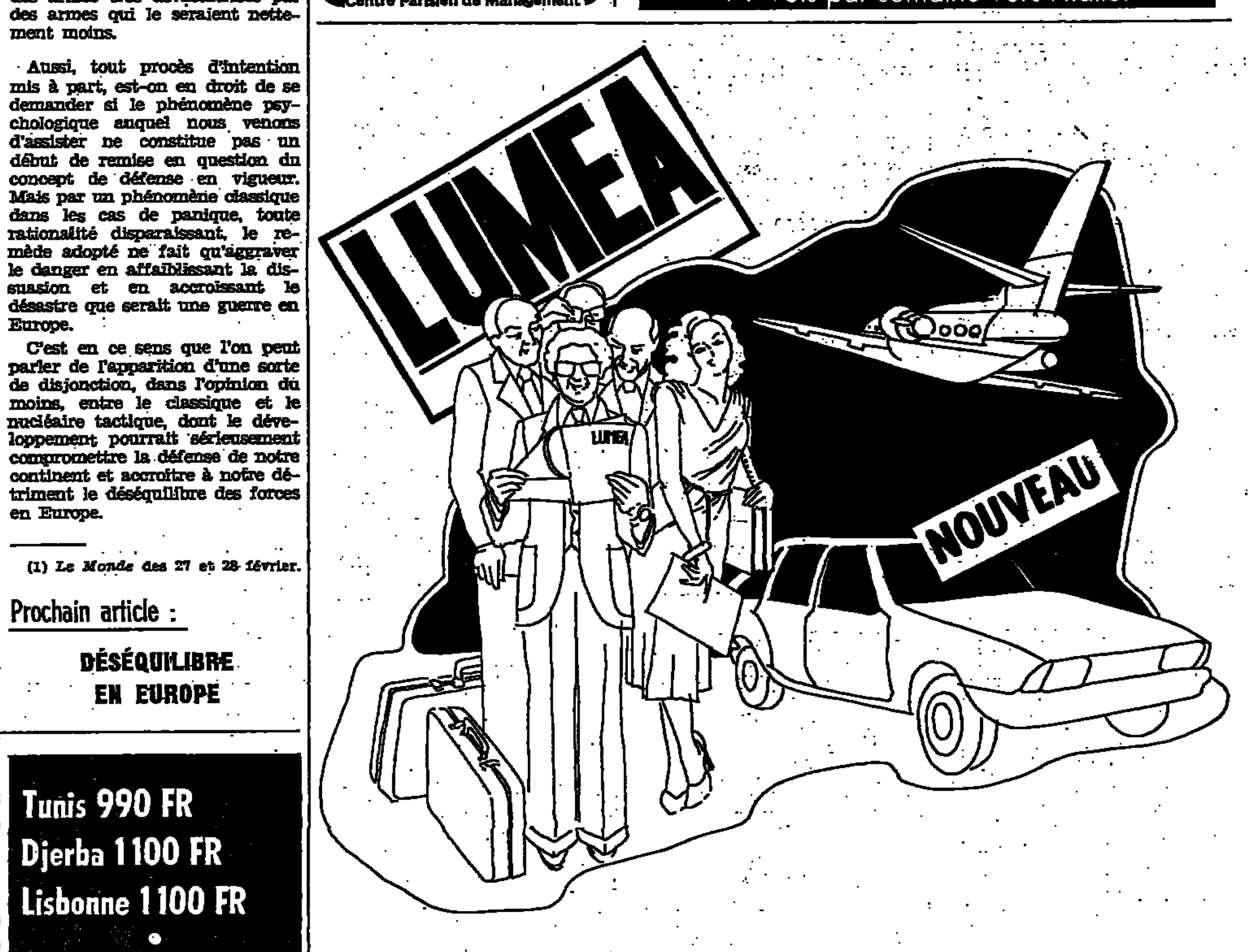
C'est en ce sens que l'on peut parler de l'apparition d'une sorte de disjonction, dans l'opinion du moins, entre le classique et le nucléaire tactique, dont le développement pourrait sérieusement compromettre la défense de notre continent et accroître à notre détriment le déséquilibre des forces en Europe.

(*) Ambassadeur de France, ancien représentant permanent de la France au Conseil atlantique.

(1) *Le Monde* des 27 et 28 février.

Prochain article :

DÉSÉQUILIBRE EN EUROPE





DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DU ROI KHALED

Les relations économiques : des dividendes bien minces...

par JEAN-MICHEL QUATREPOINT

L'Arabie Saoudite est le premier fournisseur de pétrole de la France. Sa part n'a cessé d'augmenter depuis quatre ans au détriment, essentiellement, de l'Algérie et de la Libye. Avec un total de 43,5 millions de tonnes en 1977, ses ventes représentent 36,2 % du total des achats français de brut (contre 22,5 % en 1973), plus du double des livraisons de l'Irak (15,3 %), qui arrive en deuxième position (l'Algérie, avec 4,8 %, ne se situant qu'au sixième rang). En valeur, les exportations saoudiennes se sont élevées, en 1977, à 21 170 millions de francs. Un montant qui pèse lourd dans la balance commerciale de la France.

Les exportations françaises, même si elles ont presque doublé en un an (+ 86 %), se sont élevées à 3 030 millions de francs (dont 1 100 millions pour les biens d'équipement). Le déficit a donc atteint 18 140 millions de francs — assurance et fret compris — contre 17 930 millions en 1976... et 3 340 millions en 1973. C'est le déséquilibre le plus élevé enregistré par la France à l'égard d'un pays étranger, avant ceux observés vis-à-vis de l'Allemagne fédérale (10,7 milliards) et des Etats-Unis (8 milliards). Au total, l'Arabie Saoudite, si elle est le cinquième fournisseur de la France (6 % du total des achats français), en est le dix-septième client (1 % du total des ventes françaises), se situant derrière la Côte-d'Ivoire et devant l'Autriche.

Le déficit est évidemment logique. Il ne peut être apprécié qu'en valeur relative, compte tenu de la place prise en Arabie Saoudite par les autres pays industriels concurrents de la France. Or si les Etats-Unis ont représenté 29 % des exportations des pays de l'O.C.D.E. vers le royaume en 1977, le Japon en a assuré 19 %, la R.F.A. 14 %, l'Italie 9 %, la Grande-Bretagne 8 %... et la France 5 %. En outre, des pays comme la Corée du Sud — qui a même devancé la France comme fournisseur, — mais aussi Taiwan et même le Pakistan, qui peuvent offrir des prix plus avantageux, renforcent leur présence.

Les responsables de Ryad reprochent aux entreprises occidentales de pratiquer des prix excessifs. Le droit coranique, qui exclut tout arbitrage international et tout clause de révision des prix, ne facilite pas, il est vrai, la conclusion des marchés, si bien que les firmes cherchent à se couvrir face à une forte inflation (30 % au moins). Il est plus particulièrement reproché aux industriels français — critique classique — de ne pas faire preuve d'une suffisante assiduité, qui contraste avec le « siège » effectué par les Allemands et les Japonais.

Néanmoins, des affaires importantes ont été conclues en 1977 entre l'Arabie Saoudite et la France : les commandes ont porté sur un total d'environ 6,5 milliards de francs, contre 3,5 milliards de francs en 1976. Elles intéressent pour l'essentiel le bâtiment et le génie civil, dont la part rapatriable en devises est relativement faible. On prévoit pour 1978 un volume de commandes similaire à celui de 1977.

La France n'a pratiquement pas effectué de percée dans le domaine industriel, mis à part le groupe Thomson. Des projets existent pour les secteurs pétrolier et pétrochimique, l'électrification, les télécommunications, l'informatique, la télévision, les centrales solaires. Actuellement, une dizaine de firmes françaises, notamment de travaux publics, sont installées en Arabie Saoudite.

Les Saoudiens cherchent de plus en plus à conclure des accords d'associations (constitution de filiales avec participation saoudienne). Or, les firmes françaises apparaissent quelque peu découragées par l'effort de trésorerie demandé, davantage à la portée des sociétés américaines. Cela constitue un obstacle pour l'implantation des petites et moyennes entreprises qui, d'une façon générale, souhaitent obtenir des garanties dans un pays où compte avant tout la signature personnelle.

Dans le domaine terrestre, les contrats en discussions portent sur de nouvelles fournitures de blindés, d'hélicoptères équipés de missiles antichars, de missiles antichars Milan pour l'infanterie et d'équipements électroniques permettant une couverture radar et une défense anti-aérienne à longue distance.

L'Arabie Saoudite était, jusqu'à une date récente, une chasse gardée pour les industries militaires aéronautiques américaines. Les retombées du scandale Lockeed, les hésitations de l'administration américaine, ont favorisé, pour un temps, les constructeurs français. Ainsi, l'Arabie Saoudite a acquis trente-huit Mirage-III qui sont, en réalité, à la disposition de l'armée de l'air égyptienne (laquelle a acheté, pour son propre compte, en deux contrats séparés, un total de vingt-huit intercepteurs Mirage F-1 de défense aérienne).

Cependant, le récent accord entre Washington et Ryad pour la livraison aux Saoudiens de biréacteurs F-15 semble sonner le glas des espoirs du groupe Dassault-Breguet de livrer de nouveaux avions de combat Mirage 2 000, voire des Mirage 4 000, la version biréacteur — à l'étude — du précédent. Avec l'accord sur les F-15, les Etats-Unis redeviendraient le fournisseur privilégié de Ryad pour les avions militaires.

Achat de pétrole saoudien, vente de biens d'équipements et d'armes par la France, le troisième grand volet des relations économiques entre Ryad et Paris relève plus directement du « *recyclage des pétrodollars* ».

Les autorités monétaires saoudiennes ont déposé dans les grandes banques françaises plusieurs milliards de dollars. Même si Paris arrive loin derrière New-York et Londres, qui demeurent les deux places financières privilégiées pour les placements saoudiens, ces dépôts à court terme (trois ans maximum) n'en jouent pas moins un rôle important dans les équilibres économiques de la France (diminution du déficit de la balance des paiements, financement de l'économie). Avant les dernières élections législatives, le parti socialiste s'était d'ailleurs inquiété de leur éventuel retrait en cas de victoire de la gauche. Il serait envisagé, à l'occasion de la visite du roi Khaled, d'en augmenter le volume.

Armement : une percée éphémère ?

Il est un domaine toutefois où l'industrie française a réussi une percée non négligeable : les armements, où les relations entre la France et l'Arabie Saoudite s'établissent à un double niveau. D'une part, le gouvernement de Ryad a passé des commandes pour les services propres de son armée. D'autre part, il agit comme bailleur de fonds pour les achats d'armes, à la France, de pays comme le Soudan ou l'Egypte.

En confiant à la France le soin de lui créer une école de formation de pilotes et de mécaniciens de chars, l'Arabie Saoudite a, dans le même temps, commandé plus d'un millier de chars de combat AMX-30 et de blindés légers AMX-10 pour une somme supérieure, au total, à 3,5 milliards de francs. Ce contrat ne comprend pas la commande d'un système mobile de défense aérienne, baptisé Shahine, qui consiste en des blindés porteurs de missiles rapides Crotale contre des avions attaquant à basse altitude. Les AMX-10 (commandés à plus de quatre cent quarante exemplaires) ont été adaptés pour lancer des missiles antichars HOT de conception française.

L'assistance technique et l'instruction des personnels sont assurées en Arabie Saoudite par une société, la COFRAS (Compagnie française d'assistance spécialisée), dont le siège est à Paris.

Intermédiaires...

Les investissements directs dans l'économie française constituent la facette la plus spectaculaire, bien que relativement marginale, du « recyclage » des pétrodollars saoudiens. Sans doute parce qu'elle s'identifie à un homme : M. Akkram Ojjeh. Inconnu il y a un an, ce Syrien d'origine est devenu aujourd'hui le Saoudien le plus connu de France. Actionnaire-animateur du groupe TAG (Techniques d'avant-garde), on l'a vu tour à tour acquérir le paquebot *France*, la collection Wildenstein, plusieurs immeubles, 44 % d'Air Alpes, 10 % de la société de travaux publics Dumez, 25 % dans les Lignes télégraphiques et téléphoniques, 5 % du Crédit commercial de France. D'autres interventions discrètes du groupe auraient eu lieu (rachat à Thomson d'une partie des actions du fabricant allemand de télévision Nordmende), et M. Ojjeh serait toujours intéressé par une prise de participation dans Terrin. Au total, ces investissements représentent moins de 1 milliard de francs, auxquels s'ajoutent l'achat par TAG de soixante avions Falcon à Dassault (1 250 millions de francs).

M. Akkram Ojjeh, ancien professeur d'éducation physique, bardé de diplômes, a choisi de faire carrière dans l'import-export. Il est ce qu'on appelle un « intermédiaire ». Terme à la consonance trouble en Europe, mais qui n'a rien de péjoratif dans d'autres parties du monde. Notamment au Proche-Orient, où les traditions interdisent aux princes et émirs d'être directement mêlés aux « affaires ». Tour à tour agents commerciaux de firmes occidentales — « sésames » qui savent leur ouvrir les portes, — négociateurs pour le compte des autorités de leurs pays d'origine, ou d'adoption, gestionnaires de la fortune des princes et des émirs... les « intermédiaires » ont, eux aussi, leur hiérarchie. M. Akkram Ojjeh a grandi dans le sillage de M. Adnan Kashoggi, considéré comme le « *roi des intermédiaires saoudiens* ».

Marié à une Française, « *amoureux de la France* », il a peu à peu gagné la confiance de certaines personnalités du monde politique, militaire et industriel. Sans doute celles-ci ont-elles vu en lui ce lien direct et sûr avec les autorités saoudiennes qui permettrait de s'affranchir quelque peu de M. Kashoggi, jugé trop sensible aux influences américaines. D'autant que, à Ryad, au même moment, certains ne sont peut-être pas mécontents d'engager un « flirt » avec la France. Un excellent moyen de faire pression sur Washington.

Son apprentissage achevé, l'employé de M. Kashoggi a pris son essor en 1974 et a obtenu en quelque sorte un « monopole » des relations avec la France. Même s'il doit toujours une « dîme » à M. Kashoggi, qui demeure l'intermédiaire privilégié de l'Arabie Saoudite pour le reste du monde. Aujourd'hui, il intervient dans la plupart des ventes d'armes et dans la négociation des grands contrats, prélevant au passage une rémunération jugée par tous fort raisonnable, eu égard aux services rendus. Pourtant, la fortune de M. Ojjeh, pour considérable qu'elle soit, ne semble pas en rapport avec le volume des investissements et les moyens financiers du groupe TAG. Aussi estime-t-on que la kyrielle de sociétés qu'il dirige est également un des instruments privilégiés du recyclage de la fortune personnelle de plusieurs princes de la famille royale saoudienne.

En tout cas, les investissements de M. Ojjeh ne semblent pas inquiéter outre mesure les pouvoirs publics français. Certes, la situation serait différente au cas où il envisagerait de prendre des participations substantielles dans des secteurs jugés stratégiques. Mais telles ne semblent être ni sa volonté ni celle des princes saoudiens. Au demeurant, l'apport de ces capitaux constituent des « gestes » à l'égard de la France et de certaines entreprises. On donnerait ainsi un « coup de main » à des « alliés ». Car, derrière *tous* ces liens économiques et financiers qui se nouent entre Ryad et Paris, il apparaît que les *rapports* entre les deux gouvernements dépassent singulièrement le cadre des simples relations commerciales.

Même si les analyses et les options politiques des deux gouvernements convergent, il n'en demeure pas moins que la France est loin de toucher les dividendes économiques qu'elle serait en droit d'attendre du choix pétrolier et politique qu'elle a effectué au détriment de pays dits progressistes.

Un succès dangereux

Les constructions de bâtiments et les travaux publics représentent un des postes essentiels des ventes françaises à l'Arabie Saoudite. Pour certaines entreprises, il s'agit d'une véritable manne, au moment où le marché français se fait plus difficile. C'est notamment le cas de la société Oger, filiale de Campenon-Bernard (groupe Paribas), qui a signé, en un an, pour plus de 1,2 milliard de francs de contrats (alors que son chiffre d'affaire annuel avoisinait auparavant 250 millions de francs).

Le premier contrat, d'une valeur de 560 millions de francs, portait sur la construction et la décoration d'un palais-hôtel à Taïf. Sur les 560 millions, il a été versé une commission — jugée trop élevée par bien des « spécialistes » — d'environ 23 % à divers intermédiaires saoudiens de très haut niveau. Oger a retiré de cette opération un bénéfice net de quelque 50 millions de francs.

Trois autres contrats ont été signés depuis l'achèvement en neuf mois du palais-hôtel de Taïf : une extension de cette résidence (70 millions de francs) ; un palais-hôtel similaire à construire dans un délai de huit mois (260 millions de francs) ; un hôtel à Medina (400 millions de francs). Pour ces trois contrats, les montants des commissions seraient voisins de ceux pratiqués pour le palais-hôtel de Taïf.

Paradoxe ! Le « succès » d'Oger en Arabie Saoudite comporte de sérieux risques à moyen terme pour l'entreprise. Le poids de ces contrats est tel qu'il déséquilibre totalement son activité. « On » ne travaille plus que pour l'Arabie Saoudite. Or, le marché traditionnel d'Oger (tours, immeubles de prestige) devenant en France plus difficile, et les bénéfices retirés du marché saoudien n'ayant pas été, jusqu'à présent, réinvestis dans des actions commerciales et une vaste diversification en France et dans d'autres pays étrangers, la firme est donc conduite à licencier pour « raisons économiques » une partie de son personnel : cent soixante et onze en février, et plusieurs dizaines actuellement, pour des effectifs d'un millier de salariés. — J.-M. Q.

Un débouché pour la France : l'O.A.I.

La France est directement intéressée par la création, en avril 1975, de l'Organisation arabe pour l'industrialisation (O. A. I.). Le consortium, qui regroupe à parts égales l'Arabie Saoudite, l'Egypte, le Qatar, les Emirats arabes unis, a pour objectif de développer les industries de pointe, notamment d'armements, sur le territoire des Etats arabes (« le Monde » du 21 avril).

Les sociétés françaises Dassault-Bréguet, Matra, Thomson-C.S.F. et SNECMA, édifieront principalement sur le territoire égyptien des usines de montage aéronautiques et électroniques qui emploieront de la main-d'œuvre locale encadrée par des ingénieurs et des techniciens français.

Le projet vise d'abord à la construction sur place de cent vingt-cinq avions d'entraînement et d'appui léger Alpha-Jet et, ultérieurement, au montage de l'intercepteur Mirage F-1 pour les besoins égyptiens après 1982. Un accord de principe est intervenu entre les différents gouvernements intéressés, et déjà près de trois cents stagiaires égyptiens ont été reçus dans différentes usines aéronautiques de Toulouse. — J. L.

— *PORTRAIT* —

Un homme du désert

Prince héritier d'Arabie Saoudite depuis 1965, Khaled Ben Abdel Aziz menait une vie simple et effacée à l'ombre des palais de Ryad et de Djeddah, lorsqu'il fut désigné, en mars 1975, comme quatrième monarque de la lignée des Wahabites, à la suite de la disparition tragique de son frère le roi Fayçal, assassiné par un de ses neveux. Peu connu hors des frontières du royaume, le prince Khaled, âgé de soixante-deux ans, était alors considéré par la plupart de ses compatriotes comme « un prince tranquille » *et* « un homme du désert ».

A l'instar de Fayçal, son aîné de sept ans, dont il avait depuis son plus jeune âge subi profondément l'influence, Khaled avait reçu une éducation traditionnelle dans les écoles coraniques suivant les strictes prescriptions du puritanisme wahabite. Bien qu'il ait occupé dès 1934 diverses fonctions ministérielles sous la directe et sévère surveillance de Fayçal, il avait manifesté peu de goût pour la politique et se montrait plus à l'aise dans son désert natal qu'à la cour royale. Vers quarante ans, il se détache de plus en plus des affaires de l'Etat et consacre l'essentiel de son temps aux plaisirs de la chasse avec les chefs de tribu dont il écoute les doléances au cours d'interminables « baraza » (sortes de réunions tribales où sont débattus les sujets les plus divers).

En 1962, lorsque le prince Fayçal assume de fait le pouvoir, après la mise à l'écart du roi Saoud, incapable de présider aux destinées du royaume, le prince Khaled est rappelé à la vie active par son frère, qui lui confie la vice-présidence du gouvernement. Trois ans plus tard, le roi Saoud est définitivement écarté du trône au profit de Fayçal par décision de l'assemblée des princes du sang et des ulémas, « ceux qui ont la faculté de nouer et de dénouer ». *En sa qualité de prince héritier, Khaled apparaît au côté de son frère dans les cérémonies officielles et devient son conseiller pour les affaires tribales. Une santé fragile l'oblige cependant à limiter ses activités et explique, en partie, sa répugnance à s'engager à fond dans les affaires de l'Etat. Souffrant de troubles cardiaques, il est opéré à cœur ouvert en 1972, aux Etats-Unis.*

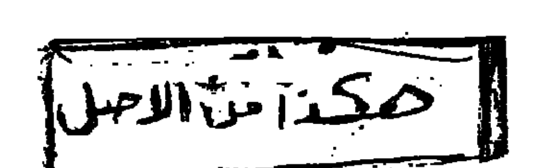
Arbitre suprême et ultime

Intronisé en mars 1975, le nouveau roi ne convainc guère et nombreux sont, en Arabie Saoudite comme à l'étranger, ceux qui pensent qu'il sera bientôt contraint d'abdiquer en faveur de son frère, l'émir Fahd, nouveau prince héritier. Aîné du clan des « sept frères Soudeiri » (ainsi baptisés du nom de la famille de leur mère) qui constitue la force principale dans la vie économique et politique de l'Arabie Saoudite, le prince Fahd apparaît alors pour certains comme le véritable détenteur du pouvoir. Il a derrière lui une longue carrière politique, occupe déjà une place prépondérante dans les affaires publiques et possède une longue expérience des affaires internationales. Le roi Khaled lui-même admet volontiers : « Fahd a un penchant pour l'administration que je ne partage pas. »

Déjouant les prédictions, le roi Khaled affirme cependant sa personnalité. Refusant de jouer le rôle de « potiche », il impose son autorité au sein des conseils familiaux qui régentent le royaume. Même sur son lit de douleur à Londres, où il subit, en février 1976, une grave intervention chirurgicale à la hanche, il tient à être traité en roi lorsqu'il s'agit de décisions importantes. En fait, le roi Khaled tire l'essentiel de sa force de son association étroite avec les groupements les plus conservateurs et traditionnels de son royaume. Il s'appuie, en particulier, sur un autre de ses frères, le prince Abdallah, commandant de la garde nationale, qui contrebalance l'influence de l'armée régulière contrôlée par le prince Sultan du clan Soudeiri.

Sous le règne de Fayçal, l'Etat se confondait avec la personne du souverain. Le roi Khaled, moins autoritaire et plus enclin à la consultation, exerce le pouvoir en association avec le prince Fahd, qui joue un rôle essentiel dans l'élaboration de la politique extérieure du royaume et des timides tentatives de modernisation de la société saoudienne. Les différents clans de la famille royale sont consultés lorsqu'il s'agit de décisions particulièrement graves. Dans ce processus, le roi Khaled, qui, depuis son accession au trône, a retrouvé le goût du pouvoir, tend à se poser en arbitre suprême et ultime du royaume.

JEAN GUEYRAS.



DIPLOMATIE

D'ARABIE SAOUDITE

Chasses gardées et « guerre froide » commerciale

Les Etats-Unis auraient-ils découvert le moyen de geler, à leur profit, un marché étranger d'armements en imposant, à leur client, des embargos qui lui interdisent, durant des années et après l'acceptation de lui fournir des matériels américains, de s'approvisionner ailleurs, chez des concurrents ?

C'est la question qu'on peut se poser lorsqu'on analyse, en détail, le contrat intervenu, récemment, entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite pour la livraison, à cette dernière, de soixante avions F-15 de supériorité aérienne de conception américaine. Si l'on inclut l'armement des avions, les pièces de rechange, les matériels d'instruction, la formation des équipages et l'assistance technique, ce marché est évalué à 2 500 millions de dollars (environ 11 milliards de francs).

Dans une lettre qu'il a adressée au président de la commission sénatoriale des affaires étrangères à Washington, le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, a dressé la liste des assurances données par les Saoudiens aux Etats-Unis sur l'emploi qu'ils comptent faire de ce puissant avion.

En plus des garanties relativement classiques, par exemple, sur la nature des équipements électroniques de bord et leur limitation volontaire sur le plan opérationnel, sur le stationnement des F-15 à distance du territoire israélien ou sur l'interdiction de les rétrocéder à un pays tiers sous peine d'un embargo immédiat sur les pièces détachées et l'assistance technique, les Saoudiens ont accepté, si l'on en croit M. Brown, une clause très spéciale. Ce serait *même, à la connaissance de* plusieurs industriels de l'armement, la première fois qu'un contrat comprendrait cette particularité.

M. Brown écrit à M. John Sparkman, sénateur démocrate de l'Alabama et président de la commission des affaires étrangères : *« Le gouvernement saoudien a donné aux Etats-Unis l'assurance qu'il n'a pas l'intention d'ajouter à son arsenal un autre avion de combat d'un autre pays, le temps de se préparer à recevoir et de recevoir les soixante F-15. Le fait que l'Arabie Saoudite ne dispose pas de suffisamment de personnel entraîné a sévèrement réduit son aptitude à utiliser un autre avion que le F-15 durant cette période. »*

La période citée en référence devrait être de l'ordre de six années, puisque les livraisons des F-15, à l'Arabie Saoudite, commenceront en 1981 pour s'achever à la mi-1984.

Certes, l'histoire, assez ancienne déjà, du commerce international des armes fournit maints exemples de clients qui ne respectent plus, à la longue, les assurances de toutes sortes données initialement. La France peut, elle-même, parler d'expérience. Mais, si l'on ne préjuge pas de l'avenir, les Saoudiens ne devraient pas, en principe, acheter de nouvel avion de combat non-américain avant six ans.

Sous le prétexte, combien louable, de « moraliser » la vente des armes, l'administration de M. Carter se constitue des chasses gardées à l'étranger, des marchés « captifs » comme les appellent les experts, bloquant à son profit tout autre possibilité d'un appel à la compétition internationale dont — il faut bien le reconnaître — savent aujourd'hui tirer parti les clients en jouant les fournisseurs les uns contre les autres. La concurrence accroît les risques d'une augmentation démentielle du commerce des armes. La nouvelle méthode américaine détourne ce mouvement à son bénéfice.

En tentant de se réserver l'exclusivité de certains marchés, les Etats-Unis apportent aux autres puissances, dans le monde, la preuve que la politique des « blocs » et des monopoles a encore une réalité et que le « protectionnisme » n'est pas éloigné d'être une « guerre froide » commerciale.

JACQUES ISNARD.

EN MARGE DE LA SESSION DE L'OTAN

Une rencontre Caramanlis-Ecevit ne pourrait avoir lieu que dans un climat de défiance

De notre correspondant

« Je ne suis ni optimiste ni pessimiste et ne puis faire de prévisions sur ma rencontre avec M. Ecevit. Mais je crains que le dialogue ne soit pas facilité par les déclarations quotidiennes provocantes du premier ministre turc. » C'est sur ces mots que *M. Constantin Caramanlis* a quitté Athènes le 26 mai pour Washington. La rencontre possible avec M. Ecevit, en marge du conseil atlantique, n'est pas encore absolument décidée.

M. Caramanlis quittera Washington le 6 juin.

Athènes. — Selon la presse grecque, M. Caramanlis sera soumis à Washington à de fortes pressions de la part du président Carter et des principaux dirigeants anglo-saxons afin de rétablir et de renforcer le secteur sud-est de l'OTAN ; ces derniers insisteraient pour que le premier ministre grec facilite le règlement des problèmes en suspens : embargo sur les armes destinées à la Turquie, retour de la Grèce à l'OTAN, application du nouveau traité avec les Etats-Unis réglant la question des bases américaines en Grèce, tension dans les rapports entre Athènes et Ankara, fermeture du dossier chypriote.

Pour ce qui est des relations entre la Grèce et l'OTAN ainsi que des bases américaines, M. Caramanlis aimerait que ses alliés atlantiques fassent un geste. En effet, près de 40 % des Grecs ne tiennent pas tellement à l'OTAN ni même à la C.E.E. Ceux qui sont le plus favorables à l'Occident demeurent sensibilisés par la carence de l'OTAN et des Etats-Unis dans l'affaire chypriote et par la tension dans la région de l'Egée.

Pour ce qui est des rapports entre Grecs et Turcs, il est bien évident que l'éclaircie qui suivit la rencontre de MM. Caramanlis et Ecevit à Montreux a été de courte durée. La récente déclaration de M. Ecevit avançant que la Turquie avait beaucoup plus à redouter de la Grèce que de l'Union soviétique, par exemple, a provoqué la stupéfaction à Athènes.

Du côté grec, on estime que, M. Ecevit ayant brouillé les cartes, il lui appartient de prendre les initiatives propres à relever l'« esprit de Montreux ». De nouvelles et plus équitables propositions concernant Chypre constitueraient un premier pas.

Du fait de sa position géographique, la Grèce est tout aussi importante pour les Etats-Unis et l'OTAN que la Turquie. M. Caramanlis peut compter sur le total appui de l'influente communauté grecque aux Etats-Unis, qui constitue un facteur politique local considérable et qui peut faire contrepoids au lobby turc mené par l'ancien président Ford et M. Kissinger. Enfin, M. Caramanlis peut faire état de la nouvelle et spectaculaire offensive diplomatique de Moscou.

Fin février dernier, une importante délégation soviétique avait examiné à Athènes les possibilités de développer la collaboration économique et technique entre les deux pays. Depuis, les relations entre Athènes et Moscou se sont nettement améliorées et le dixième congrès du parti communiste de Grèce a fourni l'occasion de nombreux contacts.

M. Rallis, ministre des affaires étrangères, se rendra à Moscou en juillet, et M. Gromyko est attendu à Athènes en octobre prochain. Le premier ministre, M. Caramanlis, sera invité à se rendre à Moscou et sa visite mettra un terme à une situation pour le moins insolite : la Grèce est l'un des rares pays occidentaux dont le premier ministre ne se soit pas rendu officiellement à Moscou. En attendant, trois nouveaux accords vont être signés entre la Grèce et l'U.R.S.S. : un accord consulaire et un accord culturel déjà mis au point, et un accord de coopération économique et technique dont les derniers détails seront réglés dans les semaines à venir.

MARC MARCEAU.

PROCHE-ORIENT

Israël

Jérusalem redoute une initiative de Washington en vue d'imposer un plan de paix américain

De notre correspondant

Jérusalem. — La Maison Blanche s'apprêterait à prendre des décisions en vue de débloquer les négociations au *Proche-Orient* et ferait pour cela de nouvelles pressions sur Israël. Cette hypothèse a suscité une certaine inquiétude, dimanche 28 mai, dans les milieux politiques israéliens, alors qu'un important débat de politique étrangère au conseil des ministres venait d'être annulé en raison d'une indisposition du premier ministre, M. Begin. Cette inquiétude est notamment fondée sur une information parvenue à Jérusalem selon laquelle le conseil de l'OTAN, qui se réunira le mardi 30 mai à Washington, adopterait, à l'initiative des Etats-Unis, une déclaration sur les négociations au Proche-Orient, dont le contenu serait une critique implicite de la politique israélienne. Bien qu'elle ne soit pas confirmée, la nouvelle est jugée d'autant plus inquiétante que le gouvernement israélien n'a pas été prévenu. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré, dimanche soir, que si ces informations étaient vérifiées, cette prise de position serait « *étrange* » et révèlerait une « *attitude partiale, alors qu'un processus de négociation est en cours* ».

L'avenir des territoires occupés

La déclaration des pays de l'OTAN reprendrait les thèmes développés par le président Carter à Assouan, le 4 janvier dernier lors d'une brève rencontre avec le président Sadate. Le chef de l'Etat américain avait alors réaffirmé les « *droits légitimes* » du peuple palestinien en évoquant, pour ce dernier, la possibilité de participer à « *la détermination de son propre avenir* ». Le projet de l'OTAN mettrait d'autre part l'accent sur la nécessité d'un retrait israélien « *sur tous les fronts* ».

Du point de vue israélien, une *telle initiative* de la part de Washington et de ses alliés constituerait l'un des événements les plus importants depuis la déclaration commune américano-soviétique sur le Proche-Orient publiée le 1er octobre 1977.

Les milieux diplomatiques israéliens *ne* s'attendaient pas à de nouvelles démarches américaines avant que le gouvernement de M. Begin ne fournisse à Washington les réponses aux questions posées tant à M. Begin qu'à M. Dayan lors de leur dernier voyage aux Etats-Unis au début *de mai* : que prévoit Israël pour l'avenir des territoires occupés après la période d'autonomie de cinq ans définie par le plan de paix de M. Begin ? De quelle manière Israël compte faire participer le peuple palestinien à la détermination de son sort, dans la mesure où Israël rejette la proposition américaine d'organiser un référendum sur l'autodétermination ?

Il semble que la Maison Blanche n'attendra pas les réponses israéliennes pour prendre de nouvelles initiatives. Cette constatation renforce à Jérusalem la crainte que Washington décide d'abandonner son rôle de médiateur entre Israël et l'Egypte pour proposer dès lors son propre « plan de paix » avec la volonté de l'imposer aux deux parties.

FRANCIS CORNU.

Lamentation...

De notre correspondant

Jérusalem. — *Après quinze jours de polémique, le dernier numéro de la revue* Ariel *publié par le ministère israélien des affaires étrangères, vient d'être diffusé avec une surprenante mise en garde expliquant en substance : le ministère ne saurait approuver certaines opinions présentées dans cet ouvrage.*

L'objet de cet avertissement est un poème intitulé Lamentation. *Son auteur, Samir el Kassem, est citoyen israélien, mais — voilà le fond du litige — d'origine druze, et passe pour l'un des poètes les plus représentatifs de la littérature arabe nationaliste. En outre, Samir el Kassem est connu pour être un partisan du Rakah (communiste). Il s'agit d'un poème symbolique qui, de l'avis de plusieurs critiques, ne peut être considéré comme une « œuvre militante », mais fait référence aux* « déchirements » *d'un Arabe-Israélien. Cependant, ce n'est pas tant le poème lui-même qui a provoqué l'irritation des autorités que la personnalité de son auteur. Ce poème est présenté parmi d'autres œuvres réunies sous un chapitre intitulé « La littérature arabe en Israël ». Le principe de cette petite anthologie n'a pas été remis en cause ; seul* Lamentation *était visé.*

M. Zalmon Shoval, député du Likoud, président d'une commission récemment chargée de « conseiller » le ministère des affaires étrangères en matière d'information, a d'abord proposé de retirer purement et simplement ce poème jugé « antisioniste » et incompatible avec l'esprit du numéro spécial consacré au trentième anniversaire d'Israël. Puis, devant les protestations de la rédaction d'Ariel. *M. Shoval a annoncé, au cours d'un débat à la télévision, que la revue serait publiée avec une mise au point. Il a également déclaré — et cela est plus inquiétant — que désormais la publication serait soumise au contrôle d'un comité de lecteurs composés de hauts fonctionnaires du ministère.* — F. C.

Egypte

« REPRISE EN MAIN » AU CAIRE

Accusés d'avoir « diffamé » leur pays une soixantaine d'intellectuels et de journalistes parmi lesquels M. Heykal sont poursuivis

De notre correspondant

Le Caire. — Alors même que le parti socialiste d'Egypte au pouvoir discute encore des lois qui mettront en application les « *principes démocratiques* » adoptés par référendum le 21 mai dernier (*le Monde* du 23 mai), le procureur général socialiste Me Anouar Habib a diffusé au cours du week-end deux listes d'intellectuels égyptiens, en majorité des journalistes marxistes ou nassériens, accusés de « *mener une campagne contre l'Egypte par l'intermédiaire des* mass media *des pays du Front du refus ou des journaux européens financés par les mêmes pays* » (Syrie, Irak, Libye, Algérie).

La première liste comprend trente-quatre noms d'Egyptiens résidant à l'étranger, parmi lesquels l'universitaire Mahmoud Alem et le journaliste Michel Kamel, *tous deux établis en* France. La seconde liste devrait comprendre une trentaine de noms d'Egyptiens vivant au Caire, mais, pour le moment, cinq d'entre eux seulement ont été rendus publics : M. Hassanein Heykal, qui fut le confident de Nasser et un temps ministre de l'information, et qui dirigea le quotidien officieux *Al Ahram* jusqu'en 1974. M. Heykal, qui passe pour la « *conscience* » des nassériens non marxistes, avait ensuite été mis à l'écart. M. Mohamed Sid-Ahmed, toujours éditorialiste à *Al Ahram*, bien qu'il n'ait plus le droit d'écrire dans ce journal depuis 1976. Auteur de *Quand les canons se seront tus*, ouvrage prospectif sur le Proche-Orient publié en français (chez Belfond) en 1976, il devait recevoir prochainement en Sardaigne le prix de l'association Lao Silesu pour la version italienne de ce livre, avant d'aller faire une communication devant la *Fondation européenne* de la culture de Bruxelles, réunie à Madrid. M. Sid-Ahmed a collaboré, ce mois-ci encore, au *Monde diplomatique*. Aujourd'hui théoricien de politique étrangère du Parti du rassemblement progressiste et unioniste (P.R.P.U.), il avait été condamné à sept ans de prison sous Nasser pour avoir appartenu au parti communiste égyptien (P.C.E.).

Les trois autres noms de la seconde liste sont moins connus : M. Ahmed Hamrouche, ancien membre du P.C.E., « officier libre » (mais non membre du directoire suprême) de la révolution de 1952, actuellement rédacteur à l'hebdomadaire cairote *Rosh El Youssef*. *Al Ahram* venait de rendre hommage pour son rôle, précurseur dans le dialogue arabo-israélien, à M. Hamrouche, qui avait servi de lien entre Nasser et le responsable sioniste Nahum Goldmann. M. Fouad Negm, compositeur attitré de Cheick Iman, vieux chansonnier populiste. (N.D.L.R. arrêté le 24 mai.) M. Negm avait été récemment condamné à un an de prison pour des raisons politiques, mais le raïs n'avait pas ratifié cette condamnation (*le Monde* du 30 mars). M. Negm, qui serait entré dans la clandestinité, se définit comme « *un vrai communiste* ». Enfin M. Salah Issa, qui travailla à la revue marxiste *Al Kateb*, puis à l'organe du parti unique *Al Goumhouriya*.

Déclarés « *traîtres* » par le procureur général, les trente-quatre Egyptiens de l'étranger sont invités à rentrer chez eux. « *Sinon appel sera fait à Interpol* » (sic). Ceux des accusés qui se trouvent en Egypte ne peuvent plus, en principe, en sortir jusqu'à nouvel avis. Aucun n'a été emprisonné. Toutefois le jeune député alexandrin Aboul Ezz Hariri (P.R.P.U.), dont le cas est à part, vient d'être envoyé pour soixante jours à la prison de la citadelle du Caire, sans levée de son immunité parlementaire, sous l'accusation d'« *avoir tenté de troubler l'ordre public* ».

La fin du « printemps »

Le « *printemps du Caire* » est-il terminé ? Les défenseurs du régime répliquent avec force : « *Non, le temps des oubliettes, des tortures et des camps d'internement est révolu ! La loi restera souveraine.* » Faisant allusion aux moyens déployés contre une opposition légale encore faible, M. Anis Mansour, journaliste proche du raïs, interrogé dans son magazine *October* : « *Tire-t-on sur un oiseau avec une fusée ?* » et de répondre : « *En principe non, mais dans les circonstances actuelles oui, car il faut éviter un troisième incendie du Caire* » (les deux premiers se situant en 1952 et 1977).

Chacun se demande ce qu'a craint exactement le régime pour décider ce qu'un ambassadeur occidental appelle une « *reprise en main* ». Le capital de confiance populaire apporté au raïs par sa politique de paix au Proche-Orient est loin d'être épuisé et Israël est rendu seul responsable de l'impasse actuelle. Le mécontentement est dû avant tout au désordre de l'économie. « *Compte-t-on faire baisser le prix des tomates en clouant le bec à des journalistes ?* », a lancé un mauvais esprit. Nombre d'Egyptiens espèrent qu'après avoir montré les dents le pouvoir ne mordra finalement personne et que tout se tassera comme en 1973, lorsqu'une centaine de journalistes *furent interdits* de plume durant plusieurs mois.

Si les mesures contre les intellectuels s'arrêtent là, le président Sadate aura répondu à l'attente diffuse d'une population sensible dans son ensemble au climat plus libéral qui règne en Egypte depuis la guerre d'octobre 1973. L'hypothèse selon laquelle le pouvoir au Caire s'inclinera devant l'opinion publique n'est plus tout à fait utopique. Le chef de l'Etat égyptien ne vient-il pas de céder aux vœux de tous ses compatriotes éclairés en annulant d'un trait de plume le projet, déjà en cours de réalisation, de création de vingt-quatre villages touristiques au pied des pyramides de Guizeh ? Plusieurs journalistes aujourd'hui sur la sellette avaient condamné ce contrat nuisible aux intérêts financiers et archéologiques du pays. Malgré son aval personnel donné naguère à ce projet, le raïs vient d'y renoncer.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

EUROPE

Des intellectuels hongrois vivant à l'étranger se déclarent solidaires de Youri Orlov

Des intellectuels socialistes hongrois vivant actuellement à l'étranger nous communiquent le texte de la protestation qu'ils ont adoptée à la suite de la condamnation du physicien soviétique Youri Orlov. Dans un « *appel à la gauche démocratique de l'Ouest et de l'Est* », les sept signataires, les sociologues Ivan Szelenyi et Maria Markus ; les philosophes Gyorgy Markus, Ferenc Feher et Agnès Heller ; les écrivains Gyorgy Konrad et Miklos Haraszti, se déclarent « *solidaires avec Youri Orlov et tous les travailleurs et intellectuels soviétiques qui ont été condamnés ces derniers jours en raison de leur activité pour la défense des droits et libertés les plus élémentaires. Si elle est en soi effrayante, cette offensive des autorités soviétiques est un signe que la liquidation systématique de l'opposition a commencé en U.R.S.S., ce qui contient en soi le danger, étant données les conditions régnant en Europe de l'Est, que ces mesures policières s'étendent à tous les pays de cette région.*

» *Lorsque l'on condamne, comme nous le faisons, toute limitation des droits et libertés à l'Ouest, entre autres la pratique des interdictions de travail, c'est une obligation politique et morale d'élever la voix dans toute une série de cas plus graves où les camps de travail et la prison sont la réponse apportée à une activité démocratique publique. Nous exigeons la libération de Youri Orlov et de tous ceux qui ont été condamnés en même temps que lui, de tous les prisonniers politiques en U.R.S.S. et dans d'autres pays d'Europe de l'Est. Et nous appelons l'ensemble de l'opinion de gauche démocratique à s'engager vers le même objectif.* »

M. L.

● *Dix dissidents de Wroclaw*, dans le sud de la Pologne, ont adressé samedi 28 mai un télégramme de solidarité à Mme Youri Orlov. Ils félicitent son mari pour « *son attitude digne et courageuse dans la défense des droits inaliénables de l'homme, dont tous les combattants sont nos frères* ».

Saint-Marin

Communistes et socialistes obtiennent la majorité absolue aux élections législatives

Saint-Marin (*A.F.P.*). — Pour la première fois dans l'histoire de la République de Saint-Marin, les partis communiste et socialiste ont obtenu la majorité absolue (31 sièges sur 60) aux élections pour le renouvellement du Parlement (conseil « grand et général ») qui se sont déroulées le 28 mai.

La démocratie chrétienne qui, de son côté, a gagné 1 siège (26 contre 25) a été chargée, en vertu de la Constitution, de former le nouveau gouvernement en tant que parti possédant la majorité relative.

Parmi les forces de gauche, le parti communiste est resté sur les positions des dernières élections (1974) avec 16 sièges, le parti socialiste unitaire a gagné 2 sièges (7 contre 5) et le parti socialiste de Saint-Marin en a perdu 1 (8 contre 9).

Les élections, qui intéressaient 19 615 personnes — Saint-Marin est la plus petite République du monde, — ont été provoquées par le parti socialiste de Saint-Marin qui demandait l'élargissement de la majorité à toutes les forces de gauche, y compris les communistes. La crise politique remonte au 28 novembre dernier.

Ces élections n'ayant entraîné aucun changement profond dans le rapport des forces politiques, la démocratie chrétienne aura beaucoup de difficulté à résoudre la crise si elle reste sur ses positions d'intransigeance à l'égard d'une entrée des communistes dans la majorité.

[République « indépendante et souveraine » sans discontinuer depuis treize siècles, Saint-Marin se trouve près de la côte adriatique, au sud-ouest de Rimini. D'une superficie de 62 kilomètres carrés, elle à vingt mille habitants. Le pouvoir législatif appartient au Conseil grand et général de soixante membres. Le pouvoir exécutif est dévolu aux deux « capitaines-régents », élus pour six ans, représentants suprêmes de lE'tat, et au Congrès d'Etat, gouvernement de dix membres. Mais le pouvoir effectif appartient aux trois secrétaires généraux de l'administration.

Sur les 19 615 électeurs, 7 200 résident à l'étranger et la plupart reviennent voter : 21 sièges leur sont réservés.

Après avoir été détenu de 1945 à 1957 par une majorité socialiste-communiste, le pouvoir est depuis cette date aux mains des démocrates-chrétiens, alliés ou non aux socialistes. (« Le Monde » du 30 juin et 1er juillet 1975.]

Italie

● PRECISION. — Le communiqué sur la rencontre P.C.I.-P.C.F. du 25 mai est publié par *l'Humanité* du 29 mai (voir *le Monde* des 28-29 mai).

Finlande

Deux hauts fonctionnaires du fisc sont limogés pour faciliter une enquête en cours sur une fraude fiscale

De notre correspondant

Helsinki. — Le gouvernement vient de destituer M. Mikko Laaksonen, directeur général de l'administration des impôts, et son adjoint, M. Aake Mesimäki, dont les noms ont été cités à maintes reprises ces derniers mois à propos d'une affaire qui défraie la chronique depuis l'automne dernier. Cette décision prise dans « l'intérêt général » vise à permettre à l'administration fiscale de poursuivre l'action en cours.

Tout commença le 9 septembre par la publication dans un grand quotidien de la capitale d'une dizaine de lignes signalant l'arrestation d'un marchand d'appareils de télévision et de deux de ses employés, à Turku, ville située au sud de la *Finlande*. Ils étaient accusés de fraude fiscale et de ventes sans factures. L'affaire fit tout de suite boule de neige. Deux semaines plus tard, l'enquête menée par la police judiciaire conduisait à l'inculpation de M. Jouko Nordell, P.-D.G. de la société Salora, le plus grand fabricant finlandais de téléviseurs, dont l'usine est installée à Salo, non loin de Turku. Celui-ci s'était livré pendant plusieurs années à un commerce illicite en fournissant à M. Nurmi, le marchand déjà arrêté, des téléviseurs dont l'existence, et par conséquent la sortie, n'apparaissaient pas dans les livres de la société. Les sommes ainsi gagnées s'élèvent à des millions de marks.

Les milieux gouvernementaux atteints

La presse ne tarda pas à faire état des relations politiques de M. Nordell. On rappela que la société Salora est actionnaire de la société Valco, fondée en 1976 et spécialisée dans la fabrication de téléviseurs couleur, et dont la majorité des actions est détenue par l'Etat. Des sociaux-démocrates connus et le P.-D.G. de la société Salora font partie du conseil de surveillance de Valco. Un social-démocrate de la région du Turku, M. Reino Breilin, confia à la presse, en septembre, qu'il avait servi d'intermédiaire dans la vente « prix usine » de téléviseurs à des parlementaires.

L'affaire Salora, comme on l'appelle dans la presse, avait déjà atteint en automne les sphères gouvernementales, au point que M. Sorsa, premier ministre social-démocrate, et M. Sundkvist, secrétaire du même parti, furent obligés d'opposer un démenti formel aux allégations d'un journal du soir suédois, qui affirmait que les deux politiciens étaient impliqués dans cette affaire. Dès le début, une partie de la presse indépendante s'évertua à maintenir la confusion dans les esprits, présentant sous un jour douteux la moralité des politiciens. Le comble fut atteint quand les journaux révèlent les liens d'amitié unissant M. Nordell à M. Laaksonen, directeur général des impôts.

L'affaire perdit de son intérêt pendant plusieurs mois. En avril, le nom du directeur du fisc fut, une nouvelle fois, évoqué quand il apparut que les participants à la partie de pêche en Islande avaient omis de déclarer à leur retour en *Finlande* trois caisses d'alcool. Le 2 mai, M. Laaksonen devait répondre à de nouvelles attaques. Il était accusé par la cour d'appel d'Helsinki de négligence dans l'exercice de ses fonctions, à propos d'une vente de terrains exonérée d'impôts à la ville de Salo. Une partie de ces terrains *ont été* par la suite revendus à la société Salora.

La riposte du fisc

Devant cette accumulation de faits, les soupçons commencèrent à peser sur l'administration des impôts. Le fisc riposta en attaquant les banques. Ne venait-on pas de découvrir que certaines personnes plus ou moins mêlées à l'affaire Salora avaient ouvert un ou plusieurs comptes bancaires spéciaux, au nom de personnes fictives, afin de dissimuler des sommes importantes ? L'offensive du fisc contre les banques avait bien sûr pour objectif d'atteindre la corde sensible des Finlandais : l'injustice indéfiniment ressentie devant le fait que les petits, contrairement aux grands, n'ont aucune possibilité de dissimuler leurs revenus. Le fisc voulut ainsi frapper fort, trop fort peut-être. Il menaça, vendredi 19 mai, les grandes banques de Finlande d'une amende de 18 millions de marks, si celles-ci refusaient de coopérer avec ses agents. Devant le refus unanime des grandes banques, le fisc appliqua sa menace. Selon la loi, les banques ont trente jours pour faire appel devant la Cour suprême administrative.

Il va sans dire que l'autorité de l'Etat a beaucoup souffert pendant cette affaire et qu'il fallait une mesure propre à assainir l'atmosphère. Le zèle de la police judiciaire, soutenue par le chancelier de la justice, ajouté à la mauvaise publicité faite à M. Laaksonen (social-démocrate) et l'intransigeance des banques ont conduit à la paralysie complète d'une des administrations dont les Finlandais — qui paient de lourds impôts — se sentent en droit d'exiger la plus grande moralité. Certains critiqueront la presse. S'il est vrai qu'elle modèle l'opinion, elle en est aussi le reflet.

PAUL PARANT.

République fédérale d'Allemagne

L'évasion de Till Meyer à Berlin-Ouest provoque des remous politiques

De notre correspondant

Bonn. — En dépit d'une mobilisation policière considérable, les autorités n'ont pas encore trouvé la moindre trace du terroriste présumé Till Meyer, « libéré » de la prison de Moabit, à Berlin-Ouest, dans la matinée de samedi 27 mai, par un commando de cinq femmes, qui ont mené à bien leur entreprise avec une audace extraordinaire (*le Monde* daté 28-29 mai).

Till Meyer était, depuis le 11 avril, l'un des principaux accusés du grand procès qui se poursuit dans l'ancienne capitale contre cinq membres du Mouvement du 2 juin, accusés d'avoir enlevé le président des chrétiens démocrates berlinois, M. Peter Lorenz d'avoir assassiné le juge von Drenksmann et d'avoir participé à au moins une dizaine d'agressions contre des banques.

Pour l'instant les autorités fondent leurs espoirs sur le fait qu'il est relativement difficile de quitter Berlin-Ouest. Encore peut-on éprouver certains doutes à cet égard : comment les cinq femmes du commando ont elles pu, elles-mêmes, se rendre sur place en dépit de tous les contrôles établis sur les voies d'accès à l'ancienne capital ?

Ce nouvel échec enregistré par la justice et la police ouest-allemandes est des plus graves. Bien des gens en R.F.A. arrivent à se dire que l'Etat ouest-allemand, en dépit de quelques succès, vient d'être ridiculisé autant que l'Etat italien tenu en échec par les Brigades rouges. L'extraordinaire libération de Till Meyer est d'autant moins compréhensible que les avertissements n'ont pas fait défaut. Lorsqu'un autre terroriste présumé, Stefan Wisniewski, a été arrêté à Orly et reconduit en R.F.A. le 12 mai, les journaux ouest-allemands ont fait état de documents découverts sur sa personne et indiquant que des opérations de ce genre allaient être organisées.

Aussi est-il difficile de comprendre que les autorités de la prison de Moabit aient laissé pénétrer jusqu'au cœur de l'établissement deux femmes se prétendant avocates, sans qu'elles aient été soumises à un contrôle sérieux alors qu'elles étaient armées. A Stuttgart, lors du procès Croissant, la justice ouest-allemande a cru bon de soumettre les avocats à une fouille très minutieuse. On s'aperçoit aujourd'hui qu'à Berlin-Ouest, en tout cas, des failles subsistent.

Les « libératrices » de Till Meyer ne se sont pas présentées, semble-t-il, comme avocates des terroristes, mais sont arrivées au parloir de la prison alors que l'évadé et un de ses amis s'y trouvaient en compagnie de leurs véritables défenseurs. S'emparant d'un otage, qu'elles menacèrent de tuer, elles se firent ouvrir toutes les portes, avant de s'enfuir dans une camionnette occupée par trois autres femmes qui les attendaient dehors.

La presse est, comme on pouvait s'y attendre, extrêmement critique, même si certains journaux trouvent, sinon une excuse pour les gardiens de prison et les policiers ouest-allemands, du moins une sorte de réconfort dans un rapprochement avec l'affaire Mesrine... Cette maigre consolation n'empêchera pas l'évasion de Till Meyer d'avoir certaines répercussions sur le plan politique. A Berlin-Ouest, les dirigeants de la C.D.U. (chrétiens démocrates) dénoncent vigoureusement l'incompétence dont l'administration, dirigée par les sociaux-démocrates et les libéraux, vient, selon elle, de faire preuve. Aussi l'opposition réclame-t-elle déjà la démission de M. Jürger Baumann, sénateur libéral, qui est responsable de l'administration judiciaire dans l'ancienne capitale. Le président de l'opposition chrétienne-démocrate de R.F.A., M. Kohl, va plus loin : il affirme que, après cette évasion incompréhensible, la coalition sociale-démocrate et libérale qui gouverne à Bonn a perdu toute autorité.

JEAN WETZ.

Suisse

La population rejette par référendum l'heure d'été et une initiative «anti-automobile»

De notre correspondant

Berne. — *Appelés aux urnes dimanche 28 mai, les Suisses ont rejeté à la fois l'instauration de l'heure d'été, l'interdiction, douze dimanches par an, de toute circulation motorisée, un projet d'aide aux universités et une modification de la loi sur l'interruption de grossesse. Des cinq sujets soumis à référendum, seule la hausse du prix du pain a trouvé grâce aux yeux des électeurs.*

Refusée du bout des lèvres par 963 338 non contre 886 340 oui, la loi autorisant le gouvernement à introduire l'heure d'été avait pourtant été largement approuvée il y a un an par le Parlement, mais une forte opposition n'avait pas tardé à se dessiner dans les milieux agricoles qui avaient recueilli plus de 80 000 signatures pour demander l'organisation d'un référendum. Les adversaires de l'heure d'été redoutaient notamment que son entrée en vigueur ne prolonge la journée de travail de la population rurale et ne perturbe le rythme des travaux des chomaps. De son côté, le gouvernement avait fait valoir que la Suisse n'était pas une île et qu'elle avait intérêt à adopter la même heure que ses voisins. Repoussée par la plupart des cantons de Suisse centrale et orientale, l'heure d'été a trouvé un accueil plus favorable dans les cantons limitrophes de la France et au Tessin, de langue italienne. A Genève, l'idée en a été acceptée par 78 % des votants.

Malgré la sympathie qu'elle avait trouvée dans une partie de l'opinion, l'initiative écologiste en faveur de « *douze dimanches par année sans véhicule à moteur ni avion* » (*le Monde* daté 28-29 mai) a été nettement rejetée par 1 190 166 voix contre 678 205. Une fois de plus, le pragmatisme l'a donc emporté sur les bonnes intentions de quelques étudiants d'une école technique. Mais les auteurs de cette proposition peuvent se consoler d'avoir réussi, avec des moyens modestes, à entraîner dans leur sillage 36 % des électeurs.

Autant par souci d'économie que par réflexe fédéraliste, les Suisses ont également clairement refusé d'accroître l'aide accordée par l'Etat central aux universités cantonales et à la recherche. En donnant son accord à l'augmentation de 10 centimes du prix du kilo de pain, en revanche, le corps électoral a du même coup approuvé implicitement les mesures d'économie prises par le gouvernement après le repjet de la T.V.A.

Enfin, la nouvelle loi sur « la protection de la grossesse » a été catégoriquement repoussée par 1 230 918 non contre 558 902 oui.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Un agent publicitaire à la Maison Blanche

Si Jimmy Carter est élu, il n'aura sûrement pas besoin d'un agent publicitaire, déclarait un peu imprudemment, en octobre 1976, au magazine *Time* M. Gerald Rafshoon, qui régnait alors sans partage sur le budget de 8,5 millions de dollars (environ 40 millions de francs) consacré par le candidat démocrate aux « spots » de sa propagande électorale à la radio et à la télévision. M. Rafshoon a paradoxalement profité de la baisse constante de popularité de celui qu'il a contribué à faire élire le 2 novembre 1976, puisqu'il a été nommé, il y a quelques jours, « conseiller en communications » de la Maison Blanche, avec pour mission d'améliorer la qualité de l'« image de marque » de M. Carter dans l'opinion. Pour la première fois, un sondage (publié par l'Institut Louis-Harris mercredi 24 mai) donne M. Carter battu, dans l'hypothèse d'une élection présidentielle immédiate, non seulement par le sénateur Edward Kennedy, mais aussi par l'ancien président Gerald Ford...

M. Rafshoon, quadragénaire flamboyant et dynamique, qui ne déteste pas être aperçu dans les boîtes de nuit à la mode en compagnie de starlettes (il vient de divorcer), a de solides états de service. C'est lui qui a eu l'idée de faire poser M. Carter en bottes, jeans et chemise à carreaux dans un champ d'arachides de son village natal de Plains (Georgie). Ces images, insistant sur les « racines » terriennes d'un homme qui était pourtant depuis longtemps un administrateur et un homme public (après avoir été officier de marine), ont fait le tour du monde et n'ont pas peu contribué à « fixer » le personnage de M Carter aux yeux de ses compatriotes.

New-Yorkais de naissance, mais Géorgien d'adoption, M. Rafshoon a fondé, en 1963, à Atlanta, la firme de publicité qui porte son nom et compte parmi ses « gros clients » une marque d'insecticides connue dans tout le pays.

M. Rafshoon a souvent rétorqué à ceux qui suggéraient que le développement récent de ses activités (son chiffre d'affaires est actuellement de l'ordre de 20 millions de dollars par an) était dû à ses amitiés politiques en faisant remarquer que le Comité national démocrate lui devait toujours plusieurs centaines de milliers de dollars sur la facture de 1976...

Le clan des Géorgiens

C'était le prix à payer (un investissement en quelque sorte) pour une élévation subite au rang de vedette nationale. M. Rafshoon a, en effet, dès l'élection de M. Carter, quitté Atlanta pour s'installer à Washington, et l'agent publicitaire avisé s'est peu à peu doublé d'un conseiller politique non officiel ayant accès au président et fréquentant assidûment le petit clan des Géorgiens : MM. Hamilton Jordan, secrétaire général de la Maison Blanche, Jody Powell, porte-parole et confident, et Charles Kirbo, gentleman sudiste, qui a remplacé M. Bert Lance dans le rôle de « *meilleur ami du président* ».

M. Carter a donc en quelque sorte « institutionnalisé » l'activité, jusque-là officieuse, de son ancien agent de publicité. Cette promotion risque cependant de soulever quelques lièvres, et on peut faire là-dessus confiance aux limiers des grands journaux de la côte Est, qui ont déjà eu le goût du sang avec l'affaire Lance. M. Rafshoon conservera-t-il la direction (et la propriété du capital social) de sa firme d'Atlanta ? Va-t-il confier à cette dernière la sous-traitance de certains programmes ou « actions publicitaires » qu'il compte mettre en œuvre pour accomplir la mission que lui a confiée M. Carter ? Il lui sera difficile, quelle que soit sa bonne volonté, d'échapper au « conflit d'intérêt », si souvent stigmatisé par les journalistes américains à propos de leurs hommes politiques.

M. Carter a incontestablement besoin d'un expert en relations publiques. A-t-il choisi l'homme le plus apte à redresser la situation ?

Mme Ann Wexler, ancienne directrice adjointe du magazine *Rolling Stone*, avait déjà été chargée, le 19 avril, par M. Carter, d'expliquer l'action de la Maison Blanche aux Américains. L'échéance électorale de novembre prochain (le renouvellement d'un tiers du Sénat et de la totalité de la Chambre) joue certainement un rôle dans ces nominations successives sur le « *front de l'opinion* », où la plupart des batailles politiques outre-atlantique se gagnent ou se perdent.

DOMINIQUE DHOMBRES.





politique

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

SAINT-MALO : la liste P.S.-M.R.G. l'emporte avec un nombre de suffrages supérieur au total des voix de gauche au premier tour

Inscr., 31 580 ; vot., 23 725 ; suffr. expr., 23 274. Liste P.S.-M.R.G., conduite par M. Louis Chopier, P.S., maire sortant, et composée de 17 P.S., 3 M.R.G. et 13 « personnalités », 13 332 voix, ELUE ; liste de la majorité présidentielle, conduite par M. François Debonnet, 8 942.

Il s'agissait d'élire un nouveau conseil municipal après l'annulation du scrutin de mars 1977, décidée par le Conseil d'État, le 5 avril dernier, en raison de l'inéligibilité d'un conseiller municipal radical de gauche.

En mars 1977, la liste d'union de la gauche, conduite par M. Louis Chopier, P.S. et comprenant 17 P.S., 2 M.R.G. et 1 U.D.B., l'avait emporté au second tour avec 9 092 voix contre 8 994 à celle de la majorité, conduite par M. François Debonnet et 4 544 à celle de tendance centre gauche de M. Marie-Ange Rehel, F.S.D. Il y avait eu 22 630 suffrages exprimés sur 29 924 inscrits. La courte victoire de la liste d'union de la gauche qui avait recueilli 40,17 % des suffrages exprimés était alors apparue comme la conséquences des divisions de la majorité.

Pour cette élection partielle, les responsables de la majorité, notamment M. Yvon Bourges, R.P.R., ministre de la défense, élu député de la circonscription en mars dernier, tirant les leçons des scrutins de mars 1977, avaient tenté de réaliser l'union avant le premier tour. MM. Rehel et Bernard Mousson qui, chacun, avait présenté une liste en 1977, oubliaient leurs querelles passées et mettaient au point une liste dont le chef de file était M. Louis Cotteret, président du tribunal de commerce de Saint-Malo, ancien adjoint au maire. Malgré les demandes de M. Bourges, M. François Debonnet refusait de faire équipe avec MM. Rehel et Mousson et constituait sa propre liste. Au premier tour, la liste de M. Debonnet (proche du R.P.R.) a obtenu 6 853 voix (soit 32,36 % des suffrages exprimés), alors que celle de M. Cotteret n'en a recueilli que 3 272 (soit 15,45 % des suffrages exprimés). Eliminés, M. Cotteret et ses colistiers n'ont pas donné de consigne de vote pour le second tour.

Malgré une participation électorale plus élevée au second tour qu'au premier (31,70 % d'abstentions le 21 mai, 24,87 % le 28), la liste de M. Debonnet ne rassemble pas la totalité des suffrages qui s'étaient portés sur la liste de M. Cotteret. Avec 42,71 % des suffrages exprimés, il est en recul de près de 5 points sur le score réalisé au premier tour par les deux listes de la majorité et de près de 17 points par rapport au total des deux listes modérées en présence au second tour du scrutin de mars 1977.

La gauche se présentait divisée à cette élection partielle. L'insistance des communistes à réclamer la reconduction de la liste présentée en 1977 « dans la même composition et avec le même programme » *n'avait pas eu raison des réticences des socialistes estimant que cette solution* « ne serait pas la plus juste » *et qu'elle* « ne permettrait pas à la gauche de vaincre ».

Au premier tour la liste P.S.-M.R.G. avait obtenu 8 828 voix, réalisant ainsi un meilleur score que la liste d'union de la gauche au premier tour de mars 1977. Au premier tour par l'U.D.B. (Union démocratique bretonne) recueillait 2,60 % des suffrages exprimés avec 445 voix, celle du P.C. conduite par M. Jean Lemaitre 8,40 % avec 1 779 voix.

Alors que l'U.D.B., représentée dans le conseil municipal sortant, appelait à voter pour la liste de M. Chopier au second tour, les communistes se montraient moins pressés. En accusant le P.S. de « collaboration » *avec la droite, le P.C. appelait toutefois à voter* « au nom de l'union de la gauche » *pour la liste de M. Chopier.*

Alors qu'en 1977 la liste d'union de la gauche ne l'avait emporté que de 98 voix, la liste P.S.-M.R.G. gagne cette fois avec près de 3 400 voix d'avance. S'il gagne en crédibilité le nouveau conseil municipal devra désormais compter avec une opposition de gauche. Le parti communiste hors du conseil municipal peut espérer rallier les mécontents, notamment les chômeurs, dont le nombre a augmenté de manière sensible pendant les douze derniers mois.

Dans les rangs de la majorité, le premier souci sera de retrouver un chef de file. M. Yvon Bourges, n'était pas parvenu à faire admettre un candidat d'union avant le premier tour. En appelant à voter pour M. Debonnet au second tour, il partageait les risques de la défaite.

M. Claude Estier, au nom du secrétariat du P.S., a estimé, dimanche soir 28 mai : « *La victoire de M. Chopier signifie d'une part que la majorité de la population malouine a donné son approbation à la gestion municipale du maire sortant exercée sans démagogie a uservice de ses concitoyens ; d'autre part que le P.S. demeure la force dynamique de la gauche et donc la force de recours contre la politique réactionnaire du pouvoir en place.* » Il a ajouté : « *Il est notamment significatif qu'en dépit de la campagne anti-socialiste menée par le parti communiste, les électeurs communistes aient apporté massivement leur soutien à la liste socialiste pour battre les candidats de la droite.* »

● *Onze militants du parti socialiste des Alpes-Maritimes,* dont MM. Jean-Michel Galy, conseiller général de Vence, et Jacques Randon, qui avait affronté M. Jacques Médecin, maire de Nice, dans la deuxième circonscription du département, lors des dernières élections législatives, ont été exclus de cette formation le 19 avril par la commission départementale des conflits. Accusés de « *menées schismatiques* », ils ont fait appel de cette décision devant les instances nationales.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

EURE : canton de Damville (2e tour).

Inscr., 3 569 ; vot., 2 405 ; suffr. expr., 2 209. MM. Aimé Charpentier, R.P.R., maire de Damville, 1 233 voix, *élu* ; Michel Desnos, U.D.F., cons. mun. de Sylvains-les-Moulins, 976.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Louis Van Haecke, P.R., décédé. Ancien député, celui-ci avait été élu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973, avec 967 voix, contre 334 à M. Charpentier, U.D.R. ; 200 à M. Hochet, rad. ind. ; 151 à M. Grimaud, U.G.S.D., et 126 à M. Leper, P.C. Il y avait eu 1 788 suffrages exprimés et 1 812 votants sur 2 901 inscrits.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle ont été les suivants : inscr., 3 570 ; vot., 2 333 ; suffr. expr., 2 302 ; MM. Charpentier, 836 voix ; Desnos, 783 ; Charles Rosse, ind. de gauche, 246 ; René Grimaud, P.S., soutien M.R.G., 237 ; Mme Chantal Jolly, P.C., 200.

Alors qu'au premier tour le handicap de M. Desnos (U.D.F.) sur M. Charpentier (R.P.R.) était d'une cinquantaine de suffrages, au second tour le candidat du R.P.R. devance de plus de 250 voix son concurrent U.D.F. Ce dernier bénéficiait du soutien de M. Pierre Monfrais, député U.D.F., qui avait pris un net avantage dans ce canton sur M. Jean-Louis Debré, R.P.R., lors du premier tour des élections législatives de mars dernier.]

HAUTES-PYRENEES : canton de Tarbes-2 (1er tour).

Inscr., 7 577 ; vot., 3 089 ; suffr. expr., 3 003. Mme Josette Soulier, P.C., adj. au maire de Tarbes, 1 076 voix ; MM. Georges Danglade, U.D.F., 715 ; Jean-Michel Gaüté, R.P.R., 423 ; Jean Herret, P.S., adj. au maire de Tarbes, 405 ; Jacques Bertrand, M.R.G., adj. au maire de Tarbes, 259 ; Mme Gisèle Guirette, Démocratie chrétienne, 125. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Raymond Peyres, P.C., décédé le 5 mars dernier, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 861 voix contre 1 582 à M. Jacques Catherineau, U.D.R., sur 3 383 suffrages exprimés et 6 978 inscrits. Au premier tour, Raymond Peyres était arrivé en tête avec 1 168 voix, contre 837 à M. Catherineau, 440 à M. Mao, P.S., et 336 à M. Chambeyron, sans étiq.]

RHONE : canton de Thizy (1er tour).

Inscr., 9 561 ; vot., 5 651 ; suffr. expr., 5 575. MM. Michel Mercier, U.D.F., 2 473 voix ; Henri Papot, P.C., 1 444 ; Paul Bournet, P.S., 862 ; Pascal Auroux, sans étiq., 462 ; André Arquillère, sans étiq., 334. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'Henri Touzet, div. maj., décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 2 820 voix, contre 1 329 à M. Vinson, P.S. ; 943 à M. Papot, P.C., et 545 à M. Michel Mercier, alors M.R.G., sur 5 637 suffrages exprimés.

Alors qu'au premier tour des élections législatives de mars dernier, à l'issue duquel M. Alain Mayoud, U.D.F.-P.R., avait été réélu, le candidat du P.S., M. Dupuis avait, dans le canton de Thizy, devancé avec 1 741 voix, le candidat du P.C., M. Papot, qui en avait obtenu 1 681 (M. Mayoud en avait totalisé 4 174), M. Papot a pris un net avantage sur le candidat du P.S. au premier tour de cette élection cantonale partielle.

M. Bournet, P.S., semble avoir pâti des prises de position du précédent candidat socialiste dans ce canton, M. Vinson, qui avait conduit une liste d'union de la gauche en mars 1977 à Tarare, dont il est maire, puis s'était présenté sur une liste centriste aux élections sénatoriales de septembre 1977 et avait pris position, en mars dernier, pour M. Papot, dont le suppléant était l'un des adjoints de M. Vinson.]

AU RASSEMBLEMENT ORGANISÉ PAR LA L.C.R. (TROTSKISTE)

Plusieurs personnalités communistes plaident pour l'eurocommunisme

Le rassemblement organisé par la fédération de Paris de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) et par le quotidien « Rouge », qui a réuni samedi 27 et dimanche 28 mai sous les chapiteaux de la porte de Pantin, à Paris, plus de dix mille personnes, a permis aux représentants des familles de la gauche et de l'extrême gauche d'engager le dialogue.

A partir du débat principal portant sur le thème « mai 1968-mai 1978 : réforme ou révolution », les participants ont évoqué la plupart des grandes questions qui préoccupent la gauche française et européenne.

En fait, l'attitude du parti communiste a été au centre des discusisons, à la faveur des trois principaux débats consacrés à mai 1968, à l'eurocommunisme et à l'avenir du P.C.F..

La stratégie des dirigeants communistes a été mise en cause tout au long des discussions, aussi bien par les représentants de l'extrême gauche (P.S.U., L.C.R., Lutte ouvrière, O.C.T., C.C.A.), que par MM. Roger Garaudy et Jean Elleinstein. Toutefois, ce dernier a écarté toute idée de dissidence et s'est défendu d'incarner « un courant de droite ».

Les uns et les autres n'ont cependant pas la même approche de l'eurocommunisme : là où les trotskistes de la L.C.R. discernent le danger de la « collaboration de classes », MM. Elleinstein et Malo de Molina (représentant le P.C. espagnol) définissent la forme moderne de la lutte des classes, « une voie qui n'est ni celle de Mao, ni celle de Staline, ni celle de Trotsky, mais la voie européenne », selon l'expression de M. Elleinstein, l'occasion de donner un contenu nouveau au socialisme, selon M. Gilles Martinet (P.S.).

L'arrivée de M. Leonid Pliouchtch a permis aux orateurs d'évoquer la situation en U.R.S.S. M. Elleinstein, vivement applaudi, s'est notamment écrié : « C'est en Union soviétique qu'il y a aujourd'hui des milliers de Dreyfus qu'il faut sauver de la répression ! »

Au terme de ce week-end de réflexion, les organisateurs se sont, légitimement, estimés satisfaits. Mais, outre les divergences de fond qui existent entre les révolutionnaires d'une part, le socialistes et les eurocommunistes d'autre part (et qui n'ont pas été minimisées par les orateurs), l'absence de représentants officiels du P.C. a tracé les limites de ce qui devait être le point de départ de la réflexion et de l'action pour l'après-mai 1978, le point de départ de la « recomposition du mouvement ouvrier » souhaitée par la L.C.R..

J.-M. COLOMBANI.

Au cours du premier grand débat, centré sur le thème « Mai 68 - mai 78 : réforme ou révolution ? », M. Roger Garaudy explique que le P.C. a fait montre, en 1968, d'une « *véritable allergie* » à l'égard de la « *revendication de participation* » qui s'est manifestée alors et qu'il a été guidé par « *le souci de ne pas effrayer* ». Pour M. Garaudy, la leçon des événements de mai 1968, comme l'échec des élections de mars 1978 imposent de « *tenir compte de l'évolution du rapport des classes sociales* ». Celui-ci permet de « *trouver des alliés nouveaux techniciens, ingénieurs et cadres), en écartant les classes moyennes traditionnelles* » et de constituer ainsi un « *nouveau bloc historique* ».

Mme Christine Buci-Glucksman, membre du P.C., indique qu'elle s'exprime à titre personnel. Elle plaide pour « *un choix eurocommuniste et le développement d'une déstalinisation authentique* ».

Prennent ensuite la parole, M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la L.C.R., qui souligne la nécessité de trouver les causes communes à l'échec de la grève générale de 1968 et à l'échec des élections générales de 1978, « *faute de quoi il nous faudrait conclure que la réforme et la révolution sont battues d'avance* » ; Mme Michèle Verdier, militante de Lutte ouvrière (troskiste) précise que l'échec de mars 1978 « *n'a pas été celui de la classe ouvrière, mais celui des partis réformistes* » (P.C. et P.S.) ; M. Daniel Bensaïd, membre du bureau politique de la L.C.R., estime que le problème est désormais de promouvoir « *une démocratie réelle dans les syndicats, dans les luttes et dans les partis* ». M. Bensaïd attribue l'échec du scrutin législatif au fait que « *la politique de l'union de la gauche s'est développée contre l'action de masse à la base* ». Il ajoute : « *Il faut convaincre les militants communistes et socialistes de la liaison nécessaire de leur action avec le courant extra-parlementaire qui a montré ses capacités en mai 1968.* » Enfin, M. Gilbert Hercet, représentant le P.S.U., indique que la période récente « *doit conduire à une autocritique de nos pratiques politiques* ».

Socialisme et démocratie

Le second débat, par ordre d'importance, est celui consacré à l'eurocommunisme. Expliquant sa présence par l'intérêt que présente le rassemblement organisé par la L.C.R. M. Jean Elleinstein précise que « *c'est dans le débat que grandira l'union* ». Il ajoute : « *Si l'union est un combat, la forme de ce combat doit être avant tout le débat.* » Puis il indique : « *Je suis communiste et j'entends le rester. Je suis en accord profond avec le XXIIe congrès, à la fois sur l'union du peuple de France, sur l'union de la gauche, ciment du peuple de France, comme sur l'abandon du concept de dictature du prolétariat. Il est donc impossible de dire que je représente un courant de droite.* »

L'orateur poursuit : « *Un spectre hante les partis communistes des pays développés de l'Occident : celui d'un rapport nouveau entre la démocratie et le socialisme, entre la révolution et la réforme, qui ne soit ni dans la tradition communiste ni dans la tradition social-démocrate telles que nous les connaissons.* » M. Elleinstein affirme également : « *Le lien entre la démocratie représentative et l'élargissement de la démocratie sous toutes ses formes doit être le sens profond de l'eurocommunisme (...). Il y a une ambiguïté sur le mot « réforme ». Car il y a les réformes qu'ont appliquées les sociaux-démocrates. Et il y a les grandes réformes de structures qui doivent représenter la révolution socialiste dans un pays développé. (...)* »

Après que M. Léonid Pliouchtch eut souligné l'importance que revêt l'eurocommunisme aux yeux des dissidents soviétiques, M. Elleinstein indique : « *Il ne peut y avoir de socialisme sans démocratie. On ne peut développer l'eurocommunisme sans avoir à l'égard de l'U.R.S.S. et du parti communiste soviétique une politique totalement indépendante. (...) Le mot communisme renvoie aujourd'hui, pour 80 % de Français, au mot goulag. Il ne s'agit pas de supprimer le mot communisme, mais de dénoncer cette réalité.* » Il conclut : « *Si l'on ne se débarrasse pas d'une vie dogmatique du marxisme, le Mouvement ouvrier restera dans l'impasse.* »

M. Malo de Molina, responsable des affaires internationales du parti communiste espagnol, indique à son tour : « *L'eurocommunisme se fonde sur le refus du réformisme qui recherche le maintien des structures de la société. Il suppose la négation du modèle de la révolution soviétique, du modèle classe contre classe, et du modèle selon lequel il faut parvenir à la destruction de l'État. (...)* »

M. Gilles Martinet, membre du secrétariat national du P.S., souligne la contradiction entre l'objectif du P.C., « *qui n'est plus le stalinisme ou le socialisme du goulag* » et le mode de fonctionnement « *stalinien* » du parti.

M. Alain Krivine dresse ensuite le bilan des débats. Il souligne le « *désarroi de la classe ouvrière* » et plaide pour un débat continu qui permette « *d'ouvrir la voie à l'action commune* ».

La controverse au sein du P.C.F.

M. LEROY : une entreprise fractionnelle.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F., évoque dans *l'Humanité* du 29 mai une interview de M. Michel Barak — l'un des animateurs de la pétition de trois cents communistes —, publiée dans *l'Express* daté 29-mai-4 juin. Il écrit.

« *Les choses deviennent de plus en plus claires : l'entreprise fractionnelle vise le parti communiste, sa politique, ses principes, sa direction (...). On comprend que se soient rassemblés, sur des textes collectifs, des camarades qui — tel Louis Althusser — critiquent le XXIIe congrès à cause de ses prétendus « abandons » et d'autres qui lui demandent d' « aller plu loin », des partisans de la dictature du prolétariat et d'autres qui proposent que le parti ne s'appelle plus communiste.*

» *Ce qui les rassemble, c'est le regret que nous n'ayons pas cédé aux exigences du parti socialiste avant les élections, c'est la volonté de nous voir abandonner nos principes et adopter des règles de fonctionnement qui nous priveraient de notre force ; c'est la volonté par conséquent de nous voir renoncer à être nous-mêmes. Ainsi, les déclarations d'adhésion — parfois tardives — au XXIIe congrès ne peuvent cacher le fait qu'on voudrait nous voir y renoncer.*

» *L'entreprise évidente est bien fractionnelle. Qu'on ne vienne pas prétendre que c'est seulement le hasard qui fait se réunir des « bonnes volontés ».*



POLITIQUE

FÊTANT LE QUATRIÈME ANNIVERSAIRE DE SON ÉLECTION

M. Giscard d'Estaing annonce des initiatives pour le progrès et la justice sociale

Le Reposoir. — Attablé près du maire et de la doyenne du village, M. Giscard d'Estaing a ôté sa veste et passé les bretelles d'un accordéon, dont il s'accompagne pour chanter *le Temps des cerises*, repris en chœur par toute l'assistance. Dans la salle à manger du chalet où l'Association des pupilles de l'enseignement public du Nord organise des classes de neige, l'heure est à la fête pour les cent soixante-dix habitants du Reposoir qui ont répondu à l'invitation à dîner que le président de la République leur avait adressée pour le samedi 27 mai.

Après l'Alsace, le pays basque et la Bretagne, M. Giscard d'Estaing avait choisi la Haute-Savoie pour fêter l'anniversaire de son élection.

Prévenus depuis le début de la semaine, les Reposerands, d'abord incrédules, s'étaient affairés pour prévenir la moindre fausse note dans l'accueil qu'ils réserveraient au chef de l'Etat et à son épouse. Pour tout dire, ce sont précisément les fausses notes qui se montrèrent les plus rétives aux apprêts de la fête ; elles se multiplièrent avec insolence dans les instruments et les voix du groupe folklorique qui, pour saluer le chef de l'Etat, à la mairie, entonna *Etoile des neiges*. Mais, cantonnées dans leur domaine propre, les fausses notes épargnèrent tout le reste, et les autorités purent être satisfaites du visage que la commune montra à celui qu'elle avait plébiscité, en mai 1974, par 155 voix contre 13 à M. Mitterrand.

Les autorités ? Le maire, d'abord, M. Jean-Pierre Jouenne, Normand établi au Reposoir, qui n'avait appris que mardi, au retour d'une croisière, la visite de M. Giscard d'Estaing. Avec l'aide de la préfecture, il avait fallu tout prévoir, du rempierrage du chemin qui mène de la mairie au chalet choisi pour le repas, à l'équipement d'une dizaine de vaches avec des cloches traditionnelles dont on alla chercher certaines au village voisin.

L'abbé Louis Charles, curé du village, mit la main aux préparatifs et veilla à en tenir informées les trente-deux religieuses du carmel, qui ne pouvaient participer à la fête. Elles demandèrent que le président de la République survole en hélicoptère leur couvent, d'où elles pourraient, de la main, le saluer. Fondée en 1151 par Jean d'Espagne, qui donna son nom au site en proclamant : « *Voici le lieu de mon repos* », la Chartreuse du Reposoir a connu les vicissitudes de la déchristianisation, puis, un siècle plus tard, celles de l'anticléricalisme, avant qu'Alessandra di Rudini, fille du premier ministre italien, en fasse un carmel, auquel les Reposerands, d'ailleurs peu assidus à la messe, doivent d'avoir un curé à demeure.

Partagés entre l'agriculture, le tourisme et le ski, les deux cent douze habitants du Reposoir s'inquiètent de l'avenir. La détérioration des sols, particulièrement visible après cet hiver très long, pose de difficiles problèmes à l'élevage. Quant au ski,

De notre envoyé spécial

le propriétaire des quatre remontées mécaniques ayant renoncé à leur exploitation, il est urgent de trouver une solution pour ne pas priver la commune d'une de ses principales activités. On hésitait à en parler au chef de l'Etat : on s'y est, malgré tout, résolu dans l'espoir d'obtenir une aide de l'Etat.

« *Je n'aime pas beaucoup l'expression de la « France profonde »*, a dit M. Giscard d'Estaing, *parce qu'elle a l'air de vouloir dire qu'à côté de la « France profonde », il y en aurait une qui ne le serait pas.* » Tant pis pour M. Barre, qui, lui, affectionne cette expression. Au milieu des Français, ou de certains Français, le chef de l'Etat était à l'aise et paraissait heureux. Lorsqu'il quitta Le Reposoir, vers 23 h. 30, toute timidité semblait avoir disparu chez les habitants, qui le saluèrent



(*Dessin de KONK.*)

comme un parent qui reviendra bientôt, à la prochaine fête de famille.

Après le dîner, M. Giscard d'Estaing avait répondu aux questions des journalistes. « *Il est très important*, a-t-il dit, *lorsqu'on a reçu un mandat du peuple français, de revenir, à l'occasion de cet anniversaire, auprès des Français eux-mêmes, pour se souvenir que c'est eux qui vous ont élu.* »

Interrogé sur le bilan de ses premières années de mandat, le président de la République a déclaré : « *Quatre ans, c'est beaucoup, oui. Lorsque j'ai été élu, je me suis fixé un certain nombre d'objectifs. Je ne vous dirai pas que j'ai atteint tous les objectifs que je m'étais fixés, mais je peux vous dire que j'ai toujours avancé dans la direction que je m'étais choisie et que, dans les différents domaines, ce que j'ai fait, au cours de ces quatre ans, allait dans le sens de ce que je considère comme fondamental pour la France. Je vous citerai les directions essentielles :*

« *Rendre la France un pays plus pacifique — je veux dire, vis-à-vis de lui-même, — c'est-à-dire faire que les Français se comprennent mieux et s'acceptent mieux, et organisent entre eux un débat démocratique plus ouvert. Si vous vous souvenez de ce qu'était la situation en 1974, si vous voyez ce qu'elle est en 1978, la France a progressé dans la direction d'une démocratie plus pacifique.*

« *Ma deuxième préoccupation, c'est la place de la France dans le monde, parce que nous appartenons à un pays très ancien (...), qui, de ce fait, a la responsabilité de jouer un rôle à la hauteur de sa tradition historique. Je tiens à ce que la France soit un pays jugé de l'extérieur comme courageux, digne et respecté, et je tiens à vous dire que, dans toutes les circonstances récentes — et j'en ai eu la confirmation, cette semaine, dans tous les contacts que j'ai eus, — la France apparaît dans le monde — ce qui pour moi est essentiel — comme un pays courageux, digne et respecté.*

« *Enfin, la troisième direction, c'est de faire avancer la France dans la voie du progrès et de la justice. (...) C'est, pour moi, une nécessité fondamentale. (...) Je dirai que c'est une de mes responsabilités personnelles. Le gouvernement y apporte, naturellement, sa contribution, mais, en tant que responsable des grandes orientations nationales, je prendrai des initiatives pour que, en France, les inégalités soient réduites et la justice plus complètement assurée.* »

M. Giscard d'Estaing a ajouté qu'il révèlera ces initiatives au cours d'une prochaine conférence de presse. « *Naturellement*, a-t-il dit, *c'est plus difficile de progresser dans une période de difficultés économiques que dans une période — que nous avons connue dans le passé — de facilité et de croissance. Mais je considère que la France est un pays en progrès.* »

Comme on lui demandait si, durant les quatre premières années de son mandat, il avait connu des échecs, le chef de l'Etat a répondu : « *Non, j'ai connu des difficultés. Je vous dirai que, lorsqu'on exerce la fonction présidentielle, il ne faut pas se préoccuper de soi. La question que je me pose n'est pas de savoir si moi, personnellement, je connais des succès ou des échecs. La question qui se pose est de savoir si, au total, la France est un pays qui progresse, qui règle ses problèmes, et si je peux [y] contribuer.* »

Enfin, s'adressant à lui-même une question, M. Giscard d'Estaing s'est demandé : « *A l'occasion d'un anniversaire, qu'est-ce qu'un président de la République souhaite pour lui-même ? Eh bien, ce que je souhaite, c'est que, dans cette fonction qui, contrairement à ce qu'on imagine, ne comporte pas de récompenses personnelles — qui est une fonction dans laquelle on exerce une mission. (...) Je souhaite que, à mon tour, après tous ceux qui m'ont précédé et avant tous ceux qui me suivront, je puisse bénéficier des seules récompenses possibles pour un président de la République, qui sont la confiance et l'affection des Français.* »

PATRICK JARREAU.

● *Economie de montagne : un parlementaire en mission.* — Le président de la République a indiqué samedi 27 mai à la fin de sa visite au Reposoir (Haute-Savoie) qu'il avait demandé au premier ministre de désigner cette semaine un parlementaire en mission chargé de suivre l'application des décisions qui ont été prises en faveur de l'économie de montagne.

POINT DE VUE

Dix ans encore ?

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

VOLONTÉ arrêtée ou chance circonstancielle, M. Giscard d'Estaing a confirmé la règle non écrite de la Vᵉ République ; il s'est donné son plus beau cadeau d'anniversaire : la victoire électorale. En 1967, en 1973, en 1978, le président de la République gagne de justesse, mais nettement, les élections législatives : il ne perd le pouvoir que par abdication ou décès. Et M. Giscard d'Estaing n'est ni malade ni âgé.

Le temps refusé à Charles de Gaulle et à Georges Pompidou serait-il donc accordé à celui qui s'était tellement peu engagé dans le combat législatif qu'il avait prétendu n'avoir pas les moyens constitutionnels d'empêcher l'application du programme commun si la gauche l'emportait ?

A prolonger la courbe de ces derniers mois, on pourrait le croire. Et si chacun est sceptique sur les dernières trouvailles présidentielles : accueil à l'Elysée des chefs de l'opposition, allègement du protocole, discours aux Nations unies, prochain tome de l'immortelle « Démocratie française », voire la dite élection européenne — bien des ambitieux s'interrogent sur ce qui est essentiel à leur point de vue. M. Giscard d'Estaing a-t-il de la chance ou a-t-il vraiment compris sinon son temps, du moins la façon d'y être le plus heureux en politique ? Car le scepticisme est aujourd'hui devenu le sens commun d'autrefois et justifie tous les égoïsmes et tous les retournements : scepticisme des citoyens envers le pouvoir politique et envers l'Etat qui sont de simples trompe-l'œil, contributions directes et défense nationale comprises, police et douanes exclues : et M. Giscard d'Estaing sait bien que le R.P.R. le préférera toujours à M. Mitterrand, et que Mitterrand le préférera toujours à M. Chirac.

∴

Sur l'échiquier politique, les résultats sont probants. L'électeur a manifesté son incrédulité les 12 et 19 mars 1978 ; et la classe politique en a déjà tiré les conséquences. Autre règle non écrite du jeu de la Vᵉ République, les pions ne se déplacent qu'en fonction du roi. Tant que celui-ci donne toute garantie de l'emporter à la prochaine consultation électorale. Si cette perspective est moins assurée, on anticipe le départ du général de Gaulle, le printemps de 1969 ; on adhère en masse au P.S. ou on se révolte chez les gaullistes à partir des cantonales du printemps de 1976.

Aujourd'hui la prochaine échéance est présidentielle et M. Giscard d'Estaing, dans l'état actuel des choses sinon des ambitions, a toutes chances de l'emporter. Les U.D.R. puis R.P.R. que M. Chirac — comme premier ministre — ralliait au vainqueur de mai 1974 vont l'être — pour ce qui compte, c'est-à-dire pour le groupe parlementaire — par M. Chaban-Delmas au profit du vainqueur de mars 1978. De ce côté-là, rien à craindre donc ; les plus rigoureux se tairont ou écriront à flot sur l'inflation ou le progrès social mais ne voteront jamais la censure. Autour de M. Chirac, aussi nombreuse était la foule quand les sondages étaient mauvais pour la majorité sortante et donc bons pour une élection présidentielle anticipée, aussi déserts seront bientôt les antichambres quand il sera patent que l'Elysée est hors d'atteinte.

∴

Au P.S., même chance présidentielle ; deux conflits y diminuent encore des forces qui ne peuvent plus parler pour la victoire avant longtemps. Le premier conflit est de doctrine et la sourdine qui y était mise depuis le congrès d'Epinay va cesser. Les partisans de l'alliance à droite ont beau jeu de dénoncer l'échec des champions de l'alliance avec le P.C. : ils s'avouent nombreux maintenant. Le deuxième conflit, que M. Mitterrand ne pourra indéfiniment dominer en annonçant tellement à l'avance sa troisième candidature à l'élection présidentielle, porte sur la succession du premier secrétaire du parti, au moins devant le suffrage universel : que socialistes et giscardiens finissent par légiférer sinon gouverner ensemble et que M. Giscard d'Estaing — à terme — ait un dauphin dans l'opposition actuelle, quelle grandiose perspective pour tous ceux qui au Parlement et dans le métier politique ne peuvent admettre que gaullistes et communistes existent autrement qu'en repoussoir !

A cette idéale position institutionnelle et politicienne, M. Giscard d'Estaing ajoute un atout maître. A bien y regarder, en effet, il ne gêne personne, ni dans l'Hexagone ni dans l'univers. Avec lui, l'Etat et la France ont de belles phrases, des idées, des apparences ; mais l'Amérique ne peut que se louer de son brillant second au Liban, en Grèce, en Afrique occidentale ; les gens de Bruxelles ne peuvent que se louer d'une logorrhée communautaire laissant dans la pratique le jeu aux rivalités nationales toutes hostiles à de véritables solidarités et politiques communes, donc à des sacrifices et à des identités réels : nos voisins (allemand, italien, espagnol, anglais) ne peuvent que se louer d'une France avide d'être bien notée ; et chez nous, une fois acceptées les apparences doctes d'une conduite technicienne de l'économie, chacun des sujets de cette économie sait fort bien qu'il n'y a de règle en ce moment que la force ; la force des gros qui, en l'absence de planification, d'indépendance de certains ministères vis-à-vis de leurs administrés peuvent s'entendre, se concentrer, tourner mille règles et, cependant, être renfloués aux frais de la collectivité : la force des petits qui ont compris les leçons de Nicoud et de Poujade, et sont indemnisés un coup de l'inondation, un autre coup de la sécheresse, un troisième des exportations italiennes ou encore de leur mauvais bilan, pourvu que le préfet ait pris peur et que, à défaut d'élection législative, il y ait au moins une cantonale ou un attaché de cabinet parisien qui veuille un jour « candidater ». ici. Non, M. Giscard d'Estaing ne gêne personne, ce qui est la façon la plus sûre de durer.

A moins que ne se réalise soudain ses propres prophéties d'il y a plus de dix ans : « *Derrière la scène où se joue un répertoire trop souvent immuable, on entend aussi monter le murmure et l'ambition de la vie. C'est que peu à peu, échelon par échelon, une nouvelle génération s'installe dans les entreprises, dans l'administration, dans l'enseignement, dans l'art. Chaque secousse, où qu'elle se produise, lui permet de franchir une nouvelle étape. Cette génération apporte avec elle sa méthode, qui est le respect des faits, son ambition, qui est d'abord le langage de la simplicité. Elle ne vise pas à la conquête, mais, en réalité, à la continuité. Pour elle, la continuité ne consiste pas à arrêter le temps, mais à accepter d'introduire l'avenir dans le présent. Un jour, avec elle, nous connaîtrons le miracle français.* » (*Le Figaro* du 2 février 1966.)

A mesure que M. Giscard d'Estaing durera et donc vieillira, il se pourrait bien que cette nouvelle génération soit celle de ceux qui, simplement, irréductiblement, sont mal dans leur peau tant que la France est incarnée, conduite, défaite de la sorte. Car, en définitive, la politique ne peut se passer d'une certaine adhésion, d'un certain contentement des âmes..

UN COLLOQUE DE L'INSTITUT CHARLES DE GAULLE

Le domaine réservé du général c'était « l'essentiel »

Au cours du colloque organisé vendredi et samedi par l'institut Charles-de-Gaulle, que préside M. Gaston Palewski, sur « *les méthodes de travail et les collaborateurs du général* », plusieurs personnalités ont révélé, au cours des débats présidés par MM. René Rémond et Jean Charlot, certaines défaillances de mémoire chez les collaborateurs du fondateur de la Vᵉ République, et quelques contradictions. Mais il est apparu que, souvent, ces témoins ne rapportaient que des détails, et qu'ils avaient parfois embelli leurs souvenirs. Il est vrai, comme l'a dit M. Alain Plantey, que tous ces intervenants avaient « *aidé, mais aussi aimé le général* » ou, comme l'a affirmé M. René Brouillet, qu'ils avaient tous pris, en collaborant avec de Gaulle, « *un engagement tacite de transparence, d'humilité et de discrétion* ».

Tous ceux qui ont appartenu à la « *maison* » de de Gaulle ont assuré, avec M. Brouillet, qu'il n'y avait jamais « *de rôle propre et décisif de l'entourage, d'action occulte ou ouverte* ». M. Jacques Foccart, toutefois, est resté muet sur l'influence qu'il a pu exercer auprès du général en ce qui concerne la Communauté africaine et malgache. Chacun a minimisé sa propre action, affirmant que, toujours, le général, après s'être entouré d'avis, prenait seul ses décisions.

M. Bernard Tricot, qui était à l'époque secrétaire général de l'Elysée, a révélé que, le 30 mai 1968, à son retour de Baden-Baden, de Gaulle avait renoncé de lui-même au référendum projeté. En revanche, la décision de dissoudre l'Assemblée nationale n'a été prise ce jour-là qu'après que M. Tricot eut remis au général une note en ce sens, et que ce dernier se fut entretenu avec Georges Pompidou, juste avant le conseil des ministres de l'après-midi. Il a indiqué que le matin même le premier ministre lui avait dit son intention de donner sa démission, car il avait été fort mécontent de n'avoir pas été tenu au courant du départ du général.

M. Tricot a aussi déclaré qu'il avait convaincu de Gaulle de ne pas user de l'article 16 (pleins pouvoirs) après la semaine des barricades d'Alger, en janvier 1960, mais il a reconnu qu'il n'avait pas réussi à abréger la durée d'application des pleins pouvoirs pris après le putsch d'avril 1961. M. Jeanneney, ancien ministre, a voulu souligner, lui, que de Gaulle s'entourait de nombreux avis en rappelant la décision de ne pas dévaluer le franc en novembre 1968, prise quelques instants avant le conseil des ministres qui était appelé à se prononcer. Plusieurs orateurs ont souligné le rôle déterminant de M. Roger Goetz, alors gouverneur du Crédit foncier, dans cette décision.

Le volontariat et le hasard

La structure du cabinet du général de Gaulle a été mieux décrite que le mécanisme de ses décisions. Selon M. de Courcel, en 1940, à Londres, les collaborateurs étaient recrutés « *par le volontariat et par le hasard* ». M. Louis Joxe a décrit la constitution du Comité français de libération et du gouvernement provisoire d'Alger, dont il est devenu le secrétaire général. M. Pierre Lefranc a expliqué comment, en 1958, à l'hôtel Matignon, les collaborateurs du général de Gaulle venaient tous du R.P.F. et constituaient une équipe politique, alors que l'année suivante, à l'Elysée, de Gaulle s'était efforcé d'écarter ceux qui, comme M. Guichard, étaient trop marqués par le militantisme partisan.

M. Burin des Roziers a bien souligné que le secrétariat général de la présidence de la République était chargé des affaires de l'Etat, alors que la direction du cabinet devait se consacrer aux problèmes de la nation. Tous ont affirmé qu'il n'avait jamais existé de domaine réservé, mais que celui-ci, en réalité, résidait dans l'évocation de « *l'essentiel, qui variait selon les circonstances* ».

Les relations entre le président de la République et son premier ministre ont, selon ces témoins, évolué au cours des années. Si les rencontres du général avec M. Debré ont été fréquentes, elles le furent moins avec Georges Pompidou, qui recevait, en revanche, de nombreuses instructions écrites, tandis que M. Couve de Murville n'en reçut aucune. La pratique instaurée par le général a institué le conseil restreint (sous la présidence du chef de l'Etat) à l'Elysée et le comité restreint (sous celle du premier ministre) à Matignon. Ces instances se sont fréquemment réunies. Elles élaboraient les décisions qu'entérinaient ensuite le conseil des ministres.

Selon les collaborateurs du général, la technique gouvernementale a été profondément modifiée par rapport aux Républiques précédentes, et Georges Pompidou avait épousé — du moins dans la forme — ces transformations.

M. François Goguel, en clôturant les travaux du colloque, a déclaré : « *La stature de de Gaulle est telle que le travail des historiens et des chercheurs ne pourra que la grandir encore.* » Il a voulu inciter, de cette façon, les témoins à livrer ce que beaucoup gardent encore dans le secret de leur mémoire.





Georges Pompidou en mai 68

par JACQUES CHIRAC

Il y a dix ans, le 30 mai, près d'un million de Français remontaient les Champs-Elysées de la Concorde à l'Etoile. Jamais, depuis la libération de la capitale, on n'avait vu un tel rassemblement, spontané, multiple et coloré, porté par un grand souffle. Il exprimait la réponse populaire aux désordres d'un mois échevelé, où l'Etat, par moments, avait vacillé, comme prêt à s'effondrer.

Nous sommes un peuple riche d'une prodigieuse histoire, et nous aimons les anniversaires. Celui-ci a fait l'objet d'une célébration souvent peu désintéressée. Quel souci, ici et là, de trier les souvenirs, de n'en retenir, après coup, que ceux qui justifiaient une thèse ou tentaient d'expliquer — la vérité dût-elle en souffrir — une faute politique majeure ou, plus simplement, l'une de ces défaillances humaines qui sont dans la nature des choses, mais qui n'autorisent pas tel ou tel, qui ne fut qu'un témoin à l'abri ou qu'un acteur désemparé ou encombré de prudences, à s'ériger en juge !

Quelle avalanche de révélations ! Quelques-uns prennent la pose, essaient de se hisser sur un piédestal et de faire croire qu'ils jouèrent un rôle important, en y ajoutant quelques leçons à l'intention de de Gaulle et de Pompidou, disparus l'un et l'autre, et que l'on peut faire parler ou critiquer sans risque d'être démenti. Se sont spécialement distingués dans cet exercice de reconstitution historique, tel préfet ou tel ministre de l'époque ; ce dernier va jusqu'à se faire présenter comme l'un des quatre hommes qui, avec de Gaulle et Pompidou, ont surmonté l'épreuve ! On croit rêver !

Ma tâche est facile aujourd'hui : en mai 68, je jouai un rôle modeste et je n'ai pas la prétention de le présenter comme capital. Secrétaire d'Etat à l'emploi, je nouai, pour le compte du premier ministre, certains des contacts qui permirent la négociation de Grenelle et son succès, tournant décisif de la crise. Pour le reste, j'eus la chance de pouvoir observer de Matignon les événements et les hommes. Spectacle surprenant et peu réconfortant, mais qui réservait quelques très rares et bonnes surprises.

Je fus de ceux qui vécurent mai 68 aux côtés de Georges Pompidou. Il m'est arrivé d'effectuer, à sa demande, et sous l'impératif absolu de la discrétion, certaines missions comme il en existe toujours, lorsque l'histoire s'accélère au point de tout faire craquer. Mais ce dont je puis porter témoignage, c'est du fait historique qu'entre le samedi 11 mai et le vendredi 31 mai, vingt jours et vingt nuits durant, tout, ou presque, a reposé sur un seul homme, Georges Pomipdou, qui, dès son retour, assuma tous les rôles et réalisa l'indispensable unité de commandement en prenant tout le fardeau sur ses épaules.

Reprenons le fil des événements : le 11 mai, au petit jour, le camp retranché du quartier Latin fume encore des combats de la nuit. Il y a plus de mille blessés dont un tiers grièvement. Il y a eu, aussi, une trentaine de barricades dressées et qui ne devaient plus rien à je ne sais quel folklore estudiantin. Il y a eu, surtout, — sauf chez les forces de l'ordre qui firent montre d'un très grand sang-froid — un profond ébranlement des structures de l'Etat, les meneurs négociant, hors circuit, directement avec des autorités universitaires débordées et irrésolues.

Georges Pompidou rentre d'Afghanistan où il achève un voyage officiel. Il fait brûler l'étape technique d'Athènes ; en fin d'après-midi, il atterrit à Orly. Dans l'avion, il a rédigé quelques notes — plus exactement une dizaine d'arguments — ceux qu'il a déjà décidé d'aller exposer, aussitôt arrivé, au général de Gaulle. (*« Je les ai tous développés, jusqu'au dernier »*, confiera-t-il plus tard.) Il voit rapidement, à Matignon, ses ministres, leur fait part de sa décision, puis se rend à l'Elysée où le général approuve sa position. Trois heures plus tard, qui ne s'en souvient, il apparaît à la télévision. Pas de phrases inutiles. Un visage et un ton graves et déterminés. Ceux de l'homme qui, dès ce moment même, prend tout à bras-le-corps : impopularité, risques, destin politique et, peut-être jusqu'au tragique, responsabilité personnelle. Les Français ne s'y trompent guère : ils viennent de *reconnaître* un homme d'Etat, s'exposant lui-même et, en plein désarroi public, décidant sans ambages, notamment, la réouverture de la Sorbonne que la police avait fait évacuer et qui risquait de prendre valeur d'un redoutable symbole : une manifestation d'une énorme ampleur devait, le lundi 13, unir aux étudiants les partis d'opposition et les syndicats, et la protestation contre la nuit des barricades, l'émoi de la population, l'impopularité du gouvernement faisaient craindre le pire. Il fallait un point de fixation au tumulte : ce fut la Sorbonne, l'Odéon quelques jours après.

Après coup, les commentateurs ne manqueront pas pour affirmer qu'il s'est agi d'un recul, et, de la part de Pompidou, de je ne sais quelle *« faiblesse d'universitaire de formation et de cœur »*. Pour ma part, j'y vois la distance quasi sidérale qui s'établit parfois entre l'observateur de bonne foi — je ne parle pas des autres — et l'homme en charge de la décision lorsque l'événement chauffe à blanc la capacité de jugement. Il n'y a que celui qui décide, qui apprécie vraiment tous les aspects d'une décision, et là réside sans doute la noblesse comme la solitude du pouvoir.

Deux points forts

Au vrai, avant de décider, Georges Pompidou avait fait appel à toute son exceptionnelle puissance de réflexion. Son analyse s'était vite fixée sur deux points forts, et, tout au long des jours et des nuits, dans la bourrasque, jamais il ne s'est écarté de ces deux points. Le premier était : les institutions existent, de Gaulle est là, rien d'essentiel n'est vraiment entamé. D'un premier coup d'œil il avait jugé que la révolte n'était pas revendicative, que l'agitation ne reposait sur aucune réclamation précise qu'on eût pu envisager comme terrain de discussion. Il y avait, d'un côté, la permanence du pouvoir suprême et légitime, de l'autre une explosion d'essence culturelle, la plus délicate à calmer qui soit, parce qu'on y demande à la fois tout et rien. Après coup, il m'arrive de sourire intérieurement, lorsque je lis tel censeur rescapé d'une responsabilité qu'il n'avait pas su entièrement assumer, ou tel observateur à l'abri s'installer dans le péremptoire : à les entendre, Pompidou n'aurait pas compris mai 68, parce qu'il était étranger aux jeunes. Telles qu'elles se sont déroulées, les choses leur donnent totalement tort. Si Georges Pompidou n'avait pas vu que le mélange détonant de la fièvre étudiante se composait pour une part de générosité débridée et pour une part d'une poussée de surréalisme (*« N'importe où hors du monde ! »*), il n'aurait pas réussi ce qu'il a réussi à l'époque : éponger la révolte, faire le dos rond plutôt que réprimer. La répression, d'ailleurs, était impossible, sauf à provoquer le sursaut de la population contre un gouvernement qu'il avait trouvé à son retour complètement désemparé.

Le 24 mai...

Le second point auquel Georges Pompidou accrochait son analyse était : *l'opinion est du côté des jeunes et des étudiants*. Politiquement, c'est sans doute ce qui, dans la tourmente de mai, aura été le plus déterminant. Le recours expéditif et brutal à la force étant exclu, parce que les Français ne *l'auraient ni compris, ni approuvé*, le gouvernement ne pouvait prendre appui que sur l'adhésion de la *population*. Cette *adhésion*, au départ, lui faisait *défaut* ; elle sera longue à conquérir. Mais le plus grand mérite du premier ministre fut de congédier une fois pour toutes l'impatience et de laisser marmonner à vide ceux qui parlaient d'abandon avec ceux qui parlaient d'incapacité à *comprendre*. L'homme d'Etat que les Français ont vu se camper devant eux, la nuit du 11 mai à la télévision, portait en lui la certitude que son analyse était la bonne, et c'est en cela, sans doute, qu'ils l'ont *reconnu* en attendant de commencer à *le suivre*.

Bien entendu, dans la suite des jours accablants d'imprévu et des nuits de rumeurs et de désordres recommencés, tout ne pouvait pas aller comme sur des rails pour déboucher vers l'issue esquissée à l'avance. Il y eut des rebondissements, des retournements de situation. Mais je n'ai jamais vu Georges Pompidou infléchir son analyse, quitter l'un ou l'autre des deux points fixes de sa réflexion : les institutions tiennent, l'opinion se retournera peu à peu.

Par là s'explique, à mon sens, la sérénité dont il ne cessa de faire preuve, reprenant, un à un, les fils de l'administration ; et par là s'explique, encore, le savoir-faire qu'il appliqua à l'égard des forces syndicales une fois qu'elles eurent pris place dans le jeu, le succès politique de la manifestation du 13 mai leur ayant donné le branle, et non pas la réouverture de la Sorbonne, comme certains le disent à tort.

J'ai le souvenir précis de la nuit du 24 mai, la plus dure qui fut. A 20 heures, de Gaulle a parlé à la télévision, annoncé le référendum. La C.G.T. a organisé deux cortèges, dont l'un partira de la Bastille ; les étudiants manifestent à la gare de Lyon. Sitôt entendu le discours du général, qui ne répond pas à l'attente du pays, les étudiants essayent de rejoindre la Bastille.

Parmi eux, des éléments troubles, visibles et nombreux. La bataille avec les forces de l'ordre sera terrible, d'une tout autre intensité — et d'une tout autre nature — que les affrontements autour des facultés. Georges Pompidou suit le déroulement des combats minute après minute. Ordre impératif : ne laisser personne revenir vers le quartier Latin, barrer les ponts. L'ordre ne sera pas respecté. Epuisé par des nuits de veille et de contacts extérieurs — pour préparer les entretiens de Grenelle, qui commencent le lendemain, — j'étais allé dormir deux ou trois heures chez moi. Georges Pompidou m'appela pour me demander d'aller voir moi-même ce qui se passait place Saint-Michel : les étudiants refluaient vers le quartier Latin, et certains responsables de la police flottaient, avouant même *leur impuissance*. Je m'y rendis et *revins rendre compte*. Les heurts étaient très violents, les blessés nombreux. De province, les nouvelles arrivaient : Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Lyon, étaient saisis par la fièvre. Cette nuit-là, j'ai vu ce qu'est la force de caractère et le vrai sens politique, *c'est-à-dire la capacité de juger*.

Georges Pompidou resta d'un calme extraordinaire. Alors que tout paraissait se désarticuler, le premier ministre tenait ferme, imperturbable et comme assuré de reprendre le contrôle des événements. Marqué par la fatigue — il ne dormit pas une seconde cette nuit-là, — il ne se laissa cependant pas atteindre par *la fièvre qui gagne tout état-major* cerné de mauvaises nouvelles et sentant que « ça ne répond plus sur le terrain ».

Peut-être parce qu'il avait compris que le parti communiste et la C.G.T. faisaient la même analyse que lui : *la situation n'était pas révolutionnaire !* Peut-être parce qu'il comptait beaucoup sur les entretiens de Grenelle, où la revendication ouvrière — *parce que c'était, elle, une revendication et non pas un mal de l'âme*, — permettrait d'atteindre enfin à quelque chose de négociable et de revenir, ainsi, aux réalités politiques. Mais cette sérénité n'excluait pas la prudence : aboutir avec les syndicats à Grenelle, d'abord, mais ne rien laisser au hasard. On le verra, au lendemain de la manifestation de Charléty, lorsqu'il prendra sur lui, et sur lui seul, de faire regrouper aux portes de Paris des éléments blindés : le 29 mai la C.G.T., qui s'est écartée du front syndical, manifestait de la Bastille à Saint-Lazare, aux abords mêmes de l'Elysée. Pompidou voulait qu'elle sache, comme le P.C. — et ils le eurent tout de suite, — que l'armée était là. Elle pouvait être là parce que l'opinion, après le rejet des accords de Grenelle, avait basculé, que les excès et l'incohérence l'avaient ramenée du côté du gouvernement.

Le coup de tonnerre de la « disparition » du général de Gaulle, ce mercredi 29 mai, puis son retour le 30 et son allocution sur les ondes de la radio : *« Je garde le premier ministre, dont la valeur, la solidité, la loyauté méritent l'hommage de tous ; l'Assemblée nationale est dissoute »*, feront le reste. Parce que tout avait pu être préservé, dans le drame mais sans tragédie, par le premier ministre exceptionnel que la France avait alors à sa tête. Son successeur à l'Elysée, le président Giscard d'Estaing, a déclaré un jour que Georges Pompidou fut, ce mois durant, « le bouclier de la France ». J'en suis convaincu parce que je l'ai vu et vécu.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Cabinet de Mᵉ Jean-Marc VARAUT, avocat, 2, avenue Hoche, Paris (8ᵉ).

D'un jugement rendu par la dix-septième Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, le 8 novembre 1977, entre : M. LIEVRAT Alain, infirmier, et M. L. OLIEVENSTEIN Claude, docteur, il a été extrait littéralement ce qui suit :

ATTENDU qu'intrinsèquement l'imputation, notamment à l'égard d'un membre du personnel hospitalier, de « sadisme ne se relâchant jamais » atteint Alain LIEVRAT dans sa réputation et fonde légitimement l'action en complicité de diffamation engagée contre Claude OLIEVENSTEIN : Que certes il est hors de question que le combat du Dr Claude OLIEVENSTEIN pour une meilleure appréciation et un meilleur traitement des victimes de la toxicomanie mérite l'adhésion de tous les hommes de cœur ; que toutefois l'abaissement d'un humble membre du personnel hospitalier servant il y a treize ans sous les ordres du prévenu ne peut en rien concourir à la réalisation de cet objectif, si même l'autosatisfaction, dont il témoigne, ne risque au contraire de nuire à la cause soutenue ;

PAR CES MOTIFS, le Tribunal DECLARE Claude OLIEVENSTEIN convaincu du délit de complicité de diffamation pour avoir, comme auteur du livre « IL N'Y A PAS DE DROGUES HEUREUX », écrit au sujet d'Alain LIEVRAT : « C'était un être énorme, barraqué, à l'incessante jactance et d'un sadisme qui jamais ne se relâchait », CONDAMNE Claude OLIEVENSTEIN à la peine de MILLE FRANCS d'amende.

CORRESPONDANCE

« Vingt ans d'amertume »

A propos de l'anniversaire du 13 mai 1958, MM. Guy Forzy, vice-président du mouvement Recours (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), Claude Laquière, ancien président de l'Association des maires d'Algérie et du Sahara, et Jacques Roseau, ancien président des lycéens d'Algérie, en 1958, nous ont adressé une lettre dans laquelle ils déclarent notamment :

Pour les Français d'Algérie transformés en rapatriés, le temps a passé et a essuyé beaucoup de larmes. Mais l'injustice demeure.

Eux qui portèrent cette Vᵉ République sur les fonts baptismaux continuent à la voir grandir, bien chiche à leur égard.

Pourtant, avec leurs espérances, leurs illusions, elle leur a aussi enlevé leurs biens et leurs droits, au nom de l'intérêt national mais sans faire jouer la solidarité qui en découle. Ne se grandirait-elle donc pas en rendant véritablement justice à ses ressortissants d'outre-mer ? Que la conjoncture économique ne permette pas de le faire tout de suite... soit ! Que l'on ne puisse pas rattraper les vingt ans écoulés, soit ! Mais que le gouvernement actuel prenne le risque de ne pas réaliser le pacte national souhaité par le chef de l'Etat en refusant d'indexer les titres d'indemnisation dont le règlement est étalé sur vingt ans, alors il y aurait vraiment de quoi désespérer les rapatriés et les condamner à se déterminer pour longtemps comme des Français à part. (...) Vingt ans d'amertume, c'est déjà beaucoup. Quarante ans de duperie, ce serait beaucoup trop.

Le Monde

société

RÉUNIE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A MULHOUSE

La section française d'Amnesty International a doublé le nombre de ses adhérents en un an

Mulhouse. — C'est dans une ambiance studieuse que la section française d'Amnesty International a réuni, les 27 et 28 mai, au centre culturel de Riedisheim, dans la banlieue de Mulhouse (Haut-Rhin), sa huitième assemblée générale. Les quatre cent cinquante délégués, dont de nombreux « nouveaux militants » ont tour à tour évoqué dans leurs débats la peine de mort, la situation internationale et l'Argentine.

C'est toutefois la « cuisine interne » de la section française (régionalisation, vie des groupes, finances, etc.) qui a plus particulièrement retenu l'attention des délégués. En raison de sa forte croissance — sept mille membres actifs en 1977, quinze mille en 1978, — la section française avait en effet plus besoin d'une réflexion sur les moyens de maîtriser son succès que d'un débat d'idées.

De notre envoyé spécial

Françoise Montenois a dix-huit ans. Elle est venue à Mulhouse. Ses longs cheveux noirs le long du visage, elle chante des airs de JoanBaez. Depuis deux ans Amnesty International la tentait mais elle ne se sentait pas mûre. Aujourd'hui, elle a sauté le pas. Elle explique : « *C'est très exaltant et motivant. Je crois que ce qui est important, c'est que c'est un mouvement impartial. C'est autre chose que de la politique dans un mouchoir de poche.* » Lyceenne, Françoise, a rejoint le groupe de Meaux sur « *les idées de non-violence* » au mois de janvier dernier.

Jean-Pierre Lamoine, vingt-trois ans, élève instituteur à Evry, n'est pas un militant beaucoup plus vieux, puisqu'il a adhéré au mois d'octobre 1977. Il épouse parfaitement la logique d'Amnes'.' : « *Cela coïncide très nettement avec ma vision des choses. A savoir que les pays socialistes et les pays capitalistes, c'est le même tabac.* » Pour lui Amnesty représente « *le côté objectif impartial* ».

Jean-Pierre se définit comme « *un type de tendance* Charlie-Hebdo, *lecteur de l'*Union pacifiste française, *antimilitariste, proche des idées de gauche* ». Il reconnaît : « *Au début j'ai eu du mal à accepter certains « trucs » : que les groupes français ne puissent pas intervenir en France, par exemple.* »

De fait, les statut d'Amnesty International précisent que pour assurer l'impartialité de l'organisation, les groupes d'un pays ne peuvent pas adopter un prisonnier qui soit leur concitoyen. « *A Evry notre groupe se réunit une fois par mois pour échanger des informations, faire marcher l'organisation, lire la correspondance*, explique Jean-Pierre. *Et puis, en trois sous-groupes de six à sept personnes, on se réunit pour notre prisonnier. Le groupe s'occupe actuellement d'un Indonésien qui était directeur d'un port, d'un Chilien bûcheron, et d'un Soviétique, Youri Orlov, en l'occurrence.* »

L'impression d'agir, de « faire quelque chose » est très présente. « *On réclame des choses concrètes, on fait avancer les choses. C'est très agréable* », note Danièle Monnier, trente-deux ans, comptable. Martine, la trentaine, urbaniste à Paris, n'a plus l'impression d'être « *naïvement et « tripalement* opposée à la torture » *dans le vide* ».

« *Il y a deux types de militants à Amnesty International*, résume Michel Caron, trente-deux ans, conseiller en information : *le premier type de militant ressent un écœurement de la politique à droite comme à gauche. C'est le phénomène de rejet actuel. Il se dit alors qu'un prisonnier est un prisonnier, et que lutter pour lui c'est au moins un petit pas. Le deuxième type milite déjà ailleurs. Pour lui, Amnesty est un prolongement de son action, une autre casquette.* »

Ces militants-là sont aujourd'hui quinze mille. Ce n'est pas « *le trop plein, mais tout juste* ». Avec plusieurs années de décalage sur les sections étrangères d'Amnesty International, la section française est, en effet, depuis trois ans, la « victime » consentante d'un énorme flux d'adhérents. Née en 1971 — alors que l'acte de naissance d'Amnesty International est daté de 1961, — la section française connaît actuellement les affres d'une croissance à tout va.

Tous les mois, quelque cinq cents personnes font ainsi leur demande d'adhésion dans la seule région parisienne. Bref, de cent cinquante groupes en 1977, la France en compte plus de deux cents en *1978*. Quelques cinquante autres sont en formation, c'est-à-dire en période probatoire.

Ce « boom » propre à toutes les sections d'Amnesty International entraîne un déséquilibre dans les habitudes de travail de l'organisation. « *De fait, le nombre des dossiers d'adoption de prisonniers reste égal*, explique Marie-José Protais, membre du conseil exécutif international, *alors que nos effectifs augmentent sans cesse.* »

L'évaluation du nombre des prisonniers d'opinion dans le monde a beau tourner autour de sept cent mille, Amnesty International ne peut guère constituer en effet plus de cinq mille dossiers rigoureux.

Cette réalité a amené l'organisation à développer d'autres stratégies. Les campagnes axées sur tel ou tel pays ou sur tel ou tel thème en font partie. En même temps, Amnesty International a été conduit à s'interroger sur l'évolution de la répression. Ainsi Amnesty en arrive-t-elle à adopter, en Irak, non plus des prisonniers, par peur de leur nuire, mais des prisons ou des groupes de prisonniers, comme au Brésil. Cette « *adaptation des méthodes à la réalité* » a entraîné l'organisation à réfléchir aux enlèvements, aux fameuses « disparitions » d'individus au Chili, en Iran et en Argentine. « *La peine de mort prend de plus en plus la forme d'assassinats, de disparitions et d'enlèvements* », a remarqué, au sein de la commission « peine de mort », Alain Marabout, avocat, membre du bureau exécutif.

En partant de cette analyse, Amnesty a intégré dans ses statuts, lors de la conférence de Stockholm, les *10* et *11* décembre 1977, une demande d'abolition de la peine de mort. Ce principe — dont il a été décidé qu'il devrait être signé par tous les adhérents français en 1979 — entraîne dans certains groupes des réticences. Alain Marabout a cependant assuré à Mulhouse : « *Le problème français, en l'espèce, n'est que l'accessoire. C'est parce que notre principe est général que nous ne pouvons pas faire d'exception. C'est d'abord l'aspect international et politique qui compte.* » Amnesty International s'est en somme découvert une nouvelle cause. « *Si nous sommes devenus abolitionnistes, c'est par notre histoire*, expliquent ses adhérents. *Du mouvement pour les prisonniers oubliés, nous sommes passés aux prisonniers d'opinion, puis nous avons lutté contre les exécutions légales et illégales. Nous lutterons désormais contre la peine de mort ; c'est un processus logique.* » La peine de mort est un acte « *cruel, inhumain et dégradant* », proclame Amnesty.

LAURENT GREILSAMER.

L'affaire Curiel vue par des étudiants du Centre de formation des journalistes (C.F.J.)

Trente-six étudiants de première année du Centre de formation des journalistes (C.F.J.) ont signé, à l'issue d'un débat, la note ci-dessous qu'ils nous prient de publier. Sur les quarante-cinq étudiants qui composent cette promotion, six ont refusé de signer le document et trois étaient absents (1).

L'affaire Curiel, qui s'est tragiquement terminée le 4 mai dernier, a réellement commencé en juin 1976, lorsque *le Point* a publié un article non signé sur « Le patron des réseaux d'aide aux terroristes ».

En tant que futurs journalistes, nous ne pouvons pas nous sentir solidaires de ceux qui ont contribué, dans la foulée de cet article revendiqué par Georges Suffert, à la création d'un climat de mystère, de soupçon, parfois de haine autour d'Henri Curiel.

Nous ne comprenons pas que des journalistes gorgés de codes de déontologie n'aient pas hésité à faire voler en éclats les quelques fragiles barrières qu'ils avaient eux-mêmes érigées, et baptisées souci de la justice, respect de la vie privée ou proscription de l'accusation sans preuve.

Si la seule motivation commerciale a guidé nos futurs confrères, s'ils ont estimé que des accusations sensationnalistes et non fondées étaient en mesure d'augmenter les tirages de leurs organes respectifs, la faute est déjà grave, mais ne s'inscrit, hélas ! que dans une pratique courante. En revanche, si, comme l'affirme *Politique-Hebdo*, certains services secrets ont demandé à leurs collègues français de « *jeter en pâture le nom de Curiel à l'opinion publique* », alors le problème est désespérant. Que des vendeurs de papier de qualifient de journalistes, soit. Mais que des journalistes offrent complaisamment leurs services à la police, c'est pousser la compromission trop loin.

L'honnêteté des journalistes allemands est souvent mise en doute. Il n'empêche que l'hebdomadaire *Der Spiegel*, qui avait repris et amplifié les accusations du *Point*, a fait insérer des rectificatifs dans ses colonnes et celles de la presse française.

Pourquoi ce silence écœurant dans les journaux de notre pays ? Malgré quelques protestations isolées, comme celle de Maxime Rodinson, qui écrivait dans *le Monde* que ceux qui avaient ainsi désigné Curiel « *ne devaient pas se sentir fiers de leurs exploits journalistiques* », pourquoi des journalistes « *syndiqués, objectifs et honnêtes* » n'ont-ils pas daigné se grouper pour élever une vigoureuse protestation à l'encontre de ces pratiques qui les déshonorent ?

Comment pourrions-nous ne pas être inquiets avant d'entrer dans cette profession pétrie de morale *mais* incapable d'honneur ?

(1) Les signataires sont Elisabeth Debouches, Catherine Sales, Jean-Yves Huchet, Philippe Cazeel, François Mégard, Jean-Michel Comte, Didier Goux, Claude Casteran, Christine Guillou, Claire Barbot, Jean-Philippe Cros, Jean-François Loiseau, André Fernique, Claude Barjonet, Philippe Bernalin, Emmanuel Brare, Jean Couturier, Frédérique Xélot, André Viollaz, Luc Evrard, Patricia Jaffray, Agathe Logeard, Véronique Soulé, Dominique Schroeder, Yann Garret, Sylvie Kauffmann, Sylvie Braibant, Elisabeth Hamy, Bernard Giansetto, Sylvie Marcovitch, Olivier Da Lage, Philippe Bernard, Jean-Pierre *Gauffre et trois étudiants* étrangers.

UNE MISE AU POINT DE « DER SPIEGEL »

L'hebdomadaire allemand Der Spiegel *publie, dans son numéro du 29 mai, la mise au point suivante à propos d'Henri Curiel :*

« Dans le numéro 44 du 24 octobre 1977, sous le titre : « Nouveau type de terreur », sur la foi de sources connues pour être sérieuses, le *Spiegel* annonçait que Henri Curiel avait participé au sommet d'une organisation qui coordonnait les activités de groupes terroristes sud-américains, du F.P.L.P. et de la Fraction armée rouge ; dans le passé, il avait [dision-nous] accompli des tâches comparables pour dix-neuf organisations clandestines différentes, qui s'étaient dévoyées dans le terrorisme, dans divers pays et s'y étaient rendues responsables d'attentats.

Henri Curiel avait énergiquement repoussé ces imputations, et avait porté plainte contre le *Spiegel* devant un tribunal parisien. Le 4 mai 1978, Henri Curiel a été assassiné à Paris, victime de terroristes inconnus.

Dès avant ces événements tragiques, le *Spiegel* avait pris contact avec Henri Curiel, par l'intermédiaire de ses avocats, pour mettre fin, à l'amiable, à la procédure.

Le Spiegel respecte le deuil de Mme Curiel et de sa famille, et regrette publiquement d'avoir porté contre Henri Curiel des accusations *qui se sont*, par la suite, révélées sans fondement. »

Le congrès de la Confédération syndicale des avocats adopte le principe d'une tarification minimum des honoraires

De notre correspondant

Aix-les-Bains. — Pendant trois jours — les 25, 26 et 27 mai, — les membres de la Confédération syndicale des avocats, réunis en congrès, à Aix-les-Bains (Savoie), ont abordé un sujet jusqu'alors jugé « tabou » au sein de la profession d'avocat : celui qui concerne la rémunération de leur travail. Les avocats ont toujours manifesté une grande méfiance à l'égard de toute tentative de fixation autoritaire, de normalisation ou de tarification de leurs rémunérations.

Mais, d'un autre côté, ils ont désormais conscience que le justiciable souhaite connaître d'une façon précise ce que lui coûtera le recours à la justice. Aussi, le congrès a-t-il adopté le principe d'une tarification perdant ou laissée à la charge de l'Etat. Ce tarif devra être appliqué minimum fixée en fonction des coûts et pouvant être récupérée sur le dans tous les cas, en toutes matières, devant toutes les juridictions, y compris dans les procédures d'aide judiciaire.

Les membres de la Confédération syndicale des avocats ont, d'autre part, confirmé leur attachement indéfectible au principe de l'honoraire librement convenu entre l'avocat et son client. « *Il faut se battre pour la sauvegarde de cette notion d'honoraires libres, liée à une idée de reconnaissance et qui doit continuer de permettre une proportionnalité* », a affirmé dans son rapport Mᵉ Philippe Leleu, du barreau de Béthune. « *Mais liberté n'est pas licence et le contrôle des ordres des bâtonniers doit aussi être réformé. L'important, pour le public, est de savoir à quoi s'en tenir, ce qui implique qu'une convention devra intervenir entre l'avocat et son client. Ils pourraient être guidés par certains barèmes indicatifs définissant les fourchettes, spécialement pour les procédures dites sensibles.* »

Le congrès a, d'autre part, dénoncé les graves insuffisances de l'aide judiciaire, qui placent le citoyen, démuni de ressources, dans une situation d'infériorité organique par rapport à ses adversaires. « *Il est choquant*, a fait remarquer un avocat, *que le recours à la justice puisse être limité par des considérations économiques et que les plus désavantagés hésitent ou même renoncent à faire valoir leurs droits.* »

La réforme relative à la gratuité de la justice, entrée en application au début de l'année 1978, reste imparfaite. Elle laisse entier le problème de la charge du coût des auxiliaires de justice. Enfin, l'aide judiciaire est de plus en plus souvent un préalable qui prend des aspects de contrainte administrative, de désignation autoritaire et de ségrégation sociale.

Le système de l'assistance judiciaire connaît une croissance permanente — de l'ordre de 20 % par an du nombre des demandes et des admissions — et sensiblement égale dans l'ensemble des ressorts des cours d'appel. Ainsi en 1976, il y a eu 161 080 demandes d'assistance judiciaire et 113 744 admissions, ce qui repré-

Le nombre des demandes et des admissions devrait doubler en quatre ans, estiment les avocats. Parallèlement, ceux-ci considèrent que l'effort de l'Etat en matière d'aide judiciaire ne s'est pas adapté à cette croissance. L'assistance judiciaire ne représente en effet, que 1 % du budget du ministère de la justice, ce qui est nettement inférieur à la participation des autres pays européens à l'assistance judiciaire. « *Il apparaît certain que l'évolution de la société ne permet plus le maintien d'un système qui repose avant tout sur la charité et dont les avocats font les frais* », devait affirmer l'un des membres de la Confédération syndicale des avocats.

Les congressistes ont réaffirmé le droit pour les citoyens d'être « *informés rapidement et exactement des règles de droit et de bénéficier d'informations impartiales* ». Ainsi, ils estiment que cette garantie n'est pas pleinement donnée par les administrations ou par certains organismes privés qualifiés d'« *irresponsables* ». Ils considèrent qu'il appartient aux avocats de généraliser et de mettre au service du plus grand nombre « *toute facilité et toute organisation permettant de donner des consultations juridiques, dans des conditions de dignité, de responsabilité et de secret, données dans leurs cabinets* ».

CLAUDE FRANCILLON.

JUSTICE

L'affaire de Broglie : M. Poniatowski refuse de venir témoigner.

M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, a écrit à M. Guy Floch, premier juge d'instruction à Paris, qu'il jugeait inutile de déférer à la convocation que celui-ci lui avait adressée, pour recueillir son témoignage au sujet de l'assassinat de Jean de Broglie, commis le 24 décembre 1976. M. Poniatowski estime en effet ne pas être en mesure d'éclairer la justice étant donné qu'il n'avait pas revu M. de Broglie depuis 1973.

Cette audition avait été sollicitée depuis plusieurs mois par Mes Marcel Ceccaldi et Jean-Yves Leborgne, défenseurs de Gérard Frèche, et par Me Robert Piguot, défenseur de M. Pierre de Varga, qui conteste avoir chargé M. Guy Simoné de préparer ce crime comme ce dernier l'en accuse.

Les avocats estimaient que M. Poniatowski pourrait fournir quelques indications utiles, puisque, sur l'agenda parlementaire de la victime, figurait la mention d'un dîner prévu avec celui-ci pour le 8 décembre 1976.

Condamnée pour avoir hébergé un parent étranger sans en faire la déclaration.

Le tribunal d'instance d'Apt (Vaucluse) vient de condamner à une amende de 80 francs, avec sursis, une habitante de Saint-Saturnin-d'Apt, Mme Elisabeth Vermeil, pour avoir hébergé, sans en faire la déclaration, un de ses parents de nationalité allemande. Son avocat a souligné les contradictions entre la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et le droit français. Mme Vermeil a été condamnée en application de l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui oblige à déclarer tout séjour d'étranger sur le territoire français. — *(Corresp.)*

[Le 28 février dernier, M. Alexandre Grothendieck, professeur à l'université des sciences et techniques du Languedoc, spécialiste en recherches mathématiques, avait été condamné à 1 000 francs d'amende avec sursis par le tribunal de Montpellier pour avoir hébergé à Lodève un moine bouddhiste japonais qui ne disposait pas d'aucun titre de séjour régulier.]

Attentats en Bretagne : quatre inculpations.

Mlle Martine Laroche, vingt et un ans, et M. Pascal Contin, vingt-deux ans, interpellés quelques heures après l'attentat commis jeudi 25 mai contre la caserne de gendarmerie de Dinan (Côtes-du-Nord), ont été inculpés, samedi 27 mai, de *« destruction par explosifs »* et de *« vol et transport de dynamite »* et écroués à Saint-Malo.

Les deux jeunes gens, qui vivaient en communauté sur les bords de la Rance, ont reconnu être les auteurs non seulement de cet attentat, revendiqué téléphoniquement par la jeune fille au nom de l'Armées révolutionnaire bretonne, mais également de ceux qui ont été commis le 12 mai contre le secrétariat particulier de M. Yvon Bourges et contre une fourgonnette de police à Dinard et, le 17 mai, contre la gendarmerie de Saint-Brieuc. Les jeunes gens utilisaient de la dynamite dérobée sur les chantiers ; ils ont déclaré qu'ils voulaient ainsi protester contre les interventions militaires françaises en Afrique.

La sœur jumelle de Mlle Laroche, Marie, et M. Patrick Vanvalenberg, vingt ans, qui vivaient avec les deux premiers inculpés ont été inculpés pour « non dénonciation de crime ».

● *Deux nouvelles inculpations ont été prononcées,* samedi 27 mai, à Marseille, par M. Maurice Sinibaldi, juge d'instruction chargé d'enquêter sur le triplet truqué couru le 10 septembre 1977 au parc Borely. Elles visent deux turfistes qui avaient encaissé pour un tiers le ticket gagnant. Le nombre des personnes inculpées est désormais de cinquante ; elles sont toutes en liberté.

● *Le « comte de Saint-Germain » renvoyé en correctionnelle.* — M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction à Paris, a renvoyé en correctionnelle le compagnon de la chanteuse Dalida, M. Richard Chanfray, trente-six ans, connu sous le nom de « comte de Saint-Germain », pour *« coups et blessures volontaires avec arme ».* Celui-ci avait blessé d'une balle de carabine 22 long rifle, dans la nuit du 18 au 19 juin 1976, l'ami de la domestique du couple, un ressortissant portugais, M. Joao Feliciano, qu'il avait pris pour un cambrioleur (*le Monde* des 2-3 juillet 1976).

ÉDUCATION

UNE TOURNÉE DE M. BEULLAC EN LOZÈRE

Classe unique et misère pédagogique

Mende. — Après Bar-le-Duc, Lille, Limoges, Paris et Saint-Etienne, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a continué, à la fin de la semaine dernière, son « tour de France » de l'enseignement en visitant la Lozère. Au terme de sa visite, M. Beullac a reconnu qu'il « n'imaginait pas » qu'il pouvait exister encore des écoles comme celles qu'il avait vues dans plusieurs hameaux de la montagne. Sur les trois cent soixante-deux écoles primaires de la Lozère, deux cent trente-quatre sont des écoles à classe unique. Plus de deux cents d'entre elles ont dix élèves ou moins. Une soixantaine ont de deux à quatre élèves.

De notre envoyé spécial

L'école publique du hameau de Vidalès, dans la commune des Laubies, n'avait jamais reçu la visite d'un ministre. Cela se comprend : il n'y a pas lieu d'être fier de cette bâtisse délabrée entourée d'un jardin boueux et dont un clochard ne voudrait pas pour refuge. Tout y est gris et triste. L'étroite fenêtre de la salle de classe a un carreau fendu qui ne tient plus qu'avec du papier collant. La commune n'a pas les moyens d'entretenir dignement ce bâtiment et le logement de fonction de l'institutrice — à l'étage — s'apparente à un taudis. Dans la classe, un poêle à charbon en fin de carrière lutte — sans espoir — contre l'humidité et les courants d'air. Au mur, une carte de France, qui a dû être posée au temps de Jules Ferry, achève de jaunir, les coins rongés de vieillesse. Une dizaine de pupitres inoccupés vivent dans le souvenir. Dans un coin, frileusement regroupés autour de deux tables, quatre enfants voûtés feuillettent des livres aux reliures fatiguées.

Quant M. Beullac est entré, ils ont à peine levé le nez. Le ministre a caressé leurs cheveux, posé quelques questions restées sans réponse. La maîtresse, Mme Gonzalès, jeune brunette intimidée et de noir vêtue, expose sa situation sans se plaindre : *« C'est ma deuxième année ici, nous avons quatre élèves, deux sœurs d'une part, un frère et une sœur d'autre part. Il y a deux élèves en section enfantine, un en cours préparatoire et un en cours élémentaire première année. Mon mari aussi est instituteur, à 6 kilomètres d'ici. » « C'est un poste simili double »*, dit l'inspecteur d'académie, précis et administratif.

« Si on ferme l'école je quitte le village »

Dans un coin de la pièce, deux couples de villageois se tiennent debout, respectueusement : les parents d'élèves. Des agriculteurs aux visages tannés. *« Si on ferme l'école,* prévient l'un d'eux, *je quitte le village. »* Fermer l'école ? Le maire frémit : *« Monsieur le ministre, ces enfants devraient faire 8 kilomètres d'une route où, en hiver, il y a parfois des congères de 3 mètres. »*

Le préfet — en grand uniforme — s'exerce à la pédagogie et déchiffre *le Château de Babar* avec un des enfants. Le recteur de Montpellier s'intéresse à un livre sur les animaux. M. Beullac risque une idée : *« Je me demande si, dans de pareils cas, l'utilisation de l'audiovisuel... »* Les parents froncent le sourcil. Qu'est-ce que les gens de la ville vont encore inventer pour nous priver de notre école ? La seule institution sociale de ce hameau de quarante habitants, qui en comptait trois fois plus au début du siècle, fait peine à voir.

Le ministre et sa suite quittent le hameau sous une pluie fine et glaciale, par un chemin à peine carrossable. Cette école du bout du monde ne laissera pas un bon souvenir. Malgré le dévouement de l'institutrice on sent que ces élèves ont, dès le départ, un handicap à surmonter, né de l'isolement et de l'absence d'émulation. Dans ce village, l'école est tout mais elle n'est pas grand-chose.

A Saint-Denis-en-Margeride, dans le même canton, la classe unique à dix élèves. L'école est plus pimpante, mais tout est relatif. Un instituteur tout neuf est en poste depuis le mois de mars. Son prédécesseur ne s'entendait pas avec les habitants du village.

Le poêle à mazout ronronne doucement. Les élèves — en pantoufles — apprennent à lire dans le livre de *Daniel et Valérie*, best-seller de la pédagogie traditionnelle. Le maire tient le crachoir : *« La vie est rude par ici, monsieur le ministre. Tout est plus cher que pour les gens des villes. »* Créer une cantine ? Qui paierait ?

M. Beullac s'approche d'Isabelle, jolie petite fille blonde : *« Tu veux me lire ton livre ? » « La ser-van-te-po-se-sur-la-table-du-jam-bon. »* Le ministre referme le livre : *« Dis-moi ce que tu as lu ? »* Isabelle a lu mais n'a rien retenu. M. Beullac sourit. A la porte, des parents sont agglutinés. Ils viennent d'un village voisin apporter une motion à propos du transport scolaire pour les élèves du secondaire. *« Monsieur le ministre, je suis veuve, j'ai dix enfants dont quatre en pension. Je ne tiens pas le coup. J'ai 300 F de frais de transport par mois. On s'excuse de vous déranger. » « Mais non, je suis là pour cela. »*

Un regroupement réussi

Ces classes uniques, squelettiques, misérables, ont-elles encore un sens ? Pourquoi ne pas regrouper les enfants de plusieurs villages autour d'un instituteur ? Séduisante idée, vue de Paris. Mais, sur le terrain, la réalité s'impose : regrouper les élèves en Lozère, cela veut dire pour eux des trajets interminables et, en hiver, impossibles. La rationalité budgétaire et la géographie ne font pas bon ménage. Il existe pourtant des regroupements heureux. A Sainte-Colombe-de-Peyre, la réussite est éclatante. L'inspecteur d'académie prévient le visiteur : *« Ici, c'est l'école rurale idéale. »* Le bâtiment est propret. A gauche, une salle de clase ; à droite, une salle de classe. A gauche, une institutrice ; à droite son époux, instituteur et secrétaire de mairie. Vingt-trois enfants au total, venus de trois communes.

L'école a été rénovée il y a une dizaine d'années et le regroupement a été rendu possible par l'action personnelle du maire, un inspecteur général de l'instruction publique. Il lui a fallu de la persuasion et de l'imagination pour convaincre les familles des communes voisines que l'intérêt des enfants appelait une telle solution. Car, qui dit regroupement ici, dit suppression d'école ailleurs. Aujourd'hui cette école vit bien, les transports scolaires tournent rond, une cantine fonctionne dans l'école : tous les jours, un restaurateur voisin apporte des gamelles fumantes.

Le couple d'instituteurs, en poste depuis plusieurs années, déjeune avec les enfants. De la section enfantine au cours moyen deuxième année, la continuité pédagogique est assurée. Les familles, ici, sont devenues les plus ardents défenseurs du regroupements. *« Nous avons rarement de tels alliés »*, admet l'inspecteur d'académie.

Pour financer tout cela, le budget de la commune (209 habitants) serait évidemment insuffisant. Le maire détaille les ressources de la caisse des écoles : *« Bourses de fréquentation scolaire, subvention du Fonds de développement du Massif Central, produits des quines* (1), *subventions des communes voisines. »* A cela s'ajoutent les revenus d'un capital constitué, à l'origine, par la vente du bâtiment d'une école fermée. Au total, le budget annuel de la caisse des écoles est de 45 000 francs environ.

Donc, tout va bien. Et, si l'on en juge par ce que l'institutrice a écrit au tableau comme ordre du jour pour la visite du ministre, toute contestation serait de mauvais aloi :

« Nous sommes contents,
» Nous sommes contentes,
» Nous sommes jolis,
» Nous sommes jolies. »

Après quelques autres visites, au pas de charge, d'autres établissements scolaires, du privé et du public, du primaire et du secondaire ; après une longue déambulation dans les ateliers du lycée technique de Mende, M. Beullac a voulu réunir pour une réflexion d'ensemble tous les responsables de l'enseignement en Lozère ainsi que quelques instituteurs de la base. Devant une trentaine de personnes, dont des représentants de l'enseignement privé, il a déclaré : *« Je me suis rapidement rendu compte que la réussite de la réforme de 1975 passait par la réussite de l'école primaire. J'ai vu aujourd'hui beaucoup de choses que je n'imaginais pas. Mais, une fois de plus, j'ai été frappé du côté « chic » des enseignants que j'ai rencontrés. »*

Mais que faire des écoles rurales ? Les maintenir à tout prix ? Deux inspecteurs généraux ont étudié le problème de près. M. Lucien Géminard intervient : *« Dans les écoles à classe unique, on constate que le rythme de travail des élèves est plus lent que la moyenne nationale. Ils ont moins d'assurance dans certaines activités opératoires, mais ils sont très soigneux. Le compartimentage géographique de la Lozère est cependant tel que la formule du regroupement systématique peut présenter des inconvénients pédagogiques encore plus grands que le maintien de la petite école. »* M. Jean Repusseau insiste, pour sa part, sur un phénomène peu connu qu'il décrit ainsi : *« Dans des classes de moins de huit ou dix élèves, il se produit une relation psychologique spécifique entre le maître et les élèves. La distance se prend moins facilement. Le dialogue est permanent et l'autonomie est rendue plus difficile. Certains maîtres se livrent alors, sans le vouloir, à un maternage constant et prolongé. »*

Un coup de poing à l'estomac

Au cours de la discussion qui suit, le ministre lance quelques pistes de recherche qui paraissent inquiéter les participants plus que les séduire. Il annonce que le budget de l'éducation n'est pas indéfiniment extensible (*« Nous dépensons à nous seuls la totalité du produit de l'impôt sur le revenu »*) et qu'il faut imaginer des solutions financièrement neutres, pédagogiquement profitables et socialement acceptables. *« A-t-on fait le tour de ce qu'on peut imaginer ? »*, demande-t-il. *« J'ai vu des hommes et des femmes admirables, mais qui utilisent les moyens d'il y a trente ans. »* Il calcule : *« Si je fais le total des classes de moins de huit élèves en Lozère, j'arrive à cent soixante-huit classes comptant huit cent soixante-trois élèves. Si je fais des regroupements permettant d'avoir partout des classes de huit élèves, j'économise soixante maîtres. Je fais ce calcul pour vous donner un coup de poing à l'estomac. »* Provocation sacrilège. *« Ne soyons pas obsédés par le problème du maintien du maître »*, dit encore M. Beullac. *« Ne nous crispons pas là-dessus. Il faut faire travailler notre imagination. »* A budget constant car *« jamais je ne vous proposerai une politique dont je ne serais pas sûr que les moyens de l'appliquer suivront »*.

Ceux qui espéraient de cette visite une distribution de crédits supplémentaires ont reçu une véritable douche froide. Certains s'en doutaient pourtant. Comme ce paysans de Sainte-Colombe qui clamait à l'arrivée du ministre : *« C'est le moment de réclamer des sous. Il ne les donnera pas, mais c'est pour la forme ! »*

BRUNO FRAPPAT.

(1) Loto organisé dans les villages.

● *« La dimension européenne dans l'enseignement général »* est le thème d'un colloque qui aura lieu le mercredi 7 juin au bureau des communautés européennes, 61, rue des Belles-Feuilles, 75116 Paris. Ce colloque est organisé par Europe enseignement, association française pour l'enseignement international. Renseignements : 727-30-26.

DÉFENSE

M. Bourges juge « absurdes et ridicules » les critiques contre la réorganisation de l'armée de terre

Exposant au congrès de l'Union nationale des officiers de réserve le nouveau plan de mobilisation de l'armée de terre qui prévoit la constitution d'une trentaine de grandes unités d'active et de réserve (*le Monde* du 5 mai), le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, a déclaré, dimanche 28 mai à Angoulême : *« La division d'active a mission, dès le temps de paix, de préparer et d'instruire la division de réserve en jouant le rôle d'un centre mobilisateur, gérant les effectifs et les matériels de la division de réserve créée par dérivation de l'unité d'active. »*

« Les unités dérivées ont une vocation préférentielle qui est la couverture du territoire. On mesure l'absurde et le ridicule de l'accusation formulée par quelques partisans que cette réforme aurait pour but de quadriller politiquement le territoire. Accusation absurde, l'organisation nouvelle intégrant les unités de réserve à l'armée d'active dont il est injurieux et inexact de mettre en doute la loyauté républicaine et la neutralité politique ; accusation ridicule, alors que la réforme abandonne justement la conception de garde territoriale et de quadrillage », a indiqué le ministre de la défense.

M. Bourges a encore précisé que la mise en œuvre du nouveau plan a conduit l'armée de terre à prévoir une augmentation de 10 % des crédits affectés aux réserves et à leurs activités : 31 millions de francs en 1977, environ 35,6 millions de francs en 1978. *« A titre indicatif,* a affirmé le ministre, *je signale que la convocation de la 115e division d'infanterie* (1) *exigera environ 3,2 millions de francs de crédits. En trois ans, les crédits affectés aux activités des réserves ont été accrus de 47 %. »*

Revenant sur la gestion des effectifs de réserve, M. Bourges a précisé : *« En ce qui concerne les hommes du rang, ils seront affectés dès l'issue de leur service actif, de manière à pouvoir disposer des éléments les plus jeunes et les mieux entraînés ; la plupart auront une affectation de mobilisation proche de leur domicile, mais pour une durée plus réduite, compensant la diminution des effectifs qu'entraînera l'application du nouveau plan. En ce qui concerne les sous-officiers, la gestion personnalisée mise en place permettra d'avoir une meilleure connaissance et de les affecter dans les meilleures conditions. »*

« Pour les officiers, a ajouté M. Bourges, *l'armée de terre conservera sur ses contrôles les 60 000 officiers de réserve qui y figurent actuellement, mais un millier de postes supplémentaires seront créés et pratiquement tous les volontaires pourront recevoir une affectation de mobilisation. La répartition par grades subira quelques modifications : c'est ainsi que l'avancement sera accéléré dans le but de disposer de chefs de corps plus jeunes. »*

(1) En septembre prochain, dans le centre et le sud-ouest de la France, il est prévu de convoquer pour une manœuvre d'une semaine environ quatre mille réservistes, qui constitueront la 115e division d'infanterie « dérivée » de la 15e division d'infanterie d'active, dont le P.C. est à Limoges. (N.D.L.R.)

DURANT TROIS JOURS DANS L'EST DE LA FRANCE

L'armée de terre teste la valeur opérationnelle de ses régiments d'hélicoptères de combat

Une importante manœuvre a lieu, du lundi 29 au mercredi 31 mai, dans la région de Saint-Mihiel (Meuse), et elle oppose deux régiments d'hélicoptères de combat, renforcés d'infanterie, à la 6e division blindée (dont le P.C. est à Strasbourg) qui, en cours d'exercice, doit franchir la Meuse.

Selon l'état-major, cette manœuvre a un triple but : évaluer l'aptitude opérationnelle des unités d'hélicoptères de l'armée de terre, étudier le franchissement de la coupure de la Meuse par une grande unité blindée dont les chars devront évoluer en submersion, et entraîner le génie du 1er corps d'armée (Metz) à déployer ses moyens de combat.

C'est la première fois que sont mis en œuvre, dans un exercice de cette ampleur, le 1er régiment d'hélicoptères de combat, stationné à Phalsbourg, et le 3e régiment d'hélicoptères de combat, cantonné à Etain, soit, au total, entre cent vingt et cent cinquante hélicoptères sur le terrain.

En 1976, le *commandement* a dû faire un choix de doctrine entre deux solutions utilisées par les troupes américaines au Vietnam : mettre l'hélicoptère à la disposition des combattants sans modifier fondamentalement les principes traditionnels de son emploi, qui prévoit, plutôt, le « saupoudrage » des appareils sur le théâtre des opérations, ou concevoir de nouvelles formes d'action dans lesquelles la combinaison du feu et du mouvement se réalisait en utilisant massivement les différents modèles d'hélicoptères. Le commandement a voulu donner la priorité à la seconde possibilité d'emploi, baptisée « aéromobilité » par les spécialistes.

Pour disposer de moyens de combat qui tirent parti de la mobilité des hélicoptères et de leurs capacités à servir de plates-formes d'observation, de tir ou de transport tactique, l'état-major a groupé les appareils en grandes unités d'aide au commandement et de combat, dont le style d'action variera, sur le terrain, selon la manœuvre.

Ainsi, chaque corps d'armée sera pourvu de deux régiments de combat (soixante-douze hélicoptères de trois modèles différents dans chaque régiment) et d'un groupe d'aide au commandement (trente hélicoptères légers pour les liaisons, l'aide à l'artillerie ou l'évacuation sanitaire). Chaque région militaire disposera d'un groupe d'aide au commandement (vingt hélicoptères légers) et deux régiments de combat seront constitués et placés en réserve générale.

Des limites opérationnelles

Deux régiments d'hélicoptères de combat sont déjà formés : le 1er, à Phalsbourg, et le 3e, à Etain, qui participent à la manœuvre de Saint-Mihiel. Sont en formation : le 6e régiment à Compiègne, le 5e à Pau pour les besoins plus spécifiques de la 11e division parachutiste, le 2e à Friedrichshafen (en Allemagne fédérale) et le 4e qui pourra être constitué à la mobilisation avec les moyens détenus par les écoles du Luc (Var), de Valence et Dax.

Chacun de ses régiments devrait disposer de deux escadrilles d'observation (vingt hélicoptères légers Gazelle), de trois escadrilles d'hélicoptères antichars (actuellement trente hélicoptères Alouette-III avec des missiles SS-11 et, ultérieurement, trente hélicoptères Gazelle avec des missiles Hot), de deux escadrilles de manœuvre (vingt hélicoptères Puma) pour le transport des compagnies d'infanterie, et de deux hélicoptères de commandement.

L'emploi massif de ces hélicoptères doit permettre de donner un coup d'arrêt à la progression d'un adversaire équipé de blindés. Le Gazelle, doté de missiles antichars Hot portant à 4 kilomètres, a été conçu pour profiter de la configuration du terrain, attendre les chars adverses et concentrer ses feux sur eux. Le Puma dépose l'infanterie, armée de missiles antichars Milan, au-delà d'un obstacle pour y devancer un adversaire dans une zone dont le contrôle rapide est nécessaire au développement de la amnœuvre.

Il ne faut pas conclure de ces considérations que l'aéromobilité est la panacée pour une armée de terre qui ne peut aligner, d'autre part, qu'un nombre encore insuffisant d'hélicoptères modernes. L'hélicoptère demeure, en lui-même, un instrument de combat qui a des limites opérationnelles.

Machine fragile et d'un entretien coûteux en attendant les progrès technologiques promis par les constructeurs, l'hélicoptère n'est pas un moyen de combat tout temps. Contre lui, la menace serait efficace d'une artillerie sol-sol adverse utilisée à haute dose ou à grande cadence de tir. Enfin, le prix de revient, assez élevé, de la formation des équipages (pilotes et mécaniciens) a contraint le commandement à imposer au personnel de rester plus longtemps dans un même emploi, c'est-à-dire que, pour les officiers, les changements d'armes ont été rendus moins fréquents ou moins réguliers pour accroître sensiblement la durée de leur présence dans l'aviation légère de l'armée de terre. — J. I.

RELIGION

L'Église de Chine s'estime toujours séparée de Rome par un profond contentieux

De notre correspondant

Pékin. — Il existe actuellement une centaine d'évêques catholiques en Chine, a déclaré Mgr Yang Kao-chien au ministre italien des transports, M. Vittorino Colombo, récemment de passage à Pékin. Ces évêques se considèrent comme totalement indépendants envers le Vatican que Mgr Yang Kao-chien accuse de continuer à conduire une politique hostile à la République populaire.

En Chine même, les évêques chinois ont peu de rapports entre eux et ne se réunissent jamais en conférence épiscopale. Selon les indications recueillies par M. Colombo, leurs activités s'intégreraient largement à celles du reste de la société chinoise et s'orienteraient vers les tâches du moment fixées par le régime pour l'ensemble du pays — à l'heure actuelle vers les objectifs des « quatre modernisations ».

Le ministre italien, qui est également président de l'Association italo-chinoise d'échanges économiques et culturels, a invité son interlocuteur à se rendre à Rome. Mais Mgr Yang Kao-chien — qui vient de succéder à Mgr Pi Shu-shih à la tête de l'Association patriotique des catholiques de Chine — argue de ses charges excessives pour décliner cette invitation. S'il a accepté les salutations qui lui étaient transmises de la part « des évêques d'Italie », il a fait toutes réserves, en revanche, en ce qui concernait celle de l' « évêque de Rome », autrement dit du pape. Les propos recueillis par M. Colombo confirment que l'Eglise de Chine s'estime toujours séparée de Rome par un contentieux complexe et profond dont elle n'envisage pas la liquidation à court terme.

Mais Mgr Yang Kao-chien, qui dit compter dans son propre diocèse de Chengteh (Hounan) cinq prêtres et trois mille fidèles, donne une image de la communauté catholique chinoise plus vivante qu'on ne le pensait généralement après la longue période de silence impénétrable qui l'a entourée depuis la révolution culturelle (1). Des renseignements fragmentaires vont dans le même sens : on compte une dizaine de prêtres à Pékin, qui disent avoir la responsabilité d'environ cinq mille catholiques. La messe est célébrée chaque dimanche et très tôt les jours de semaine à l'église de Nan-Tang mais les religieux laissent aux parents le soin d'instruire leurs enfants dans la foi chrétienne.

Le plus nouveau est que le sujet même de la religion — et du christianisme en particulier — devienne un peu moins tabou en Chine. De récents articles, dans la revue *Recherches historiques*, rappelaient un propos de Mao Tse-toung datant de 1955 affirmant « *la liberté de propager le théisme ou l'athéisme* ».

Il y a quelques jours, M. Teng Hsiao-ping déclarait à une délégation de journalistes américains que la Chine comptait « *des chrétiens, des bouddhistes, des musulmans... et des athées* ». L'attitude de moindre intolérance qui se fait jour paraît moins inspirée toutefois par un respect des croyances religieuses — toujours combattues comme contraires à la pensée matérialiste — que par une politique de ralliement de milieux intellectuels tenus à l'écart depuis dix ans et au sein desquels les élèves des anciens missionnaires et leurs descendants sont encore relativement nombreux.

ALAIN JACOB.

(1) L'agence romaine Fides situait jusqu'à présent entre quarante et quatre-vingts le nombre des évêques catholiques en Chine.

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Le président de la Ligue argentine des droits de l'homme a été relâché

M. Antonio Sofia, président de la Ligue argentine des droits de l'homme, arrêté il y a une dizaine de jours à Buenos-Aires (*le Monde* du 24 mai), a été relâché vendredi 26 mai, apprend-on de source sûre ce lundi à Paris. En revanche, cinq syndicalistes de la métallurgie, appréhendés en mars 1975, qui étaient poursuivis en justice et viennent de bénéficier d'un non-lieu, sont toujours maintenus en prison, indique-t-on à Buenos-Aires.

Plusieurs incidents ont eu lieu pendant le week-end dans la capitale argentine entre des journalistes étrangers, venus suivre la Coupe du monde de football, et des policiers qui les surveillaient.

A Paris, l'Union nationale des syndicats de journalistes estime, dans un communiqué, que « *l'information a déjà gagné une bataille* », même si « *les journalistes présents ne sont pas au bout de leurs peines* ». « *Les chefs de la junte les responsables du Mundial et, en dernier lieu, le minitre de l'intérieur ont, par de nombreuses interventions, montré leur volonté de limiter les possibilités de travail des journalistes* », poursuit l'U.N.S.J. Une pétition signée par deuux mille journalistes et adressée au général Videla, chef de l'Etat argentin, doit être déposée, ce lundi à 14 h. 30, à l'ambassade d'Argentine à Paris. L'U.N.S.J.

« A SON EXCELLENCE LE GÉNÉRAL VIDELA... »

La section française d'Amnesty International, lors de son assemblée générale, a condamné « *les violations particulièrement graves des droits de la personne humaine en Argentine : quinze mille disparus par suite d'agissements des forces de sécurité, dix mille emprisonnés, l'utilisation habituelle de la torture, des exécutions sommaires* ».

Elle exprime également les pires craintes « *devant les arrestations récentes de M. Antonio Sofia, président de la Ligue argentine des droits de l'homme* ».

D'autre part, la section française d'Amnesty International « *assure de son profond soutien et salue fraternellement tous les membres du groupe de Moscou emprisonnés, poursuivis ou inquiétés pour leur combat en faveur des droits de l'homme partout dans le monde* ».

(Lire page 14 le compte rendu de l'assemblée générale.)

● *Ce lundi 29 mai*, à 14 h. 30, une délégation de l'Union nationale des syndicats de journalistes se rendra à l'ambassade d'Argentine à Paris pour y déposer une pétition adressée au général Videla, pétition qui a recueilli plus de deux mille signatures de journalistes.

BAGAGISTES LICENCIÉS AU « MEURICE »

La direction de l'Hôtel Meurice, à Paris, confirme que deux chasseurs bagagistes du palace viennent d'être mis à pied pour avoir « *manifesté leurs opinions politiques dans l'exercice de leurs fonctions* ». Ces deux bagagistes, qui faisaient partie du personnel de l'hôtel depuis quelques mois, ont refusé, le jeudi 25 mai, à 23 heures, de monter dans les chambres les bagages de plusieurs officiers argentins en mission dans la capitale.

« *Par ce geste, ils se sont mis d'eux-mêmes en dehors de notre profession dont les traditions d'hospitalité ne souffrent aucune discrimination* », affirme la direction de l'hôtel, qui a engagé à leur encontre une procédure normale de licenciement pour « *faute professionnelle* ».

Libres opinions

DROLE DE JEU

par PIERRE MARIN (*)

DEPUIS plusieurs mois, l'Argentine est en passe de devenir, comme le Chili, le prototype du pays vivant sous une dictature militaire. Si l'information a déjà gagné une bataille, les journalistes sur place ne sont pas au bout de leurs peines. Les chefs de la junte, le responsable du Mundial et, en dernier lieu, le ministre de l'intérieur ont, par de nombreuses interventions, montré leur volonté de limiter les possibilités de travail des journalistes. Trois méthodes sont employées.

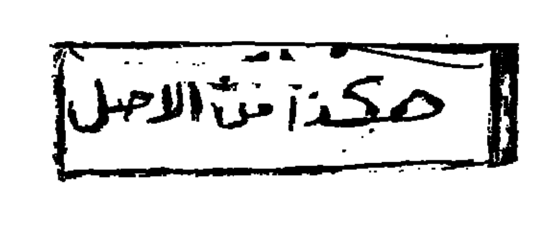
La première est connue. Les journalistes viennent en Argentine pour un événement sportif. Ils ne devront alors ne rendre compte que de stades et de vestiaires. Au-delà, ils dépasseraient leurs fonctions, auraient des attitudes inamicales et ne seraient plus « protégés ». Cette position est dangereuse sur plus d'un point. D'abord, parce qu'elle a rencontré l'approbation des autorités françaises qui, dans leurs réclarations semblent soumettre leur appui au respect de cette règle. Elle est inadmissible parce qu'elle fait de nos camarades journalistes sportifs des professionnels de seconde zone, des journalistes à œillères. Ils le refusent et nous le refusons.

La deuxième méthode est illustrée par les propos du ministre argentin de l'intérieur qui met les journalistes en garde : « *Ne soyez pas les véhicules inconscients de la propagande subversive.* » Face à l' « *inconscience* » des journalistes, le gouvernement argentin se croit alors obligé d'intervenir : puisque lui seul est « *conscient* », lui seul est lucide, il est le garant de l'objectivité. Pour prendre une image sportive, le général Videla est l'arbitre de touche ; si le journaliste sort du terrain qui lui a été assigné, c'est lui qui siffle. Drôle de jeu où l'arbitre est aussi partie.

Enfin, l'arrestation et la fouille dont la victime fut notre camarade Jean-Pierre Clerc, constituent la troisième méthode de pression, la plus visible. Outre le risque physique qu'elle fait courir au journaliste, en permettant à l'autorité de lire, de photocopier tous les documents trouvés sur le journaliste, elle risque de compromettre nos informateurs et, par là, de couper les sources d'information. Ajoutez à cela, les risques de provocations, d'enlèvements (par des inconnus évidemment) et vous comprendrez que l'U.N.S.J. ne peut pas relâcher sa vigilance, ici et en Argentine.

Enfin, pourrions-nous veiller à la protection de nos confrères français sans avoir aussi le souci de la libération de nos confrères argentins ? La liberté d'information pourrait-elle exister pour les uns et pas pour les autres ? Il serait utopique de croire que ceux qui emprisonnent leurs propres journalistes puissent accepter la liberté de ceux qui viennent de l'étranger. Notre action en faveur des journalistes français est donc indissociable de nos démarches en faveur des journalistes argentins.

(*) Président de l'Union nationale des syndicats de journalistes.



RUGBY

CHAMPION DE FRANCE POUR LA SEPTIÈME FOIS

Béziers à la fête

Ils sentaient bien qu'ils nous le devaient, ce match en forme de festin, pour sauver le rugby de la grisaille technique dans laquelle ils avaient bien contribué à l'enliser, vidant les tribunes des stades, en attendant les vestiaires. Alors quinze garçons de Béziers, quinze autres de Montferrand, avec l'aide d'un arbitre nommé Flingou, nous l'ont offert. Merci !

Et d'un coup, nous voilà comme des gosses, émerveillés, redécouvrant les beautés de ce joyeux *combat de demi-dieux*, mêlant Languedociens et Auvergnats dans la même acclamation ; sans oublier que, de la splendeur de ce match, les vainqueurs auront été les principaux responsables, eux qu'on a vu d'entrée de jeu décidés à donner au match son ampleur et le goût du risque sans lequel le rugby n'est qu'une pâle copie de la guerre. Ces menottes qu'ils avaient passées au rugby, quinze jours plus tôt, à Bordeaux, en demi-finale contre Toulouse, les hommes de Béziers les avaient oubliées ce dimanche et c'est dans un grand bruit de chaînes brisées, de liberté proclamée et de chansons que les champions ont fait beaucoup mieux que de conserver leur titre : ils lui ont restitué son sens.

« Les critiques de certains journalistes nous ont rendu un fier service », glissait Richard Astre, reprenant son souffle après ce match où avait étincelé une fois de plus son talent et son intelligence du jeu. Savoir à ce point relever un défit, savoir aussi, à partir d'une leçon bien apprise, d'une technique parfaitement mise au point et d'une recette éprouvée, varier le jeu, surmonter ses défaillances, triompher de soi comme des autres, c'est à cela que l'on reconnaît les champions. Le 28 mai, Béziers s'est libéré du tableau noir et du préau d'école pour bondir dans le pré et transformer l'examen en fête.

Mais trêve de généralités. Un tel match, il faut le raconter, car, grâce à Montferrand, sa valeur dramatique égala sa qualité plastique.

Le coup de sifflet de M. Flingou libère la ruée des champions. *« Bien sûr, avec cette chaleur, les lourds avants de Béziers craignent d'avoir le souffle coupé avant la fin du match. Ils veulent à tout prix marquer les premiers points. Il leur en faut plus de dix avant la mi-temps pour se mettre à l'abri. »* Mais, en un quart d'heure, Béziers manque deux essais tout faits. Mauvais signe. D'autant que les avant de Montferrand tiennent le coup et qu'en touche Gasparotto se met à dominer Palmié. Eh ! eh ! Les Auvergnats jouant pourtant contre le vent ont rétabli l'équilibre et font peu à peu jeu égal avec Béziers. Une demi-heure est passée sans que rien ne soit marqué. Les champions seraient-ils émoussés ?

Essai de pénalité

« Ils ont laissé passer leur heure, glisse mon voisin : *Montferrand sera champion ! »* Convenant tout de même qu'ils jouent très large, les Biterrois, très vite aussi : on voit même Cabrol ouvrir sur ses trois-quarts. C'est vous dire !

La mi-temps approche, après quoi Béziers perdra l'avantage du vent, du soleil dans l'œil de l'adversaire. Voici venue la trente-cinquième minute. Astre se dégage de derrière sa mêlée, plus furet que jamais, preste et pointu : se faufile, perce, glisse, tape à suivre pour lui : la ligne est là, elle est passée, il va plonger vers le ballon, tout près. Romeu surgit et, pris de vitesse, ne résiste pas à la *folle tentation* de le plaquer les mains vides : essai de pénalité, 6 à 0 pour Béziers. Trois minutes plus tard, d'une mêlée à 15 mètres de la ligne montferrandaise, la balle gicle vers Cabrol. Le drop, bien sûr ! Mais non. Le numéro 10 biterrois a une inspiration uperbe. Il balance une grande diablesse de passe très loin là-bas, vers Séguier, son ailier, qui la happe et la pose au but. Splendide ! 10 à 0. Mi-temps.

« Oui, ils ont fait le trou. Mais, avec cette chaleur, ils ne tiendront pas quatre-vingts minutes. Attendez le tournant de la première heure, vous allez voir Martin et Palmié le nez dans l'herbe. Avec le vent dans le dos, maintenant, Montferrand n'a pas perdu ! »

Pendant plus de vingt minutes en effet, on va voir les Auvergnats gouverner le jeu, avec style et bravoure. Le grand Gasparotto continue sa cueillette en touche. Le menu Large se démène derrière sa mêlée. Mais voilà : Romeu peut bien lancer ses très bons trois-quarts, c'est pour expédier ces piaffants cavaliers dans le filet tendu par les gens de Béziers : défense glissée, souffle plus intense que l'attaque adverse.

C'est d'abord là que Romeu perdit le match, pour avoir répété à sassiété la *« passe sautée »* servant directement le second centre, qu'il a tant utilisée dans le XV national et que connaissent bien les Biterrois, pour n'avoir pas su réinventer de nouvelles formes d'offensives, ne serait-ce qu'en utilisant en attaque l'excellent Droitecourt. Face à ce monotone courage, les champions déployaient leur inlassable dextérité, *fondée sur une magistrale* occupation du terrain, non sans donner parfois les signes d'un début d'inquiétude.

Feu d'artifice

A la 60e minute, alors que Béziers mène 13 à 9, Romeu bénéficie d'une pénalité en bonne position : avec 13 à 12, tout restera possible. Et il y a ce fameux dernier quart d'heure au cours duquel les lourds avants biterrois doivent, pensons-nous, s'effondrer. Mais Romeu tape à côté. C'est fini. Psychiquement, voilà les champions libérés. Le botteur d'Auvergne n'est plus crédible. Alors, pour Béziers, c'est comme un coup de fouet.

A l'heure même où nous avions prévu la chute des gros piliers languedociens, c'est un feu d'artifice qu'ils allument. Regardez-les, dix minutes avant la fin, et bien qu'ils aient le match en main. Astre, Astre encore, surgit de derrière une mêlée spontanée, en zigzag, serpentin, pétillant comme le feu. Zig, une passe à Palmié, zag, une ouverture sur Martin. Et puis Fabre, et puis, surgissant comme un trois-quarts aile, le bon, l'infaillible Paco, pour conclure le plus bel essai, le plus parlant, le plus plein que l'on ait vu depuis longtemps. Digne du meilleur XV gallois. Il faudra qu'à la dernière minute du match Martin jette ses 100 kilos avec le ballon, derrière la ligne des Auvergnats pour que les gros messieurs du Languedoc transforment en apothéose l'effondrement prévu.

On les aurait embrassés, ces volumineux champions, pour le beau, le bon, le grand jeu qu'ils *nous ont donné*. Ce Béziers exaspérant, métronomique, asphyxiant, que nous disions assis sur le rugby français comme l'avare sur sa cassette, nous a lancé, ce dimanche, un fameux démenti, dut-on juger trop lourd, pour une équipe de Montferrand trahie par la botte de Romeu, ce score péremptoire de 31 à 9.

Mais si Béziers et Montferrand ont su, pour cette grande fête, s'en libérer, les problèmes que pose une certaine économie du jeu — la transformation progressive du rugby en équation rigoureuse excluant prudemment l'échec en évitant le risque, le choix d'un rugby de piétinement massif auquel les deux équipes ont contribué par le passé — restent posés. Ce chef-d'œuvre de match ne peut faire oublier le train-train du championnat. Le rugby français ne peut retrouver sa vitalité joyeuse que quand, face à ce souverain absolu, à ce roi-soleil de Béziers, se lèveront des challengers aventureux qui sauront enrichir la sage bravoure de Montferrand d'une pétulante invention. Demain, ou dans dix ans.

JEAN LACOUTURE.

ESCRIME

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SABRE

Le redressement n'est pas pour demain

Jean-François Lamour a facilement conservé, samedi 27 mai, son titre de champion de France au sabre. Durant les éliminatoires et en poule finale, où ses cinq ultimes rivaux ne purent lui porter que neuf touches, le Parisien a donc une nouvelle fois fourni l'éclatante démonstration de sa supériorité.

Est-ce à dire que le sabre français a enfin découvert le successeur de Claude Arabo, médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Tokyo ? Au regard du niveau technique très moyen des assauts, l'affirmer reviendrait à faire preuve d'un optimisme très exagéré. Parmi les observateurs, personne ne s'y est trompé. Jamais l'humeur sur les pistes et dans les gradins ne nous avait paru aussi morose. Dépouillé de gestes théâtraux et d'élans passionnés, le sabre perd de son originalité qui veut que le jeune pratiquant s'identifie aux héros de cape et d'épée. Manifestement, à tous les niveaux, la spécialité souffre d'une désaffection dont les décisions, parfois contestées, du jury chargé de délibérer sur la matérialité de la touche sont en partie responsables.

A cet égard, la récente prise de position de la Fédération internationale d'escrime, qui a adopté le principe de l'utilisation d'une signalisation électrique, a été accueillie très favorablement. Pour sa part, cette année, la Fédération s'est attachée à apporter ses propres remèdes. Au moyen de subventions exceptionnelles, elle a notamment encouragé les organisateurs des tournois de haut niveau, envoyé des maîtres d'armes en stage de perfectionnement en Hongrie et aidé les rares centres spécialisés.

Toutefois, en dépit du comportement encourageant des juniors Berthier (3e), Petit (4e), Gaudet (5e) et Delrieu (6e) au cours du championnat de France, ce plan ne débouchera pas sur des résultats internationaux immédiats. Ainsi, dans la situation actuelle, l'entrée en finale des championnats du monde de Hambourg (13 au 22 juillet) de Lamour ou de Quivrin serait considérée comme une performance providentielle.

JEAN-MARIE SAFRA.

RÉSULTATS

Athlétisme

L'Allemande de l'Est Marika Koch a battu à Erfurt (R.D.A.) le record du monde du 200 mètres en 22 sec. 6/100. Le précédent record était détenu par la Polonaise Irena Szewinska, en 22 sec. 21/100, depuis 1974. Marika Koch est âgée de vingt et un ans.

Automobilisme

Al Unser (Lola-Cosworth) a remporté, dimanche 28 mai, les 500 Miles d'Indianapolis devant Tom Sneva (Penske-Cosworth) et Gordon Johncock (Wildcat-SGD).

Basket-ball

A Istanbul, en Coupe des Nations, Israël a battu l'Italie par 98 à 84 ; la France a battu la Turquie par 112 à 111. Le classement provisoire s'établit ainsi : 1. Israël, 6 points (3 matches) ; 2. Italie, 5 (3 m.) ; 3. France, 3 (2 m.) ; 4. Turquie, 3 (2 m.) ; 5. Pays-Bas, 1 (1 m.).

Cyclisme

Au Tour d'Italie, un Belge chasse l'autre. Après Pollentier, vainqueur en 1977, Joseph De Muynk vient d'inscrire son nom au palmarès du Giro. Le routier flamand, révélé en *1976 par le tour de Romandie*, a remporté une victoire méritée, construite, pour l'essentiel, dans les grandes étapes de montagne. Leader dès le quatrième jour, il a enrayé les attaques de Baronchelli et de Saronni qui a confirmé des qualités de routier complet.

En revanche, l'épreuve a mis une fois de plus l'accent sur les limites en altitude du champion du monde, Francesco Moser, qui avait affirmé sa supériorité dans les courses contre la montre. L'Allemand Thurau, décevant, a abandonné, et, pour ses adieux à ce tour d'Italie qu'il avait gagné à trois reprises — en 1967, 1969 et 1976, — Felice Gimondi, trente-six ans, a contribué au *succès* de son équipier Joseph De Muynk.

Football

Lille et Angers joueront, la saison prochaine, en première division. Le troisième club de deuxième division promu sera Besançon ou Paris F.C. qui se rencontreront, en matches de barrage, le 31 mai à Besançon et le 4 juin à Paris.

Golf

Les Internationaux de France, qui se sont disputés à Saint-Nom-la-Bretèche, ont été remportés chez les hommes par le Sud-Africain Leveson face à l'Italien Silva (4 et 3) et chez les femmes par la Française Cécilia Mourgue contre une autre Française, Catherine Lacoste (2 et 1).

Hippisme

Le Prix de l'Esplanade, disputé à Longchamp et réservé aux paris couplé et tiercé, a été remporté par *Edward French* (412), suivi de *Fabi 51* (416) et de *Kitzbuhel* (403). La combinaison gagnante est donc : 12, 16, 3.

Jeu à treize

En finale de la Coupe de France, le XIII catalan a battu le F.C. Lézignan par 18 à 7, prenant une revanche après sa défaite contre la même équipe en finale du championnat.

Motocyclisme

Bernard Rigoni (Honda) a gagné le Tour de France devant son coéquipier de marque Maurice Chomat.

CYCLISME

Thévenet : trois semaines pour convaincre

Un mois seulement nous sépare du Tour de France, et Bernard Thévenet, vainqueur l'an passé, n'a toujours pas refait surface. Dimanche 28 mai, au terme d'une course discrète, il s'est classé vingt-huitième du Tour de l'Oise, gagné par le Belge Willy Tierlinck, devant Jacques Bossis.

Comment interpréter ce résultat qui fait suite à une série d'échecs pour le moins inquiétants ? Depuis le début de la saison, le champion français, qui devait remplacer Poulidor dans le cœur des foules, n'a figuré dans aucun classement. Les troubles de santé qui ont perturbé sa préparation peuvent expliquer le retard important qu'il accuse sur son programme initiale, mais, en ce cas, l'explication n'est guère rassurante.

Thévenet dispose désormais d'un délai très réduit pour recouvrer une condition physique satisfaisante et atteindre son objectif. Or, la place qu'il a obtenue à l'arrivée du Tour de l'Oise n'a pas grande signification, et son comportement n'autorise aucun pronostic. L'intéressé lui-même se montre prudent : « J'ai besoin de me réadapter au rythme de la haute compétition, *dit-il*, pour cela, je compte sur le Critérium du *Dauphiné libéré*, qui se déroule cette semaine, et ensuite sur le Grand Prix du *Midi libre*, dont le parcours sera fortement accidenté. Il me faut attendre ces deux épreuves pour faire le point. »

On conçoit que Bernard Thévenet cède au doute et que son entourage se pose des questions à son sujet. Le leader de l'équipe Peugeot est un coureur parfois brillant, mais très irrégulier. Curieusement, il marche une année sur deux. Vainqueur du Tour de France à deux reprises, en 1975 et en 1977, il avait accumulé les contreperformances en 1976. On se demande s'il n'est pas confronté cette fois encore avec les problèmes qu'il avait rencontrés naguère. Sa classe naturelle pourrait constituer un préjugé favorable si ses éclipses périodiques et persistantes ne nous obligeaient à formuler des réserves concernant son avenir immédiat. Les prochains jours, qui comportent le test des étapes de montagne du Dauphiné, *seront sans doute décisifs.*

JACQUES AUGENDRE.

TENNIS

Borg vainqueur à Rome

Bjorn Borg, tête de série numéro un des Internationaux de France, qui commencent ce lundi 29 mai au stade Roland-Garros, a sans doute voulu frapper un grand coup en enlevant les Internationaux d'Italie à Rome, ce qu'il a fait avec brio dimanche aux dépens d'Adriano Panatta.

Ce ne fut pas sans mal, Borg ayant eu à lutter contre deux adversaires : le finaliste, idole locale, qui le poussa aux cinq sets (1-6, 6-3, 6-1, 4-6, 6-3), et le public romain, qui passa les limites de l'antisportivité en applaudissant les fautes du Suédois, voire en balançant des pièces de monnaie sur le court, exactement comme à la fontaine de Trevi. Mais Borg, à la différence de l'Espagnol Higueras, qui avait abandonné la veille un combat victorieux contre le même Panatta alors qu'il servait sous des jets de bouteille, possède des nerfs en acier trempé et ne se laissa pas démonter. Bon augure pour Roland-Garros.

BIBLIOGRAPHIE

« A LA LIMITE », de Niki Lauda

Deux fois champion du monde (1975, 1977), victime d'un très grave accident au Nurburgring (1976), revenu à la compétition cinq semaines plus tard, *vedette du plus spectaculaire* abandon du sport automobile, sous la pluie, au Japon, redevenu numéro un l'année suivante, Niki Lauda n'est pas seulement la plus haute figure actuelle des courses de formule 1. C'est aussi le plus clairvoyant pilote de son époque, que l'on a souvent, à tort, comparé à un robot, tant il semble apparemment ne jamais faire plus qu'il est nécessaire. Le premier, il a osé claquer la porte de Ferrari et se permettre le luxe de tourner le dos à un constructeur qui demeure une sorte d'institution.

Le livre que Lauda vient de publier, *A la limite*, montre en fait que l'idée que beaucoup pouvaient avoir de lui était fausse. C'est en réalité un homme conscient de sa valeur, courageux, digne et fier, qui raconte sa vie de coureur, ses dangers, ses émotions, ses rapports avec son entourage. Dans la littérature sportive, c'est la première fois qu'un livre présente autant d'intérêt. Parce qu'il concerne un personnage de tout premier plan. Parce que ce tout qu'il écrit est corroboré par les faits tels qu'ils se sont effectivement déroulés ces quatre dernières années. Et sourtout parce qu'il n'entre aucune complaisance dans ses propos. Lauda démythifie des personnages et balaie beaucoup d'idées reçues et d'opinions admises. L'équipe Ferrari, naturellement, est la mieux « servie ».

« Je n'aime pas beaucoup les histoires de « mérites historiques » ni de culte de la personnalité. Pour moi, Enzo Ferrari n'a jamais été que le chef de l'écurie de courses à laquelle j'appartenais, ce qui explique mon comportement avec lui : d'une manière respectueuse, mais franche et directe.

» Lorsque j'ai voulu m'entretenir avec lui, j'ai frappé à sa porte et je suis entré, alors que pour ses plus proches collaborateurs, c'était toujours un rituel que de solliciter une entrevue. (...)

» Durant toutes mes années chez Ferrari, je n'ai jamais eu un seul problème en tête à tête avec lui. Jamais. Les ennuis ont toujours commencé lorsque je n'étais pas là et que les « conseillers » occupaient le devant de la scène... »

Avant 1974, date de son entrée chez Ferrari, être engagé par le constructeur italien représentait toute l'ambition de Lauda, une sorte de *rêve qui avait, selon lui, peu de* chances de se réaliser vraiment. Sa plaisanterie favorite, alors qu'il courait pour B.R.M., était de demander à son cousin Eugène, à chaque retour de grand prix, si Ferrari avait téléphoné pour lui proposer un engagement.

Le temps passant, ses rapports *avec la firme se détériorent*, toujours sous l'influence de l'entourage. Ferrari n'assiste à aucune course, il écoute donc beaucoup. Vient le jour où il faut parler d'argent pour l'année suivante. Lauda vaut désormais cher, il le sait, c'est lui en définitive qui prend les risques. Ses négociations avec Enzo Ferrari sont épiques :

« Ferrari aborde la question financière et me demande quel est mon prix. Je cite la somme en schillings : X millions. (...) Il se met à hurler comme jamais de ma vie je n'ai entendu quelqu'un le faire, il crie comme un forcené : je suis un insolent, je suis devenu complètement fou, ce n'est plus la peine de discuter, mieux vaut se séparer. (...) Je me montre conciliant, je rabats mes prétentions de 1 %, très calmement. (...) Le « vieux » (Ferrari) recommence à hurler, puis la discussion se poursuit pendant une bonne heure jusqu'à ce qu'il me demande à nouveau combien je veux, je baisse encore de 4 %, ma dernière proposition. Enfin, il lance : okay, ebreo (d'accord espèce de juif). Il pouvait le dire, c'était compris dans le tarif. »

Vautours

Pour Enzo Ferrari, qui n'a jamais caché son admiration pour l'Italie fasciste de Mussolini, c'était sans doute la suprême injure.

Beaucoup plus tard Lauda décide de quitter définitivement Ferrari. L'entrevue est houleuse. Encore une fois, Ferrari s'emporte, reproche au pilote son ingratitude. Mais la séparation doit se passer dans les formes, essentiellement parce que Fiat, le bailleur de fonds, n'a pas le goût du scandale. Niki Lauda, une fois d'accord sur les termes du communiqué, gagne l'aéroport de Bologne. Pour décoller le plus vite possible.

« A peine installé dans l'avion, j'entendis la tour de contrôle : « Vous avez deux heures d'attente.
» No more priorities, *finis les pri-*
» vilèges. You left Ferrari, you bastard. *» J'étais furieux : « Etes-vous*
» devenus fous ? Donnez-moi la
» piste. Je reste en Italie. » Puis j'entendis la réponse : « Okay » — et je pris la piste d'envol. »

Les contrôleurs avaient sans doute appris qu'il avait signé chez Brabham, dont les voitures sont équipées de moteurs italiens Alfa *Romeo, et que son nouveau sponsor* était aussi italien.

Coups de pattes et éloges vont de pair pour ceux que Lauda a cotoyés pendant les quatre ans passés chez Ferrari. L'ingénieur Mauro Forghieri est *« un brave homme, gentil même et techniquement c'est un génie »* mais *« il a la délicatesse psychologique d'une vipère des sables »*. Un moment directeur de la compétition Roberto Nosetto, constamment vêtu en vert est un chef d'équipe *« vraiment ridicule, sa superstition* [dépasse] *les limites du supportable »*. A la longue, il se réduit *« à une tache verte »* que parfois Lauda *« aperçoit passer »*. Ephémère directeur de la compétition, Daniele Audetto, apparenté à la famille Agnelli, est *« débordé par sa propre importance »*.

Mais il sait aussi donner un coup de chapeau. Lorsqu'il est accidenté au Nurburgring, ce sont des pilotes qui lui sauvent la vie en le sortant de sa Ferrari en feu.

« Merzario surtout a été formidable : tel le sauveur il s'est précipité dans les flammes pour dégrafer ma ceinture de sécurité. Ce qu'il a fait pour moi n'a rien changé à nos relations : il ne pouvait pas me sentir auparavant et il m'avait souvent invectivé et pris à parti dans la presse italienne, il a continué ensuite. Il fut vraiment un sauveur désintéressé : il avait sauvé la vie de quelqu'un qu'il ne pouvait pas supporter. »

Niki Lauda est resté très marqué *par les brûlures de son accident*. Il n'a accepté que les greffes indispensables et il sait que son aspect *n'est pas séduisant.*

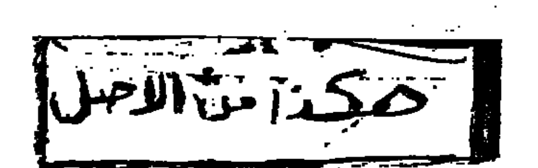
« Je ne suis pas très beau à voir... moi qui porte maintenant ma cuisse droite en plein visage. Mais cela ne me démonte pas trop... »

Au fil des pages, il ouvre ainsi son cœur. Le seul pilote qu'il connaît et apprécie c'est James Hunt, champion du monde en 1976. Il le considère comme un adversaire redoutable *« à la condition qu'il ait bien voulu dormir la veille d'un grand prix... »*. Hunt le bringueur et Lauda l'ascète, c'est peut-être le contraste qui les a rapprochés. Avec pudeur, il parle de sa femme, des angoisses qu'elle éprouve chaque fois qu'il monte dans sa voiture de course.

Le jour où il prendra sa retraite, bientôt dit-on, les voitures ne joueront *plus un grand rôle* dans sa vie, aussi paradoxal que cela puisse paraître. L'avenir tel qu'il le conçoit, c'est l'aviation. Son projet est de diriger une compagnie aérienne. Il possède déjà un Jet privé avec lequel il se déplace d'un bout à l'autre du monde. La vitesse au volant, c'est son job, rien de plus.

FRANÇOIS JANIN.

(.) Niki Lauda, *A la limite*. Editions Solar, coll. « Sports 2000 », 253 pages, avec illustrations, 42 F.


هكذا من الاصل



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

L'urgente réforme des circuits financiers français

L'un des principaux responsables de la Banque de France vient, pour la première fois, de reconnaître publiquement la nécessité de réformer le système bancaire français soumis à rude épreuve par le contingentement quantitatif, appelé encadrement, du crédit. La levée de boucliers des banques contre le Crédit agricole donne la mesure des tensions qui se manifestent à l'intérieur de la profession et justifie un réexamen au fond des circuits financiers français très sclérosés.

« *La Banque de France n'est pas faite pour financer éternellement les établissements financiers.* » Cette petite phrase, prononcée tranquillement par M. Renaud de La Genière, premier sous-gouverneur de l'institut d'émission, devant les deux cents participants des journées d'études organisées chaque année par l'Eurépargne et la Banque fédérative du crédit mutuel d'Alsace, au Bischenberg, près d'Obernai, ne manquera pas de siffler aux oreilles des dirigeants desdits établissements financiers et de faire quelque bruit dans les milieux financiers français.

C'est la première fois, à notre connaissance, que la Banque centrale dévoile publiquement ses préoccupations en ce domaine. M. de La Genière devait préciser : « *Pour des raisons historiques, souvent justifiées, le système bancaire a eu un large accès au refinancement de la Banque de France. C'est pour cela qu'un certain nombre d'établissements financiers ne se sont pas donné la peine de mettre sur pied un réseau de collecte de ressources.* » Et d'ajouter : « *Les autorités monétaires ont été très libérales...* » (sous-entendu, cela ne pourrait pas toujours durer).

Pour faire bonne mesure, le premier sous-gouverneur évoquait également « *le cas des institutions non bancaires ou à statut spécial qui pose un problème majeur non seulement technique, mais politique* ». Ce propos, qui visait essentiellement le Crédit agricole, prend toute sa signification au moment où l'on assiste à une véritable levée de boucliers des banques françaises contre cet organisme, leur ennemi commun ; en désaccord sur presque tout, elles se retrouvent unies pour dénoncer avec une rigueur renouvelée les « *abus* » et les « *privilèges* » de la « *banque verte* » jugée coupable de collecter plus d'argent qu'elle ne peut en distribuer et d'encaisser de gros bénéfices (autant à elle seule que les trois autres banques nationales) en les prêtant sur le marché. En conséquence, l'Association française des banques vient de demander à M. Monory, ministre de l'économie, de « *réexaminer en profondeur* » le statut du Crédit agricole (*le Monde* du 26 mai).

L'exemple allemand

Le plus piquant est qu'à son assemblée générale du jeudi 18 mai dernier, les dirigeants de l'établissement incriminé avaient vigoureusement protesté contre le ralentissement de la distribution de ses crédits sous la contrainte de l'encadrement, dénoncé la discrimination dont, à leurs yeux, il est l'objet et renouvelé leur demande d'un assouplissement, aussitôt refusée. Un mois auparavant, M. Jean-Maxime Lévêque, président du Crédit commercial de France, avait, lui aussi, dénoncé l'« *expansion débordante* » du Crédit agricole, doté de « *privilèges fiscaux exorbitants et de subsides divers* ». Mais, demandant publiquement « *qu'il soit mis fin à une politique monétaire trop bureaucratique* », il jugeait « *néfaste* » l'encadrement du crédit, « *procédé barbare* », en vigueur de façon ininterrompue depuis plus de cinq ans, auquel « *notre pays est le seul parmi les grands pays industriels à y recourir de façon permanente* ». Il proposait d'obliger les banques à conserver une proportion raisonnable entre leurs *fonds propres et leurs crédits*, et de rendre à la Banque de France *la maîtrise de la création monétaire*, en ne garantissant plus aux banques des refinancements automatiques pour certains de leurs emplois. Et voilà qu'au cours de la même journée du Bischenberg, M. Théo Braun, président du Crédit mutuel (organisme à statut spécial jouissant de quelques privilèges et dont l'expansion est très rapide), a réclamé « *sans passion ni arrière-pensée, la suppression de tous les privilèges, pour tous et pour tout le monde* », « *au nom du libéralisme* ». Tout en reconnaissant la nécessité d'un contrôle de la masse monétaire, *il a* posé la question : « *Tout le monde est-il également contingenté ?* » faisant ainsi allusion à la situation du Crédit mutuel, qui, tout comme le Crédit agricole, est obligé de prêter ses excédents sur le marché monétaire. Rejoignant curieusement M. Lévêque, M. Théo Braun a évoqué encore l'exemple allemand où, pour régler l'ampleur de la distribution du crédit, les autorités monétaires prennent en considération les fonds propres des établissements, leur effort de collecte des dépôts, et laissent jouer les taux.

Une telle concordance n'est pas fortuite, et il n'est pas étonnant qu'on puisse l'observer au lendemain d'élections dont la préparation avait mis au point mort l'examen du projet de réforme du système bancaire français.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 22.)

MOYENNES ENTREPRISES : L'ACTIONNARIAT-PIÈGE

par OCTAVE GELINIER (*)

LES moyennes entreprises représentent un bon tiers de l'économie française (4,7 millions de salariés). Les plus efficaces se caractérisent par un *actionnariat concentré* entre un petit nombre de *dirigeants* (souvent un homme ou une famille), qui ont à la fois la connaissance du terrain, le contact avec les hommes, le pouvoir de décision et la responsabilité financière. Cette direction forte et proche est capable de l'agilité tactique et de l'audace stratégique visibles dans les réussites qui ont amené tant de moyennes entreprises... à devenir grandes et célèbres : Moulinex, Legrand, Carrefour, Darty, parmi bien d'autres, ont démontré les *performances inégalables* dont peuvent être capables les moyennes entreprises.

La croissance indéfinie n'est toutefois par leur vocation générale : c'est plutôt leur *multiplication* que l'on observe et qui répond aux besoins de segments de marchés de plus en plus personnalisés : d'où leur capacité à créer de l'*emploi* (alors que les grandes entreprises réduisent l'emploi là où elles interviennent). Si nous ajoutons que, grâce à une organisation déjà structurée en recherche et marketing, les *moyennes entreprises* jouent un rôle beaucoup plus actif que les petites dans l'*innovation* et l'*exportation*, qu'elles sont le principal pôle de vie autonomes de nos *provinces* et que leur « *taille humaine* » leur facilite un bon climat social, nous pourrons conclure qu'elles apportent à l'économie et à la société une contribution qui n'est pas reconnue à sa juste valeur.

Ce tableau des vertus de la moyenne entreprise comporte toutefois un revers : les limitations et parfois les déviations qui résultent d'un *actionnariat « piégé »*. En effet, par définition même, la moyenne entreprise est celle qui a déjà des moyens importants (plus de *cinquante* personnes, *souvent cinq cents*, mille, parfois deux mille) mais qui n'est *pas cotés en Bourse*, ou qui l'est de façon si marginale, comme c'est souvent le cas, que l'actionnariat reste piégé dans le ghetto familial. Elle est de ce fait exposée notamment à l'impuissance par dilution ou aux servitudes du capital concentré.

L'impuissance par dilution guette l'entreprise qui dure longtemps sans grandir, sans atteindre la Bourse. La première génération, ou les deux premières, avaient recueilli le fruit d'un actionnariat concentré, d'une direction forte et responsable. La multiplication des héritiers divise l'entreprise entre vingt, cinquante actionnaires, tous minoritaires, la plupart extérieurs à l'affaire, souvent en *désaccord*, tous « *piégés* » : sans possibilité de vendre *leur* non-pouvoir. Sauf personnalité exceptionnelle, ils ne peuvent guère gérer, ils ne peuvent qu'empêcher le directeur général de prendre des risques ; ils en sont réduits à « *traire la vache* » à court terme, puis à vendre à un grand groupe (qui, bientôt déçu, réduira de moitié l'activité et l'effectif).

Pour éviter cette dégénérescence de la moyenne entreprise dans la dilution du capital, il faut donc chercher à maintenir un actionnariat concentré : mais on se heurte alors à des limitations implacables.

Un engagement personnel considérable

Dans une petite entreprise, l'actionnariat concentré ne pose pas de problème, car il ne représente qu'une somme modeste (0,1 à 1 million de francs) dans le patrimoine des actionnaires principaux. Pas de problème non *plus pour la grande entreprise*, où l'actionnariat principal est remplacé par une personne morale qui recueille les pouvoirs d'actionnaires divisés.

Pour la moyenne entreprise au contraire, l'actionnariat concentré signifie un *engagement personnel* en capital à risque de l'ordre de 1 à 10 millions de francs par tête de dirigeant, à quoi s'ajoutent souvent des cautions sur les biens personnels. De la lourdeur de cet engagement et des contraintes juridiques et fiscales, résultent des *conséquences enchaînées* qu'on peut schématiser comme suit :

● *Liquidité.* — Le lourd investissement des dirigeants actionnaires a une *faible liquidité* : sauf si l'accès à la Bourse est prévisible à trois ou quatre ans, il a le statut de « *minoritaire piégé* », qui ne trouve pas aisé*ment acquéreur* pour se substituer à lui.

● *Financement externe en « capital à risque ».* — Ce financement est fort difficile, car le souscripteur d'actions nouvelles deviendrait : soit minoritaire « piégé » lui aussi ; soit majoritaire qui transforme alors le système de pouvoir et de direction. D'où la fameuse « crise des fonds propres ».

(Lire la suite page 20.)

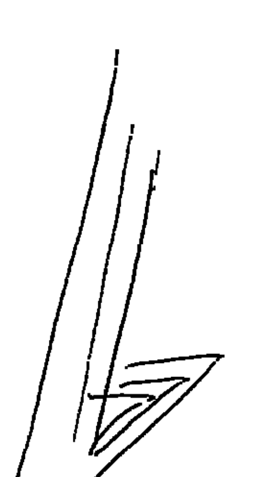
(*) Directeur général de la CEGOS, vice-président du mouvement ETHIC.

Inflation américaine

Tirant les conséquences de la politique de renchérissement du loyer de l'argent menée par le Système de réserve fédérale, les banques commerciales américaines viennent pour la plupart de porter à 8 1/2 % leur « taux de *base* », *niveau le plus élevé* depuis mars 1975. Les taux d'intérêts bancaires sont désormais à peu près aussi hauts aux Etats-Unis qu'en France (taux de base des banques françaises : 9,30 %), étant donné que les emprunteurs d'outre-Atlantique ne peuvent, selon les usages en vigueur dans leur pays, utiliser qu'à hauteur de 80 % les crédits qui leur sont consentis.

Le temps paraît aujourd'hui lointain où l'on citait les Etats-Unis en exemple pour leur succès obtenu dans la lutte contre l'inflation. *Depuis le début* de 1977, la situation n'a cessé de se dégrader à cet égard. Mais *sous l'influence d'un déficit budgétaire considérable*, et d'une forte demande du secteur privé, l'expansion du crédit a pris de considérables proportions qui rappellent la période de boom 1971-1973. C'est un fait que l'économie américaine continue sur la lancée d'une forte reprise. Le pourcentage des chômeurs, parmi les hommes mariés, est tombé à 2,8 %.

A telles enseignes que la hausse des prix, évaluée à 7 % par le gouvernement pour cette année (elle sera probablement supérieure), apparaît à *nouveau* comme le plus grand souci de l'opinion publique. A en croire le président Carter, c'est *aussi* la première préoccupation de l'administration qui, en l'espace de dix-huit mois, a déjà changé deux, sinon trois fois l'ordre de ses priorités. Tout indique que le chef de la Maison Blanche, qui a déjà récemment renoncé à une (petite) partie des allégements *fiscaux qu'il se proposait* d'introduire dans le prochain budget, devra aller plus loin dans ce sens faute de quoi les tensions qui se manifestent sur les marchés monétaires et financier pourraient amener M. William Miller, président du Système de réserve fédérale, à porter le coût de l'argent à des niveaux de crise. Déjà, les économistes les moins pessimistes du secteur privé estiment que le taux de croissance du P.N.B. sera vraisemblablement ramené à 0 % d'ici au début de 1979.



Pessimisme de l'industrie espagnole

Bilbao. — « Etre industriel, ici c'est un martyre. » Nous sommes à Bilbao, et non pas à Milan. Aucun chef d'entreprise n'a encore été mitraillé aux jambes. Certes, l'ETA, l'organisation séparatiste basque, menace, à nouveau, de prélever l'« impôt révolutionnaire » et d'exécuter tous ceux qui se dérobent. Toutefois, le pessimisme de notre interlocuteur a d'autres causes. Bilbao, la « Ruhr espagnole », décline chaque jour davantage. Comment, de surcroît, rester orgueilleux de ces kilomètres de pollution hautement assumée qui, le long de la ria du Nervion, ont composé un paysage à la Bernard Buffet ?

Comme ailleurs, mais peut-être plus qu'ailleurs, les hauts fourneaux et les chantiers navals de Biscaye sont en crise.

De notre envoyé spécial

EN crise, voire en faillite, les grands noms du complexe sidérurgie - métallurgie : Babcock-Wilcox prête à mettre la clé sous la porte avec un passif de 26 milliards de pesetas, soit 1 milliard et demi de francs ; Altos Hornos de Vizcaya, la première entreprise privée de sidérurgie intégrée du pays, si déficitaire qu'elle risque de se trouver, un jour, en cessation de paiements ; Echevarria paralysée par les difficultés financières. Et tant d'autres...

Pourtant, Babcock - Wilcox, « *nous l'appelions l'archipel industriel,* » souligne M. Jesus Dorao Lanzagorta, directeur des études de la Chambre de commerce de Bilbao. *C'est une firme qui fabrique de tout : des tubes, des locomotives, des chaudières. Son éclectisme a été une erreur.* » Les Altos Hornos de Vizcaya fournissent quant à eux près de 20 % de la production totale d'acier de l'Espagne. Avec son associé, l'U.S. Steel, qui possède 25 % du capital, la firme avait *commencé l'implantation* à Sagonte, au nord de Valence, d'un des complexes sidérurgiques les plus modernes et les plus ambitieux d'Europe. Sa capacité finale devait être de 6 millions de tonnes ; mais les deux partenaires ont dû déclarer forfait en cours de route.

Chute de la demande ? Certes. La sidérurgie espagnole a une capacité de 15 millions de tonnes d'acier par an ; mais sa production est limitée à 10 ou 11 millions de tonnes depuis plusieurs années. Le secteur des biens d'équipement est victime du même climat dépressif : outre Babcock-Wilcox, les filiales basques de Westinghouse, de General Electric, traversent une mauvaise passe. L'autre industrie de pointe de la ria du Nervion, la construction navale, souffre encore plus de la conjoncture. La crise mondiale n'explique pas tout. Au contraire, elle a permis de révéler quelques vices structurels proprement espagnols.

La rigidité de l'emploi

D'abord la rigidité de l'emploi, « *bête noire* » du patronat. Pour se remettre à flot, Babcock-Wilcox devrait licencier deux mille de ses cinq mille ouvriers. Elle ne le peut pas. Echevarria devrait faire de même. « *Mais les syndicats ne veulent pas entendre parler d'un seul renvoi,* indique M. Jesus Dorao. *Franco ne tolérait pas les grèves. Il avait réduit les libertés — surtout ouvrières — à leur plus simple expression ; mais il faisait de la sécurité de l'emploi une donnée intangible de son Etat social-corporatif.* » Alors que les salariés ont arraché le droit de grève, le patronat se plaint que le droit de licenciement lui reste pratiquement *interdit*.

En outre, le protectionnisme franquiste a eu des conséquences néfastes : les financements sont élevés, le matériel souvent désuet. Les salaires, qui étaient inférieurs, il y a six ans, au niveau européen, l'ont désormais rattrapé. Selon M. Luis Olarra, l'un des maîtres de forges de la région, « *le coût est de 5 dollars par heure et par homme : plus qu'en France ou en Angleterre* ». L'absentéisme, les grèves, ont fait baisser la production. Toujours selon M. Olarra, celle-ci « *est inférieure de 40 % à la productivité européenne... Quand les ouvriers veulent négocier une nouvelle convention collective, ils arrêtent d'abord le travail* ».

Le marasme de la région se reflète dans la chute de l'investissement industriel, qui a baissé de 40 % par rapport à 1975, et dans l'apparition du chômage, qui a triplé en deux ans, alors qu'il était pratiquement inconnu : le Pays basque importait de la main-d'œuvre des régions agri*coles du Centre et du Sud* (1).

Face à la crise de la sidérurgie, le gouvernement Suarez a trop tardé à réagir. Le problème a été révélé dans toute son acuité lorsque Altos Hornos del Mediterraneo, l'entreprise propriétaire du complexe de Sagonte, a annoncé qu'elle n'avait plus d'argent dans les caisses pour payer, en février, ses cinq mille cinq cents ouvriers. Appelé à la rescousse, le gouvernement envisagea alors de mettre les biens de la société sous séquestre, puis de la nationaliser.

Futur rachat par l'Etat

Le déficit du secteur fut, de son côté, bientôt confessé dans *toute son ampleur : 60 milliards* de pesetas, soit 3 millards et demi de francs. Les pertes les plus importantes ont été enregistrées aux Asturies, où l'Institut national de l'industrie (INI) possède le plus grand ensemble de sidérurgie intégrée du pays : Ensidesa, qui produit près de 40 % de l'acier espagnol. Une « *restructuration* » était prévisible, avec ses conséquences sur l'emploi : il avait été envisagé de supprimer, dans un premier temps, mille trois cents postes des vingt-sept mille existants. Les syndicats et les partis de gauche ont manifesté, à plusieurs reprises, à Aviles et à Gijon. Madrid a finalement promis que l'entreprise ne serait « *pas démantelée* ».

Le nouveau ministre de l'industrie, M. Rodriguez Sahagun, en poste depuis février, a remis à l'étude les remèdes envisagés par ses prédécesseurs. Puis il a proposé sa formule. Chacun devrait consentir des sacrifices : les actionnaires (et avec eux les banques), les travailleurs et l'Etat. Le ministre a invité Altos Hornos de Vizcaya, l'U.S. Steel et les autres actionnaires à augmenter le capital de leur firme de Sagonte pour assainir sa trésorerie. Une fois l'opération terminée — sans doute en 1979, — l'Etat achètera la totalité des actions de Altos Hornos del Mediterraneo et assurera, en dix ans, les énormes investissements que nécessite la conclusion de l'ouvrage.

En Biscaye, c'est un effort conjugué de la société mère et de l'Etat qui devrait permettre à Altos Hornos de Vizcaya d'éponger ses déficits. La production ne sera réduite ni à Bilbao ni aux Asturies. C'est du moins ce qu'assure le directeur du département ministériel, M. Javier Garcia Egocheaga : « *La sidérurgie intégrée maintiendra son rythme actuel — 7 millions de tonnes d'acier par an,* dit-il. *En attendant la reprise, à partir de 1980.* »

L'autre volet de la réforme consiste à adapter les prix aux coûts de revient grâce à plusieurs relèvements successifs. « *Notre philosophie est libérale,* dit encore M. Egocheaga. *Nous voulons passer d'un système de prix autorisés à la pleine liberté des tarifs et à un régime de concurrence.* »

Dans l'industrie navale, une « purge » est également nécessaire, et elle sera socialement très coûteuse. Le secteur a grandi vite, trop vite. En quelques années, il *s'est hissé au quatrième* ou au cinquième rang mondial et a même atteint la troisième place en 1977, en livrant sur le marché 1 800 000 tonnes de registre brut, soit 6 % de la production mondiale. Cependant, les nouveaux contrats ont diminué de façon dramatique. En 1977, ils portaient seulement sur 301 000 tonnes contre 4 270 000 tonnes en 1973, année record. Les perspectives sont aussi sombres.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 22.)

(1) Chiffres de la chambre de commerce de Bilbao.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE ROUMAINE

« Un pas en avant, deux pas en arrière »

APRES avoir entrepris, ces dernières années, une centralisation progressive de son économie, la Roumanie semble vouloir s'engager dans la voie contraire, celle des réformes décentralisatrices, en suivant — de loin — le modèle yougoslave. De loin — parce que les relations cordiales entre les présidents Ceausescu et Tito, ainsi que les symptômes de crise de l'économie roumaine, n'ont pas suffi pour infléchir les vues autoritaires du chef de l'Etat roumain.

La diatribe assez violente de M. Ceausescu, en février dernier, contre « *le mécanisme économique suranné* » de son pays « *qu'il fallait détruire* » avait surpris d'autant plus qu'il était le principal artisan de ce mécanisme. En fait la réforme, annoncée dans ses détails par une résolution du comité central du parti en date du 23 mars dernier, est loin de signifier « *une destruction* » de l'ancien mécanisme économique. Il s'agit plutôt de mesures de portée limitée en vue d'une décentralisation des compétences et d'un meilleur intéressement des travailleurs, assorties de contre-mesures visant à un renforcement du pouvoir central. Ce caractère contradictoire de la nouvelle réforme témoigne des hésitations qu'a le régime roumain à s'engager résolument sur la voie de la décentralisation — la seule qui pourrait alléger les difficultés économiques du pays.

La réforme paraît avoir deux objectifs principaux : une augmentation de l'autonomie des entreprises par rapport au plan central et la participation des ouvriers aux bénéfices. Mais, dans ces deux domaines, le pouvoir central s'aménage de tels leviers qu'on ne saurait parler d'un « *mécanisme nouveau* ». Ainsi, la réforme prévoit que la conclusion des contrats doit précéder et servir de fondement au plan central ; toutefois, le caractère obligatoire des contrats dépendra, comme par le passé, non pas de leur conclusion, mais de leur inscription au tableau des priorités et des chiffres de contrôle du plan central. Obligées de s'assurer en temps utile le portefeuille de contrats, y compris avec l'étranger, les entreprises ne sont toujours pas habilitées à entrer directement en contact avec le marché mondial ; elles doivent passer par l'entremise des entreprises de commerce extérieur.

L'Etat se réserve le contrôle des fonds destinés à être distribués aux ouvriers comme participation aux bénéfices. Motivée par le désir d'assurer la proportionnalité de cette participation à l'apport réel des ouvriers, cette mesure peut néanmoins cacher l'intention de « *diriger* » cette participation — ce qui lui enlèverait presque tout caractère stimulateur. Le fait que même les auteurs de la réforme ne croient pas à l'institution d'un certain automatisme dans l'économie résulte de l'élaboration — annoncée — d'un grand nombre de normes destinées à assurer une utilisation rationnelle des ressources.

Le stimulant des voyages à l'étranger

La réforme introduit un nouveau stimulant économique — les voyages à l'étranger — dont pourront bénéficier les ouvriers des entreprises industrielles exportatrices assurant des bénéfices à l'Etat. La Roumanie, qui refuse à une grande partie de ses citoyens le droit de voyager à l'étranger, élève ainsi ce droit au rang de stimulant exceptionnel, ce qui veut dire que les restrictions concernant le reste des demandeurs seront maintenues.

Un autre point de la réforme concerne le remplacement de la « *production globale* », en tant qu'indicateur principal de planification, par la « *valeur ajoutée* » (production nette). Le président Ceausescu avait accusé, dès le 17 février, la « *production globale* » d'être manipulable à volonté, tout en l'utilisant dans le même discours pour annoncer des taux records de croissance de l'économie roumaine (12,5 % pour la production, 9,8 pour la productivité du travail). On peut donc s'attendre que ce double usage sera homologué par la réforme : la production globale servira, comme par le passé, à évaluer les rythmes d'expansion, alors que la « *valeur ajoutée* » permettra de calculer la contribution réelle des entreprises au revenu national.

Au total, contrairement aux espoirs prématurés suscités par le discours du 17 février de M. Ceausescu, la réforme précisée dans ses détails est en fait modeste. Quelles sont les causes de ce qui paraît être « *un pas en avant, deux pas en arrière* » ?

La Roumanie est — à l'exception de l'Albanie — le seul pays socialiste du sud-est de l'Europe à avoir maintenu et même développé les structures économiques et sociales héritées de l'époque stalinienne. La pâle réforme économique de 1967 buta sur l'opposition des fonctionnaires supérieurs du parti et fut limitée à la création de centrales industrielles — chaînon intermédiaire entre les entreprises et les ministères — sans rien faire, ce qui aurait dû être l'essentiel de cette réforme, pour renforcer les droits de l'entreprise face au plan central. Quoique voisine de la Yougoslavie et de la Hongrie — pays qui ont décentralisé avec succès leur organisation économique — la Roumanie de M. Ceausescu a préféré choisir la voie de la « *direction unitaire* » en renforçant de plus en plus l'emprise du pouvoir central sur l'économie.

A l'heure actuelle, le nombre d'organismes d'Etat ou de parti, hiérarchiques ou coordonnateurs, dont les compétences s'entrecoupent s'est accru de telle manière qu'un ralentissement général de l'activité de ces organes est inévitable. Sous couvert de « *renforcer le rôle dirigeant du parti* », M. Ceausescu s'octroya des pouvoirs qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait possédés, et imposa à son pays — pourtant peu enclin au mysticisme politique — le culte de sa personne. Il faut donc croire que le centralisme de l'économie, loin d'avoir un aspect marginal, relève de l'essence du système mis en place pour étayer le pouvoir personnel.

Le régime s'était complu jusqu'ici à expliquer par les pressions de l'U.R.S.S. le retard pris par la libéralisation de l'économie. Contraint par les difficultés économiques à annoncer une prochaine réforme, il a permis de constater ce que l'on pouvait soupçonner, à savoir que la répugnance à s'engager dans une libéralisation correspondait à sa propre philosophie du pouvoir. Pour dissiper une telle conviction, M. Ceausescu s'en était pris, le 17 février, aux dirigeants industriels — comme si en Roumanie la force dirigeante était le « management » et non pas le parti, — accusant les gestionnaires d'avoir temporisé avec les réformes dans la crainte de perdre le contrôle de certains leviers de commande. Or, à l'occasion de conférences à l'échelon national, les technocrates avaient souvent demandé, en juillet 1977 notamment, une plus grande autonomie des entreprises, s'attirant à chaque fois les brimades du chef du parti.

Fonctionnaires contre technocrates

En fait, le retard pris par la réforme, ainsi que les tentatives de la vider de son contenu, sont imputables à la résistance des fonctionnaires supérieurs du parti qui considèrent toute réforme comme une atteinte à leur position privilégiée au sein de l'Etat. Il faut s'attendre que ces fonctionnaires, dont l'influence a considérablement augmenté ces dernières années, s'opposeront aussi à la nouvelle réforme et s'appliqueront à la faire échouer. Le président Ceausescu provient lui aussi de ce groupe. Afin de consolider la position des fonctionnaires au détriment des technocrates, il a fait appliquer, ces dernières années, une politique de « rotation » des cadres, grâce à laquelle des « activistes » de l'appareil du parti ont remplacé des gestionnaires à la tête des grandes unités industrielles.

Une des conditions essentielles pour la réussite de toute réforme décentralisatrice est précisément la réduction de l'emprise du parti sur l'économie. On peut douter que M. Ceausescu veuille remplir cette condition. La « surchauffe » permanente que le régime impose à l'économie — à laquelle sont assignés des objectifs disproportionnés aux moyens — crée de surcroît un climat très défavorable à toute décentralisation. La Roumanie a déjà fait, il est vrai, des pas moins spectaculaires sur la voie de la décentralisation, mais ils ont été suivis de retraites précipitées dues, elles, à l'absence des prémices minimales nécessaires au fonctionnement d'un mécanisme nouveau. Ce fut le cas de la législation sur les contrats économiques adoptée en 1969, qui assurait à ces contrats la priorité sur le plan central et qui fut révisée en 1971 dans le sens inverse.

Il est permis de douter que le régime roumain veuille et puisse procéder à la réforme réellement nécessaire de l'économie. Habitué à la mise en scène de la « démocratie ouvrière », il saura aussi présenter cette autre pièce yougoslave qu'est la « réforme économique ». Reste à savoir s'il recueillera des applaudissements en dehors de ses rangs.

SERBAN ORESCO,

docteur-ingénieur, ancien professeur associé à l'Institut Polytechnique de Bucarest.

Le GATT : un mort en sursis ?

LES négociations du GATT, dans leur phase actuelle du Tokyo Round, sont rendues si délicates par une conjugaison d'éléments nouveaux qu'il devient légitime de se poser des questions quant à sa survie. Trois problèmes principaux sont en effet posés.

Le premier concerne l'essence même des négociations. En effet, si leur but est de favoriser l'accroissement des échanges internationaux par l'abaissement des tarifs douaniers, il faut remarquer que les négociations antérieures — et particulièrement celles du Kennedy Round — ont amené un nombre important de tarifs à un taux si bas que de nouvelles discussions paraissent sans objet.

Le deuxième est consécutif à la révolution économique que nous sommes en train de vivre ; nos économies occidentales, profondément bouleversées par l'accélération d'une évolution pourtant prévisible, sont maintenant peu ou prou victimes de la tentation protectionniste. En effet, outre les pressions qui peuvent s'exercer au niveau des grands principes, on assiste actuellement à une recrudescence du protectionnisme par le biais de mesures non tarifaires d'une part, et au recours de plus en plus fréquent à diverses « clauses de sauvegarde » contenues dans les accords commerciaux bi ou multilatéraux d'autre part. Tout se passe comme si les négociateurs, tout en poursuivant leurs travaux, cherchaient à se donner les moyens de contourner les décisions communes.

Le troisième découle de la participation grandissante des économies en décollage aux discussions en cours. Et force est de constater que les pays en développement qui souhaitent s'intégrer ont pour souci principal d'obtenir des aménagements spécifiques « à sens unique » calqués sur ceux d'accords comme la convention de Lomé. L'effort d'adaptation à consentir est considérable.

Tous ces problèmes s'additionnent pour vider le GATT de sa substance, pour le rendre inefficace. Mais, à ces trois problèmes de fond, bien connus, s'en ajoute un autre qui prend actuellement toute son importance : c'est l'inadaptation du système monétaire international et singulièrement l'instabilité excessive des parités monétaires.

A quoi sert, en effet, de discuter d'abaissements tarifaires d'un ou deux points si, au moment même de leur mise en place, les valeurs relatives des monnaies en présence varient de huit ou dix, voire davantage ? Et il faut bien dire que les Etats ne sont pas tous, ni toujours, innocents de ces « accidents »...

Néanmoins, l'esprit du GATT est à sauvegarder, en ce sens qu'au cours des décennies à venir, qui verront se construire une véritable économie mondiale, le principe de négociations multilatérales d'envergure ne peut qu'accélérer et favoriser le processus. Et la stabilité économique, donc le nouvel équilibre, devra être trouvée au plus vite si nous voulons éviter l'asphyxie complète et irréversible de pans entiers de nos économies.

Le problème monétaire est primordial, et la stabilisation des parités monétaires devient un préalable à une restructuration du GATT.

Car, s'il est possible de remettre le véhicule monétaire en bon état de marche, alors on peut aussi donner au GATT une nouvelle définition, plus riche que celle que nous connaissons. Les négociations tarifaires sont accessoires. Ce qu'il faut, c'est que le GATT se préoccupe des problèmes de fond, c'est-à-dire :

— Qu'il suscite la cohérence entre eux des accords bi ou multilatéraux à venir, et en contrôle l'application ;

— Qu'il coordonne les efforts consentis par les pays occidentaux envers les économies en décollage ;

— Qu'il favorise la mise sur pied des nouvelles règles économiques internationales.

Si la poursuite de ces objectifs, que nous savons ambitieux, était inscrite à l'ordre du jour du Tokyo Round, le GATT pourrait envisager son redéploiement ; à défaut, force nous sera de le considérer comme un moribond.

par PIERRE-BERNARD COUSTE (*)

(*) Député du Rhône (apparenté au R.P.R.).

MOYENNES ENTREPRISES : l'actionnariat-piège

(Suite de la page 19.)

● *Comment financer la « percée » de développement ?* — Toute autre source étant fermée, ce sera le *réinvestissement intégral* de tous les profits, avec suppression du dividende, souvent pendant trente ans de suite — ce qui rend plus triste encore la position du minoritaire piégé non dirigeant. Malgré cela, beaucoup d'entreprises moyennes ne pourront financer la percée rapide qui aurait été nécessaire, et échoueront pour cette seule raison ;

● *Comment financer les droits de succession ?* — Dans une entreprise en croissance où les actionnaires ont tout réinvesti dans l'entreprise, ce financement est difficile : il représente, par tête de dirigeant - actionnaire, un montant trop élevé pour être prélevé sur les salaires (comme dans la petite entreprise). Il peut mettre en danger la survie de l'entreprise. Dans le cas où il n'y a pas d'héritiers directs et où les droits sont de 60 %, si efficace que soit l'entreprise, il ne reste plus qu'à vendre ;

● *Impact des impôts discriminatoires.* — Ces impôts discriminatoires sont si nombreux que nous ne les citerons pas tous :

— L'impôt contre l'actionnariat concentré (c'est-à-dire contre une structure efficace), frappe les actionnaires ayant avec leur famille 25 % *des actions*, et freine encore la mobilité du capital. (Notons qu'un actionnaire de grande entreprise est souvent dix fois plus riche en n'ayant que 10 % des actions, et qu'il n'est pas frappé.).

— La « *Serisette* » (qui n'est pas abrogée) ne frappe ni les petites entreprises (au-dessous du plancher), ni les grandes (dont la rentabilité moyenne, après compensation entre divisions plus ou moins prospères, atteint rarement le seuil critique) ; elle *frappe sélectivement les moyennes qui font une « percée »*, et tue leur possibilité d'autofinancer cette percée (aggravation du § 3).

— Les projets d'*impôts sur la fortune*, que préparent les pouvoirs publics en frappant sélectivement l'actionnariat concentré, handicaperont davantage les moyennes entreprises bien gérées et en plein développement ;

● *Risque personnel si l'entreprise connaît des difficultés graves.* — Dans ce cas, l'actionnaire principal d'une petite entreprise perd sa mise. Pour la grande, le petit actionnaire perd sa mise, mais le dirigeant salarié ne risque rien : souvent même il est promu. Tandis que le dirigeant-actionnaire d'une moyenne entreprise perd sa mise, et en outre, par les cautions ou par le fameux article 99 de la loi de 1967, perd tous ses biens personnels, sa villa, etc. d'où quelques suicides ;

● *Cessation volontaire d'activité.* — Il serait utile qu'une moyenne entreprise sans avenir, sans dirigeants en vue, puisse mettre volontairement une fin honorable à ses activités. C'est encore possible pour une petite entreprise ; c'est devenu pratiquement impossible pour une moyenne entreprise (notamment à cause de coûts sociaux dépassant l'actif net). D'où tant de cas de survies désespérées, avec quelquefois des effets pervers.

Voici donc sans fard l'*envers de la médaille*. Capable des performances les plus valeureuses, la moyenne entreprise est soumise ainsi aux servitudes les plus pesantes, qui parfois dégradent terriblement son efficacité.

Le mal n'est pas sans espoir, car il a *une cause unique : le manque de mobilité du capital à risques*. — Dans la petite entreprise, le capital à risques (fonds de commerce) est souvent de négociation aisée. Dans la grande entreprise à capital dispersé, la Bourse est l'instrument conçu pour faciliter les échanges d'actions, les augmentations de capital, les O.P.A., etc. C'est seulement dans le cas de la moyenne entreprise que le capital est piégé (sauf vente en bloc), donc sa structure bloquée, se prêtant aussi mal au financement des « percées » qu'à celui des droits de succession, et dérivant souvent vers l'impuissance.

Le remède

A des difficultés aussi complexes correspond nécessairement un éventail de remèdes. Citons, notamment, de la part des dirigeants-actionnaires : pour éviter la dérive dans l'actionnariat dispersé, préparer soigneusement les successions, et mettre en place une direction compétente et forte, notamment en constituant une *holding familiale* ; de la part des pouvoirs publics : éliminer la fiscalité discriminatoire qui frappe sélectivement les moyennes entreprises (et parmi elles, les plus efficaces). Toutefois ces remèdes ne peuvent suffire, si d'autres mesures ne sont pas prises pour donner *davantage de mobilité au capital à risques des moyennes entreprises*. Car c'est le point-clé pour la naissance, la croissance, le passage des générations, la reconversion et même, s'il le faut, la fin honorable de ces types de firmes. Pour atteindre ce seul but, une batterie de moyens novateurs devrait être mise en œuvre avec vigueur :

● Actions privilégiées sans droits de vote, à dividende prioritaire ;

● Créances de dernier rang (mieux traitées que les actionnaires piégés) ;

● Facilités pour l'accès à la Bourse ;

● Sicav à portefeuilles d'actions non cotées ;

● Encouragement de l'ouverture du capital aux cadres et salariés ;

● Clubs d'investisseurs en moyennes entreprises ;

● Informations mieux accessibles : consultation de dix mille bilans sur ordinateur (pour recherche d'acheteurs et vendeurs) ;

● Eventuellement, banques d'affaires de caractère mutualiste, aidées par l'Etat, pour traiter le problème des moyennes entreprises en difficulté, etc.

Dans l'économie ouverte où nous sommes, les dirigeants des moyennes entreprises, habitués à la mobilité des techniques et des marchés, doivent apprendre à jouer aussi de la mobilité du capital. Il n'y a pas de solution compétitive dans un corporatisme qui figerait les patrimoines et les équipes dirigeantes. Le personnel doit comprendre qu'un changement d'actionnaires, une fusion, sont souvent les voies du progrès, de l'efficacité et de l'emploi. Née de l'échange, vivant de l'échange, la moyenne entreprise doit s'équiper pour le pratiquer davantage, même au niveau de son capital. C'est le gage de son rôle accru dans la société de demain.

OCTAVE GELINIER.

SELON L'O.C.D.E.

La Suisse devrait dépenser plus

« L'ECONOMIE *helvétique est certes de dimensions relativement modestes, mais l'excédent courant* [de ce pays] *constitue un élément important du déséquilibre des paiements internationaux* », estiment les experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques dans leur étude annuelle sur ce pays. Depuis 1974, cet excédent a été « considérable » et il atteint actuellement près de 5,5 % du produit national brut (P.N.B.) — 3,4 milliards de dollars en 1977, montant comparable à celui de l'Allemagne malgré la différence de taille. Alors que, de 1970 à 1973, la balance avait été proche de l'équilibre, sur la période de quatre ans se terminant en 1977, l'excédent cumulé a atteint près de 10 milliards de dollars.

Les résultats ont été acquis avec un taux de chômage qui n'a pas dépassé 1 % au plus fort de la récession mondiale et qui devrait s'établir à 0,5 % en moyenne en 1978. Cette performance exceptionnelle résulte de deux types de changement structurel. D'une part, la population active a été réduite de 9 %, de 1973 à 1977 (le nombre des travailleurs étrangers a diminué de 27 %, soit deux cent cinquante mille personnes). D'autre part les exportations ont progressé (+ 6 % en 1977), malgré la réévaluation du franc suisse, grâce à l'accélération, après 1974, du processus de redéploiement industriel engagé au début des années 70. La part des exportations de biens et services est passée de 35 % en 1973 à 42 % du produit national brut en 1977.

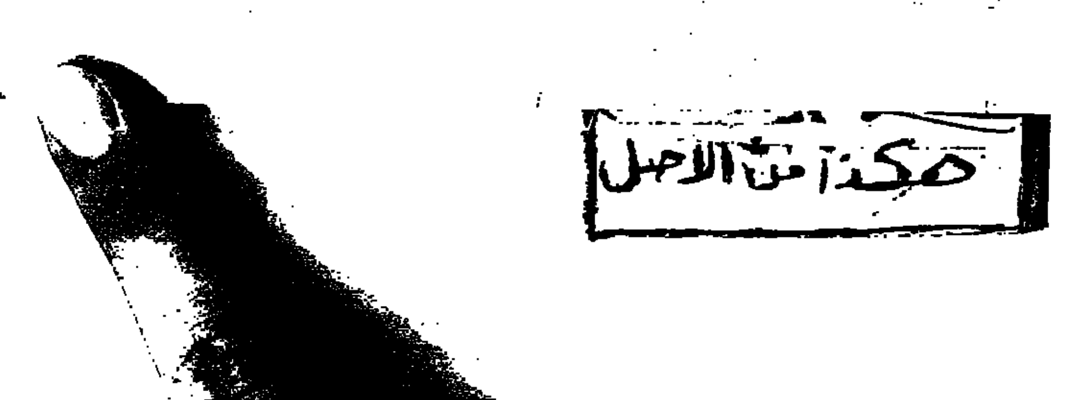
La nouvelle appréciation du franc suisse, intervenue au second semestre 1977, devrait toutefois ralentir la progression des exportations. Le P.N.B. ne progresserait que de 1,5 % en 1978. Il serait donc opportun, selon l'O.C.D.E., que la demande intérieure soit stimulée par des mesures budgétaires expansionnistes, d'autant, la hausse des prix (1 % pour l'année 1977) ne devrait pas dépasser 1,5 % pour l'année 1978. Pour faciliter la mise en œuvre de la politique budgétaire préconisée et pour conserver une souplesse suffisante à l'action gouvernementale, l'O.C.D.E. recommande une réforme du système fiscal de la Confédération, qui permettrait d'accroître les recettes fédérales

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Le recul limité de la C.G.T. se confirme

DEPUIS l'automne, les résultats des élections professionnelles dans un certain nombre d'entreprises font état d'un fléchissement de l'influence de la C.G.T. de plus de 4 %, avec des reculs atteignant parfois 8 %. Sans contester le sens de cette évolution, la grande centrale lui donne une portée plus réduite. Elle nous a communiqué les résultats d'une étude qu'elle a faite et qui porte sur cinq cent mille salariés du secteur privé, ayant, de septembre 1977 à mars 1978, renouvelé leurs représentants (comités d'entreprise ou délégués du personnel).

Sur la base de cet « échantillon », qui ne représente qu'environ 2,5 % de la population salariée, le recul est, en moyenne, de 2 points. La perte est de trois à quatre fois inférieure à celles que faisaient apparaître les résultats ponctuels publiés durant cette période.

Cependant, les informations qui sont parvenues à la presse pendant le mois d'avril et pendant ces derniers jours confirment un effritement atteignant 6 à 8 %.

La fluctuation constatée est normale, estime-t-on à la C.G.T. « *Elle peut même être interprétée comme une manifestation de stabilité* », déclare M. Michel Warcholak, secrétaire confédéral. « *Et si ceux qui nous approuvent habituellement ne nous ont pas suivis, en revanche, tous les autres ont confirmé leur accord !* » M. Warcholak observe aussi qu'un tel accident de parcours n'est pas le premier qui survienne : cela s'est produit notamment après 1968, et il y a des « *accrocs* » sectoriels, par exemple, après une grève dure et décevante, comme ce fut le cas pour les « caristes » de la régie Renault en 1975.

Néanmoins, le secrétaire confédéral n'hésite pas à reconnaître que la C.G.T. a entrepris un examen de conscience (comme d'ailleurs certains propos de M. Séguy ou de M. Moynot le laissent supposer).

Les travailleurs ont-ils été lassés par la politisation, par les efforts de soutien au programme commun ? « *Sans doute, mais cela est resté très marginal* », répond M. Warcholak. Loin de penser que la ligne de conduite de la C.G.T. n'était pas la bonne, il considère, en contrepartie, que les responsables n'ont pas su l'expliquer suffisamment, la faire comprendre et approuver.

Mais M. Warcholak accuse surtout la qualité du travail syndical et le comportement du patronat. Non seulement la « répression syndicale », mais aussi la dimension des entreprises et l'organisation du travail freinent considérablement l'action des militants.

De ces derniers, la classe ouvrière exige une qualité d'activité plus affinée. Elle doit échapper à la généralisation et être plus adaptée à chaque circonstance, à chaque entreprise, en y associant le plus possible la « *base* ». Ce thème de recherches et de propositions rejoint les exhortations à une meilleure démocratie interne qu'a adressées M. Séguy aux cégétistes, à diverses reprises. Il sera d'ailleurs l'un des grands débats du congrès de la C.G.T. en novembre.

Dans l'immédiat, M. Warcholak assure que les résultats des élections, après s'être détériorés au lendemain des législatives, se sont améliorés depuis le mois de mai. Cela ne ressort cependant pas, bien au contraire, d'une façon générale, des informations qui nous parviennent. Elles continuent d'indiquer la stabilité et parfois la progression de la C.F.D.T., la progression globale — même légère — de F.O., et assez fréquemment de la C.F.T.C. et de la C.G.C.

Les grands écarts sont rares

Les statistiques que vient d'établir la C.G.T. additionnent les résultats obtenus lors des élections de délégués du personnel et de délégués aux comités d'entreprise, dans 392 entreprises du secteur privé employant plus de 500 personnes. Soit, au total, 504 000 inscrits et 374 000 suffrages exprimés. Les chiffres ne concernent que les établissements où la C.G.T. est présente. Ils portent sur la période qui s'étend du mois de septembre 1977 au mois de mars dernier et établissent la comparaison avec les résultats des élections précédentes.

La récapitulation générale, tous collèges compris, donne 54,98 % des voix à la C.G.T., contre 56,98 % en 1976, soit une perte de 2 %.

La C.F.D.T. obtient 22,52 %, contre 22,17 (+ 0,35 %) ; Force ouvrière : 10,74 %, contre 10,55 % (+ 0,19%) ; la C.G.C. : 6 %, contre 5,39 % (+ 0,61 %) ; la C.F.T.C. : 2,84 %, contre 2,12 % (+ 0,72 %) ; la C.F.T. : 1,22 % (+ 0,16 %) ; les autonomes : 0,50 % (— 0,02 %) et divers : 0,29 % (+ 0,10 %).

Les comparaisons réalisées par la C.G.T. montrent que le recul n'est pas identique dans toutes les catégories de personnel. Dans le collège « ouvrier », avec 62,05 % des suffrages, la perte est plus faible, de 1,66 % seulement (surtout au bénéfice de F.O. et de la C.F.T.C.). Dans le collège des techniciens et agents de maîtrise, le recul est plus sensible, soit 2,19 % (au bénéfice décroissant de la C.G.C., de la C.F.D.T. et de F.O.). Enfin, chez les cadres, la C.G.T. perd 0,94 % (et F.O. perd 10,19 %) au bénéfice de la C.G.C., de la C.F.D.T. et de la C.F.T.C.

Commentant ce bilan, M. Michel Warcholak fait observer que les grands écarts sont rares, la plupart des gains ou des pertes étant de 1 % à 2 %. Beaucoup moins nombreuses, déclare le syndicaliste, sont les variations qui atteignent, au maximum, 7 % à 8 %, soit, par exemple, dans le premier collège, un gain de 7,83 % au Capitole (entreprise commerciale, 447 salariés), à Toulouse, aux dépens de la C.F.D.T. ; + 8,34 % chez Souriau (métaux, 576 salariés), à La Ferté-Bernard (Sarthe), au détriment de la C.F.D.T. ; + 9,43 % à la Solmer (métallurgie, 3 858 salariés), à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), aux dépens de F.O. et de la C.F.D.T.

A l'inverse, la C.G.T. a perdu, par exemple, dans le collège ouvrier : 8,06 % à l'Electronique Marcel Dassault (259 salariés), à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), au profit de la C.G.C. ; 5,35 % chez B.S.A. (verre, 671 salariés), à Aniche (Nord), au profit de F.O.

Une analyse plus profonde

Selon d'autres statistiques, portant sur la même période et sur 640 000 travailleurs du secteur privé, la C.G.T. annonce avoir obtenu 54,09 % des suffrages, soit une perte de 1,85 point par rapport à 1976 (voir *le Monde* du 25 mai 1978).

La centrale fait également état d'une autre récapitulation allant de janvier 1976 à fin mars 1977 : sur 3 084 entreprises privées comptant 1 506 000 salariés et 1 109 000 suffrages exprimés, la centrale en recueille 57,86 %, soit un gain de 1,79 % par rapport à 1976. La C.F.D.T. totalise 18,31 % (+ 0,66 %) ; F.O. : 8,83 % (+ 0,03 %) ; la C.G.C. : 5,06 % (— 0,32 %) ; la C.F.T.C. : 1,87 % (+ 0,06 %) ; la C.F.T. : 3,59 % (— 1,03 %) ; les autonomes : 0,82 % (+ 0,04 %) ; divers : 1,39 % (— 0,42 %).

M. Warcholak ne prétend pas que ces informations aient un caractère scientifique et la C.G.T. poursuit actuellement une analyse plus approfondie. Elle vise notamment le secteur public et nationalisé, où, par comparaison à dix ans plus tôt ou davantage, l'affaiblissement de la prépondérance de la C.G.T. est lent, mais continu, avec parfois des redressements.

En avril, les résultats connus avaient montré un certain nombre de revers pour la C.G.T. : — 5,8 % chez Peugeot-Sochaux ; — 13,50 % chez Renault-Douai ; — 6,6 % dans les Houillères de Lorraine ; — 4,74 % à la SNIAS, à Toulouse ; — 5,8 % à Air France (et, dans cette entreprise, — 7,4 % chez la maîtrise et les cadres).

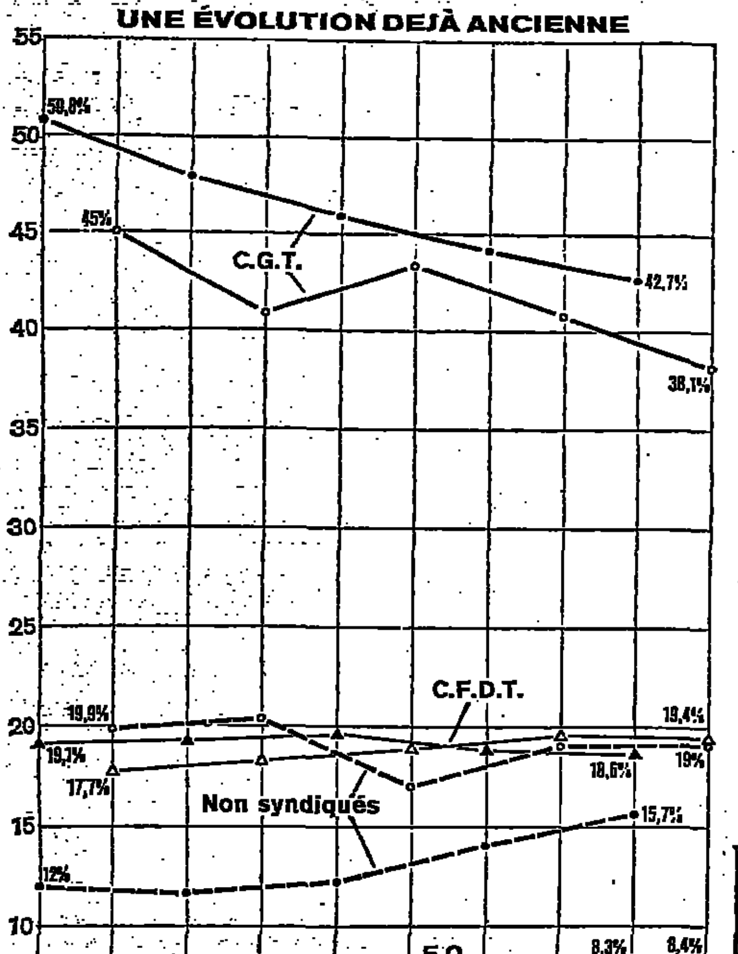
Certains scrutins, en mai, ont été plus satisfaisants : + 2,13 % au Printemps-Haussmann (où la C.F.D.T. perd 15,08 % et où F.O. gagne 15,08 %).

Mais d'autres relevés, généralement dans le collège ouvrier, montrent la persistance de l'érosion : — 7,56 % à la Caisse d'allocations familiales, rue Viala, au profit de F.O. ; — 2,20 % chez Creusot-Loire ; — 3,27 % chez Kodak-Pathé ; — 3,12 % au Crédit du Nord ; — 4,93 % chez les techniciens de la météorologie nationale (chez lesquels F.O. gagne 5,20 %) ; — 5,89 % à la Caisse primaire de Sécurité sociale de la région parisienne (F.O. gagne 5,29 %) ; — 6,43 % à la Samaritaine (+ 4,62 % à la C.F.D.T.) ; — 15,74 % au Printemps (+ 12,27 % à la C.F.D.T.) ; — 4,4 % à la chambre de commerce de Paris (+ 5,4 % à F.O.) ; — 3,1 % à la Naphtachimie-Lavera (— 2,3 % à la C.F.D.T. et + 7,6 % à F.O.) ; — 6 % aux chantiers navals de La Seyne (au bénéfice de F.O.) ; — 2,64 % à l'arsenal de Brest (+ 4,42 % à la C.F.D.T.) ; — 5,75 % chez Michelin, à Clermont-Ferrand (+ 2,80 à la C.F.D.T. et + 2,13 % à F.O.) ; — 5,1 % aux Potasses d'Alsace (+ 2,6 % à F.O. et 1,4 % à la C.F.D.T.).

Sans doute ces notations restent-elles *ponctuelles*. Cependant, elles rejoignent les constatations des chiffres que vient de publier le ministère du travail (voir ci-contre), sur près de trois millions d'inscrits en 1975. La C.G.T. vient toujours en tête, mais elle abandonne 4,6 %, et le glissement s'opère surtout vers les non-syndiqués, masse de travailleurs que M. Maire qualifie de « pique-assiette » de la vie syndicale.

JOANINE ROY.

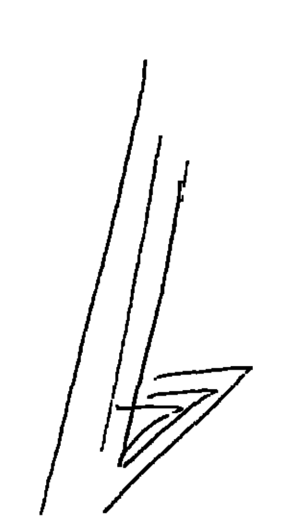
UNE ÉVOLUTION DEJÀ ANCIENNE



Le recul de la C.G.T. — assez sensible ces derniers mois dans certaines entreprises — n'est pas un phénomène nouveau. En comparant les résultats des élections aux comités d'entreprise (C.E.) que vient de publier le ministère du travail pour l'année 1975 avec ceux publiés depuis 1966, on constate que, à l'exception de l'année 1971, la C.G.T. a enregistré, régulièrement, tous collèges confondus, une perte d'influence, années paires et impaires (les élections ayant lieu tous les deux ans pour le renouvellement d'un C.E.). Toutefois, la comparaison doit être fortement nuancée dans la mesure où, depuis 1974, le ministère comptabilise des électeurs du secteur agricole, dans la mesure surtout où l'enquête porte sur des effectifs et des comités d'entreprise beaucoup plus nombreux : 11 255 C.E. en 1975, au lieu de 6 916 en 1971 et 3 734 en 1967 ; 1 671 101 suffrages exprimés en 1975, au lieu de 1 095 780 en 1971 et 607 362 en 1967. La comparaison des résultats sur plusieurs années traduit donc à la fois une meilleure image de la représentativité syndicale et, dans une certaine mesure, un recul de la C.G.T. Les bénéficiaires sont d'abord les listes de non-syndiqués, ensuite F.O. et la C.G.C. Quant à la C.F.D.T., après une faible progression de 1968 à 1971, elle fléchit ou stagne autour du seuil de 19-20 %.

Pour l'année 1975, l'enquête du ministère porte sur 2 367 257 électeurs et 1 671 101 suffrages exprimés, au lieu de 1 289 354 en 1973. Le taux de participation s'établit à 70,5 % des inscrits (66,9 % dans la région parisienne, 75,9 % dans la région Midi-Pyrénées). Au-delà de l'évolution des syndicats, tous collèges confondus, que met en lumière le graphique, l'étude du ministère démontre que l'effritement de la C.G.T. ne s'est produit que dans le collège des ouvriers (44,6 % au lieu de 48,1 % en 1973), alors que cette organisation améliore son score dans celui des agents de maîtrise (20,8 %, au lieu de 16,5 %) ; même constat pour la C.F.D.T. (20,2 % au lieu de 20,3 % dans le premier collège, mais 19 %, au lieu de 17,2 %, dans le deuxième). F.O., en revanche, progresse partout (de 0,9 à 0,6 point), alors que les non-syndiqués et les syndicats autonomes enregistrent des gains chez les ouvriers (+ 2 points, soit 23,5 % au lieu de 21,4 %) et des pertes chez les agents de maîtrise (— 3,8 points, soit 29,4 % au lieu de 33,2 %).





LES BREVETS A L'HEURE NOUVELLE

par ANDRÉ NETTER (*)

LES événements se précipitent, dans un monde habituellement paisible, celui des brevets d'invention. Le 1er juin prochain, Munich fêtera la naissance d'un nouvel enfant : celui de l'Office européen des brevets. A partir de cette date, tous les inventeurs et industriels du monde pourront, s'ils le désirent, en faisant appel au système de délivrance institué par une convention signée à Munich en 1973, espérer obtenir simultanément protection pour leurs inventions dans de nombreux pays d'Europe, non seulement ceux de la C.E.E., mais également dans quelques autres.

Tous les inventeurs et industriels pourront aussi, s'ils le désirent, par un seul dépôt, réclamer protection simultanément dans de nombreux pays, non seulement ceux de la convention de Munich, mais également quelques autres, parmi lesquels les Etats-Unis et le Japon. C'est l'application du P.C.T. — traité de coopération en matière de brevets, — signé à Washington en 1970.

Ainsi définis, et l'une et l'autre des définitions sont exactes, le traité et la convention paraissent se recouvrir. En fait, il n'en est rien.

● La convention de Munich instaure un examen unique aboutissant à de multiples brevets nationaux, qui auront tous la même portée, celle résultant de l'examen.

● Le P.C.T. doit permettre, par un seul dépôt, l'obtention de brevets nationaux délivrés à l'issue de procédures qui peuvent être des procédures nationales indépendantes et qui, ainsi, aboutiront à des brevets ayant des portées différentes. Le traité n'exclut cependant pas l'obtention de brevets par la voie européenne de la convention de Munich.

L'ensemble n'est pas simple. Quoi qu'il en soit, c'est l'ouverture européenne, c'est l'ouverture internationale. A l'invention, levain de transformation du monde, est attribué un cadre qui transcende dorénavant les frontières. A l'image de son universalité, sa protection devient européenne et mondiale.

L'Europe, le monde, ont-ils choisi, comme pierre de touche de l'effort unificateur, ce domaine réservé, cet attribut de l'homme, indépendant de sa nationalité, qu'est la création inventive, dans sa manifestation juridique, le brevet ? On veut l'espérer, on veut le croire.

Tous les spécialistes de brevets seront réunis dans quelques jours, précisément à Munich, pour ce qui doit être une grande messe solennelle, glorifiant la nouvelle construction. Prospérera-t-elle ? Offrira-t-elle aux inventeurs le cadre juridique auquel ils aspirent depuis longtemps ? L'invention française y trouvera-t-elle cet encouragement, allié à des crédits qui poussera en avant la recherche, publique et privée, pour remettre le pays dans la course au progrès technique ?

Plutôt qu'essayer de jouer au devin, prenons l'exemple de l'industriel français qui souhaite protéger une invention : il dépose un brevet français suivant le mode classique ; ensuite, il peut, avant l'expiration du délai rituel d'un an, déposer un certain nombre de demandes de brevets nationaux, dont chacune suivra le sort prévu par la loi du pays concerné. Cette possibilité, il la conservera après le 1er juin : car c'est le propre de la convention de Munich et le propre du traité de laisser intacts les brevets nationaux et leurs moyens d'accès actuels.

Cet industriel pourra aussi, s'il souhaite protection dans plusieurs pays, choisir la voie du P.C.T., assortie ou non de celle définie par la convention de Munich. S'il choisit celle-ci pour réclamer protection dans plusieurs pays d'Europe, une seule procédure s'ouvre, commune à ces divers pays, comprenant notamment une recherche de nouveauté et un examen de brevetabilité, celui-ci faisant intervenir l'activité inventive. Si la conclusion de l'examen est favorable, une délivrance est prononcée.

Là intervient le fait nouveau : la conclusion de la procédure entraîne la délivrance, non pas d'un seul brevet, mais d'une multiplicité de brevets nationaux. L'industriel jouira alors d'une protection dans tous les pays d'Europe qu'il aura désignés au moment du dépôt. Il pourra donc être enclin à accepter la minutie et la complication de l'examen prévu par la convention, en espérant profiter du renom qui doit s'attacher aux brevets ainsi délivrés.

Si notre industriel choisit maintenant, indépendamment ou non du système européen, la voie du P.C.T., il peut, par un seul dépôt, obtenir l'équivalent d'une multiplicité de dépôts nationaux. Il aura la faculté de choisir les pays, parmi ceux ayant ratifié le P.C.T., et également d'adopter ou non le système européen pour des pays d'Europe ayant ratifié la convention.

Il a été prévu — et c'est un avantage du traité — que le dépôt P.C.T. déclenche une recherche de nouveauté. Au vu de son résultat, le déposant peut confirmer ou non les pays qu'il a désignés initialement. Il évite ainsi d'engager une procédure d'examen qui serait vouée à l'échec.

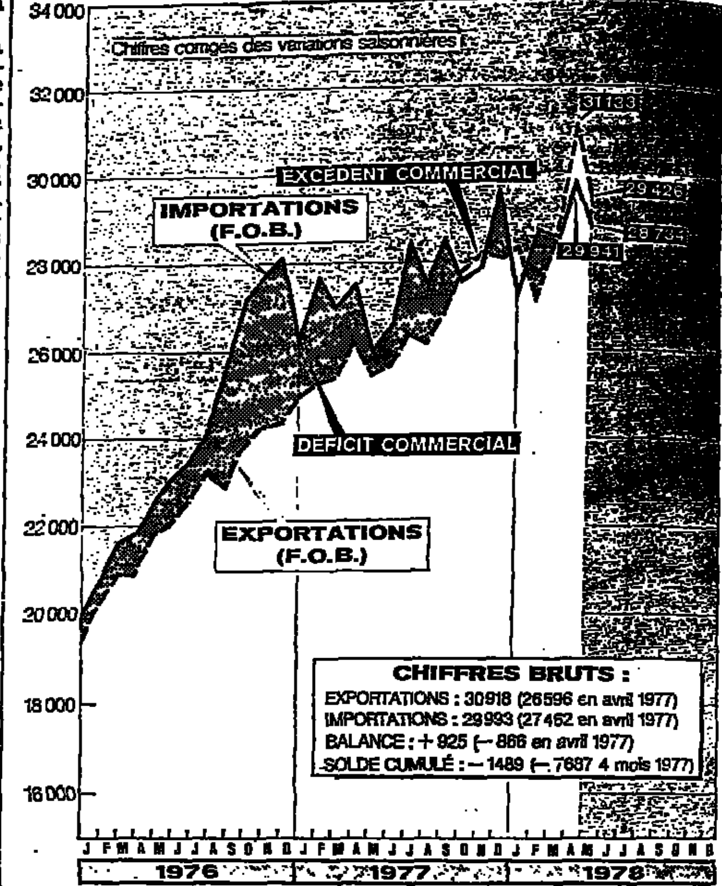
La mise en œuvre de la convention et du traité, impliquant l'exécution de la recherche de nouveauté, l'examen de brevetabilité, et, le cas échéant, une défense contre des oppositions, n'est, bien entendu, pas gratuite. Mais les procédures purement nationales ne le sont pas non plus. Une confrontation s'établira entre les frais entraînés par celles-ci et les frais entraînés par celle-là. Seront comparés également la simplicité d'obtention de certains brevets nationaux et le prestige qui s'attachera aux brevets à garantie européenne d'accès plus difficile.

Progressivement, une ligne de démarcation doit se dégager en deçà de laquelle les brevets traditionnels seront préférés, et au-delà de laquelle les nouveaux systèmes, le P.C.T. et la convention européenne, auront l'avantage.

Telles sont, en très gros, les perspectives qu'offre l'avènement de la convention européenne et du traité de coopération internationale en matière de brevets. La complexité des textes ne doit pas masquer le bénéfice qui peut en être tiré. Mais leur arrivée sur la scène n'est pas nécessairement le signe de la disparition, au moins immédiate, des brevets traditionnels.

(*) Conseil en brevets d'inventions.

COMMERCE EXTÉRIEUR :
léger excédent pour les quatre premiers mois



Au cours des quatre premiers mois de 1978, la balance commerciale a été équilibrée, et même très légèrement excédentaire. Le résultat est honorable. La comparaison avec l'an dernier est d'autant plus flatteuse que le déficit de 1977 vient d'être gonflé, à la suite d'une correction statistique (5,98 milliards de francs de janvier à avril, au lieu de 5,53 milliards).

Le solde des échanges de marchandises est présenté en termes FOB — FOB (Free on board), c'est-à-dire que les importations — comme il en est pour les exportations, ne comprennent pas les frais d'assurance et de transport. Il faut donc corriger en baisse les chiffres CAF (coût, assurance, fret) enregistrés par les services douaniers.

La correction CAF-FOB est calculée, chaque année, à partir des estimations des comptables nationaux sur la part des services dans les importations. Le coefficient 95,2, calculé fin 1976, avait été utilisé au cours de 1977 : pour une importation de valeur CAF 100, les marchandises représentaient 95,2 et les services 4,8. Or ce coefficient a été révisé à la fin de 1977 pour s'établir à 96, ce qui conduit à augmenter les importations.

Les résultats de 1977 ont été rectifiés rétrospectivement : le déficit, jusqu'à présent estimé à 11 milliards de francs, passe ainsi à 13,9 milliards de francs. Ce chiffre sera repris dans le rapport sur les Comptes de la nation et servira désormais de référence.

Pessimisme de l'industrie espagnole

(Suite de la page 19.)

La crise a touché l'Espagne au moment où elle commençait à construire des superpétroliers. Ce sont ses chantiers les plus importants — ceux d'El Ferrol, de Biscaye, de Cadix — qui souffrent le plus. Le personnel est à 60 % inoccupé. Devant la menace de licenciements massifs — un tiers des cinq mille ouvriers des Astilleros Españoles doivent aller à la rue, — Cadix a connu des manifestations qui ont frôlé l'émeute.

« *En un an, nous devons réduire notre capacité de production de 25 %,* dit M. Egocheaga. *Par la suite, la réduction sera encore plus draconienne.* » Fermeture de chantiers, baisse des effectifs (dans la proportion de 20 % à 50 %) : telles sont les prévisions immédiates. C'est à l'Etat, propriétaire des plus gros chantiers, qu'incombera la principale saignée. M. Egocheaga affirme qu'il y aura négociation préalable avec les syndicats, et pas de licenciement collectif sans création de nouveaux emplois. Mais n'est-ce pas un vœu pieux, dans un pays qui a déjà près de 7 % de sa force de travail au chômage ?

Autre secteur, le textile, et autre région en crise, la Catalogne, 70 % de la production de coton et 75 % de celle de laine sont concentrés dans la région de Barcelone. L'extrême dispersion des entreprises — la plupart sont de caractère familial — a provoqué une décapitalisation et un vieillissement technologique et entraîné une chute constante du secteur. La laine est la plus touchée, puisque la production des filatures a baissé de 10 % depuis 1965. Le renchérissement de la main-d'œuvre s'est ajouté aux déficiences techniques et a rendu les fileurs et les tisserands catalans de moins en moins compétitifs sur le marché international. L'histoire de l'industrie, ces dernières années, est jalonnée de faillites ou de fermetures imposées par des plans de « restructuration ». Plusieurs milliers de ses quelque soixante mille ouvriers ont perdu leur emploi.

Les structures agricoles aussi

En quelques années, le pays a atteint l'autosuffisance en lait — dont il était grand importateur, — a diminué beaucoup ses achats de viande et est devenu excédentaire en sucre. Il produit le blé et le riz qu'il consomme.

Les fruits et légumes, cultivés sur la frange méditerranéenne, assurent la moitié de ses exportations agricoles (164 milliards de pesetas en 1978).

Toutefois, le nombre des exploitations — deux millions — reste excessif. Avec la moitié moins, l'Espagne pourrait, estime-t-on, produire autant. Le revenu agricole est encore trop bas, ne représentant que la moitié du revenu général. Les grands domaines du Sud continuent d'être sous-exploités : oliviers, céréales, élevage extensif, occupent l'espace à perte de vue, au détriment de cultures (tournesol, soja) qui pourraient être plus rentables. Ils sont toujours travaillés par des journaliers embauchés le temps d'une cueillette, puis rejetés à leur misère et à leur inactivité.

En Galice, aux Asturies, dans la région de Santander, à l'ouest du Pays basque, la parcellisation du sol pose un autre problème : celui de la rentabilité. Pour tirer le parti maximum de leurs micropropriétés (la superficie moyenne est de 5 hectares), les paysans font du lait, mais son coût et sa qualité risquent de ne pas résister, si l'Espagne entre dans le Marché commun, à la concurrence française.

La production de viande est de plus en plus abandonnée aux élevages artificiels : la moitié de la viande espagnole est du « baby beef ». Pour fabriquer les aliments nécessaires au bétail, l'Espagne importe du maïs et du soja. Sa dépendance, à cet égard, est aussi grande que celle des pays de la C.E.E. « *En adhérant à la Communauté,* disent certains experts européens, *elle ne ferait donc qu'ajouter ses problèmes aux nôtres.* » Le Nord-Ouest aurait apparemment tout intérêt à passer du lait à la viande ; mais une telle conversion exigerait un remembrement des terres et de gros investissements techniques.

Le principal point d'interrogation pour l'avenir, néanmoins, se situe ailleurs. Français et Italiens ont tout lieu de redouter la concurrence des vins espagnols. L'Espagne possède 1 million et demi d'hectares de vignes — le plus grand vignoble du monde — mais ses rendements sont très bas. Les viticulteurs pourraient être tentés de les améliorer pour profiter des prix attrayants du Marché commun. Une possible « invasion » des fruits et légumes de Murcie semble également redoutable. Ceux-ci pourraient arriver, en effet, trois semaines avant les primeurs du Roussillon et du Languedoc. C'est un domaine où les Espagnols n'ont pas de retard à rattraper, mais au contraire une avance à faire accepter.

CHARLES VANHECKE.

L'urgente réforme des circuits financiers français

(Suite de la page 19.)

Ce dernier, toujours selon M. de La Genière, est devenu fondamentalement instable par le jeu de l'application de « références historiques » rigides en matière d'encadrement du crédit. Ces références historiques, qui servent de base au calcul des normes d'augmentations annuelles des crédits distribués, conduisent à « figer » une situation qui évolue profondément sous la charge et le masque d'une réglementation rigide. Elles provoquent une sclérose dangereuse en économie ouverte, et surtout des tensions internes de plus en plus vives, éventuellement à caractère politique, comme dans le cas du Crédit agricole, ou même du Crédit mutuel. Il est donc très logique que de toutes parts des critiques s'élèvent contre le caractère brutal et aveugle de l'encadrement quantitatif du crédit, et que soit mise en cause la politique de l'autorité monétaire française. On lui oppose celle que pratique la Banque centrale d'Allemagne fédérale, qui règle le volume de la masse monétaire en agissant sur les taux et non sur la quantité.

C'est oublier que les systèmes bancaires français et ouest-allemand sont fondamentalement différents. Dans notre pays, il est constitué de deux catégories d'établissements. Les premiers (banques d'affaires, banques de crédit à moyen et long terme, établissements financiers spécialisés) collectent très peu de dépôts (12 % du total), soit du fait de considérations historiques, soit par un choix délibéré, et financent les crédits qu'ils distribuent (30 % du total) en trouvant l'essentiel de leurs ressources sur le marché monétaire. Les seconds ont pour vocation de recueillir les dépôts du public (à hauteur de 88 %), mais ne consentent que 70 % des crédits. Cette dissymétrie, comme le montre clairement M. Jacques-Henri David, ancien secrétaire général adjoint du Conseil national du crédit, dans une étude de la revue *Banque* d'octobre 1977, met la première catégorie (banques d'affaires, établissements financiers) dans la dépendance de celle de la Banque de France, prêteur en dernier ressort.

Du fait de l'importance prise par le secteur « emprunteur », l'institut d'émission se trouve en fait contraint de l'alimenter, et cela même si sa politique vise, en principe, à raréfier ou à renchérir les ressources disponibles. Tout « incident » risquerait de prendre des dimensions imprévisibles, de nature à ébranler tout le système. C'est pourquoi la Banque centrale est obligée d'approvisionner globalement le marché, sans disposer du pouvoir essentiel de sanctionner tel ou tel établissement.

La sclérose de structures vieillies

La situation est inverse en Allemagne fédérale, où les établissements sont, pour la plupart, des banques « universelles » qui financent toutes les opérations bancaires sur les dépôts qu'elles collectent elles-mêmes et ne dépendent pas, ou peu, du marché monétaire. Cela permet à la Banque centrale d'entretenir avec elles des relations bilatérales et d'agir directement sur leur activité en ajustant éventuellement le montant de son aide en fonction de la politique qui doit être suivie. La Bundesbank peut aussi « sanctionner » tel ou tel établissement particulier sans mettre directement en cause l'existence d'un certain nombre d'autres, comme ce serait le cas en France.

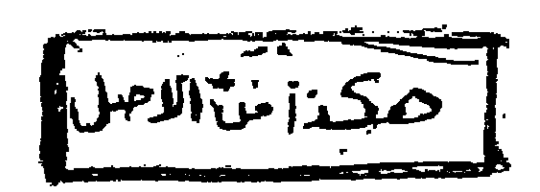
On s'aperçoit donc que la structure du système bancaire français n'est pas neutre et qu'elle constitue un obstacle réel à l'application d'une politique de contrôle de la masse monétaire plus souple et plus adaptée. Jusqu'à présent, cette structure, héritée du passé, n'a pas été remise en cause : trop de privilèges justifiés ou injustifiés la maintiennent en l'état, mais à quel prix ! Passé l'échéance électorale et le choix d'une politique plus libérale étant devenu un fait acquis, les autorités monétaires et le gouvernement se voient contraints d'en tirer les conséquences. Il n'est plus possible d'esquisser le problème posé par la sclérose de structures vieillies, ni le réexamen de fond des conditions dans lesquelles la distribution du crédit doit s'effectuer. Ainsi pourraient être mis en question l'insuffisance des fonds propres des banques nationales, le coût élevé des crédits consentis par les établissements spécialisés, les avantages offerts à telle ou telle forme de collecte, le rôle des caisses d'épargne, les besoins réels de financement de l'agriculture. Voilà bien des sujets explosifs ! Toute réforme prendra donc du temps : quatre ou cinq ans, dit encore M. de La Genière. Il est donc urgent de commencer.

FRANÇOIS RENARD.





هكذا من الأصل



Le Monde

culture

LE XXXIe FESTIVAL DE CANNES

« MOLIÈRE », d'Ariane Mnouchkine

L'homme masqué

Le voici donc ce film tant attendu. Trop attendu peut-être pour ne pas décevoir. La voici cette fresque consacrée par une femme de théâtre à celui qui demeure, trois siècles après sa mort, l'un des symboles du génie français et le « patron » de tous les créateurs, artistes et artisans qui travaillent pour la scène.

Né en 1622, mort en 1673. Entre ces deux dates, un homme qui avait pris le nom de Molière a aimé, souffert, lutté et écrit une vingtaine de chefs-d'œuvre. Paradoxalement, nous ignorons beaucoup de son existence. Cet homme qui a si souvent porté le masque continue d'avancer masqué. Ariane Mnouchkine n'a pas cherché à lever ce masque. Ce qu'elle dit, ce qu'elle montre, nous le connaissons déjà. Elle n'a pas cherché à surprendre. Simplement elle raconte. Elle raconte une longue suite d'événements quotidiens où se mêlent la joie et le malheur, l'échec et le succès, la déception et la maladie. Elle narre l'aventure d'un baladin de génie qui vivait à une époque dure pour les baladins, plus dure encore pour ceux qui se heurtaient au conformisme des idées, à l'influence des courtisans et des dévots, à la toute-puissance royale.

Molière, homme de son temps : c'est autour de ce thème majeur que s'ordonne le film. Le récit commence par une suite de tableaux qui évoquent l'éducation d'un petit garçon de dix ans dans une famille bourgeoise, au début du dix-septième siècle. Tendresse de la mère, autorité du père, complicité débonnaire du grand-père. A l'extérieur de la maison familiale, un Paris bourbeux, tumultueux, pittoresque, avec ses « embarras de voitures », ses commerçants, ses troupes de saltimbanques et de bateleurs. C'est à Orléans, où il fait des études de droit vite interrompues, que le jeune Jean-Baptiste Poquelin affronte pour la première fois ceux qui vont devenir ses ennemis mortels : les fanatiques de Dieu. C'est pendant la première tournée de l'illustre théâtre qu'il va découvrir l'épouvantable misère du peuple de France. C'est à l'apogée de sa gloire qu'il apprendra à connaître les intrigues de la cour, l'hypocrisie, la morgue et la cruauté des « grands », les mécanismes d'un pouvoir tout entier concentré entre les mains du monarque.

Il s'est dérobé

On sait depuis 1789 et 1793 qu'Ariane Mnouchkine excelle à reconstituer l'atmosphère, la couleur, l'odeur, pourrait-on dire, d'une époque. A la Cartoucherie de Vincennes, elle a fait des miracles. La souplesse, le don d'ubiquité du cinéma ne pouvaient que servir sa cause, son goût pour le spectacle épique et populaire. Il y a dans « Molière » des séquences superbes. Des séquences qui, brusquement, se gonflent de lyrisme, envahissent l'écran avec une impétuosité torrentielle. Ainsi du carnaval d'Orléans, avec ses défilés, ses banderoles, ses figures de carton, ses masques (le masque, un des leitmotive du film), carnaval à la fois burlesque et tragique, au cours duquel les étudiants se heurtent aux dragons du lieutenant de police. Ainsi de cette vision quasi fellinienne d'un théâtre de fortune emporté par la bourrasque comme un vaisseau désemparé. Ainsi de ces « fêtes du roi » organisées par Molière (et Lulli) à Versailles, de ces gondoles d'or traînées dans la neige, de ces concerts de jets d'eau. Ainsi de la mort de Molière, pauvre pantin au visage barbouillé de fards et de sang, que ses amis semblent porter au calvaire en gravissant les marches d'un escalier interminable et sans doute symbolique.

Images fastueuses, beauté des paysages, variétés des décors, richesse des costumes : nous sommes comblés et presque à satiété. Et Molière dans tout cela ? Certes, on ne l'oublie pas. Il ne quitte guère l'écran. C'est bien de lui, de sa vie, qu'il s'agit. Et, pourtant, il demeure étrangement « absent ». Réduit, dirait-on, à son double, son reflet, son image, l'image du comédien, du directeur de troupe, de l'auteur qui s'épuise au travail. L'homme, lui, nous échappe. Scrupules ou pudeur (volonté de respecter le « masque »). Ariane Mnouchkine laisse dans l'ombre tous les ressorts secrets du personnage. Aimé par Madeleine, trompé par Armande ? Oui, sans doute. Mais une seule scène pour suggérer ce que doit être sa souffrance. Une seule scène également (vers la fin, quand Molière dit : « Je suis un pillard, je n'ai jamais rien trouvé »), pour exprimer les tourments, l'angoisse de l'écrivain. A croire que son respect pour Molière a paralysé la cinéaste. Elle, par ailleurs si libre, si audacieuse, s'en tient à un portrait prudent, transparent, linéaire. Portrait certainement ressemblant, mais dont la ressemblance reste anecdotique et auquel il manque les frémissements de l'émotion.

Nous avons dit l'éclat du spectacle. Bien qu'elle paraisse parfois prisonnière dans son expérience théâtrale (plus particulièrement dans l'utilisation de l'espace), Ariane Mnouchkine maîtrise avec aisance et habileté sa mise en scène. Tous les rôles du film sont joués par les comédiens de la troupe du Théâtre du Soleil. Celui de Molière a été confié à Philippe Caubère à qui il n'y a rien à reprocher. La musique (Lulli, Rameau, Purcell, Monteverdi) nous enchante... Au fond, la fête eût été réussi si nous avions rencontré celui pour lequel nous étions venus. Mais il s'est dérobé. Et nous ne pouvons que nous sentir frustrés.

JEAN DE BARONCELLI.

MORT DU CINÉASTE BERNARD BORDERIE

On apprend la mort de Bernard Borderie à l'âge de cinquante-quatre ans.

[Né en 1924, fils du producteur Raymond Borderie, il débute en 1942 comme assistant. Il travaille avec Jean Dreville, Léonide Moguy, Henri Decoin, Jacqueline Audry, etc. Après quelques courts métrages, il réalise, en 1951, *Les loups chassent la nuit*, dont il écrit les dialogues. Coscénariste ou metteur en scène, il se spécialise dans les films parodiques de rythme et de mouvement : Lemmy Caution (*la Môme vert-de-gris*, *Les femmes s'en balancent*), le Gorille (*Le gorille vous salue bien*, *la Valse du gorille*), ou les adaptations de cape et d'épée (*les Trois mousquetaires*, *le Chevalier de Pardaillan*).]

■ Le Festival 1978 du Palais-Royal réunit pendant trois jours quatre cent vingt et un musiciens et chanteurs : le 31 mai, à 21 heures, l'Orchestre national de Radio-France sous la direction d'Alexandre Myrat ; les 1er, 2 et 3 juin, à 21 heures, l'Orchestre de la police nationale sous la direction de René Bigot et l'ensemble Contrepoint, la Chorale Elisabeth Brasseur, les Petits Chanteurs de Saint-Louis sous la direction d'Olivier Schneebeli. Toutes places : 10 francs. Renseignements : 266-10-06. En cas d'intempéries, églises Saint-Roch et Notre-Dame-des-Victoires.

« ECCE BOMBO », de Nanni Moretti

C'est l'âge qui le veut...

La caution jeune et moderne de la sélection officielle s'appelle Nanni Moretti. Il est italien, il est né en 1953 et n'avait travaillé jusqu'ici qu'en super-8. C'est dans ce format qu'il avait réalisé il y a deux ans le surprenant *Je suis un autarcique*. Avec *Ecce bombo*, il se pose en 35 millimètres les mêmes questions sur sa génération, sur une certaine gauche, une certaine petite bourgeoise. On a tellement envie que le cinéma italien change d'affiche qu'on se précipite sur sa jeunesse, qu'on s'extasie de son regard neuf et critique. Il semble qu'il soit déjà surestimé dans son pays. A Cannes, il a exaspéré beaucoup de gens et avait aussi ses inconditionnels. L'équilibre du film est pourtant assez incertain pour que le spectateur soit lui-même partagé.

Le charme d'*Ecce bombo* est d'être une satire à plusieurs dimensions : il y a les jeunes vus par eux-mêmes (Nanni Moretti et une bande de copains), il y a la manière dont la société les perçoit et la manière dont ils perçoivent la société. Cela donne un comique d'un genre particulier, où la continuité réaliste est forcément exclue, où tout repose sur le décalage de ces jeux successifs. La force de l'observation n'est pas toujours à la hauteur du procédé, c'est pourquoi celui-ci devient vite fastidieux. Mais il est vrai que l'on perd une partie des dialogues dans les sous-titres et que les Italiens doivent saisir des éléments qui échappent à un public étranger.

Des parents libéraux que les enfants voudraient libérer, des enfants qui n'arrivent ni à se marier, ni à travailler, ni à se faire comprendre de leurs parents : la famille, qui est la base d'*Ecce bombo* finit par se désintégrer : se désintègre aussi la notion d'études, tandis que l'amitié ne dure jamais, que l'amour ne prend pas et que les projets périclitent. C'est l'âge qui le veut, et c'est aussi l'époque. *Ecce bombo* est bien un film européen d'aujourd'hui, avec des jeunes qui ont « renoncé à la politique active », qui disent avoir fait fausse route, auraient voulu naître avant et s'aperçoivent que cela ne sert à rien de garder les journaux.

*

Pendant le week-end a été présenté hors compétition *Last Waltz*, le film que Martin Scorsese a réalisé en 1976 lors d'un concert de rock. C'était les adieux du Band, un groupe qui avait notamment accompagné Boby Dylan. Martin Scorsese (qui a été le monteur de *Woodstock* et de *Elvis on Tour*) a prévu chaque mouvement de caméra en accord avec la musique, a filmé le concert avec six cameramen et a intégré quelques interviews. Pour cet ensemble (le rock plus Scorsese), les festivaliers, journalistes compris, ont employé leurs dernières forces à trouver des places. C'était cruel, il n'y avait qu'une seule séance. Mais le film sort dans les semaines qui viennent.

CLAIRE DEVARRIEUX.

« LES YEUX BANDÉS », de Carlos Saura

Des questions douloureuses

C'est à partir du Festival de Cannes que l'on a pu suivre, depuis 1970, la carrière, l'œuvre, de Carlos Saura. Avec ses films — dont plusieurs reçurent des prix. — Saura a représenté officiellement le cinéma espagnol, tout en manifestant par le biais de la fable, du conte, une contestation de la société franquiste, de ses structures, de ses « valeurs » aliénantes.

Comme d'autres s'acharnent à « tuer le père », Saura a toujours tué Franco à travers ses histoires singulières, ses films jeux de miroir de la conscience individuelle, des rites d'un monde sclérosé, du passé historique. Maintenant que Franco est mort et l'Espagne sortie de son immobilisme politique, que peut-il advenir du cinéma de Carlos Saura ? *Les Yeux bandés* est sans doute son film le plus rigoureux, un film-charnière.

Carlos Saura n'a plus l'Espagne au cœur, mais il s'interroge sur l'utilité de l'artiste, du créateur, qui refuse l'attitude passive devant les maux de civilisation, les actes de barbarie accomplis au sein des sociétés dites civilisées. Dans *les Yeux bandés*, le personnage-témoin est Luis, metteur en scène et professeur de théâtre, obsédé par ce qu'a révélé, au cours d'une conférence de presse, une femme anonyme qui fut torturée dans un pays à régime dictatorial, militaire et policier. Cette femme avait les cheveux cachés par un foulard, on ne voyait ni ses yeux ni son visage derrière de grandes lunettes, dont les verres étaient des miroirs reflétant la salle (on lui avait bandé les yeux pour lui faire subir la torture).

Pour Luis, qui prépare une pièce sur ce sujet, l'inconnue se confond avec Emilia, la femme d'un ami dentiste dont il est amoureux, dont il veut faire une actrice et qui se sépare de son mari pour vivre avec lui. Le thème du couple, où Saura est, en somme, représenté par José-Luis Gomez, à la fois comme homme et comme artiste, où la femme est Géraldine Chaplin, plus que jamais merveilleuse dans son jeu à facettes, s'entrelace avec celui de la création « engagée », dans une mise en scène épurée où n'interviennent plus les influences de Bunuel ou de Bergman. Le conflit individuel rejoint le drame collectif, universel, de la violence devant laquelle on n'a pas le droit de rester silencieux, aveugle, mais qui finit par vous atteindre, risque de vous détruire.

Les Yeux bandés ne surprennent pas formellement, c'est un film d'une grande richesse de pensée, de sensibilité, dans lequel Carlos Saura pose des questions douloureuses, en auteur, en cinéaste de son temps.

JACQUES SICLIER.

Musique

L'ŒDIPE DE CIXOUS ET BOUCOURECHLIEV

Cette plainte de toutes les femmes

(Suite de la première page.)

Dialogue qui en dit long déjà sur la « tension » en quelque sorte consubstantielle (entre des antipodes masculin et féminin), et féconde, qui a présidé à la création d'une œuvre de toute manière extraordinaire.

On n'oubliera pas de sitôt le splendide langage d'Hélène Cixous, d'une clarté, d'une dureté, d'un flamboiement de diamant, dépouillant tout hermétisme pour chanter ce cantique sublime et désespéré à l'amour total au-delà des interdits, cette plainte de toutes les femmes qui, comme Jocaste, sont « interdites de corps, de langue, interdites d'être femme », vivent « l'énigme de l'invivable de la relation entre un homme et une femme ». Car l'amour de l'homme n'a pas pour principal objet la « femme-épouse, appropriée, incorporée », mais « sa propre image idéale, lui-même dans l'autre qui le regarde comme il veut être vu, grand et bon à ses propres yeux, vénéré ».

Œdipe « déserte Jocaste », tout son effort dans sa « marche à reculons, dos à la vérité », vise à savoir son nom. C'est « la mise en évidence dans cette fatale structure de l'interdit, dissimulé sous le rapport homme-femme, de l'attachement de l'homme-narcisse à la loi », alors que la femme tente désespérément de lui faire oublier son nom et la loi. Jocaste se consume par l'absence de cet homme « qui ne lui donne même plus la mort ». Tirésias remonte le temps pour dire l'histoire d'amour « qui s'achève dans le corps de Jocaste ». Alors Œdipe revient, trop tard. « Le nom d'Œdipe appelle dans l'ambiguïté celui qui pourrait être la vie et s'avère la mort. »

Devant cet ouragan de lyrisme dramatique, la musique de Boucourechliev s'est trouvée, sans doute à la surprise du compositeur, en position défensive. L'instrument d'Hélène Cixous s'est révélé si exceptionnellement puissant qu'il a ravagé la place. Dans cet « opéra » de deux heures, nombreuses sont les séquences uniquement parlées, sans même de ponctuations instrumentales, ou « chantées » si l'on veut par des acteurs prodigieux : Michaël Lonsdale, les gestes fous, les mains tordues malaxant son visage, ses cheveux, la voix extraite avec peine d'entrailles nouées ; Catherine Sellers, la figure creusée, brûlée, la voix jaillissant du corps labouré par l'absence et le désir, voix grave de toute la plénitude perdue ou étrangère au corps comme celle d'une petite fille, et Daniel Berlioux (Tirésias), à la diction prophétique, saccadée, ardente, sadique...

La musique vient en superposition de discours, avec une Jocaste (Sigune von Osten), aussi blonde que l'autre est brune, à la voix aussi opulente et comblée que l'autre est décharnée, et un Œdipe (Claude Meloni), digne et douloureux comme l'antique et malheureux roi de Thèbes, qui chantent en grandes vocalises atonales à larges volutes (bien assouplies depuis la sécheresse post-webernienne) dans une dimension presque uniquement verticale, illustrant une sorte d'éternel présent. Les puissants chœurs sont au contraire très dramatiques, horizontaux avec une écriture harmonique très serrée, et participent davantage au climat du drame, comme l'orchestre très réduit (flûtes, clarinette, trombones, harpe, violoncelle, contrebasses et une abondante percussion avec quatre claviers) qui colore admirablement l'horreur aussi bien que la tendresse ou le grand climat érotique de la dernière partie.

Les deux registres, les deux voix d'Hélène Cixous et d'André Boucourechliev, se recouvrent-ils ? Pas plus sans doute que les êtres d'Œdipe et de Jocaste, mais c'est là peut-être ce qui donne sa richesse à « l'œuvre collective confrontant deux pratiques singulières ». « Je crois aux langues différentes, dit *Hélène Cixous* ; la langue d'André contient une multitude de langues instrumentales. Moi, je parle une langue dans laquelle un grand nombre de langues s'agitent, et beaucoup que je n'entends pas, et beaucoup qui ne veulent pas être entendues ; et je parle en tant que femme ».

JACQUES LONCHAMPT.

Danse

Mort de Tamara Karsavina

On annonce la mort à Beaconsfield, près de Londres, de la « prima ballerina », Tamara Karsarina, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Tamara Karjavina était la première grande danseuse du siècle, l'interprète numéro un des ballets russes de Serge Diaghilew quand celui-ci était venu, en 1909, faire lever sur les rives de la Seine les fantasmes de l'Orient de la luxuriance barbare des décors de Bakst. Comme Nijinski, dont elle fut la partenaire durant dix ans, comme Fokine, son chorégraphe, elle avait été formée au théâtre Maryinski de Saint-Petersbourg avant de se transformer en étoile à mille facettes, ainsi que les Parisiens la découvrirent au théâtre Sarah-Bernhardt, puis au Châtelet, puis à l'occasion de spectacles exceptionnels à l'Opéra de Paris : dans le Pavillon d'Armide, *dans* l'Oiseau de feu, Petrouchka, *les grands ballets de Stravinsky, ainsi que dans* le Spectre de la rose, l'Oiseau bleu, *ou* les Sylphides. *Karsavina, qui était née le 10 mars 1885 à Saint-Petersbourg, avait la beauté des héroïnes de Tolstoï : une chevelure brune qui encadrait son visage régulier aux yeux noirs nostalgiques, un nez d'une pureté grecque, à la bouche bien dessinée qui découvrait des dents éclatantes, sans parler d'une ligne de danseuse à nulle autre pareille. Dotée de la technique de fer que lui avait conférée ses maîtres Paul Gerdt et Enrico Cecchetti, elle était capable de s'assimiler tous les rôles, telle était la musicalité de son âme d'artiste.*

Le paradoxe de cette carrière, jalonnée de rôles éblouissants aux côtés de Nijinski, fut que celle d'Anna Pavlova l'éclipsa complètement. Pavlova, qui pourtant avait quitté Diaghilev en 1910, ne fut universellement célèbre que par un solo rabâché, la Mort du cygne, *de Saint-Saëns, que Fokine avait créé pour elle, et par des rengaines grelottantes, style* Flocons de neige *ou* Feuilles d'automne, *— mais la grande Anna avait en partage le fluide magique qui fait rêver les jeunes filles et le génie de la publicité en plus. Karsavina, infiniment moins tapageuse, n'eut pas d'ailleurs à rivaliser avec la prima ballerina* assoluta *par excellence : en 1917, elle avait épousé un diplomate britannique, H. J. Bruce, et s'était installée à Londres, qu'elle ne devait plus quitter. Partageant sa vie entre le professorat et ses relations avec les gloires du ballet anglais, Marie Rambert, Ninette de Valois, puis plus récemment Margot Fonteyn, elle s'était retirée à Beaconsfield, dans une raison de repos de la campagne londonienne, depuis très longtemps recouverte du suaire de l'oubli, après avoir décrit l'éphémère et fulgurante parabole des étoiles de la danse.*

OLIVIER MERLIN.

Les pièges de lumière de Nikolaïs

Le retour de Nikolais est toujours un événement. Ce grand diable d'américain — teint de brique et cheveux de neige — irradie de gentillesse et de vitalité. Il a transformé le plateau du Théâtre de la Ville en laboratoire, les coulisses en capharnaüm, véritable chausse-trape de câbles, de fils, de projecteurs, de bandes magnétiques et d'accessoires bizarres. Il a disposé sur le devant de la scène ses fameuses diapositives dessinées, peintes, trafiquées par lui. Elles vont projeter sur le fond blanc du décor des arc-en-ciel et des éclaboussures de météorites. Et, sur les maillots des danseurs, des points, des taches, des stries vibrantes ou des quadrillages aux couleurs agressives.

Tout l'art optique de Nikolais est déjà inscrit dans ses premiers ballets, comme « Kaléidoscope » et « Prisme ». Dès 1950, il avait su capter les ressources de l'audiovisuel pour créer une féerie théâtrale moderne. A l'époque il travaillait seul. Bricoleur génial, il était à la fois décorateur, musicien, scénographe. Aujourd'hui, des compositeurs Andrew Rudin, Robert Bendford), des peintres (Tom Caravaglia), collaborent avec lui. Son récent ballet « Triad » (1976) est l'apothéose du trompe-l'œil : enchâssés dans de somptueux sarcophages, les danseurs sont soumis à des jeux de glaces biseautées multipliant et déformant leurs mouvements, isolant des parties du corps. Parfois l'un d'eux échappe à ces pièges de lumière avant d'être à nouveau absorbé, digéré par un environnement délirant.

Autre procédé cher au chorégraphe, l'emploi de tissus élastiques. On l'a beaucoup imité, mais personne ne possède comme lui le sens magique des formes. Les danseurs enfermés dans des housses composent en bougeant des objets non identifiables que leur créateur enrobe d'une énergie lumineuse et sonore.

On revoit toujours avec plaisir les fausses danseuses chinoises, les polyèdres facétieux et les hommes-échassiers nés de son invention : « D'abord, explique-t-il, j'usais de ces artifices pour obliger mes élèves à sortir de leurs corps ; aucune visée esthétique là-dedans ; c'était seulement une possibilité d'extension dans l'espace. Et puis ils sont vraiment devenus autre chose qu'eux-mêmes, et j'ai pensé qu'une fois transcendés ces exercices pouvaient créer une illusion théâtrale en rapport avec notre époque. »

Certains spectateurs n'apprécient pas cette déshumanisation de la danse. Mais on ne saurait réduire le talent créateur de Nikolais à des procédés de « light-show ». L'homme reste sa préoccupation : dans « Grotto », un couple nu exécute simultanément les mêmes gestes que deux autres couples enrobés dans des sacs ; il y a du fabuliste dans « Styx », où des personnes robotisées apprennent peu à peu l'usage de leurs sens, une improvisation au gamelan suggérant une ambiance exotique. On pense identifier un oiseau sur son perchoir, il prend des allures de poupée molle ; des quadrupèdes zébrés se fondent dans des sous-bois psychédéliques. Constamment, notre imagination est prise en défaut.

On a tout loisir pour apprécier l'aisance et la concentration de la troupe. Son humour aussi. Sous l'habit de lumière, les corps possèdent une maîtrise acquise au cours d'un enseignement fondé sur l'improvisation qui permet à chacun d'épanouir sa personnalité. Car Nikolais est de surcroît un des meilleurs pédagogues de la « modern dance ».

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

PRECISION. — A propos des « Soirées de Saint-Aignan » (« le Monde » du 18 mai), précisons que c'est Mme Claude Lemr qui organise elle-même cette animation musicale liée à ses œuvres picturales exposées au siège d'Icomos, 75, rue du Temple, du 16 mai au 15 juin. Les concerts ont lieu presque chaque soir à 21 heures, dans la salle même de l'exposition.

Notes

Cinéma

« Born to boogie »

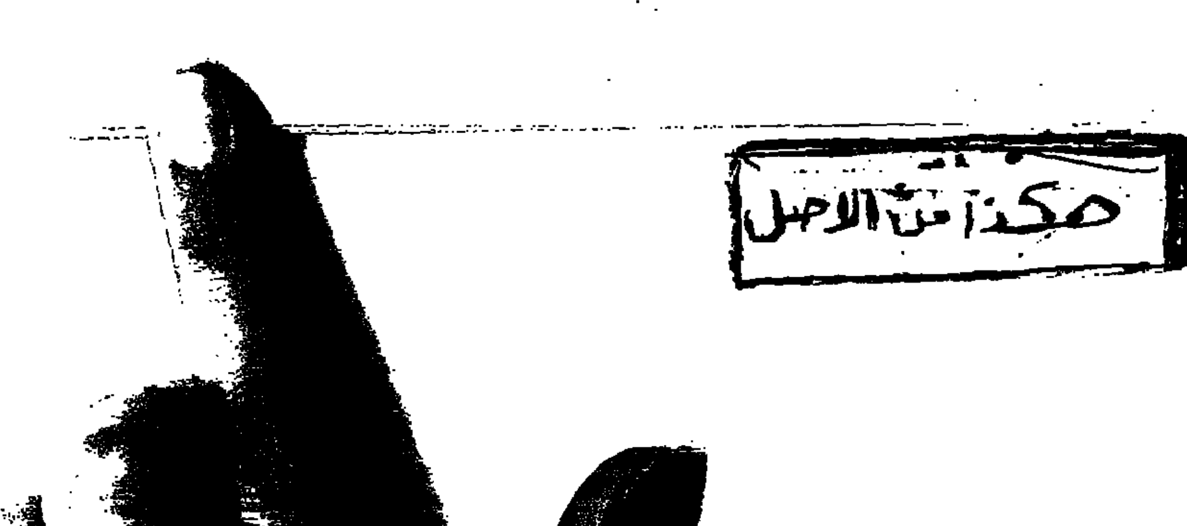
Produit et réalisé par l'ancien Beatles Ringo Starr, « Born to boogie » est un film-reportage consacré à Marc Bolan, qui fut dans les années 60 un des pionniers du rock décadent anglais avant de former le groupe T. Rex et d'apparaître un instant comme l'égal de David Bowie. Grande attraction de la scène du rock dans les années 71 et 72 — époque où fut tourné le film, — Marc Bolan fut une « rock-star » non dénuée de talent, qui mit dans ses textes ésotérisme et magie, qui avait une belle rage, mais manquait de charisme.

Après l'exploitation intensive d'une formule, Marc Bolan ne sut pas se renouveler, retrouver d'autres chemins et mourut stupidement dans un accident de voiture en septembre dernier. Il n'avait que vingt-neuf ans.

« Born to boogie », qui porte comme sous-titre « Un fan d'Eddie Cochran », trace un portrait de Marc Bolan avec quelques éléments de spectacle bien filmés et bien montés. Elton John et Ringo Starr lui-même apparaissent dans le film en vedettes invitées.

★ Styx.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : les Noces de Figaro.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Soirée littéraire André Gide.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision (Papin) ; 21 h. : Concert Michel Lethiec et Denis Weber.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
Fontaine, 22 h. : Y a des jours comme ça.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
La Bruyère, 20 h. 30 : Louise Michel.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram ; 22 h. : la Gioconda. — II, 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Moderne, 21 h. : le Poème du pays qui a faim.
Nouveautés, 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : le Brise-Lame.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Saint-Georges, 20 h. 30 : Plantons sous la suie.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Fariatev.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles... et puis s'en vont ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : les Femmes savantes.

Les théâtres de banlieue

Choisy-le-Roi, 21 h. : l'Epreuve.

Lundi 29 mai

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : D. Levaillant (théâtre musical) ; 21 h. : Ensemble instrumental de Thiers (Moler, Andriessen, Marez, Olens).
Théâtre 13, 20 h. 45 : Etudiants des *classes de violon et violoncelle de l'UMIP.*
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Bernard Ringeissen, piano (Chopin, Ravel, Stravinski).
Salle Cortot, 20 h. 45 : P. Serve, J. Kachehdjian, R. et A. Fontaine, M. Sequerra, M. Virlojeux (Franck, Pareschi, Bartok, Telemann, Haendel).
Palais des arts, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. J.S. Bereau (Mendelssohn, Panagopoulos, Beethoven).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Jean-Louis Gil, orgue (Busoni, Messiaen, Jolas, Schoenberg). — Studio 105, 20 h. 30 : Audrey Michael, soprano (Mozart, Schubert, Schumann, Debussy, Poulenc).
Eglise d'Auteuil, 20 h. 45 : Chorale d'enfants (Schubert, Mozart, Brahms).

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première, 20 h. : Tania Maria.
Stadium, 21 h. : X. Breteau Répercussion, H. Levier, Mujo.
Palais des sports, 20 h. 30 : Genesis.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Olivier Franc Jazz Quintet.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

ADIEU ! JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
À LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; à partir de ven. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Galerie-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) ; Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98). H. Sp.
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-01-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-St-Charles 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) (v.o.), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67), jusqu'à jeudi ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), U.G.C.-Opéra, 5e (261-50-32).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
DIABOLO MENTHE (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DROLES DE MANIERES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ECRIRE SUR L'ECRAN (reportages) La Clef, 5e (337-90-90).
EMMANUELLE-II (Fr.) (**) Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; St-Germain studio, 5e (033-43-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-69-17), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Rex, 2e (233-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Athéna, 12e (343-07-48), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), horaire spécial.
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Balzac, 8e (359-52-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Quintette, 5e (033-35-40), Marbeuf, 8e (225-47-19).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (*) (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v. f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JESUS DE NAZARETH (It.), première et deuxième partie ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; première partie : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
JULIA (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v. f. : Diderot, 12e (343-19-29).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Biarritz, 8e (723-69-23).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MILITIA BATTLEFIELD (An., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Quartier Latin, 5e (326-84-65), jusqu'à jeudi, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Mayfair, 16e (525-27-06), Quintette, 5e (033-35-40). — V. f. : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), jusqu'à jeudi, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). Jusqu'à jeudi.
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Mercury, 8e (225-75-90).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Tourelles, 20e (636-51-98).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE ((A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V. f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LE ROTI DE SATAN (All.), v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SALE REVEUR (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
SOLEIL DES HYENES (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) (sf lundi et mardi à 22 h.) : Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
TRINITA VA TOUT CASSER (It., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
UN JUGE EN DANGER (It., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o. et v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA ZIZANIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).

Les films nouveaux

VIOLETTE NOZIERE, film français de Claude Chabrol (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA PETITE, film américain de Louis Malle (**) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (538-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

ALLO MADAME, film italien de A. Nannuzzi (**) : (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-64-44) : Secrétan, 19e (206-71-33).

SALUT LES POURRIS, film italien de Fernando Di Leo (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37 ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

BORN TO BOOGIE, film américain inédit de Ringo Star (v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LE CROCODILE DE LA MORT, film américain de Tobe Hooper (**). (v.o) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

REVE DE SINGE, film italien de Marco Ferreri, V. angl. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Impérial, 2e (742-52-52), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UNE FEMME LIBRE, film américain de Paul Mazursky (v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), v.f. : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp., Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
AU FIL DU TEMPS (Al., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES AVENTURES DU FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mar.).
LA CITE DES DANGERS (A., v.o.) Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
CHARLES, MORT OU VIF (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.f.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), D., L., Mar.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES DAMNES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), Ranelagh, 16e (288-64-44).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), du 28 au 30.
L'EVANGILE SELON ST MATTHIEU (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA FEMME DU DIMANCHE (It., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.f.) : Eldorado, 18e (208-18-76).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). Daumesnil, 12e (343-52-97).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86), Calypso, 17e (754-10-68).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MAHLER (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mar.).
PHARAON (Pol., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES RODEURS DE LA PLAINE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
SALO (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 27.

RADIO-TÉLÉVISION

LA CONTROVERSE SUR LES RADIOS LIBRES

Les excès de l'État-Dieu

(Suite de la première page.)

Art. 2 : « Le préfet, directeur des « Journaux officiels », chargé de l'exécution du présent décret devra veiller au respect du pluralisme des idées et des styles en suscitant notamment, à titre régulier, des tribunes libres. Leur présentation devra être telle qu'aucune confusion ne puisse s'établir entre elles et les œuvres dont le « Journal officiel », titulaire du monopole de l'édition, supporte la responsabilité en assurant leur diffusion. »

Billevesées, naturellement, que ce prétendu décret qui ne saurait exister, sauf à nous ramener à un état de censure inconnue même de l'histoire ancienne. Car le solennel « privilège du roi » en vigueur sous l'Ancien Régime n'impliquait pas que le roi approuvât tous les écrits ; il n'empêchait pas qu'on allât, fût-ce fictivement, se faire imprimer en Hollande ou en Angleterre.

Mais le décret supposé devient tout actuel si l'on remplace le mot « édition » par le mot « radiodiffusion » et si l'on précise que nul préfet n'est ostensiblement à la tête des chaines de radio ou de télévision. Le débat contemporain sur les radios libres que l'on voit surgir partout, dans le monde occidental et même en Yougoslavie, n'est qu'un nouvel avatar de la lutte pour la liberté d'expression. Les savantes disputes juridiques qui naissent autour des radios libres sont donc aussi un moyen de ne pas avoir à le reconnaître.

Il faut dire que, dès l'origine, l'Etat s'est méfié de ces techniques nouvelles propres à échanger les idées rapidement et sans trace. A peine le télégraphe de Claude Chappe était-il inventé que la Révolution jacobine en réglementait l'usage par un décret des 23-30 juillet 1793. D'autres textes suivaient en même temps que progressaient les inventions. La monarchie de Juillet (en 1837), le prince-président (en 1851) interviennent donc eux aussi, mais à propos toujours de la réglementation d'une technique. La radio, la télévision, ne sont encore que des sujets d'anticipation. Les bizarres signaux électriques ne sont associés par personne à la notion d'œuvre, de création ou d'auteur. La plume continue d'être le seul moyen de relayer l'esprit pour un vaste public.

Durant l'entre-deux guerres, les pouvoirs publics observent une politique d'abstention, c'est-à-dire une politique libérale. De nombreux postes privés diffusent des émissions librement, à ceci près que l'autorisation qu'ils détiennent est précaire et révocable. L'approche de la guerre amène un durcissement de la réglementation, et sa fin une révocation, par ordonnance du 23 mars 1945, de toutes les autorisations accordées aux radios privées. Le monopole est mis en place, assorti cependant de deux notables exceptions : Radio Monte-Carlo, qui dispose de deux émetteurs sur le territoire français ; les sociétés contrôlées par la Sofirad (R.T.L., Europe n° 1, etc.), dont les émissions à partir de l'étranger ne sont pas brouillées bien qu'elles soient essentiellement destinées à la France.

Jusqu'à l'apparition des radios libres en France, la discussion porte sur le point de savoir s'il est possible de modifier le fonctionnement de ce « Journal officiel » (lisez : de ce monopole) mais nullement sur sa légitimité. On se bat à coup de références juridiques. Les uns citent la Convention européenne des droits de l'homme et son article 10 prévoyant que « toute personne a droit à la liberté d'expression », la décision rendue par la Commission européenne en 1976 (arrêt Sacchi du 12 mars), le non-lieu de la cour de Montpellier au profit de Radio-Fil bleu ; les autres citent la même Convention européenne et le même article 10, qui précise aussi que la liberté d'expression « peut être soumise à certaines restrictions ou sanctions », les articles L.39 et L.40 du code des télécommunications sur les infractions au monopole. Cocasserie suprême, on a vu l'Assemblée nationale, par l'intermédiaire de la délégation parlementaire à l'information, projeter unanimement de recourir au Conseil d'Etat pour faire annuler un décret du gouvernement relatif à ce monopole.

Monopole et oligarchie

Ces péripéties aboutissent à étouffer le débat en prétendant le nourrir. Porter le débat sur le terrain du droit ne simplifie pas une situation devenue complexe, mais en dissimule la réalité. Cette réalité repose sur deux appréciations : l'une est d'ordre philosophique et relève des libertés publiques, c'est ce qui concerne la liberté d'expression ; l'autre est d'ordre politique et relève d'une analyse du pouvoir, c'est ce qui concerne l'Etat.

Sur le premier point, nul ne peut contester que la France est dans une situation anachronique. A un moyen d'expression du vingtième siècle, correspond un contrôle des idées que même la monarchie absolue du dix-huitième siècle ne pratiquait pas vraiment. L'auteur qui, aujourd'hui, ne « pense pas bien » peut être imprimé, il risque de n'être pas diffusé. Le mauvais écrivain peut recourir au compte d'auteur pour que son livre voit le jour. Mais il ne saurait y avoir de compte d'auteur pour le mauvais compositeur, ou réputé tel.

A cela, les adversaires de la liberté d'expression par voie de radio expliquent, au-delà de la raison d'Etat, qu'elle créerait un « auto-engorgement ». Le territoire franais ne pouvant « absorber » que cent cinquante radios privées, on ne pourrait donner satisfaction à tous les demandeurs, qu'ils représentent de petits ou de grands intérêts. Mais l'exemple britannique (« le Monde » du 21-22 mai) montre que le problème est loin d'être sans solution et que la répartition des fréquences ne relève pas de la quadrature du cercle. Surtout si l'on veille à ne pas donner pour successeur à un monopole contesté une oligarchie contestable, qui se définirait par l'argent.

L'appréciation politique sur le droit à l'expression par voie de radio revient à s'interroger sur la nature et le rôle de l'Etat dans la France contemporaine. Ce n'est pas par hasard si partisans et adversaires de ce droit se trouvent « à la fois » dans les deux camps : majorité et opposition. Les adversaires, comme M. Michel Debré, auteur d'une question écrite sur le sujet le 13 décembre 1977, en sont encore à l'Etat-Dieu, qui dispose de tout, devant qui tous les pouvoirs, collectifs ou individuels, doivent s'incliner. Cette conception, qui recrute tant au P.S. qu'au R.P.R., repose sur la crainte que l'Etat se mette en danger en renonçant pour partie à un attribut de sa souveraineté. Mais c'est un leurre de croire que, dans une nation où tout glisse et bouge, l'Etat pourrait seul demeurer immuable et ne pas enregistrer les changements qui s'opèrent. Il est vrai qu'il n'y a pas de nation sans Etat. Il est tout aussi vrai que l'Etat disparaît si la nation, au-delà des aléas politiques, ne se reconnaît pas en lui. On en sait les connaissances possibles.

Admettons pourtant que le gouvernement s'obstine dans sa position : c'est l'hypothèse la plus plausible. Il fait voter son codicile à la loi du 7 août 1974, lequel prévoit des peines de prison pour les infractions au monopole. Et ensuite ? « Primo », ces peines sont inapplicables aux procédures déjà engagées, à moins de faire voter une loi rétroactive, ce qui serait aller un peu loin. Mais (« secundo »), les courants en faveur des radios de libre initiative paraissent forts et leurs animateurs déterminés. Imagine-t-on sérieusement d'incarcérer quelques-uns de ces derniers pour « faire des exemples ? » Ce serait le plus sûr moyen de mettre le feu aux poudres et d'ameuter jusqu'aux tièdes. En outre, la machine judiciaire peut, pratiquement et politiquement, faire face à des procédures par dizaines, mais pas si elles se chiffrent par centaines. Tout comme pour l'avortement, la loi se délitera qu'on ait voulu l'appliquer trop, alors qu'elle n'est pas largement acceptée. On ne met pas les idées à mort en promulguant des lois.

Il faudrait enfin reconnaître qu'on ne vit pas longtemps à cheval sur une marmite en ébullition ; que les gens ayant appris à lire ont maintenant envie de s'exprimer ; que les priver d'une voie d'expression pacifique, c'est un peu les orienter vers une autre qui risquerait de l'être moins...

PHILIPPE BOUCHER.

Le P.S. se prononce en faveur de stations locales

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, doit évoquer, mardi 30 mai au Sénat, en réponse à une question de M. Jean Cluzel, Union centriste, rapporteur spécial du budget de la radio et de la télévision, le problème des radios locales et des radios libres. Samedi 27 mai le comité directeur du parti socialiste s'est intéressé à cette question. Un nouveau débat doit avoir lieu au sein de cette instance. D'ores et déjà, le P.S. s'est prononcé en faveur de radios locales. Il souhaite substituer à la notion de « monopole » celle de « service public ». Le statut de ces stations locales divise encore les dirigeants socialistes. Certains sont favorables à un contrôle des municipalités, les autres sont partisans d'une formule plus souple tout en évitant l'invasion de ce secteur par des groupes financiers. M. Gilles Martinet, rapporteur sur ce dossier devant le comité directeur, a fait valoir que le P.S. doit défendre le pluralisme au niveau local comme il le revendique au niveau national.

Le comité directeur a, au cours de la discussion, demandé aux groupes parlementaires de ne pas voter le projet de loi visant à préciser les sanctions prévues par la loi de 1974 concernant le monopole d'Etat en matière de radio-télévision. *« Nous n'avons pas voté le texte de 1974*, a dit M. Estier. *Nous ne voterons pas ce nouveau projet. »*

A La Rochelle

M. Crépeau (M.R.G.) en faveur d'un moratoire

C'est à l'occasion d'une rencontre réunissant M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, député, maire de La Rochelle, et des représentants des radios libres françaises, italiennes et québécoises, que Radio-La Rochelle a diffusé sa première émission le vendredi 26 mai, en fin d'après-midi. M. Michel Crépeau, interrogé à ce sujet, a notamment déclaré que *« le mérite des radios libres est d'avoir porté sur la place publique le débat sur la liberté et amené les gens à s'interroger. » « Les radicaux de gauche n'ont pas de complexes par rapport à la position des autres partis de gauche sur le problème des radios libres*, a également observé M. Crépeau, *mais une grande rigueur est indispensable pour éviter la mainmise du pouvoir de l'argent et du pouvoir politique. »* Le président des radicaux de gauche s'est, d'autre part, déclaré *« favorable à un moratoire présenté par le collectif des radios libres concernant notamment le sursis à toute répression, tant qu'une réflexion sur la liberté d'expression n'aura pas été abordée par le Parlement ».*

A Lyon

Deux rencontres

La Coordination parisienne des radios libres appelle à une réunion nationale des radios libres non commerciales les 3 et 4 juin à Lyon. Rappelons que la Coordination ne s'est pas associée à la création d'un bureau de liaison entre l'Association pour la libération des ondes (ALO) et Consensus liberté radio, qui organise lui-même une rencontre à Lyon (*le Monde* du 23 mai).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 29 MAI

— *M. Philippe Chatrier*, président de la Fédération internationale de tennis, répond aux auditeurs au cours du magazine « Le téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 15.

MARDI 30 MAI

— *M. Emile Biasini*, directeur de la mission Aquitaine, parle de l'aménagement du territoire sur R.M.C. Choc, à 13 h. 20.

— Un journal inattendu et exceptionnel en direct de Buenos-Aires, avec *MM. Emilio Edourdo Massera*, commandant en chef de la marine argentine, et de Paris avec *Hector Vilano*, membre du conseil supérieur du mouvement péroniste, *Rodolfo Matarolo*, représentant en Argentine de la commission des juristes et de l'organisation Pax Romana, et *Mme Mathilde de Herera*, Argentine dont toute la famille a disparu, sur R.T.L., à 13 heures.

VU

Le fascisme italien, une « parenthèse » ?

Continuant à se vouloir témoin de ce que « ceux qui n'étaient pas nés » savent du passé récent, Jean-Marie Cavada a inscrit Mussolini dans sa série « Un homme, un jour ». Rien là pour déconcerter le spectateur qui ne trouvait, en effet, qu'une confirmation de déjà su, déjà vu. Le catalogue d'images d'actualité, de 1922 à 1945, pour bien rythmé qu'il fut, ne tolérait guère la nuance. Servitude sans doute inhérente à la télévision, dont le meilleur commentaire ne rattrape pas les approximations léguées par la propagande et les légendes transmises par tradition.

Max Gallo, seul historien et seul Français participant au débat, a en quelques mots posé d'indispensables repères sur la naissance du fascisme, très pertinemment centré le débat sur l'Italie d'aujourd'hui et estimé qu'il n'est pas nécessaire de « caricaturer » Mussolini pour s'interroger sur son œuvre. Des témoins italiens, on devait bien relever la mince représentativité personnelle et politique, pour parler tant de l'opposition au fascisme, que de l'adhésion. Il ne manque pourtant pas d'antifascistes encore vivants, qui ont été des amis personnels de Mussolini (Nenni par exemple) ou des militants fervents dans leur adolescence. La République est sortie de la Résistance et celle-ci du fascisme lui-même. C'est une vérité qui, trente ans après, aurait pu être dite, et cette autre que le fascisme a été un phénomène de masses et la guerre d'Ethiopie une entreprise qui suscita pour un moment l'unité nationale, provoquant même le retour d'émigrés illustres. Il est bien difficile d'en rester à l'argument de la « parenthèse » fasciste dans l'histoire italienne : explicable en 1945, il est totalement dépourvu de justification. — J. N.

LUNDI 29 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 45, Un, rue Sésame ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Au-delà du naturel. — FILM : LA MAISON DES DAMNES, de J. Hough (1972), avec P. Franklin, R. McDowall, G. Hunnicutt, C. Revill, M. Gough.

Quatre personnes s'installent dans une maison hantée pour l'exorciser, et affrontent d'inquiétants phénomènes surnaturels.

Un film d'épouvante réalisé avec trop de maniérisme, d'effets tapageurs. Interprétation quelconque.

22 h., Enquête : Les phénomènes de hantise ; 23 h., Sport : Tennis.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Document de création : Un samedi à la Goutte-d'Or, d'Y. Laumet.

L'impressionnisme de Y. Laumet, qui a promené sa caméra dans le quartier de la Goutte-d'Or, laisse deviner certains problèmes graves.

22 h. 25, Chronique du Festival de Cannes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : Pierre Moustiers (le rythme et la mélodie) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES CENT FUSILS, de T. Gries (1968), avec J. Brown, R. Welch, B. Reynolds, F. Lamas, D. O'Herlihy. (Rediffusion.)

Mexique 1912. Un policier noir américain, chargé d'arrêter un métis pour cambriolage d'une banque, s'engage peu à peu dans la cause des Indiens Yaquis rebelles.

Aventures, action, violence, humour, érotisme. Seuls les personnages apportent quelque originalité.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts : à la recherche de François Béraud ;

20 h., La porte, d'E. Schaer, avec B. Cremer et A. Cellier ; 20 h. 47, Disque ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Les amours de Krishna ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Cycle d'orgue, en direct du grand auditorium... récital Jean-Louis Gil : Max Reger, Busoni, Schoenberg ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Clivages.

MARDI 30 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Emission du Centre national de documentation pédagogique ; 14 h. 25, Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 45, Un, rue Sésame ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : le Sacrifice, d'après une nouvelle de Romi. Mise en scène d'A Tarta. Avec G. Fontanel, M. Barrier, A. Pousse.

Histoire d'amour et de désaccord entre un pêcheur solitaire, un perroquet et une chanteuse ; la fin, très morale, et qui se veut splendide, ne rachète rien.

21 h. 5, Documentaire : Rimbaud, le voleur de feu, de Charles Brabant, avec L. Ferré, J.-P. Pauty.

C. Brabant est parti sur les traces de Rimbaud, a tenté de restituer son itinéraire de Charleville au Harar, d'éclairer son œuvre par sa vie.

23 h. 15, Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (premier épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Document : Cartes postales d'un voyage : Kung-Fu (reprise de l'émission du 21 mai) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 25, Spécial Argentine ; 20 h. 45, Gala de clôture du Festival de Cannes.

22 h. 20, The Russian Dance Festival.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Combat pour l'homme ; 19 h. 55, Journal ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : *LE PASSAGER*, de G. Reeve (1973), avec C. Rampling, D. Birney, M. Lonsdale, M. Bozzufi, M. Eggerickx, F. Brion, M. de Plata.

Micmac aux Baux-de-Provence, à Arles et en Camargue, autour d'un savant amené clandestinement de Hongrie dans une roulotte de gitans.

Charlotte Rampling égarée dans une histoire confuse, tirée d'un roman d'Alistair MacLean. Mise en scène à l'esbroufe et belles images touristiques.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Jacques Henric (à 14 h., 20 h. et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'île et l'imaginaire ; à 8 h. 32, Ecrire c'est tracer des signes ; 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, La matinée des autres : le tango ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, L'orchestre de jeunes et la région : Purcell, Britten, Werner, Fauré ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le Soleil oblique », de G. Bonheur ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture... Géométrie variable : La radio de divertissement ; 16 h., Match : « Les idéologies favorisent-elles les illusions ? », avec J.-C Guillebaud et G. Comte ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 45, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Werner, Sibelius, Haydn ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues : « Que reste-t-il du mois de Mai ? », avec G. Lapassade et G. Matzneff ; 21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Nuit magnétique, « Nuit Night Notte Nacht » ; à 23 h. 15, Entretiens avec M. Demuzeau ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Les carnets intimes de Beethoven ; 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 . 40, Jazz classique : « Clarinet marmelade. »

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Strauss, S. Fain, Engelberger, J. Lanner ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : F.-J. Haydn, Mozart, J.-S. Bach ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : Gesualdo, Sweelinck, Haendel ; 17 h., Postlude : Mozart, Vivaldi, J.-S. Bach ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Mémoire musicale ; 20 h. 30, Cycle baroque et classique en direct du grand auditorium... Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec C. Ivaldi et G. Pludermacher, pianos : « Ouverture dans le style italien » et « Concerto n° 10 pour deux pianos en mi bémol majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 88 en sol majeur » (Haydn) ; 23 h. 30, France-Musique la nuit... Le délire des doigts... « Les phénomènes du piano » : D. Levant, E. d'Albert, M. Ponti ; 23 h., Jour J de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Le pianiste américain Alan Mendel : Ch. Ives, L.-M. Gottshalk ; 0 h. 5, Contes de Suède et de Finlande ; 1 h., Mourir de plaisir... par paresse.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Léon Prax ont la joie d'annoncer la naissance de
Sophie
chez Bijan et Francine RASTEGAR, à Téhéran, le 8 mai 1978.

— M. Jacques CLAUDE et Mme, née Marie-Thérèse Cornette, et Bérénice, ont la joie d'annoncer la naissance, le 3 mai 1978, de
Héloïse.
14, passage Courtois, Paris (11e).

— Ariette et Olivier HERREN-SCHMIDT, Anne-Sophie, Marine, Axelle, Grégoire et Fleur ont la joie d'annoncer la naissance de
Ashley,
le 23 mai 1978.
35, rue Ampère, 94400 Vitry.

— Philippe TESSON et le docteur Marie-Claude Tesson-Millet, Stéphanie et Sylvain sont heureux d'annoncer la naissance de
Daphné,
le 16 mai 1978.

Décès

— Les obsèques de
M. Claude BELLANGER,
président-directeur général du « Parisien libéré »,
ont eu lieu dans l'intimité, selon sa volonté.

Un service religieux sera célébré le vendredi 2 juin, à 11 heures précises, en l'église évangélique luthérienne Saint-Marcel, 24, rue Pierre-Nicole, à Paris (5e).

Les fleurs qui seront déposées à l'église seront acheminées, après l'office, au cimetière de Passy, où repose le président Claude Bellanger.

— Mme Jacques Drocheiner,
MM. Alain-Paul et Serge Drocheiner,
Les familles parentes et alliées,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès brutal, dans sa cinquante-sixième année, le 25 mai 1978, de
M. Jacques DROCHEINER,
(Norval),
professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Lyon,
ingénieur conseil,

Les funérailles civiles ont eu lieu lundi 29 mai 1978, à Saint-Etienne-du-Bois.

— Mme Jacques-Bernard Dumas,
Catherine et Pierre Brisac,
Jean-Bernard et Béatrice Dumas,
Martin, Manuèle, Nathalie, Juliette, Stéphane et Guillaume,
Mme Simon Chevalier,
Jean-Louis et Anne Chevalier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques-Bernard DUMAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
survenu à Paris, le 23 mai 1978.
Les obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité le 25 mai 1978.
39, rue de la Glacière, 75013 Paris.
11, rue du Val-de-Grâce, 75005 Paris.
51, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.

— M. Jacques Fournier,
Denis et Véronique,
Gilles, Pascal,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacqueline FOURNIER,
psychologue,
survenu à Saint-Cloud, le 23 mai 1978, à l'âge de quarante-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
25, parc de la Bérengère,
92210 Saint-Cloud.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
Mme Claude JACQUET,
née Claudette Reverdy,
survenu à Paris, le 24 mai 1978, dans sa cinquante et unième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Notre-Dame de Boulogne, le vendredi 26 mai, et a été suivie de l'inhumation à Féternes (Haute-Savoie).
De la part de :
M. Claude Jacquet et ses enfants,
M. et Mme Marcel Reverdy,
Et toute la famille.
15, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— Baden-Baden, Nantes, Nort-sur-Erdre,
Mlles Brigitte et Véronique Laurier,
Mme Jean Tardiveau,
M. et Mme Jean Desmarets,
Me et Mme Michel Tardiveau et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Yves Tardiveau et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Philippe Desmarets et leurs enfants,
M. et Mme Loïc Aubert,
Mlle Françoise Desmarets,
Les familles Pulbaraud, Baroncelli, Desmarets, Vautier,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin,
le général de corps d'armée André LAURIER,
grand officier de la Légion d'honneur,
commandant le 2e corps d'armée et commandant en chef les forces françaises en Allemagne,
survenu le 23 mai 1978, à Baden-Baden, à l'âge de cinquante-six ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu en la cathédrale de Nantes, le samedi 27 mai 1978, à 10 h. 30.
(*Le Monde* du 25 mai.)

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 23 mai 1978 dans sa quatre-vingt-unième année, de
M. Lucien LINDON,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
De la part de :
Mme Lucien Lindon, son épouse,
Ses beaux-enfants et petits-enfants,
Ses frères, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces.
44, rue Desbordes-Valmore,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Romain ROSSY,
âgé de quatre-vingts ans, survenu le 18 mai à Besançon.
De la part de :
Mme Romain Rossy,
M. et Mme Claude Rossy et leurs filles,
Le docteur et Mme Jean Rossy et leurs fils,
M. et Mme Michel Rossy et leur fils,
Mme Simone de Torrenté, sa sœur,
M. Edouard Lovey, son beau-frère,
Ainsi que toute la famille.
L'inhumation a eu lieu au cimetière des Chaprais, à Besançon, dans l'intimité.
4, avenue Clemenceau, Besançon.
7, place Franz-Liszt, Paris (10e).

— Mme Jean Thierry, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Thierry,
Emmanuelle Thierry,
ses enfants et sa petite-fille,
Les familles Blandin, Chartet, Cyprien et alliées,
Ses amis français et ivoiriens,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Jean THIERRY,
ingénieur ICAM et ESE,
officier de l'ordre du Mérite de Côte-d'Ivoire,
expert à l'Office national de promotion de l'entreprise ivoirienne,

La messe de funérailles aura lieu le 31 mai 1978, à 15 heures, en l'église de Toutry (Côte-d'Or), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

195, rue de Lourmel, 75015 Paris.

— M. et Mme Michel Tissot,
M. et Mme Jacques Guilmet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Tissot et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Henri TISSOT,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu à Nantes, le 18 mai 1978, en sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Paris, le mardi 23 mai.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Emile Bollaert, ses enfants et petits-enfants, dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de
M. Emile BOLLAERT,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sentiments émus et reconnaissants.

— *Profondément touchée par les* témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de
Mme François SIMONNET,
née France Koral,
vous prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.

Soutenances de thèses

● RECTIFICATIF. — La soutenance de thèse de M. Khadime M'Backe : « La pensée religieuse de Muhammed Ibn Abdalvahhab », aura lieu le 31 mai, à 8 heures au lieu de 10 heures ; université de Paris-IV, département d'islamologie.

Visites et conférences

MARDI 30 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h. 15, 69, rue des Gravilliers : « Historiques demeures du Vieux Beau-Bourg » (Mme Barbier).

15 h., façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

15 h., façade de l'église Saint-Sulpice : « Promenade musicale au quartier Latin (Paris et son Histoire).

10 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'île Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).

20 h. 30, métro Pont-Marie : « L'île Saint-Louis d'hier et d'aujourd'hui » (Templia).

15 h., 32, boulevard Berthier : « Les ateliers de décors de l'Opéra » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 17 h. 30, mairie annexe du premier arrondissement, place du Louvre, M. le baron de Beauverger : « Réflexions inédites d'Alfred Maury » (Académie du Second Empire).

17 h. 30, amphithéâtre B 310, Ecole nationale supérieure des télécommunications, 46, rue Barrault, Mme Mireille Bitan : « Autorité et pouvoir dans les institutions ».

18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et la conscience cosmique » (entrée libre).

18 h. 30, 50, rue de Varenne, MM. P. Boudon, H. Damisch, L. Guillerme, I. Schein : « L'histoire de l'architecture stimulant de la création contemporaine ».

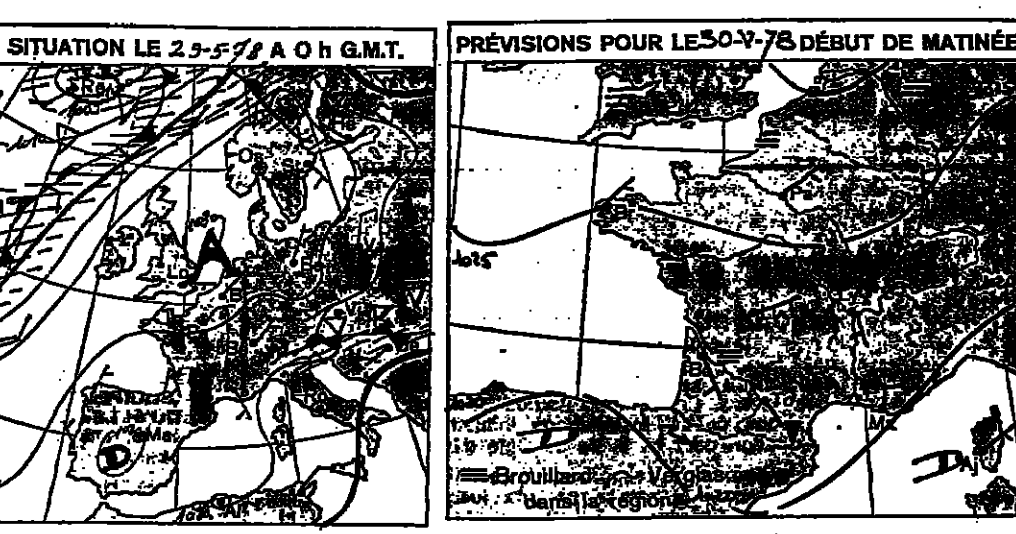
19 h. 30, 26, rue Bergère, M. R.-G. Dommergue : « Freud, poète satanique des enfers libidineux ou une névrose extradimensionnelle » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, Musée de l'homme, palais de Chaillot, M. le professeur Ch. Thibault : « Les cycles sexuels de la puberté à la sénescence ».

21 h., 36, rue Jacob, M. Ionic Parlier : « Le cinquième Evangile existe : l'Evangile selon Thomas ; un texte fondamental » (La Tisanière, Andrée Gautier).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⩘ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 29 mai à 0 heure et le mardi 30 mai à 24 heures :

Une zone de hautes pressions persistera sur le nord de l'Europe, tandis que des basses pressions relatives se maintiendront sur l'Espagne et le Bassin méditerranéen. Le flux, de secteur nord-est à est, maintiendra le beau temps sur la majeure partie de la France, mais des masses d'air plus instable pourront encore provoquer des orages dans le Midi.

Mardi matin, le temps sera généralement bien ensoleillé sur notre pays, mais des brouillards et quelques nuages bas pourront temporairement cacher le soleil dans les premières heures du jour, surtout près des côtes de la Manche et dans le Nord, ainsi que sur le Bassin aquitain. Le temps restera ensoleillé l'après-midi avec quelques nuages passagers. Cependant, du Bassin aquitain aux Pyrénées, au sud du Massif Central et des Alpes aux régions méditerranéennes, des développements nuageux plus importants donneront localement l'après-midi et le soir des orages parfois forts.

Dans l'ensemble, les températures varieront peu par rapport à celles de lundi.

Le lundi 29 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 024,6 millibars, soit 768,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 mai ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 25 et 12 ; Brest, 23 et 8 ; Caen, 15 et 8 ; Cherbourg, 17 et 9 ; Clermont-Ferrand, 22 et 8 ; Dijon, 24 et 13 ; Grenoble, 24 et 9 ; Lille, 23 et 10 ; Lyon, 23 et 11 ; Marseille, 23 et 11 ; Nancy, 23 et 11 ; Nantes, 25 et 14 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 24 et 12 ; Pau, 19 et 13 ; Perpignan, 20 et 11 ; Rennes, 26 et 10 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 23 et 13 ; Toulouse, 20 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 11 ; Amsterdam, 22 et 9 ; Athènes, 26 et 19 ; Berlin, 24 et 12 ; Bonn, 25 et 9 ; Bruxelles, 25 et 12 ; Le Caire, 23 (min.) ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 25 et 11 ; Genève, 21 et 8 ; Lisbonne, 24 et 12 ; Londres, 24 et 11 ; Madrid, 23 et 8 ; Moscou, 25 et 13 ; New-York, 24 et 16 ; Palma-de-Majorque, 21 et 10 ; Rome, 23 et 12 ; Stockholm, 22 et 10.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 mai 1978 :

DES DECRETS

● Portant promotions, nominations, affectations et admissions dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

UN ARRETE

● Portant attributions du diplôme d'archiviste-paléographe à des élèves de l'Ecole nationale des chartes.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 085

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II					■				
III						■			
IV			■			■	■		
V					■			■	
VI	■			■					
VII					■			■	
VIII		■							■
IX									
X			■	■					
XI						■	■		

HORIZONTALEMENT

I. A donc toutes les chances de rester ; Inscription. — II. Veste ou culotte ; Mot d'enfant. — III. Qualifie une langue morte ; Hommes d'ailleurs. — IV. Symbole ; On ne peut plus dépouillé ; Possessif. — V. Sous les ponts de Tolède ; En effet. — VI. Divinité ; Brave personne, si l'on en croit la chanson. — VII. Producteur de noix et de fraises ; Donnent parfois lieu à d'importantes réductions. — VIII. Naturellement acquise. — IX. Fait bâiller et finalement dormir. — X. Titre abrégé ; Un pas vers le progrès. — XI. Généralement cassé ; Pronom.

VERTICALEMENT

1. Tout à fait analogue pour la casse et le séné ; Se mit au pas. — 2. Mâle vertu ; Allié. — 3. Esprit fort (graphie admise) ; Ils savent cajoler. — 4. Tragédie ; Font penser aux autres. — 5. Sur la Bresle ; Source d'amertume. — 6. Les pires choses leur viennent à la bouche. — 7. Sévère punition ; Non dénués de fondement. — 8. Abris pour roucouleurs ; Une partie de la Judée. — 9. Etaient taillables et corvéables à merci ; Temps.

Solution du problème n° 2 084

Horizontalement

I. Nourrice. — II. Uster ; Yeu. — III. Li ; On. — IV. Leçon ; Osé. — V. Ir ; Spot. — VI. Ali ; Hie. — VII. Etai ; Fier. — VIII. Noël. — IX. RF ; Surets. — X. Ifs ; Ruse. — XI. Remise ; Tu.

Verticalement

1. Nullité ; Rir. — 2. Osier ; Tuffé. — 3. Ut ; Aa ; SM. — 4. Remoulins. — 5. RR ; Ours. — 6. Férue. — 7. Cynophiles. — 8. EE ; Soie ; Têt. — 9. Uretères.

GUY BROUTY.

Allocations familiales

LES OBLIGATIONS DES ÉTRANGERS

La caisse d'allocations familiales de la région parisienne rappelle, dans un communiqué, que « *les chefs de famille ne possédant pas la nationalité française doivent obligatoirement lorsqu'ils sollicitent les prestations familiales, joindre à leur dossier de demande une photocopie de leur titre de séjour.*

» *A l'expiration de la durée de validité de ce titre, la photocopie du nouveau titre ou du titre dont la durée de validité aura été prolongée devra fournie.*

» *Les allocataires de nationalité étrangère qui perçoivent actuellement les prestations devront également fournir cettepièce aussitôt qu'elle leur sera réclamée.* »

La C.G.T. a protesté contre cette mesure, affirmant qu'elle constitue une nouvelle discrimination.

Vie pratique

● *L'Italie à l'heure d'été.* L'Italie a adopté l'heure d'été le dimanche 28 mai, à minuit, et cela pour quatre mois. Les pendules, horloges et montres ont été avancées dune heure. L'heure italienne est ainsi la même que l'heure française : GMT + 2.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES ENCADREES		
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	23,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

Abidjan

Directeur d'Exploitation BTP

Adjoint au Directeur Général

Ingénieur grande école

Notre Société spécialisée dans la construction et l'entretien des réseaux électriques divers : électricité toutes tensions, postes de transformation, éclairage public, installations industrielles, recherche un Directeur d'Exploitation pour sa filiale de Côte d'Ivoire.

Il aura pour mission d'assumer la responsabilité technique et financière des affaires traitées, depuis la remise de prix jusqu'à la réception définitive et d'assister le Directeur Général dans la recherche et la négociation des affaires.

Ce poste convient à un ingénieur (32 ans min.) de formation grande école, homme de terrain, organisateur et gestionnaire ayant acquis, grâce à une expérience dans un poste similaire, une bonne maîtrise des problèmes de gestion et de réalisation des travaux.

Rémunération élevée, logement, avantages expatriés.
Lieu de travail : ABIDJAN.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73451/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.



THOMSON-CSF

TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS

NIVEAU IV ou V

SPÉCIALISTES EN ÉLECTRONIQUE LOGICIEL ET TECHNIQUE DIGITALE

Pour missions en France ou à l'étranger de durée variable

Anglais souhaité
Indemnités de déplacement

Envoyer curriculum vitae et photo à THOMSON - CSF, Centre Guynemer, 48, rue Guynemer. — 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Rien n'est simple

Construire des routes à des milliers de kilomètres de la France n'est pas chose simple, mais nous savons le faire. Grâce à nos ingénieurs et à nos techniciens, à nos méthodes et à nos matériels, aux quelque cinquante années d'existence de notre société.

Les difficultés commencent lorsque nous quittons le domaine de la technique : la gestion du personnel, le contrôle comptable, budgétaire, les relations avec les banques, les administrations locales,...

Tout est alors plus complexe. Seuls des hommes expérimentés et de caractère, maîtrisant parfaitement l'anglais, peuvent prendre en main la responsabilité administrative et comptable de nos filiales outre-mer en pays anglophone.

Une rémunération élevée, une vie en famille, des séjours de longue durée (3 ans) vous attendent. Les consultants de SIRCA vous présenteront ces postes disponibles immédiatement. Ecrivez-leur sous Réf. 782 114 M en précisant votre type de formation de départ (T.P., Officier, E.S.C.,...), vos compétences (comptabilité, gestion de personnel) et vos expériences (vie à l'étranger, travaux publics,...).



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

Le Responsable exportation d'une société de PRODUITS DE LUXE — *siège à PARIS* — très connue et vendant dans le monde entier, recherche un

inspecteur ventes export

MOYEN-ORIENT — Afrique.

Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir 26 ans minimum, une formation ESC, une expérience export, l'habitude des voyages et, bien sûr, une parfaite connaissance de l'Anglais.

Expérience des produits de luxe appréciée. Nombreux déplacements à prévoir (2/3 du temps environ).

Veuillez écrire sous référence M1113M, à.

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE INDUSTRIE MECANIQUE
1 200 personnes
recherche

Directeur de filiale

POUR LA SOCIETE INDUSTRIELLE (EQUIPEMENTS AUTOMOBILES) QU'ELLE CREE EN ESPAGNE
et où elle a une participation majoritaire.

Sous la responsabilité du Directeur Général de la Société mère il aura pour missions :
- la mise en route complète à partir d'un terrain nu d'une unité de production de 100 puis 200 personnes
- la Direction technique et la gestion administrative de cette unité
- les contacts techniques et commerciaux avec les constructeurs d'automobiles espagnols.

Ce poste convient à

JEUNE INGENIEUR E.C.P., AM etc...

ayant expérience d'au moins 5 ans de préférence dans la mécanique de séries et possédant grande capacité d'autonomie.
Connaissance de l'espagnol non indispensable pour débuter.

Adresser CV et prétentions sous réf. 28 M 145
69, rue de Monceau
75008 PARIS



DEPARTEMENT EXPORTATION

important éditeur scolaire et littérature

RECHERCHE

3 JEUNES CADRES

délégués pédagogiques

Pour zones suivantes :

AFRIQUE DE L'OUEST
(bonne connaissance de l'anglais appréciée - réf. 31)

ANTILLES
(bonne connaissance de l'espagnol appréciée - réf. 32)

PROCHE ET MOYEN ORIENT
(bilingue français arabe - notamment arabe littéraire et arabe parlé au proche orient - réf. 33).

Ils assureront les fonctions suivantes :
- Ventes aux grossistes et détaillants.
- Promotion auprès des prescripteurs (autorités et enseignants).
- Contribution à la recherche de produits nouveaux.

Basé à Paris, ces postes très itinérants (5 à 6 mois de déplacements) exigent une grande disponibilité. Ils conviendraient à candidats dynamiques et créatifs, âgés de 27 ans minimum. Formation supérieure souhaitée.

UNE EXPÉRIENCE DE L'ENSEIGNEMENT SERAIT UN ATOUT CERTAIN. LA FORMATION COMMERCIALE SERA ASSURÉE PAR L'ENTREPRISE.

Env. C.V. avec lettre manuscr., photo et prétentions à nº 64.251, CONTESSE Publ., 20 av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

Société Camerounaise Construction de Matériel DE TRAVAUX PUBLICS
recherche

CONTROLEUR DE GESTION
POUR DOUALA

100 000 F par an avec logement, voiture, vacances 4 mois tous les 20 mois.
Le postulant sera Responsable Financier de l'Entreprise C.A. 20 millions de F., 300 personnes.

OBJECTIFS PRIORITAIRES :
— élaboration du tableau de bord mensuel ;
— amélioration du contrôle interne ;
— mise en place d'une comptabilité analytique simple.

Le candidat aura 28 ans minimum
Niveau D.E.C.S. ou équivalent
Il devra être doté d'un solide caractère, dominer parfaitement les problèmes comptables, aimer les responsabilités.

Adresser C.V. à DECAUVILLE S.A.
B.P. 38 - 91102 CORBEIL.



le centre d'études de prévention

recherche pour détachement en ALGERIE (contrat français)

DES INGENIEURS DIPLOMES

HAUT NIVEAU

minimum 2 ans d'expérience dans les différents domaines de la construction : toutes spécialités de génie civil et lots techniques.

Envoyer C.V. en indiquant prétentions, importance de la famille à déplacer et date de disponibilité au :

Service du Personnel
C.E.P. - 34, rue Rennequin
75017 PARIS.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

ADJOINT AU DIRECTEUR CONCESSION AUTOMOBILE

9 - 10 000 000 C F A — AFRIQUE OCCIDENTALE

Un groupe international spécialisé dans la distribution de véhicules VL-PL d'une grande marque internationale, recherche un Adjoint au Directeur pour une de ses grandes concessions située dans un pays d'Afrique francophone. Sous l'autorité du Directeur, il sera chargé de la vente avec participation à la définition des objectifs et mise en œuvre des moyens propres à les atteindre — animation des équipes de vente, administration des ventes. Dans le cadre de l'après-vente, il contrôlera les approvisionnements et la gestion des stocks pièces de rechange, et il supervisera les ateliers et garages. Le candidat retenu, âgé d'au moins 33 ans, de formation supérieure, aura assumé des responsabilités identiques dans une entreprise commerciale de la branche automobile, et plus particulièrement outre-mer. Ecrire sous la référence 186/M.

GRH Conseils

3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL BELGE DU SECTEUR CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS
recherche dans le cadre du développement de sa Division Outre-Mer en Arabie Saoudite (Siège de la Société à Riyadh)

UN DIRECTEUR FINANCIER

qui, sous l'autorité du Directeur Général de la Société, sera responsable des aspects financiers et comptables de la Société.
Cette fonction s'adresse plus particulièrement à un candidat pouvant justifier :
— d'une formation de niveau universitaire (sciences économiques) et/ou administration des entreprises ;
— d'une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire au sein d'une entreprise à caractère industriel et de niveau international ;
— d'une pratique courante de l'anglais.

Envoyer votre candidature et C.V. à :
UNIVERSAL MEDIA, chaussée de la Hulpe, 122, 1050 BRUXELLES, qui transmettra.
Veuillez mentionner la référence sur l'enveloppe qui pourra ainsi nous parvenir fermée.

IMPORTANTE STE B.T.P. et Entreprises Générales recherche pour BAGDAD IRAK

CHEF COMPTABLE

— Bonne formation comptable et fiscale exigée.
— Expérience Moyen-Orient souhaitée.
— Anglais courant lu et écrit.
Conditions d'expatriation intér.

Env. lettre man. + C.V. + ph. s/réf. 6265 à P. LICHAU S.A. BP 220 75063 Paris Cedex 02, q.t.

STE JAPONAISE (Martibeal) recherche plusieurs

JAPONAIS CÉLIBATAIRES

Parlant bien français pour postes relatifs à travaux de construction d'usine en Algérie. Tél. (74) 94-14-22.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Serv. M 64), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

COMPLEXE INDUSTRIEL ET MINIER

situé au Niger, scolarisant les enfants des agents expatriés, recherche

JEUNE PROFESSEUR DE LETTRES

chargé de l'application des programmes du C.N.T.E. (1er cycle)
— Anglais obligatoire ;
— Quelques années d'expérience de l'enseignement secondaire.

Contrat ferme. Avantages et garanties « expatriés ».

Ecrire avec C.V. sous référence CK/L 1 à :
CETAGEP,
30, av. de l'Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI.

E C C O
DIVISION INTERNATIONALE
recrute immédiatement pour contrats longue durée

MOYEN-ORIENT

1 ELECTROMECANICIEN
bonne connaissance entretien centrale enrobage NEYRPIC
1 CHEF DE CHANTIER TERRASSEMENT
expér. autoroutière a l'étranger
1 ELECTRICIEN
ayant connaissance électronique pour entretien installations carrières, et groupes électrogènes.

Adresser C.V. détaillé, certificats travail, photo, à ECCO, 5, rue Drouot, 75009 PARIS. TEL. : 246-09-01.



SODEXHO

GROUPE FRANCAIS INTERNATIONAL SPÉCIALISTE DE LA RESTAURATION DES COLLECTIVITES - 725 millions de CA, croissance 30% par an

recrute pour sa filiale *MOYEN ORIENT*

SON RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE DE CHANTIER

Vous avez une expérience de 10 ans minimum de la fonction dont 5 ans comme expatrié.

Vous avez une expérience de la vie de chantier.

Vous parlez couramment l'anglais.

Vous prendrez en charge sous l'autorité du directeur du chantier et en lien étroit avec la direction financière de la filiale :
- la gestion administrative du personnel et de la paye
- la comptabilité générale et analytique
- la gestion des services généraux
- la gestion achats, stocks, facturation clients fournisseurs.

Adressez-nous votre cndidature (lettre manuscrite C.V. et prétentions à la Direction du Personnel - SODEXHO, 3, rue Newton, 78390 BOIS D'ARCY. Toutes les candidatures seront examinées avec attention et discrétion.

LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES A LUXEMBOURG
organise un concours général pour la constitution d'une réserve de recrutement de

JURISTES LINGUISTES (Traducteurs)

de langue française

pour la traduction en français de textes juridiques à partir soit en premier lieu du néerlandais et en deuxième lieu de l'allemand ; soit en premier lieu d'une autre langue officielle des Communautés européennes (1).

Outre les connaissances linguistiques nécessaires à cet effet, une *formation juridique* complète (maîtrise en droit en France, licence en droit en Belgique) est exigée.

Limite d'âge : moins de 35 ans au 1er juin 1978
La rémunération mensuelle nette pour un célibataire bénéficiant de l'indemnité de dépaysement varie entre F.B 77 000 (F.F. 11 000) et F.B 84.000 (F.F. 12.000) ; s'y ajoutent éventuellement des allocations familiales.

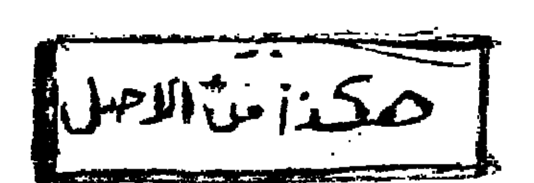
Lieu d'affectation : Luxembourg.

De plus amples renseignements concernant les conditions générales du concours ainsi qu'un formulaire d'acte de candidature sont publiés au « Journal Officiel des Communautés européennes », nº 115, du 13 mai 1978.

Celui-ci peut être obtenu sur simple demande écrite
— soit au Bureau de Presse et d'Information de la Commission des Communautés européennes, 61, rue des Belles-Feuilles, 75782 PARIS CEDEX 16 ;
— soit au Bureau de Presse et d'Information de la Commission des Communautés européennes, rue Archimède 73 - 1049 BRUXELLES ;
— soit au Service du Personnel de la Cour de Justice des Communautés européennes, B.P. 1406, LUXEMBOURG.

L'acte de candidature, dûment rempli, doit être envoyé au Service du Personnel de la Cour de Justice des Communautés européennes, B. P. 1406, Luxembourg, avant le 26 juin 1978.

(1) Les langues officielles des Communautés européennes sont : l'allemand, l'anglais, le danois, le français, l'italien et le néerlandais.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique recrute pour l'année 1978-1979 et en vue de leur affectation dans les Universités d'Alger, d'Oran, de Constantine et d'Annaba et les Centres Universitaires de Tlemcen, Batna et Tizi-Ouzou, des Professeurs, des Maîtres de Conférence, des Maîtres-Assistants et des Assistants dans les disciplines suivantes :

— Mathématiques
— Physique
— Chimie
— Informatique
— Génie civil
— Génie mécanique
— Métallurgie
— Mines
— Hydraulique
— Machinisme agricole
— Géographie
— Bio-physique
— Biologie
— Médecine vétérinaire
— Marketing
— Calcul économique
— Management
— Journalisme
— Sciences de l'Education.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Sous-Direction du Personnel, 1, rue Bachir Attar, Alger, Algérie.

Les demandes de candidature doivent être accompagnées d'un bref curriculum vitae.

CAMEROUN

ingénieurs analystes informaticiens

ingénieurs systèmes sur IBM 370

Contrat de 2 ans renouvelable.
Logement assuré.

Ecrire s/réf.8054 à P.LICHAU SA
B.P. 220, 75063 Paris cédex 02
qui transmettra

P. LICHAU

MICROCOMPUTER ELECTRONICS ENGINEER

IMSAI EUROPE has an opportunity for a top-notch electronics engineer to work with the latest designed microcomputer systems in an open and challenging environment.
IMSAI EUROPE, located in Luxembourg, is the exclusive european sales and service representative of IMSAI MANUFACTURING CORP., the leading American Manufacturer of 8 080 and 8 085-based microcomputer systems.
We are looking for a skilled and trained electronics engineer who is willing to be responsible for getting the job done, and is also willing to have satisfaction and enjoyment in his work.
Fluency in english is necessary. Salary/compensation negotiable based on training and experience.

Please send curriculum vitae to:
IMSAI EUROPE, S.A.R.L. - EUROPA TERRASSEN
8, rue Jean-Engling - Dommeldange, Luxembourg.
Or call for an appointment: (00352) 43-67-46.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



RESPONSABLE
de recherche en chimie organique

I.C.I.-Pharma, société pharmaceutique française du Groupe I.C.I., recrute un nouveau Responsable de Recherche qui dirigera son centre installé depuis *trois ans à Reims. La vocation du laboratoire est la découverte de nouvelles* molécules destinées à des applications thérapeutiques. Bien que le travail à Reims concerne la synthèse organique, des liens très étroits sont maintenus avec les biologistes et les biochimistes du centre de recherche de la Division Pharmaceutique d'I.C.I. en Angleterre.

Très bien équipé pour la synthèse organique moderne, le laboratoire de Reims est composé d'une équipe très motivée de plus de vingt personnes, dont cinq chefs d'équipe ayant une expérience de chimie médicale post-doctorale.

Ce poste sera confié à un scientifique de haut niveau, ayant obtenu de *grands succès en tant que chimiste de synthèse, et capable de s'assurer le* respect de ses collègues. Une expérience de l'industrie pharmaceutique est considérée comme très importante, et quelques années d'expérience de direction d'équipe constitueraient un atout supplémentaire. Une très bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Le candidat choisi fera un séjour de quelques mois au centre de recherche en Angleterre, en tant que salarié français. La rémunération dépendra du niveau de l'expérience acquise ainsi que des compétences.

D'autres renseignements seront fournis au cours d'un entretien strictement confidentiel.

Adresser curriculum vitae détaillé à :
I.C.I.-PHARMA - Centre de Recherche
B.P. 401. — 51064 REIMS CEDEX

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

CADRES DE DIRECTION

L'association est constituée de plusieurs organismes professionnels et pilote un ensemble de budgets supérieur à 8 millions de francs.
Elle recherche les deux cadres suivants:

chef du bureau, droit social

Ce cadre devra fournir au Conseil, au Secrétaire Général et aux adhérents des avis motivés concernant les problèmes de droit social et de règlementation du travail.
Le poste convient à un cadre de formation supérieure présentant une expérience professionnelle de quatre ans axée sur le droit social. (réf. 811 M).

chef du bureau enquêtes, statistiques, emploi

Ce cadre devra fournir au Conseil, aux groupes de travail et aux adhérents des informations synthétiques leur permettant de conduire une politique de développement de l'emploi et une politique de salaires.
Le poste convient à un cadre de formation supérieure présentant une expérience professionnelle d'au moins trois ans axée sur les problèmes économiques et sociaux. (réf. 810 M).

La rémunération de ces deux postes ne sera pas inférieure à 80.000 F.
Lieu de travail : BELFORT. Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande en rappelant la réf.

Pour son Département Crédit, un très important Groupe de Construction Mécanique recherche pour son implantation située à 200 km au sud de Paris

responsable crédit export

âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (bancaire ou comptable) et ayant acquis une première expérience réussie, soit dans une banque, soit dans une entreprise comportant des biens d'équipement.
Le candidat retenu sera chargé de l'analyse et du montage du financement et des assurances nécessaires, ainsi que de la gestion des recouvrements, du contrôle de la trésorerie, du suivi des circuits bancaires selon les pays destinataires.

La connaissance de l'Anglais est indispensable.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 452 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

---

mini-informatique scientifique

ingénieurs commerciaux

Sur le marché des applications scientifiques et industrielles, ils développeront la vente de nos mini-ordinateurs.
De formation scientifique, (Ecole d'Ingénieur ou équivalent) ils auront une expérience de la vente de 2 à 3 ans minimum.
Postes à pourvoir : STRASBOURG - ROUEN - LYON.
Pour un premier contact, envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence H.C. - OLIVETTI France - Direction du Personnel et des Relations Humaines
91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS

olivetti DIVISION. MINI-ORDINATEURS

Important Organisme de Services à Caractère Social

cherche
pour ROUEN

UN DIRECTEUR REGIONAL

Le candidat de formation supérieure (ESSEC, SUP de CO ou licence) âgé de 35 ans minimum, et pouvant justifier d'une expérience réussie de responsable.
— alliera à un sens commercial développé, une pratique des contacts à tous niveaux;
— *aura le goût des problèmes humains;*
— et le souci de la production administrative;

Adresser lettre manuscrite, photo (ret.) sous N° 4881 à **PARFRANCE P.A.**
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

GROUPE INDUSTRIEL SPECIALISE DANS L'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE

recherche

UN RESPONSABLE DE ZONE

pour l'exportation de ses produits au MOYEN-ORIENT

Doté d'une grande autonomie il sera basé dans l'Isère et effectuera de nombreux déplacements (50 % du temps).

Ce poste conviendrait à un homme ayant acquis une bonne expérience dans une activité similaire.

Envoyer par lettre manuscrite C.V., photo et niveau de rémunération souhaité à :

Il connaîtra l'anglais parlé, lu et écrit (la connaissance de l'arabe serait appréciée).

ARNOULD-F A E

M. PEUGEOT, Rte de Romans, 38160 St-Marcellin.

Mairie VITROLLES (B.-du-Rh.)
recrute par mutation
BIBLIOTHÉCAIRE
expérimentée, titulaire C.A.F.B., pour ouverture bibliothèque 3.000 volumes. Date limite de candidatures 17 juin 1978.

Filiale multinationale (700 pers.) REGION EST recrute
CONTROLEUR DE GESTION
Adjoint D.G. Age min. 35 ans.
Début 90.000 +
logement agréable.
Ecrire avec C.V. sous n° 2.666
CLAUDE BLIQUE
160, av. de Strasbourg, 54000 NANCY. - Tél. : (28) 35-42-63.

Service administratif local région normande, recherche Chargé d'études contractuel lic. en droit et/ou en sciences économique pour relations avec organismes *publics locaux*, départementaux et régionaux dans les domaines économ. et sociaux. Faire acte de candidat. (lettre man., photo, C.V., rémun. souh., à n° 7.305, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Près de **CHATEAU-THIERRY**
(Vallée de la Marne)

Vous voulez fuir les grandes agglomérations,
Vous aimeriez vivre dans une ville située dans une région agréable à 89 Kms de Paris (liaisons faciles par train et autoroute).



Filiale française de Melitta international
vous propose le poste de :

chef de produit

(GAMME PRODUITS MENAGERS)

Sous la responsabilité du Directeur de Marketing, sa mission sera la prise en charge globale de tous les problèmes liés à la gestion et au développement d'une gamme de produits :
- information sur le marché
- établissement des prévisions de vente des produits existants et des nouveaux produits
- élaboration des plans de marketing
- contrôle de la réalisation des plans

Le candidat de formation école supérieure de commerce ou équivalent ayant prouvé une expérience du marketing de biens de grande consommation, aura une possibilité certaine d'évolution de carrière dans la Société.

Allemand et Anglais souhaités -
Position cadre - 13è mois.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel MELITTA France 02570 CHEZY-sur-Marne.



SPECIALISTE DE L'ALIMENTATION PREPAREE POUR ANIMAUX FAMILIERS

Filiale d'un groupe international

recherche

UN ACHETEUR 110.000 F +

- Pour participer à la gestion des achats de matières premières d'origine agro-alimentaire.
- Niveau d'études supérieures dans les domaines alimentaire, agricole ou chimie.
- Expérience industrielle de 3 à 5 ans.
- Anglais courant, autre langue souhaitée.

Adresser votre lettre de candidature avec C.V. et photo à Unisabi S.A., B.P 7
45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL (P.S.)

Réponse assurée.

Canigou - Pal - Frolic

Loyal - Kitekat - Ronron - Wiskas

SKIS ROSSIGNOL S.A.
Premier Fabricant Mondial de Skis
VOIRON (38)

recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT FRANCE

Agé de 30 ans minimum, de formation H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C. ou équivalent, c'est un homme de terrain et de réflexion qui a une expérience réussie des biens de consommation de 3 à 5 ans dans une fonction commerciale à un niveau de responsabilité. C'est un bon skieur.

Il travaille en liaison directe avec le Directeur Commercial France. A ce titre il participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique commerciale. Il assiste aux réunions nouveaux produits. Il anime, coordonne et contrôle les activités des départements Ventes, Promotion et Administration du Service. Il est directement responsable de la réalisation des objectifs et du contrôle du budget.

Ce poste offre des perspectives très intéressantes pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. MANUSCRIT DETAILLE, PHOTO et PRETENTIONS de SALAIRE à
M. JEAN BOLLON - Psychologue Conseil
5, av. du Général-Champon. — 38000 GRENOBLE.

Important Cabinet Juridique LYON

recherche

UN JURISTE

CONSTRUCTION, URBANISME, COPROPRIETE

UN FISCALISTE

EN PARTICULIER FISCALITE IMMOBILIERE

Rémunération suivant compétences

expérience nécessaire

Envoyer C.V., prétentions sous la référ. 1.828 à P. LICHAU S.A., 18, quai Jean-Moulin, 69002 LYON, qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Des ventes, encore des ventes.

Vous êtes comme çà. Vous aimez vendre dans toute la France. Aux installateurs de chauffage, à l'architecte, au magasinier, à la ménagère, au revendeur, etc... du moment qu'il s'agit d'appareils techniques pour le compte d'une firme performante. Mais au fond de vous même, vous savez bien qu'un jour vous serez directeur commercial. Vous n'en parlez pas encore beaucoup parce qu'après seulement dix ans de vie professionnelle vous êtes très lucide quant à ce qui vous reste à apprendre. Cela ne vous fait pas peur. Comme ceux d'autrefois, vous ne ménagez ni votre temps ni votre peine.

Nous allons engager «un dur», un battant, qui réussira dans le poste de directeur des ventes créé spécialement pour préparer à la succession du directeur commercial France.

C'est peut-être votre chance ! Ecrivez donc aux consultants de SIRCA sous la référence 784 116 M et vendez-leur l'idée de vous rencontrer.



64, rue La Boétie 75008 Paris



Chef Service Informatique

Entreprise parisienne de renom, fabriquant et diffusant des biens culturels, en progression continue et régulière depuis de nombreuses années, recherche CHEF SERVICE INFORMATIQUE.
Il est responsable de la maintenance et du développement des applications informatiques, en liaison étroite avec les services comptables, commerciaux et techniques.
Il anime et dirige une vingtaine de personnes.
De formation supérieure, âgé d'au moins 32 ans, il justifie de réelles compétences en conception, démarrage et exploitation d'applications informatiques de gestion (notamment, comptabilité générale et analytique) acquise en tant que responsable dans une entreprise à taille humaine.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 835 M à notre Conseil

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

Important laboratoire pharmaceutique recherche pour Paris

directeur commercial

Ce collaborateur assumera les responsabilités traditionnelles d'une Direction Commerciale : stratégie de développement, service d'analyse et de planification commerciale, supervision des forces de vente, administration des ventes. Priorité sera donnée à un candidat présentant des qualités éprouvées d'animateur et de meneur d'hommes. L'expérience d'un laboratoire pharmaceutique est indispensable. Nous apprécierions la candidature d'un homme de 32 ans au moins, formation Médecin, Pharmacien ou diplômé E.S.C. Anglais courant exigé. Salaire élevé.

P. LICHAU

SODECI — Adr. C.V. + photo + prét. sous réf. 748 à : 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS.



Ingersoll-Rand recherche

analyste

DUT ou niveau équivalent,
3 ans d'expérience IBM 370/DOS COBOL,
pour lui confier :
- l'analyse organique et la réalisation complète d'applications de gestion,
- l'élaboration de chaînes de traitement et leur lancement,
- la maintenance de ces applications.

Anglais apprécié.
Envoyer c.v. et prétentions, sous réf. 105M, au Service du Personnel, B.P. 113 78190 TRAPPES.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

parmi les diplômés d'enseignement supérieur en électronique, informatique, électrotechnique et automatique, qui souhaitent débuter ou poursuivre leur carrière professionnelle dans la vente, pour ses différentes divisions :
- semi-conducteurs (à Paris - Lyon - Grenoble)
- mini-informatique distribuée (à Paris)
- appareils de contrôle et automates programmables (à Paris).

La Société offre un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

Les candidats de valeur auront une évolution de carrière assurée, soit vers des responsabilités de secteurs commerciaux, de marketing de planning, etc...

Ecrire avec C.V., photo prét. de salaire, date de disponibilité sous Référ. TIM/578/505 à Madame LE GUET T.I.F. - Boite Postale 5 06270 Villeneuve-Loubet Tél : (93) 20.01.01.

BF

Banque de France

La Banque de France organise un

concours spécial

pour le recrutement d'

INFORMATICIENS

dans ses services informatiques à Paris ouvert aux candidats âgés de moins de 26 ans au 1er janvier 1978
et
titulaires d'un diplôme national sanctionnant un
premier cycle d'études supérieures ou du diplôme d'une école de niveau au moins équivalent.

Épreuves écrites : 16 et 17 septembre 1978.
Inscriptions reçues jusqu'au 8 août 1978.

Renseignements et documentation :
BANQUE DE FRANCE
Direction Générale du Personnel
Service du Recrutement et des Concours
39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75049 PARIS CEDEX 01
Téléphone : 261.56.72 - postes 35-43 et 35-44



emplois régionaux

EXPORTATION

BSN Emballage recherche pour son département Gobeleterie deux agents de ventes. Responsables pour plusieurs pays européens, ils auront pour mission de promouvoir les ventes et d'animer un réseau d'agents.
Ces postes intéressent des candidats possédant une formation commerciale supérieure et 2 à 3 ans minimum d'expérience de la vente à l'exportation, de préférence dans le domaine des articles ménagers.
Basés à Lyon, ils assureront de fréquents déplacements.
Anglais courant exigé, Allemand très apprécié.
Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. P 04 M, à Patrick Dubert, BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn. gervais danone

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL CONSTRUCTION RADIO-ÉLECTRIQUE ET TÉLÉPHONIQUE PROFESSIONNELLE
Région de NANCY
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

(ESE - ENST - ENSERB - ENSERG - ISEN ENREA - ESEO, etc.)
QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE ou DEBUTANTS
pour SERVICES : FABRICATION, ESSAIS, METHODES

Adr. C.V. et niveau de rémunération au no 7.297 à «Le Monde» Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transmettra.

FUTUR DIRECTEUR TECHNIQUE

La Société - 600 personnes - 3 établissements dans l'Est appartient au secteur automobile et fabrique des équipements spécifiques.
Pour le seconder sur l'ensemble des problèmes techniques (méthodes, études, outillages et coordination des fabrications), le Directeur des usines recherche un jeune Ingénieur Mécanicien diplômé AM, ICAM, ENSI ou similaire de plus de 28 ans et ayant l'expérience des fabrications grandes séries.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 771 M.

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
recrute
par concours sur titres

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Tous renseignements concernant ce poste seront fournis dans une notice à réclamer à :
Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux,
Service organisation, méthodes et informatique,
20, cours Pasteur - 33076 BORDEAUX, CEDEX.

Dans le cadre de leur expansion, les LABORATOIRES de COSMETOLOGIE YVES ROCHER, créent le poste de

RESPONSABLE des PREVISIONS COMMERCIALES

Au sein d'une jeune équipe marketing basée à PARIS, il se verra confier, dans un premier temps, les études prévisionnelles à moyen et long terme.
Le candidat retenu, diplômé de l'enseignement supérieur commercial, possède une expérience (3 ans mini) de l'analyse des travaux chiffrés acquise de préférence dans un service commercial.
Adresser CV + prétentions + photo ss réf. 861

CEIP 35 — CONSEIL D'ENTREPRISES 20, rue de Brest 35000 RENNES
Les entretiens se dérouleront première quinzaine de juin à PARIS.

Entreprise 1 000 personnes (fabrication de matériels téléphoniques), recherche :
- RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL : rattaché à la Direction de l'établissement, il aura une expérience confirmée de la fonction (recrutement, formation, suivi des dossiers, qualification et système de rémunération, déclarations sociales, tableau de bord et bilan social, relations entre les partenaires sociaux...).
- CHEF DE GROUPE COMPTABILITE : le candidat, comptable 2e échelon, aura une expérience minimum de 3 ans, en particulier de la gestion des comptes clients et fournisseurs.
- INFIRMIERE D.E. : la fonction médicale et travaux administratifs liés à cette fonction.
- AIDE ACHETEUR :
  - achats de composants électroniques, électromécaniques et mécaniques ;
  - négociations avec sous-traitants.

Envoyer C.V. détaillé avec photo à :
Société des Téléphones PICART LEBAS, Service du Personnel, usine de la Boissière, 28200 Châteaudun.

Usine produits chimiques Nord de la France.
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

attiré par métier technico-commercial ayant une formation de plusieurs années.
Connaissance parfaite de la langue anglaise exigée + allemand souhaité.
Résidence nécessaire Nord de la France.
Ecr. no 754 282 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VOUS ETES JEUNES et VOUS AVEZ
- le goût du contact humain,
- une grande curiosité d'esprit,
- une bonne formation de base récemment acquise, (HEC, ESSEC, SCIENCES-PO, SUP de CO),
- des ambitions personnelles que vous souhaitez faire coïncider avec les ambitions d'une entreprise.

Une des 3 PREMIERES Sociétés de CREDIT BAIL MOBILIER recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

Apte, après formation au sein d'une équipe dynamique, à négocier des contrats de Crédit Bail en aidant les P.M.E. à résoudre leurs problèmes d'équipement.
Résidence : grande ville de France
Env. C.V. man., photo et prét. No 64.945 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ORGANISME RÉGIONAL

recherche pour POITIERS

CHARGÉ DE MISSION AGRO-ALIMENTAIRE

Grandes écoles commerciales ou E.N.S.I.A.A. Dynamique, diplomate, sens commercial, expér. exigée ds le secteur agro-alimentaire. Mission : appuyer les entreprises au niveau commercial, technique, promotion de l'innovation, élaboration des dossiers d'investissements, etc.
EXIGEONS CANDIDAT DE GRANDE VALEUR.
Salaire à débattre
Adresser lettre manuscrite, C.V. dét., prét. et photo récente à J.-B. MONTIS, C.R.C.I., Limousin-Poitou-Charentes, 15, place Jourdan 87038 Limoges. Cedex. Téléphone : (55) 33-31-99. Discrétion assurée.

Impt cab. d'expertise comptable recrute pour SOISSONS (Aisne) LA FERTE-GAUCHER (S.-et-M)

2 COLLABORATEURS COMPTABLES

très qualifiés. Niveau D.E.C.S. Expér. cabinet souhaitée. Situat. intéressante. Poss. de logement. Écr. no 7 310, «le Monde» Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'Union pour l'Animation de Cognin recr. un Animateur pour action aupr. des jeunes et associations. Envoy. cand. à M. le Président de l'U.P.A.C., Mairie de COGNIN - 73160

Recherchons pour ORLEANS

AT 3 ÉLECTRONIQUE

expérience de quelques années sur études convertisseurs et circuits analogiques.
DEUTSCH B.P. 51 45140 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE.

INSTITUT DE RECHERCHE DES TRANSPORTS recrute pour participer aux activités transports urbains de sa division technologies nouvelles.

INGÉNIEUR

formation électromécanique ou similaire (A.M. - ENSI, etc.). Expérience de 2 à 3 ans souhait.
Adresser C.V. et prétentions à M. AZEMA, référence T.N., B.P. 28, 94110 ARCUEIL

ECOLE DE LANGUES recherche PROFESSEUR QUALIFIE Expérimenté ALLEMAND aux adultes, langue maternelle. Envoyer C.V. détaillé et prét. sous le no 62724 Havas Contact 156, bd Haussmann, Paris (8e)

ÉLANCOURT

RECRUTE URGENT

DIRECTRICE

pour CRECHE COLLECTIVE INTEGREE
Embauche : 1er juillet 1978 par mutation ou recrut. direct. Adresser C.V. à M. LE MAIRE 78310 ÉLANCOURT

CABINET IMMOBILIER Gérant d'imm. CHATOU, ch. NEGOCIATRICE pour vente appts et pptés. Téléph. pour RV au 976-30-02

Institut de FORMATION DE TOURISME recherche sur Paris

PROFESSEURS

- pour préparation au BTS de tourisme ;
- pour option accueil ;
- pour option technique de vente et de production.

PROFESSEURS

- Anglais, espagnol, allemand.

Envoyer C.V. détaillé à : BREMO, 81, rue Escudier, 92100 Boulogne, qui transm.

SFIM

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

POSITION II
Expérience indispensable :
- Techniques numériques et analogiques ;
- Acquisition de données.

Ecrire avec C.V. et prétentions Service du Personnel, B.P. 74, 91301 MASSY.

FRANCERECO

Société de développement de produits

NESTLÉ

recherche deux

TECHNICIENS (NES)

Niveau IUT ou BTS
ayant 2 ou 3 années d'expér. dans l'industrie alimentaire
pour son centre de développement de plats cuisinés (surgelés et conserves)
Anglais courant souhaité
Lieu de travail : Beauvais
Ecrire avec C.V. détaillé en indiquant salaire actuel ou souh. à FRANCERECO Z.I. no 2, rue Charles-Tellier 60000 BEAUVAIS CEDEX

Sté d'expertise comptable recherche

UN ORGANISATEUR

pour mise en place de mini-ordinateurs, en liaison avec S.S.C.I. - Ce poste, rapidement autonome, nécessite une bonne connaissance de l'informatisation de gestion dans l'entreprise.
Envoyer C.V. et prétentions à : P. Convert, Sté UFEC 2, av. Hoche, 75008 Paris

Vous êtes
- **ingénieur chef de projet** diplômé d'une grande école. Vous avez 4 à 5 ans d'expérience, dont 2 au moins sur mini ordinateur temps réel. Vous connaissez le MITRA 125 MMT/LTR. (Réf. 10192/M)

ou
- **ingénieur informaticien** (Réf. 10193/M)

sema informatique vous propose

un poste qui vous permettra de vous confronter aux dernières évolutions techniques.

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema — *Conseil, Études, Ingénierie* INFORMATIQUE, MARKETING ORGANISATION, FORMATION

PLESSEY PERIPHERAL SYSTEMS FRANCE
recherche dans le cadre de son expansion

TECHNICIENS et INGENIEURS de maintenance

ayant de très bonnes connaissances de la mini et de la péri-informatique, anglais lu et parlé.
Postes à pourvoir PARIS et Province
Adresser C.V. à :
PLESSEY PERIPHERAL SYSTEMS
TOUR ANJOU - 33, quai National 92800 PUTEAUX

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,38
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Un grand de l'entretien

90 000 m2 couverts, 15 000 Kwa, 1 400 machines-outils, 2 500 personnes... et pas encore un véritable service entretien...

Vous comprenez qu'il nous faut maintenant un «Grand» de l'Entretien. Il devra très vite faire preuve de compétence et de son utilité aux différents services de production (machines-outils conventionnelles, adaptées, spécialisées, à commande numérique).

La mise en place d'une structure efficace d'entretien dépendra pour beaucoup de sa personnalité, de la qualité de ses relations, de la pertinence de ses suggestions, de son aptitude à résoudre les problèmes spécifiques (planification des dépannages et interventions systématiques, travail en horaire décalé). Il devra évidemment prendre en compte la rentabilité de cette fonction : réduction des coûts de production, suivi des contrats de sous-traitance extérieure, contrôle de ses achats, de ses stocks de pièces de rechange, etc...).

Seule la réussite professionnelle incontestée dans une autre grande usine de mécanique (camions, machinisme agricole, automobiles) peut permettre à un ingénieur diplômé des grandes écoles, âgé de 35 ans, de répondre aux attentes... de toute notre société qui a grandi dans sa ville universitaire de Province (au beau milieu d'une région fort agréable à vivre).

Votre candidature sera examinée sous la référence 784 115 M par les consultants du cabinet conseil SIRCA à qui vous voudrez bien adresser votre C.V., en précisant votre niveau actuel de rémunération.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

Ingénieurs

- Débutants ou non.
- ENSIMAG, ENSEEIHT section informatique ou maîtrise d'informatique.
- Libérés des obligations militaires.
- Pour assistance clients et développement de ses services temps partagé.
- Lieu de travail : région parisienne.

Adresser C.V. et prétentions, CISI, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

Emplois et Carrières.

---

informaticiens

Filiale THOMSON recherche pour le développement de sa Division Systèmes Informatiques sur mini-ordinateurs :

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour commercialiser auprès des PME et des grandes entreprises :
- prestations clés en main, — systèmes de gestion, — systèmes industriels ;
- assistance technique : régie, forfait. (Réf. DSI/C02)

INGENIEURS CONFIRMES

pour diriger et réaliser des projets de gestion, contrôle automatique télé-transmission et commutation sur mini-ordinateurs de tous types. (Réf. DSI/TC02)

INGENIEURS DEBUTANTS

désireux de s'intégrer dans des équipes de réalisation de logiciel (gestion, télétrans, process, logiciel de base...). (Réf. DSI/TD02)

Adressez C.V. détaillé et délai de disponibilité à

answare SELECTION
195, rue de la Pompe - 75116 Paris.

Importante Société de Produits Alimentaires
proche Banlieue Ouest
recherche

INGÉNIEUR D'EXPLOITATION

Chargé du suivi des coûts de production, de l'amélioration des procédés et de la mise en place de nouvelles productions.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR

INA, ENSIA ou équivalent

ayant au moins 5 ans d'expérience dans l'industrie alimentaire, si possible dans la conserve.

Adresser C.V. et prétentions n° 65.570 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

CAP SOGETI SYSTEMES

recherche pour PARIS
avec opportunités d'évolution vers la PROVINCE

4 INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS
en I.M.S.

5 INGÉNIEURS DÉBUTANTS

3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
confirmés en ASSEMBLEUR
(connaissances IMS et CICS appréciées)

6 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
confirmés en PL I

Adresser C.V. et prétentions à CAP SOGETI SELECTION
92, boulevard du Montparnasse - 75682 PARIS CEDEX 14.

SOCIETE COMMERCIALE FRANCAISE
DU SECTEUR AUTOMOBILE
A IMPLANTATIONS MULTIPLES
SUR LE PLAN NATIONAL
RECHERCHE
POUR SON SIEGE DE CLICHY
(92115)

SON CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, et en liaison constante avec ses principaux collaborateurs,

Il prendra en charge la gestion globale du Service Comptable.

Ce poste conviendrait à un candidat de forte personnalité :

- ayant une solide expérience, de préférence en cabinet comptable,
- ayant le sens du commandement,
- titulaire du D.E.C.S. - B.T.S. ou équivalent.

La rémunération annuelle de départ sera fixée en fonction de l'expérience acquise.

Les candidats intéressés adresseront lettre de candidature avec C.V. détaillé, sous référence 2990 à P.LICHAU SA. BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



THOMSON-CSF

Division Télécommunications
DÉPARTEMENT RADIO-TÉLÉPHONE

INSPECTEURS COMMERCIAUX

De formation électronicien B.T.S. ou D.U.T. pour prendre en charge à PARIS et en PROVINCE SUD-EST - SUD-OUEST la responsabilité de bureaux régionaux de commercialisation de radio-téléphone

Les postes sont à pourvoir rapidement et offrent de réelles possibilités d'évolution de carrière pour des vendeurs dynamiques ayant le goût de la négociation.

Adresser C.V., photo et rémunération désirée, à J.-P. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc, 92331 GENNEVILLIERS

LE SERVICE INFORMATIQUE
D'UN IMPORTANT ORGANISME
«secteur assurances»
équipé d'une 370/148 VM/CMS
recherche

RESPONSABLE D'ETUDES

(analyse programmation)

Réf 2153

de formation supérieure - Grandes Ecoles ou Université - ce poste rattaché au Responsable organisation-informatique comporte la direction et la coordination des travaux de plusieurs équipes de développement.

Pour cette fonction nous souhaiterions un candidat ayant exercé des responsabilités similaires ou celles de chef de projet et connaissant si possible CICS et DL/1.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Réf. 2154

pour établir l'analyse organique et la programmation d'applications Base de Données en temps réel. Des candidats titulaires d'un DUT et possédant 2 ans d'expérience minimum du langage PL1 conviendraient prafaitement.

Adresser C.V. détaillé en précisant la référance à Jean PORRACCHIA



MAZDA
lampes et appareils d'éclairage

gestion de l'exportation

L'Assistance administrative, comptable et financière spécifique à l'exportation, ainsi que le contrôle de gestion, seront la responsabilité quotidienne de l'homme que nous recherchons.

La finesse de ses analyses d'opportunité et les plans de financement qu'il suggèrera feront de lui un appui important pour notre Directeur Financier, dans le cadre de nouvelles implantations à l'étranger.

Ses connaissances en comptabilité et en procédures financières lui permettront de proposer, puis de mettre en place l'organisation administrative la plus performante.

Nous pensons que ses atouts pour réussir sont nécessairement :

- Une formation supérieure
- Une expérience d'au moins 5 ans dans un poste de responsabilité au sein d'une Direction Financière et si possible une connaissance de l'exportation
- Une parfaite maîtrise de l'Anglais (plus d'une autre langue éventuellement).

Si vous souhaitez poser votre candidature à un poste offrant une opportunite réelle de carrière au sein d'un Groupe important, envoyez lettre manuscrite, photo + prétentions à : COMPAGNIE DES LAMPES Service Recrutement - 29, rue de Lisbonne 75008 PARIS.



CHRYSLER FRANCE

recherche
POUR SES SERVICES INSTALLATIONS (POISSY)

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

Le titulaire du poste sera chargé d'assurer le fonctionnement et la maintenance des dispositifs automatiques de production.

PROFIL :
- 29/30 ans minimum.
- Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur (spécialisation ou option automatisme/électronique).
- Possédant quelques années d'expérience professionnelle dans des fonctions similaires.
- Ayant une bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser dossier de candidature (C.V. + photo) et rémunération souhaitée à CHRYSLER FRANCE - Administration du Personnel Cadre - 45 rue Jean-Pierre Timbaud - 78307 POISSY.

---

directeur technique

reprographie
120 000 +

Filiale Française d'une société internationale de notoriété mondiale, nous commercialisons des photocopieurs dont la technologie, la fiabilité et la simplicité d'emploi savent répondre aux besoins d'utilisateurs de tout niveau.

Avec un parc de plus de 5 000 machines, une clientèle d'environ 2 000 sociétés, et un réseau de 11 succursales qui regroupent vendeurs et techniciens SAV, nous couvrons la France entière.

Pour poursuivre notre politique de service après-vente solidement mise en place par le précédent titulaire, nous recherchons un

ingénieur électro-mécanicien (ou équivalent)

Outre une expérience de services techniques d'après-vente, (par exemple en machines de bureau), il doit avoir des connaissances en électronique et en physique-chimie. Manager et Gestionnaire de haut niveau il a sa place au comité de direction. Il sait diriger et animer des services techniques de plus de 150 personnes. Il parle anglais couramment et pourra ainsi représenter la société aux réunions internationales de coordination des diverses sociétés du groupe. Voiture de service fournie.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss réf. B 3470 à M. Collet, 93, av. Charles-de Gaulle, 92200 Neuilly.

bernard julhiet psycom

Dans le domaine du Bâtiment, nous occupons une des toutes 1ères places parmi les entreprises françaises

Nos besoins en cadres de haut niveau sont permanents pour répondre aux impératifs de notre expansion tant en France qu'à l'Etranger.

Aujourd'hui nous souhaitons intégrer au sein de notre siège social un

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

C'est un homme âgé d'environ 32 ans, de formation supérieure économique, juridique et financière.

Une première expérience l'aura familiarisé avec les techniques de gestion et d'administration d'une entreprise.

Intervenant dans une première phase au sein de la Direction Financière il se verra confier peu à peu des missions au sein du Groupe et à terme sera affecté dans l'une de nos filiales à un poste de synthèse, type Secrétariat Général.

La connaissance du Bâtiment et la pratique de l'Anglais pourront être des atouts supplémentaires.

Si vous pensez pouvoir être l'homme que nous cherchons adressez C.V., photo et prétentions salaire à Mr Simon MATHIEU 4, rue Fantin Latour 75016 PARIS.



LogAbax informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION
recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

CONFIRMÉS

Les candidats justifieront d'une expérience informatique de 2 à 4 années, afin de pouvoir assumer rapidement les responsabilités techniques dans le domaine suivant :

SYSTÈMES TRANSACTIONNELS

Les postes nécessitent une bonne connaissance des systèmes d'exploitation, de la programmation d'ordinateurs temps réel et de la mise en place de réseaux bancaires.
Les connaissances en télécommunication et nouveaux réseaux de transmission de données seront appréciées.
Pratique de l'anglais souhaitée.

Lieu de travail : région Sud de Paris
Déplacements de courte durée en France et à l'étranger à envisager.

Adresser C.V. et prétentions à DIRECTION DU PERSONNEL, 77, avenue Aristide-Briand - 94110 ARCUEIL sous référ. 244.

---

responsable exportation

BASSIN MEDITERRANEEN

Nous sommes un groupe indépendant du secteur chimie.
Nous commercialisons des produits spécifiques pour l'industrie.
Nous dépassons les 300 millions de C.A.
Nous recherchons un CADRE DE HAUT NIVEAU :
- formation supérieure commerciale
- au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la vente de produits chimiques industriels
- connaissant parfaitement l'anglais et si possible l'italien
- disponible pour de nombreux déplacements.

Si vous êtes intéressé, adressez C.V., photo et prétentions à Axial Publicité, 91, Fbg St-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.
Rappelez sur l'enveloppe la référence 640.

offres d'emploi

Jeunes Diplômés de l'enseignement supérieur commercial

- Vous finissez vos études,
- Vous avez déjà fait des stages,
- et vous désirez mettre rapidement en pratique vos connaissances dans une activité commerciale.

Burroughs

DEUXIEME CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE recrute des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour ses 12 Agences de PARIS
et ses 30 Agences de PROVINCE

- Nous vous proposons des postes qui vous permettront d'acquérir une solide expérience du terrain.

— Vous devrez :
- Rencontrer et conseiller les chefs d'entreprise dans leurs problèmes d'organisation et de gestion ;
- Commercialiser et mettre en place les équipements adaptés à leurs besoins.

— Nous vous assurerons une formation complémentaire dès votre entrée dans la Société et tout au long de votre carrière ;
— Nous vous proposerons d'importantes perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Si cette proposition répond à votre ambition, envoyer lettre, curriculum vitae, photo, à la Direction du Personnel. BURROUGHS S.A. 230-242, av. L.-Cély, 92231 GENNEVILLIERS Cedex.

L'un des premiers groupes bancaires français, recherche

conseil en développement des ressources humaines

Il exercera une fonction de conseil auprès des Directeurs des établissements du groupe pour la gestion prévisionnelle de leur encadrement supérieur.

Il devra :
- *prévoir les besoins qualitatifs et quantitatifs des établissements du groupe,*
- *établir et tenir à jour un inventaire des ressources humaines,*
- *organiser avec les Directeurs d'établissement, la recherche de cadres supérieurs à l'intérieur du groupe, et à leur demande, négocier les mutations.*

Ce sera un homme de personnel, 35 ans minimum, de formation supérieure, possédant une connaissance éprouvée des grandes fonctions de l'entreprise, et si possible de l'entreprise bancaire, et de leurs exigences, l'expérience de l'évaluation des hommes, le goût et l'aptitude au conseil.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 60.52-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson



FRANCE
DIVISION SYSTEME DE CALCUL
recherche

ingénieur informaticien

ou diplômé d'études universitaires (Maîtrise, DEA informatique), débutant ou confirmé, attiré par la fonction «FORMATION CLIENTELE», la mise en place et la rédaction de supports pour séminaires. Le candidat possédera, outre une solide formation informatique de base, un sens pédagogique évident.

Il aura une très bonne connaissance de la langue anglaise parlée en vue de déplacements à l'étranger.

Le poste basé à Orsay, est à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec CV détaillé, sous référence 1139, à la Direction du Personnel, HEWLETT PACKARD France BP 6, Quartier de Courtabœuf 91401 Orsay.

techniciens d'exploitation en informatique

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION, équipée de matériel de grande puissance, recherche des Techniciens d'Exploitation en Informatique.

- DUT Informatique ou équivalent,
- Formation complémentaire assurée,
- Rémunération niveau Programmeur + avantages

Ecrire avec CV et photo, sous référence 1127

GIE Service du Personnel Tour Franklin, Cedex 11 92081 Paris - La Défense

CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE MAISON-BLANCHE
3, avenue Jean-Jaurès
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

recherche

INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

Formation souhaitée : Arts et Métiers ou Officier Mécanicien de la Marine Marchande Première ou Deuxième Classe ou similaire.

En collaboration avec l'Ingénieur en Chef, Directeur des Services Techniques, il aura pour mission :

— chargé des travaux d'entretien fonctionnel :
- Electrique,
- Centrale Thermique,
- Divers ;

— analyse et exploitations des données de gestion (coût prix de revient, etc) ;
— organisation et contrôle des activités du Personnel des divers ateliers qui lui seront rattachés ;
— possibilités de logement dans l'Etablissement ;
— statut du Personnel Hospitalier (Fonction Publique).

Adresser candidature avec curriculum vitae en vue d'un concours sur titres prévu pour SEPTEMBRE 1978

M. le Directeur Général
Direction du Personnel
Tél. : 935-96-90 (poste 462).

Société d'EXPORTATION DE SPIRITUEUX filiale d'un puissant groupe leader dans plusieurs de ses lignes de produits recherche jeune

inspecteur export

chargé de promouvoir et de développer les ventes des agents des pays concernés (en Afrique, en particulier) : stimulation de la distribution en grands magasins, animation des agents locaux, réalisation de plans publicitaires adaptés, relations publiques, etc...

Ce poste ne peut convenir qu'à des candidats disponibles, indépendants et actifs acceptant de nombreux déplacements hors de France.
Connaissance de l'Anglais souhaitée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 450 M au :



DICTIONNAIRES LE ROBERT
UNE VRAIE CARTE DE VISITE

Désireux d'étoffer notre force de vente, pour un marché en plein développement, et pour assurer le lancement d'un nouvel ouvrage, nous recrutons :

1) HOMMES OU FEMMES

désirant réussir une carrière brillante, en vendant un produit noble et recherché.

2) PROFESSIONNELS DE LA VENTE

sérieux et motivés, formation assurée, rémunération attractive.

Démarrage en Juin ou Septembre.

Téléphoner pour rendez-vous à M. BOULLENGER, 357-73-13, les lundi 29 mai, mardi 30 mai et mercredi 31 mai (heures de bureau) ou se présenter : LE ROBERT, 107, avenue Parmentier, 75011 PARIS, 5e étage, ces mêmes jours.

Pour les candidatures de Province, envoyez C.V. à l'adresse ci-dessus.

UNE IMAGE DE MARQUE SÉRIEUSE DICTIONNAIRES LE ROBERT

Groupe Industriel de l'Industrie Chimique recherche le

DIRECTEUR DES VENTES

de son nouveau département de produits de Process et Maintenance, notamment préparation et traitement de surfaces.

Rattaché au Directeur du Développement, il devra assurer lui-même la "percée" dans l'industrie mécanique, métallurgique et alimentaire, puis structurer sa force de vente au fur et à mesure de la progression du CA.

Expérience indispensable de la vente technico-commerciale à l'industrie.

Connaissance de l'Anglais nécessaire (product training en Angleterre).

Rémunération de base de l'ordre de 120.000 F, avec possibilité ultérieure d'intéressement.

Écrire avec CV détaillé à D. JOUSSET, sous réf. 13298, plein emploi 10, rue du Mail - 75002 Paris.

SEL France

Pour son équipe logiciel chargée des développements et de l'assistance après-vente des mini-ordinateurs SEL 32 recherche un

INGENIEUR SYSTEME

connaissant les techniques des moniteurs temps réel, multiprogrammation, gestion de fichier, télétransmission. Anglais souhaité.

Adresser curriculum-vitae à :

Monsieur le Chef du Personnel
SYSTEMS ENGINEERING LABORATORIES SA
29, rue de Noisy
78870 BAILLY

FW FOSTER WHEELER FRANCAISE recherche

un jeune cadre ou agent de maîtrise

pour son SERVICE PLANNING.

Ce poste implique :
- Une expérience pratique de la conception et de l'établissement des plannings détaillés type PERT.
- Une bonne connaissance de l'anglais technique et usuel.
- Une aptitude au travail d'équipe ainsi que l'acceptation de déplacements de courte durée.

Une connaissance des problèmes de réalisation d'une unité de type Pétrole, acquise au sein d'un bureau d'études, ou d'une entreprise générale, ainsi qu'une expérience chantier seraient appréciées.

Libre rapidement.

Ne pas se présenter.
Ecrire avec curriculum vitae à Société FOSTER WHEELER FRANCAISE - Service du Personnel — 31, rue des Bourdonnais 75021 Paris Cedex 01.



THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

recherche

DES INGENIEURS Grandes Ecoles

débutants ou confirmés, libres rapidement, pour :

1) Etudes avancées en conception assistée par ordinateurs de circuits logiques complexes (tests et simulation).
Connaissance en Informatique, Electronique et conception de circuits logiques indispensable. Anglais lu nécessaire.

2) Développement des programmes de simulation sur ordinateur de circuits hyperfréquences.
Bonne connaissance des circuits hyperfréquences indispensable.
Connaissances en calcul de propagation et diffraction souhaitées.

Ecrire avec C.V. ss la réf. 600 à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

LABORATOIRE filiale d'une GRANDE SOCIETE FRANCAISE spécialisée dans les produits d'hygiène à usage unique

offre à

Un (e) chef de produits senior

de formation supérieure, ayant au moins trois ans d'expérience SI POSSIBLE dans un DOMAINE SIMILAIRE,

la gestion totale d'une gamme de produits féminins et pour bébé dont certains exclusifs et de grand avenir sur le marché français.

La fonction englobe :
- la conception en coopération avec les services de fabrication
- et la réalisation jusqu'à y compris la liaison avec la force de vente.

Bonne rémunération.

Lieu de travail : PARIS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à *Madame RAMEAU - 19, rue du Dr Finlay - 75015 PARIS* (Disc.assurée).

Procofrance S.A. Groupe UOP

INGENIERIE PETROLIERE ET PETROCHIMIQUE

recherche dans le cadre de son expansion un

contrôleur budgétaire confirmé

Il sera responsable du suivi du budget et des prévisions de coûts d'ensembles industriels destinés à l'exportation, avec suivi du chantier (raffinage et pétrochimie).

Un ingénieur possédant une expérience de 5 années minimum dans cette fonction au sein d'une société similaire ou d'une compagnie pétrolière aura la préférence.

ANGLAIS LU INDISPENSABLE.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à :
Monsieur le Directeur des relations Humaines
PROCOFRANCE S.A. Tour Fiat
92084 PARIS LA DEFENSE CEDEX 16

SOCIETE D'INGENIERIE filiale d'un Groupe important, recherche

CONDUCTEURS DE TRAVAUX ou A.T.3, A.T.P. COURANTS FAIBLES

pour suivi et réception d'installations de détection et de télétransmission
Nombreux déplacements en province, indemnités.

Adresser C.V., lettre de candidature et photo à ORGACONSEIL, 64, rue du Ranelagh, 75016 Paris, qui transmettra.

Pour faire face au développement de son SERVICE INFORMATIQUE Etablissement financier CHAMPS ELYSEES recherche

ingénieurs informaticiens

DEBUTANTS

ayant une formation Grande Ecole : ESE ECP - SUPAERO ou EQUIVALENT.
En participant à la réalisation de projets au sein d'une équipe de professionnels, ils acquerront une expérience de tout premier plan, diversité des matériels, des méthodes de travail et de leur application avec prise de responsabilités progressive et relations avec d'autres Sociétés clientes du service informatique.

Envoyer CV, photo et lettre manuscrite à CHEF DU PERSONNEL BP 720-08 - 75361 PARIS cédex 08

P.LICHAU

Société internationale de matériel de CARAVANING ET REMORQUES

recherche pour sa FILIALE FRANÇAISE DE VENTE (région parisienne)

DIRECTEUR DE VENTES BILINGUE ALLEMAND

— pour la création et l'extension du réseau des concessionnaires ;
— la préparation et l'exécution des actions commerciales ;
— la promotion des ventes et la coordination entre le marché français et la société-mère.

C.V. + photo. Réf. 1803, à M. Herterich.



44, r. La Boétie, 75008 PARIS, 225-49-24.

interconseil

Nous sommes un groupe de négoce et de distribution réalisant un C.A. de 1 milliard.

Nous sommes en pleine expansion et bénéficiaires. Notre développement nous amène à rechercher des cadres commerciaux, susceptibles d'assumer des responsabilités de

direction régionale

Nous souhaitons rencontrer des jeunes cadres ayant acquis, en moyenne ou grande entreprise, une expérience théorique et pratique d'au moins 3 ans de l'animation et de la gestion commerciale.

Nous nous attacherons plus particulièrement aux qualités humaines de dynamisme, d'autorité et d'esprit d'entreprise ; une formation supérieure commerciale sera vivement appréciée.

Adresser C.V., salaire actuel + photo sous référence 65303 à CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

PHILIPS

recherche

pour son service informatique

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

2 à 3 ans d'expérience

pour participer au sein d'un groupe à des développements de logiciels sur miniordinateurs.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, à PHILIPS Département ISA, Service du Personnel, 6/8, rue Firmin-Gillot. — PARIS (15e).

L'USINE NOUVELLE
hebdomadaire

n° 1 de la presse industrielle développe son équipe commerciale « ANNONCES CLASSEES » (C.A. 1977 : 20 millions de francs)

et recherche pour PARIS

2 CHEFS DE PUBLICITE

Ils seront personnellement responsables d'un C.A. de 4 millions de francs minimum.

Leur mission : promouvoir et développer auprès des Agences, Cabinets de Recrutement, annonceurs et prospects, les rubriques :

Offres d'emplois, Matériels et Immobilier.

Il est demandé d'avoir au moins 1 an d'expérience commerciale réelle ; une connaissance de la presse de la publicité ou de l'imprimerie sera un atout.

La formation sera assurée.

La rémunération comprendra un fixe X 13 et un intéressement sur le développement du C.A.

Contrat d'entreprise, avantages sociaux.

Ecrire pour premier contact à Philippe HENCK, L'USINE NOUVELLE, 15, rue Bleue, 75009 PARIS.

هكذا من الاصل

offres d'emploi

SG2

Société Générale de Service et de Gestion
recherche

COMPTABLE
2e ÉCHELON
LIBRE DE SUITE

Niveau comptabilité générale jusqu'au bilan.
Système informatisé.

POUR RENDEZ-VOUS Tél. 524 52 22 Poste 295

SG2 12 av. Vion-Whitcomb 75016 PARIS

bleu



FIRST NATIONALE BANK OF CHICAGO PARIS
recherche

analyste programmeur

- 1 à 2 ans de pratique mini-ordinateur DIGITAL PDP 11.
- Connaissance RSTS/E ou RSX-Basic souhaitée.
- Une expérience bancaire serait un avantage.
- Bonnes notions d'anglais.

Nous offrons :
— une rémunération motivante ;
— de bonnes perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Adresser C.V. et prétentions au Chef du Personnel, 12, avenue Hoche, 75008 PARIS.

Emplois et Carrières

G. I. S.

GESTION INFORMATIQUE SYSTEME
Société de Conseil et d'Organisation
recrute pour des Etablissements Bancaires et Financiers

1) **ANALYSTES CONFIRMÉS** réf. IA 13.
2) **ANALYSTES PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS** réf. AP 57
3) **JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** (OPTION INFORMATIQUE) réf. I 28.

Envoyer C.V. détaillé : 48, rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

Très important groupe industriel français leader européen de sa branche
recherche
pour son principal Etablissement proche banlieue Sud

CHEF DE PERSONNEL

celui-ci devra posséder une solide expérience de la fonction sociale sur l'ensemble de ses chapitres d'intervention : elle implique en effet une autorité portant sur un groupe de 1400 personnes, service d'études, ateliers de production et d'entretien compris.

Adr. dossier de candidature à n° 5383
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Nous sommes une Entreprise de vente par correspondance en plein développement

L'Informatique est notre principal motif de production et doit faire face à de nombreux développements.

Nous désirons étoffer notre équipe en :

- **CHEFS DE PROJETS** (Référence C.)
- **ANALYSTES** (Référence A.)
- **PROGRAMMEURS** (Référence P.)

aussi bien pour des missions « générales » que pour des missions spécialisées dans des rôles de correspondants affectés au MARKETING (Référence M.) ou aux FINANCES (Référence F.).

Adressez-nous votre curric. vitae manuscrit avec photo et prétent. en indiquant vos références à :

FINECOEUR. — Inter-Manufacture
2, rue Denis-Papin. — 76150 Maromme-la-Maine.

---

le centre d'études de prévention
recherche
pour sa Direction des CONTROLES INDUSTRIELS

2 JEUNES INGENIEURS

- l'un électromécanicien pour superviser des contrôles sur chantiers
- l'autre mécanicien-soudeur pour traiter de l'assurance de qualité.

Expérience industrielle de 3 ans au moins est nécessaire.
Connaissance de l'anglais.
Déplacements à prévoir.

Adresser curriculum vitae et prétentions au CEP - Monsieur BARRE - Directeur D.C.I.
34, rue Rennequin
75017 PARIS.



recrute directement

ANALYSTES PROGRAMMEURS
D.U.T. ou équivalent, 1 an d'expérience minimum

PUPITREURS CONFIRMÉS
Connaissances I.C.L. appréciées

Adresser C.V. à Monsieur COMBEUIL
MÉTHODES et INFORMATIQUE
16, rue Ballu 75009 PARIS
ou tél. 285.72.72 pour rendez-vous

PA SVP

E.A.I. recherche

AT 3 / AT P ÉLECTRONICIENS

pour installations et maintenance de ses ensembles hybrides.

Les candidats devront avoir :
— connaissances mini-ordinateur et périphérique, techniques digitales et analogiques ;
— expérience S.A.V. ;
— langue anglaise ;
— si possible voiture ;
— déplacements France et Etranger.
Formation assurée.

Envoyer C.V. et prétentions à F. KACZALA E.A.I., 25-27, rue Ginoux, 75737 Paris Cedex 15.

IMPORTANTE STÉ DE PARFUMERIE
recherche
pour son siège social Paris

jeune diplômé(e)

25 ans minimum, pour poste :
D'ANALYSTE AU SERVICE FINANCIER

sous la dépendance du Directeur du Budget, il sera chargé du suivi, de la préparation et de l'analyse du budget consolidé.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer Curric.-Vitae, photo et prétentions n° 58.382, PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Importante Société BANLIEUE NORD
recherche pour mise en service et essais, en France et à l'Etranger, de Groupes Turbines et Alternateurs de grande puissance, pour combustibles Fossiles et Nucléaires, et de Centrales complètes de production d'Energie électrique :

JEUNES INGÉNIEURS

X, Centrale, Mines de Paris, ENSTA, Arts et Métiers, Centrale Lyon, ICAM, ECAM, IDN, Mines de Nancy, ENSEM Nancy, ENSMA Poitiers, Poly. Zurich...

Formation complémentaire et mise au courant en usine et sur chantiers, avant prise de responsabilités de mises en service.

Déplacements de longue durée principalement en France et à l'Etranger.
Evolution de carrière assurée à l'intérieur de la Société.

Adr. C.V détaillé sous le n° 64.787 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche

JEUNES CADRES
E.S.C., E.S.S.E.C., H.E.C.

Ces jeunes cadres recevront une préparation permettant de leur confier dans l'avenir des responsabilités de

CONTROLEURS de GESTION

dans un établissement de la Région Parisienne ou de Province.

Une formation comptable complémentaire serait appréciée.

Ecrire avec C.V. manuscrit à n° 64.650.
CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

COURS SECONDAIRE PRIVÉ
sans contrat
plein centre PARIS, recherche

PROFESSEURS

parfaitement qualifiés, au moins maîtrise pour classes 2e, 1re et terminale.
— Philo - Français
— Histoire - Géographie - Allemand.
— Maths.

Ecrire n° 65.756 CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

CABINET D'AVOCATS AMÉRICAIN
recherche

JURISTE

- Maîtrise du droit des affaires.
- Débutant ou un à deux ans d'expérience.
- Parlant couramment anglais.

Envoyer C.V. à H.H.R., 47, avenue Georges-Mandel, 75016 PARIS.

TRES IMPORTANTE INDUSTRIE ALIMENTAIRE
Leader national dans sa branche, recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR NATIONAL DES VENTES

Il sera demandé au candidat une connaissance de la diffusion des produits de grande consommation, si possible alimentaire, par le canal Grossistes et Centrales d'Achats.
Il sera gestionnaire de son budget.
Une expérience de Direction Régionale est souhaitable. Une formation type ESC ou Ecole de Ventes sera un atout supplémentaire.
Le siège social est en proche banlieue Nord-Ouest mais une grande mobilité est indispensable.

Adr. lettre man. + C.V., sous la réf. A.D.N. 130 à :

CASECA Conseil en Recrutement, 36, rue du Maréchal-Joffre, 78800 HOUILLES.

SIÈGE PARIS
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
SECTEUR PUBLIC
recherche pour sa
DIRECTION FINANCIÈRE

CADRES

Diplômés enseignement supérieur (H.E.C., ESSEC, Ecole Supérieure de Commerce, I.E.P.).
Ayant 2-3 ans d'expérience professionnelle dans cabinet d'organisation. Expertise comptable - entreprise industrielle.

Après formation complémentaire auprès des divers secteurs de la direction et des établissements, les candidats retenus seront affectés auprès d'une unité (budget, comptabilité, etc.).

Perspectives ultérieures de carrière en région parisienne et province à l'intérieur du groupe.

Adr. C.V., photo et prét. n° 65.410 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

---

responsable gestion et magasin

PARIS — 140.000 F

Pour une société française, leader européen et commercialisant ses produits par catalogues. Au sein de la Direction Technique, le titulaire responsable de magasin devra : animer 250 personnes, gérer 12 000 produits.
Ces fonctions requièrent une expérience confirmée dans les disciplines suivantes : gestion des stocks, organisation, relations sociales. Un diplôme d'ingénieur (type A & M) et huit à dix ans d'expérience industrielle souhaités.



Adresser C.V. détaillé et une lettre motivée sous réf. 25741M à Hervé LE BAUT - ORES GROUPE BOSSARD 105, bd. Haussmann - 75008 PARIS

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTROMÉCANIQUE
recherche :

CADRES ADMINISTRATIFS

Etudes financières, calculs de frais, suivi d'affaires à l'exportation, contacts avec les banques.

Formation Sciences Eco ou équivalent.
Expérience 2 ans - Anglais très souhaitable.

Lieu de travail : Quartier ETOILE

Envoyer C.V. détaillé et prétent. ss le n° 65.318 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ASSOCIATION TOURISME
recherche

COMPTABLE PRINCIPAL

Formation souhaitée : BEC ou BP + quelques années en Cabinet Comptable.
Expérience professionnelle exigée :
- environ 5 ans dans le service recouvrements d'une importante entreprise.
- bon contact humain et facilité d'adaptation
Agé d'au moins 30 ans, il sera le responsable du recouvrement de nos créances, aura notamment pour mission un important travail de pointage et de justification des comptes clients.
Déplacements courts mais fréquents
Voiture indispensable
Salaire annuel brut de l'ordre de 60.000F.

Ecr. av. CV s/réf. 2993 à P.LICHAU S.A. BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Importante Compagnie d'Assurances
recherche
pour son Siège social à Paris

CHEF DE SERVICE

Ce poste à pourvoir rapidement s'adresse à un(e) jeune
LICENCIÉ (E) EN DROIT OU SCIENCES ECO
ayant acquis qques années d'expér. en entreprise.

Envoyer C.V. manuscrit, rémunération actuelle, prétentions ss le n° 7.299 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPE-LINE

TRAPIL
recherche

UN INFORMATICIEN INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE DÉBUTANT

dégagé des obligations militaires

pour SERVICE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE PARIS

L'Ingénieur sera diplômé d'une Grande Ecole (X, MINES, PONTS, TELECOM, ENSTA, ...) et devra avoir acquis une formation spécifique en informatique.

L'Universitaire devra justifier d'un diplôme d'études approfondies (D.E.A.) en Informatique.

ANGLAIS COURANT.

Le Candidat retenu s'intégrera à une équipe d'ingénieurs dont la mission est de concevoir et de réaliser des outils informatiques efficaces dans tous les domaines relevant de l'exploitation du pipeline.

Envoyer C.V., photo et disponibilité au Chef du Personnel,
7 et 9, rue des Frères-Morane, 75738 Paris Cedex 15.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR MAISONS INDIVIDUELLES
recherche
pour région Ile-de-France

PROSPECTEUR NÉGOCIATEUR
FONCIER

Volontaire, connaissant bien la région parisienne, désirant faire carrière par des résultats concrets.

Adresser curriculum vitae + photo + prétentions à REGIE PRESSE
N° T 005712 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche
PERSONNEL MASCULIN
Titul. C.A.P. Aide-Comptable pour postes de caissier.
Adresser lettre et C.V. détaillé à Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19

IMPORTANTE SOCIETE TELECOMMUNICATIONS
recherche
RESPONSABLE
SECTEUR COMMERCIAL
Région parisienne
Jeune ingénieur ou cadre expérimenté
Poste à pourvoir rapidement
Ecrire avec C.V. à n° 65.841 Contesse Publ. 20, av. Opéra. Paris 1er

---

IMPORTANTE SOCIETE Nord région parisienne
recherche immédiatement
LE FORMULATEUR et L'APPLICATEUR
EXPERIMENTE
de ses résines pour peintures destinées au secteur de l'industrie.
La préférence sera donnée à un candidat ayant une expér. de quelques années dans la fabrication des peintures pour l'industrie.
Il devra pouvoir assurer ultérieurement les contacts techniques en clientèle en liaison étroite avec le Service Commercial.
Adr. C.V., photo et prét. à Madame LEROY, 22, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

GESTION 2000
Pour Paris poste d'avenir
INGÉNIEUR
CALCULS MECANIQUES
POUR ALGERIE
INGÉNIEURS
Cimenterie - Génie civil
102, rue La Fayette, Paris 10e
Tél. 246-42-01

Institut de FORMATION DE TOURISME
recherche sur Paris
PROFESSEURS
d'Histoire de l'Art
PROFESSEURS
d'Economie Touristique
PROFESSEURS
d'Itinéraire et Visites
Envoyer C.V. détaillé à BREMO - 81, rue Escudier 92100 BOULOGNE, qui transm.

Rech. 3 INGENIEURS méthode, form. A.M., diplôme MTM-AET, expérience minimum 5 ans,
1) Pr usine fabrications aliment.
2) Pr usine produits chimiques.
3) Pour entreprise constructions tubulaires. Lieux rég. parisienne.
Rémunération suivant formation et expérience. Ecrire s/réf. 2040 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 Paris cedex 02, qui trans.

Association pour la gestion de la Sécurité Sociale des auteurs
recherche
COLLABORATEUR JURIDIQUE
pour instruction des dossiers « proche du responsable de service »
IL DEVRA :
Justifier d'une expérience professionnelle.
Posséder un bon niveau de culture générale.
Etre sensibilisé aux problèmes des milieux concernés et avoir une grande ouverture d'esprit.
Etre libre rapidement.
Env. lettre manuscrite, C.V., prétent. à A.G.S.S.A., Melle SIBRAN, 14, r. Ste-Anne, 75001 PARIS

J. F.
EMPLOYÉE BUREAU
connaissant dactylo pour société de transports internationaux près Gare du Nord.
Tél. pour rendez-vous :
SETI INTERNATIONAL
770-27-39 (poste 319)

CABINET DE BREVETS D'INVENTION A PARIS
recherche pour poste stable
INGÉNIEUR CONSULTANT ET RÉDACTEUR
Diplômé Grande Ecole ou équivalent
Très bon anglais et allemand version
— Mécanique et physique
— Electricité générale.
De préférence :
— Diplômé CEIPI
— Ou licencié Droit
— Ou connaissant propriété industrielle
Ayant quelques années de pratique. Dégagé O.M.
Env. C.V., références et prét., à no 65.902, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

STÉ JACQUET
Produits de grande consommation en boulangerie industrielle
recherche
TEMPORAIRES ÉTÉ
Personnel de production usine, pour remplacement vacances. Conviendrait à ETUDIANTS (TES)
Ecr. Service du Personnel, 44, rue de Pontoise, 95870 BEZONS.

Importante Société rech. :
UN INGÉNIEUR
TRES EXPERIMENTE
en conception de machines hydrauliques complexes.
Il possédera des compétences en mécanique de précision.
Il aura pour charge l'animation d'une équipe créatrice de produits nouveaux dont la destination est l'automatisation des tâches en milieu industriel.
Sa responsabilité s'étendra depuis la définition mécanique et hydraulique jusqu'à la recherche des composants, procédés ou sous-traitant nécessaire à l'exécution du projet.
Adresser lettre manuscrite décrivant l'expér. industrielle et indiquant les prétentions à
A.O.I.P. B.P. 301 PARIS-13e

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE EUROPEEN recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ ÉCOLE ÉLECTRICITÉ

pour la vente en France
- d'équipements de régulation d'alternateurs ;
- de relais et systèmes de protection, Niveau MT/HT.

Expér. commerciale souhaitée. Résidence PARIS, nombreux déplacements.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, sous n° 65.298, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Centre de Documentation Paris (14e) - recherche

RÉDACTRICE

Excellente culture générale Niveau DEUG lettres ou équiv. Expérience de secrétariat Anglais - allemand souhaités Adresser C.V., prétentions et photo, s/réf. 1.296 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

Sté d'EQUIPEMENTS Industriels (70 km Ouest Paris)

recherche

JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Adjoint au Chef du service, il sera chargé de toutes les activités techniques - produits, relations-clients, administratives et de coordination liées à l'Etablissement de Projets d'installations.

Ce poste est une bonne opportunité pour un ingénieur A.&M. ou équivalent, qui, après 4/5 ans d'expérience professionnelle (dans l'engineering, par ex.), souhaite donner à sa carrière une orientation PRODUIT ou TECHNICO-COMMERCIALE.

Les candidats intéressés envoient leur C.V. détaillé avec rémunération actuelle, ss n° 5.390, à SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS, q.tr. DISCRETION ASSUREE

SOCIÉTÉ OMERA

RECH. POUR ARGENTEUIL

CHEF SERVICE ACHATS

ayant pratique et connaissances approfondies matériels et composants électroniques

Diplôme Ecole sup. d'approvisionnement Paris apprécié

Envoyer C.V., prétent., photo, à Sté OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE AUBERVILLIERS recherche

UN PROGRAMMEUR CONFIRME GAP II

- Expérience IBM 3 et T.P.
- Formation I.U.T. souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions : n° 65.509 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SOPRINS recrute - URGENT

1) ANALYSTES-PROGRAMMEURS
2) PROGRAMMEURS

sur IBM COBOL ANS DOS Tél. pr r.-vd : M. ADAMEK 346-11-32, poste 25

SOCIÉTE OMERA

RECH. POUR ARGENTEUIL

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

POSITION II ou III A DIPLOME E.S.E. ou équivalent exigé

ayant bonnes connaissances matériels électroniques aéroportés 5 ans min. expérience dans Service QUALITE si HABILETE sur ces matériels

- Poste de responsable de la GESTION QUALITE
- Matériels électroniques aéroportés
- Anglais nécessaire

Envoyer C.V., photo et prétent. Sté OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL.

APSIDE

40, rue de Ponthieu 75008 PARIS - recherche disponible rapidement DUT + 2 ANS

SPÉCIALISTES ASSEMBLEUR

Tél. : 225-12-46/359-27-00 ou envoyer C.V.

CENTRE DE FORMATION GRANDE DISTRIBUTION recherche

ANIMATEURS VACATAIRES

Relations humaines - sociales organisation gestion magasin produits frais et boucherie

Envoyer C.V. et prétentions : n° 65.409 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

Société d'Economie mixte de Construction recrute COLLABORATEUR du DIRECTEUR

Cadre administratif confirmé. Sér. connaiss. juridiq. et financ., secteur accession sociale et commercialisation. Candid. et C.V. à Logement Dionysien - 14, rue Pierre-Dupont, 93200 Saint-Denis.

IMPORTANTE SOCIETE de prestations de services recherche

dans le cadre de l'expansion de son service informatique

ANALYSTE-PROGRAMMEUR NIVEAU CHEF DE PROJET

Connaissances auxiliaire analytique, en comptabilité générale Expérience s/matériel IBM 370.

Adr. C.V., photo et prét., à n° 2.179 PARFRANCE 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

A.T.I. recrute URGENT

DESSINATEURS en ELECTRICITE E 1 - E 2 - P 1 - P 2

Schéma électrique Tél. : 739-81-91 788-37-97

S.E.F.T. Organisme d'Etat recherche :

TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN ou ÉLECTROMÉCANICIEN

Pour contrôles, essais expérimentaux de matériels électromécaniques asservis.

Formation BTS - DUT ou équivalent

Libéré des O.M.

2 à 3 ans d'expérience souhaitée

Ecrire avec C.V. au Service du Personnel - Fort d'Issy 18, rue du Dr-Zamenhoff 92131 Issy-les-Moulineaux.

Organisme de prévoyance militaire en expansion offre poste actif à :

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

Envoyer C.V. à S.V.B.M., 20, rue Bachaumont, 75002 Paris

Importante Société d'assurances privée recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES Formation supérieure

Spécialiste : Technique Assurances-vie et de personnes

Expérience minimum : 3 ans

Adr. C.V., photo et prétentions, sous n° 7.284 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Institut para-public Paris-14e recherche

ASSISTANT DE FORMATION

- Formation maîtrise lettres ;
- Connaissance de l'allemand souhaitée ;
- Culture littéraire et cinématographique ;
- Activité dans domaine audio-visuel ;
- Etude ;
- Préparation ;
- Réalisation d'aide pédagogique ;
- Conseils techniques pour réalisation de films.

Adr. C.V., prétentions et photo, s/réf. 1.298 à SWEERTS B.P. 269 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Important Groupe Immobilier (Promoteur-Gestionnaire) M° Invalides recherche immédiatement COMPTABLES QUALIFIES (es) Connaissant décalque OBBO Références exigées Se prés. mercredi ou vendredi, 9 h à 14 h, à O.F.B.I., 109, r. de l'Université, Paris-7e.

Les Familles thérapeutiques des Hauts-de-Seine rech. des personnes ayant envie de travailler et de vivre avec des enfants 21 ans minimum, si possible permis de conduire. Educateurs - PSY - Marginaux s'abstenir. Tél. 638-02-86, de 9 h 30 à 19 h.

VILLE DE SAINT-DENIS 93205 recrute ADJOINT TECHNIQUE Titulaire d'un DUT ou BTS spécialité chauffage. Connaissances en métré. Salaire net de début : 2.610 F. Conditions statutaires. Candidature à adresser : Bureau du Personnel avant le 22 juin 1978.

Service Economique banque 9e recherche STABLE :

AIDE-STATISTICIEN Option informatique (DUT) 265-16-62

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

FILIALE IMMOBILIERE DE BANQUE souhaite s'attacher les

SERVICES D'AGENTS COMMERCIAUX

- Spécialistes vente immobilier ancien occupé et libre.
- Immobilier commercial, parts de sociétés civiles et tous produits susceptibles d'intéresser une clientèle privée.
- Réf. et expér. de 1er ordre.

Adr. C.V. détaillé av. photo, à no T 05692 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Rech. ANIMATRICE mi-temps, pour animation Centre quartier Paris : femmes, enf. immigrés, connaiss. ou exp. immigration et animat. adultes. Ecr. av. C.V., à Solidarité Français migrants, 4, square Vitruve, 75020 Paris.

Dame active, bonne présentat., pour faire visiter château du Moyen Age et d'autres activités. Ecr. n° T 754408 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Organisme de Formation recherche

RESPONSABLE FORMATION

Pour son secteur formation en entreprise. Il sera chargé de la prospection et de la mise en place des actions en Seine-Saint-Denis. 30 ans mini. Etudes supérieures. Expérience 3 ans en formation des adultes.

Ecr. avec C.V., photo, rémunération souhaitée, à : IRAP, Délégation Parisienne, 212, av. J.-Jaurès, 75019 Paris.

secrétaires



Société des Grands Magasins **Samadoc**

recherche pour le **Service Juridique** de son siège social

une secrétaire

collaboratrice directe du Chef de Service; elle assurera le secrétariat et participera en outre à tous les travaux du service. En fonction de ses compétences, elle pourra se voir confier la responsabilité de certains secteurs.

Une formation Juridique et une expérience dans un poste similaire sont indispensables.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à SAMADOC, Service des Affaires Sociales - 19, rue de la Monnaie, 75001 Paris.

HAVAS CONTACT

Importante Société en pleine expansion

PARIS - BANLIEUE EST recherche

UNE

SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO TRILINGUE

ALLEMAND (langue maternelle) ANGLAIS-FRANÇAIS pour SERVICE EXPORT Références sérieuses dans un service administratif export exigées.

et UNE

STÉNO-DACTYLO FRANÇAIS-ALLEMAND

confirmée avec connaissances administratives.

324-57-00 Prendre rendez-vous : JEAN PREVOST S.A., ou écr., 20, rue D.-Casanova - 94170 LE PERREUX.

ALLIANZ ASSURANCES

recherche pour ses Branches Incendie Assurances Techniques

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO CONFIRMÉE

30 ans minimum Diplômée B.T.S. aimant les chiffres

Connaissance de la langue allemande et du droit des Assurances souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions annuelles à ALLIANZ - 15, avenue de la Grande-Armée, PARIS (16e)

Recrutons SECRETAIRE STENO-DACTYLO CONNAISSANT COURAMMENT ALLEMAND
- 2e langue : ANGLAIS.
- Autre langue souhaitable pour service exportation.

Env. C.V., prét., n° 19790, P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy - Paris (8e)

DIA-PROSIM Société produits chimiques. Siège à VITRY-SUR-SEINE recherche

Pour son service administration des ventes

Secrétaire - Sténodactylo BILINGUE ANGLAIS

1re exp. indisp. dans service export ou administr. commerciale. Ecrire C.V. manuscrit + prétentions sous la référence 7/78, DIA-PROSIM boîte postale n° 8 94400 VITRY-SUR-SEINE.

Association de Gestion Secteur Sanitaire et Social recherche

UNE COLLABORATRICE

niveau bac, dactylo, perm. cond. pour activités techniques et services généraux. Salaire 2 700 F net × 13 mois, avantages sociaux. Env. C.V. à l'A.G.F.I. 3 S, 72, bd Haussmann, 75008 PARIS.

SECRÉT. STÉNODACTYLO excel. français, connaiss. angl., not. comptabilité. Tél. pr r.-vs. 053-50-76 10 heures à 12 heures.

SECRÉTAIRE DIRECTION anglais, espagnol, allemand cherche poste à Paris. Ecr. n° T 05 701 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cabinet brevets cherche pour

SERVICE ANNUITÉS

SECRETAIRE ayant exp. d'un tel service et autres travaux secrétariat. Téléph. : 805-74-76.

THE FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO

recherche pour son directeur administratif UNE VRAIE

SECRÉTAIRE Bilingue français / anglais.

Ayant 5 ans minimum d'expérience et sténodactylo rapide dans les deux langues.

La poste comporte quelques travaux avec chiffres et des responsabilités importantes.

Veuillez adresser C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel, 12, av. Hoche, Paris-8e.

capitaux ou proposit. com.

Cause retraite cession ou partic. petite entrepr. exc. standing grandes possib. Ecrire N° 7338 « Le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. Associé actif, S.A.R.L., consultant recrutement psychologue et expérience souhaitée. Réponses et discrétion assur. Ecr. n° T 05645 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

propositions diverses

Partic. cède système Hewlett Packard 9830 A av. disque et deux imprimantes. Possib. de leasing. C.D.B., 55, rue Saint-Sernin, 33000 BORDEAUX.

perdu-trouvé

Perdu passeport Egyptien n° 39594 au nom de Youssef Waheeb FAM. Rapporter Ambassade d'Egypte.

demandes d'emploi

PUBLICITAIRE, 42 ans expér. de 14 ans, spécialiste marketing et média, rech. poste au sein Société nationale ou étranger Ecr. n° 65.667 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er.

J. H., 28 ans, Bac., diplômé TOURISME - ANIMATION exp. confirmée ch. place stable de préf. secteur loisir club sportif et club vacances France, Etranger. Ttes propos. Tél. (56) 89-07-51.

J. F. 30 a. SECRET. COMMERCIALE, quadril. fr., all., angl. et japon., trav. actuell. ds l'électronique, rech. poste lui permettant d'util. ses connais. linguistiques, ds ts sect. d'activité. Lieu de trav. : Paris ou banl. Ouest. Dépl. de courte durée acceptés. Libre juillet. Tél. pr renseignements : 644-34-20 Mlle BRUNNER

ÉDITION

Fme, 30 ans, célib., licenc. hist. exp. refonte + direct. biblio. univ. milieu jeun. Chantilly. Stages en édition, cherche poste ASSISTANTE service littéraire, presse ou fabricat. Etudie ttes propos. Angl. litt. : lect. cour. all., russe : niv. DEUG (bonn. not. compt.), mémoire hist. anc. à soutenir Paris-IV. Ecr. n° 82330 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRÉTAIRE MÉDICALE (connaiss. audiométrie, impédancemétrie) connais. dactylo, rech. emploi mi-temps ou plus ou HOTESSE D'ACCUEIL. Tél. 470-63-53 avant 12 h. ou écrire n° 576 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRÉTAIRE ayant C.A.P. et B.E.C. ch. trav. sténodactylo à domic. Tél. : 857-53-15.

Chef de Service juridique, 44 a. Lic. + DES Droit privé, diplômée Droit des affaires. Plusieurs années expér. (avoué, avocat, contentieux sociétés, assurances maritimes et terr., etc). Angl. cour., rech. sit. stable simil. ou équiv. (Secrétaire général, etc.). Ecr. n° 2658, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Artisan d'art, 40 ans, 20 ans d'expérience, étudie toutes propositions, France et Outre-Mer. Ecr. n° 7296, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Homme 34 ans, CADRE de Gestion, lic. Droit. Expér. administrative et financière, ch. situat. Ecr. n° 2661, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

DIRECTEUR COMMERCIAL 28 a. Et. supér. Excellents résultats vente. Dynam., ch. poste organis., gestion cciale, market. L. rap. Hamy, 6, r. E.-Dubois-14e

---

EXPERT-COMPTABLE Stag. rech. cabinet d'audit et révision. J.H. 29 ans, 4 années d'expérience cabinet Expert-Comptab. Ecr. n° 7270, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

F. 28 ans, prof. de russe, angl., dipl. étr., conn. hongrois, ch. situation stable prof. ou autre. Ecr. n° 2668, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Ingénieur Mécanicien + IAE Paris, 30 ans, 4 a. expér. product., ch. responsabilités gestion, organisation, contrôle de gestion, affaires, recherches, fabrication. Ecr. n° 7289, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

DIRECTEUR FINANCIER Administratif et comptab., Fme, 17 ans expérience ds sté T.P., ch. poste à responsabilités. Ecr. n° 2670, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

VOUS TRAVAILLEZ AVEC LE MAROC spécialiste contrôle marchandises quantité - qualité, contrôle d'expédition, contrôle documents, ch. situation dans société travaillant avec le Maroc. Ecr. à M. Moffimerd Roger, 34, rue Berthier, 91170 Viry-Châtillon.

Jeune Homme D.O.-M. cherche place CHAUFFEUR V.L. Région Sud souhaitée. Tél. : Gérard LACASSAGNE au 938-53-92

Ingénieur Electronicien débutant ISEN, rech. emploi études recherches. P. Cambon, 38, av. Château (94) Vincennes

---

J.F. 32 ans Maîtrise droit, diplômée Sciences Po et comm. intern. Tril. angl., arabe, franç., bnes not. italien. Expér. des relations internationales, étudierait toutes propositions. Accepte déplacements. Ecr. n° 2685, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

POLYTECHNICIEN ARCHI. plus. an. expér. dans cab. archi. Formation autodidacte sur les énergies nouvelles, et. ttes prop. Ecr. n° 2674, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.F., français, anglais, italien, diplômée Sc. Po, expér. 4 ans en tant que

JOURNALISTE cherche tout emploi presse, édition, relations publiques. Ecr. n° 2680 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427-Paris-9e.

SPÉCIALISTE MARKETING Produits automobile Connaiss. parfaite et prouvée réseau de distribution grossistes, cherche poste similaire. Anglais, espagnol courant. Ecr. n° 65711, Contesse Public., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CADRE ADMINISTRATIF Service paie, serv. Personnel, corresp. S.S., connaiss. compt. s/ordinat., gde expér., libre immédiat., ch. emploi position cadre Paris ou région Paris (Vélizy-Versailles). Ec. Georges Choureau, 35, rue Berlioz, 78140 VELIZY.

H., 30 ans, formation univers. physique, expér. achats, comm. international, cherche poste respons. Dispon. de suite. Ecr. No 82559 M, Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CADRE personnel 10 a., exp., libre de voyager Tél. (90) 60-04-04 BEAUMES.

J. H., 24 ans, cél., D.O.M. Inst. Art Diffusion, Institut Franç. photo, photo publicit. Anglais. Not. allemand, conn. librair. et artistique. Beaucoup voyagé. Rech. sit. ds publicité audiov. Librair. ou ttes propos. 490-82-00.

Agent administratif tril. (eng., allem.), 27 ans, dég. O.M., bac., notions juridiques, ch. emploi temporaire pour juin et juillet. Michel Gueorguy. T. 705-53-34.

J.F. 27 ans - Maîtrise Sciences économiques spécialisation économie industr. cherche emploi Ecr. Mlle HOUSSAYE, 3, allée de la Bièvre, 94260 FRESNES.

FORMATION :

« ORGANISATEUR - INFORMATICIEN » IESTO

Expérience 3 ans Contrôle Budgétaire 27 ans - Diplôme Ecole de Gestion 1973 Anglais - Notions Italien et Arabe

Très motivé - Bon contact. Libre immédiatement cherche poste Contrôle de Gestion/Organisation région indifférente. Ecrire à M. G. Velez, 12, rue Dupetit-Thouars - 75003 PARIS.

CADRE SUPERIEUR H. 35 ans

SUP. de CO. Finances - Comptabilité I.A.E. Anglais - Allemand

12 ans expérience moyenne et grande entreprise étudierait toutes propositions de

RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Région parisienne. — Disponible rapidement

Ecrire sous le n° T. 5688 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

---

JEUNE FEMME 27 ANS

ÉTUDES SUPÉRIEURES + I.A.E.

Expérience gestion Administration

Etudierait toutes propositions offrant perspectives d'avenir

Libre sous 2 mois

Ecrire n° T 005682 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

RÉDACTEUR EN CHEF

dans un magazine mensuel en Extrême-Orient, JOURNALISTE 3 ans de pratique, J.H. 22 ans, dynamique, aimant responsabilités, anglais courant

recherche emploi

PARIS ou ETRANGER

Urgent, téléphoner : 825-59-16.

PSYCHO - SOCIOLOGUE

34 ans

- études psycho. Sciences PO ;
- 8 ans d'expérience comme intervenant et formateur dans des organisations ;
- chargé de cours à l'UNIVERSITE.

Cherche travail dans organisme de FORMATION / INTERVENTION

Ecrire sous le numéro T 05696 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

JEUNE FEMME célibataire

D.U.T. GESTION DU PERSONNEL

4 ans expérience administration des ventes cherche

POSTE A RESPONSABILITES — Région Parisienne — — Libre de suite —

Ecrire GUILLOUZOUIC G. c/o. M. DURAND, 12, rue Gaultier - 92400 Courbevoie.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H., — 42 ans - Chef comptable - Secrétaire administratif - Comptabilité générale bilans, toutes déclarations fiscales et sociales. RECHERCHE : poste similaire Paris ou proche banlieue Ouest. (Section BCO/DK.)

CADRE SUPERIEUR - Bonne expérience Direction commerciale et export - Anglais et italien courants.

RECHERCHE : collaboration direction P.M.E., éventuellement missions temporaires. (Section jeune.)

P. — 49 ans - Expérience professionnelle dans société de fabrication de microscopes et d'appareils d'optiques - mécaniques - Réalisation de montages optiques et études pour moderniser les types existants - Roumain - Russe (anglais-allemand : notions techniques) - Responsable de sept physiciens - Gestion du laboratoire.

RECHERCHE : poste en fonction de l'expérience. (Section E.)

E.S.C.P. - 45 ans - Licencié en droit - Anglais, espagnol courants - Expérience confirmée de Directeur commercial et de Secrétaire général acquise dans les entreprises de premier rang.

RECHERCHE : responsabilité d'un centre de profit : division, région agence ou direction commerciale. (Section E.)

ANPE

s'adresser à:

AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

DOCTEUR EN PHYSIQUE expér. en recherche et enseign. cherche empl. à durée limitée (1 à 3 m.) Tte collaborat. exigeant toutes connaiss. scientif. en mathém. et physique (rédact. et correct. des ouvrages et public. scientif., études diverses). Ecr. n° 2.682 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 30 a., fr. bon prés. bac lettre art déco., allem., angl., italien, libre immédiat., ch. empl. intéressant ds dom. Arts et lettres ou publicité. Ecr. Anne Blouin, résid. du Lac 17, chem. du Clos-du-Gagneur, 93160 Noisy-le-Grand.

JOURNALISTE TOUT TERRAIN 30 ans - Sc. Po. - Eco. - Connais. angl., italien, espagnol. Expér. enquêtes et reportages presse quotidien. et spécialisée : politique, économie, loisirs... Etudie propos. de collaboration - temps plein ou partiel - presse écrite / audio-visuel. Ecr. n° T 05700/M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre ccial 43 ans, 17 a. expér. import-Export matières prem. Anglais courant notions espagn. Cherche place stable. Ecr. n° 2.675 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre export 43 a., CNAM + ISA, angl., arabe, 20 a. expér. bâtiment, relat. ht niv. Moy.-Orient., romp. règles com. intl. Ch. poste ht niv. ou part. ds créat. en rapp. avec expér. Ecr. n° 2.673 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Trésorier banque étrang. d'aff. (marché monét. et devises). Form. universit. ht niv., angl., cap. assum. respons. domaines divers, ch. opportunités. Ecr. n° 6.039 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Contact MAN. Relations publ. Vendeur animat. haut niveau, 4 a. U.S.A., responsab. publ., ch. entreprise dynamique pour collaboration. Ecr. n° 2.679 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

F. 32 a., cadre compt. ch. poste Vannes ou environs sté 32 h. semaine si pos. Tél. (40) 49-66-02 poste 31, matin.

Cadre, 28 a., ESC. Anglais, allem., portugais, rech. poste à responsab. diversif. ds P.M.E. J.-C. Patricot, 5, av. Trudaine, 75009 Paris.

DOCTEUR EN DROIT recherche collaboration cabinet juridique, entreprise... Est - Nord - Champagne. Ecr. n° 7 315, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne ingénieur autodidacte II. B, 32 a., appareils de levage et manutention, 10 a. expér., calcul, B.E., devis commercial, standardisation, conception, dynamique, esprit de collaboration, init., bne prés., cont. fac., conn. nom. clients. Rech. empl sér. st. avec responsab. tte la France. Dispon., vit seul. Ecr. n° 7 317 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

Anglais (univers. Oxford), parl. cour. franç., expér. cciale, trad., guide, accueil., dépl. poss., dyn. bonne prés., perm. inter., lib. de suite. Etudie toutes proposit. Ecr. n° 7 320, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR E.N.S.I., 35 ans, mécanicien haut niveau techn., connaiss. Bur. ét. cherche poste CONSEILLER TECHNIQUE près service financier ou ccial secteur bancaire ou autre. Ecr. n° T 05 702 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Arabe 25 a., cél., permis cond., BP en pharmacie, bac, bil. arabe-français, 2 a. pharmacie à l'U.E.R.-Lille. Parle écrit anglais. Cherche place Délégué Médical Moyen-Orient ou Maghreb. Voiture de fonction. Ecr. n° 2 684, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Homme 32 ans, ESC + DECS, 9 ans expér. gestion, comptable personnel, finances, trésorerie, recherche poste Responsable administratif ou chef comptable. Ecr. n° 7.300 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR TECHNIQUE

H.E.C., rech. poste de respons. dans secteur informatique ou travail temporaire. Ecr. n° T 05258 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE

quadrilingue, anglais, espagnol, allemand, ch. poste responsable Service ou Travaux analyse synthèse, traductions, domaines mécanique, électronique, génie chimique, pétrole... ou secteurs engineering, entreprise générale. Ecr. n° T 05689 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

J. CHEF DE VENTE ANGLAIS (trilingue)

retournant en Angleterre rech. poste ds sté française déjà établie en Gde-Bretagne ou désirant créer un réseau exportat. Etudierait toute proposition Ecr. R. Taylor, 2, square Poussin, 78150 Parly - Le Chesnay.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Mousigny, 78-Le Chesnay.

traductions

Demandes

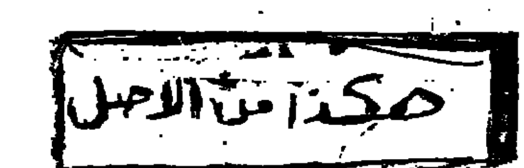
CADRE - TRADUCTEUR TECHNIQUE - 55 ans

équivalence E.S.I.T., anglais, néerlandais, allemand, danois. D.E.A. d'anglais, diplômes d'études économiques et d'allemand, treize ans d'expérience technique.

recherche

poste de responsabilité société industrielle ou commerciale.

Ecrire sous n° 2.889 à « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX
17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT-MODÈLE VISIBLE MARDI ET JEUDI DE 14 H. 30 A 18 H. 30
RÉALISATION APRI
29, AVENUE FOCH 94100 SAINT-MAUR
885-12-30

DUNOIS - Mº Chevaleret
VUE IMPRENABLE Balcon. Asc. 87 m2. 4 poes. 520.000 F. - ODE. 95-10.

ALESIA-DIDOT DANS BEL IMM. RECENT TRES CALME
1) Au 4º ét. Gd. 2 p., cuis., s. bains, 48 m2. IMPEC. 250.000.
2) 5 P. 97 m2 Cuis. - Soleil Park. 550.000.
ALIN, O.R.P.I. - 589-75-50

80 bis, rue DE SÈVRES
PETIT IMMEUBLE DE 14 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
FINITION EXCEPTIONNELLE
PORTIER VIDÉO
SALLE DE BAINS ENTIÈREMENT MARBRE
VASTE CUISINE
ISOLATION PHONIQUE POUSSÉE
DOUBLE VITRAGE SUR RUE
APPART. MODÈLE SUR PLACE LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI APRÈS-MIDI 14 h. 30 - 18 h. 30
OU SUR RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONEZ A APRI
885-12-30

QUAI D'ORSAY (prox.)
8 P. 195 m2. Immeuble 1930 Gd vestibule, 3 récept., 5 ch., 3 sanit., cuis., office, 3 ch. serv. 2 boxes. — Tél. 876-02-63.

ST-GERMAIN-des-PRES, JACOB
Rénovation luxueuse
Etage élevé. Ascenseur. Calme. 2 Pces + balcon - ODE. 95-10

MAUBERT
Original Duplex de 50 m2. Tout confort - 544-58-38

Montparnasse, 219, bd RASPAIL. Grand duplex, original, luxueux, 6º ét., asc. Plein soleil. Double livg, 1 chbre. Terrasse. Téléph. Cave. Vide-ordures. S/pl. mardi 30 MAI, de 14 h. 30 à 16 h. 30

Poteire : 131, rue BRANCION Dans immeuble en rénovation Reste : TRES BEAUX 2 PCES avec jardinet privatif. A aménager, ensoleillé. S/pl. tous les jours 14 h. à 18 h. 874-43-98 - 206-15-30

Vº LUXEMBOURG
Jamais habité
Grand living, chambre. 61,50 m2. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. de Friedland - 225-93-69

FALGUIERE, VOIE PRIVEE
MAISON d'ARTISTE 340 M2 dont atelier de 115 m2 + 6 P., divisible - BURON au 742-02-44

DUROC
Living + chbre. Cuisine. Bains. 53 m2. Bel immeuble - 567-22-88

GOBELINS - Beau 2 Pces 50 m2. Et. élevé. Ascenseur. 300.000 F, récent - PROMOTIC au 322-10-89

PASTEUR - TRES BEL IMM. Tt confort. Appt 6 p. au 6º ét. Ppté 15 ans. Px très intéressant. 747-66-00 (11 h. à 13 h.)

LUXEMBOURG
Imm. pierre de taille ravalé, soleil, propriétaire vend appts jamais habités. 1º) Entrée, sél. double, 2 chambres, 2 bains, 2 wc, cuis. aménagée, vid.ord., Décoration raffinée, moquette, asc., cht. cent., balcons, cave. 2º) Entrée séjour, 1 chambre même confort que 1er appart. Le tout absolument impeccable. Visite : Lundi, mardi, mercredi. 14, RUE GAY-LUSSAC.

VILLAGE SUISSE
BEAU 5 P., confort, soleil. JEAN FEUILLADE - 566-00-75.

BEAUX 2 PIÈCES
55 m2 Commerce : 308 000 F.
54 m2 Labrouste : 370 000 F.
66 m2 Segur : 415 000 F.
JEAN FEUILLADE - 566-00-75.

CŒUR ST-GERMAIN
DANS HOTEL XVIIIº
grand salon, petit salon, salle à manger, 3 chb, RAFFINEMENT et GD CONF. + park. + studio. DORESSAY - 548-43-94.

SITUATION PRIVILEGIEE
38 BIS, RUE BOULARD
2, VILLA LOUVAT
ATELIER DUPLEX 90 M2 2 CHBRES
STANDING, CALME
Sur place mardi, 14, à 18 h.

6º rue du Four. Très bel imm. Beau studio, vue splendide, 7º, asc. 315.000 F. Gieri, 373-05-81

ST-JULIEN-LE-PAUVRE
Petit imm. entièrement restauré
5 PIECES DUPLEX 135 M2 environ
3 ch., 2 bs., cuis., séjour avec cheminée 60 m2 envir. + loggia
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

5º Rez-de-ch. + cave voûtée + jardin privatif
Dans cour immeuble XVIº. Tous les jours 14 à 18 h. : 28 bis, rue du Cardinal-Lemoine.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIº siècle restauré 2 à 5 pces de 92 m2 à 170 m2
Parkings possibles
755-98-57 ou 227-91-45

Paris Rive droite

20º Immeuble récent - 40, rue de la Justice, Bâtim. B 11º étage et dernier. Séjour + chbre, cuis., bns, tél., gd balc., park. Mardi 30, de 11 à 20 h.

Mº COURCELLES, part. à part. vd appt 98 m2, db. liv. + 2 ch. chauf. indiv. Agence s'abstenir. T. 027-02-12, H. repas p. R.-V.

Mº CHARENTON-ECOLE
pr. bois immeuble ancien Résid. vaste hall d'entr., séjour, salon 2 chb. + 1 pte, tout confort, soleil, 480 000 F. 345-82-72.

CALME - SOLEIL - JARDIN
Prix à partir de
STUDIO 29-35 m2 ...... 162.800
2 pièces 38-56 m2 ...... 219.600
3 pièces 66-80 m2 ...... 346.800
4 pièces 78-92 m2 ...... 399.400
+ parking, box (1-2 voitures). Appt, terrasse vue sur Paris
Prêts conventionnés A.P.L. ou prêts personnalisés
Sur place tous les jours 373-79-18
54, rue de la Folie-Regnault Mº PERE-LACHAISE

12º - Propriétaire
Vend directement
STUDETTES
STUDIOS
2 PIECES
DUPLEX - tous loués avec importantes garanties et sérieux ds très bel immeuble d'époque
Gestion assurée
O.F.B.I. - 555-92-72.

17º PORTE MAILLOT
gd studio 40 m2, gde cuisine, s. de bns, imm. P. de T. 1930, 6º ét. asc. 215.000 F. 622-54-80.

PTE D'AUTEUIL - BOULOGNE
imm. réc. 3 p. 60 m2 + GDE TERRASSE, 5º ét. asc. 425 000 F Tél. 622-54-80.

EXCELLENT PLACEMENT
Neuf. Jamais habité.
Studette : 103.000 F.
Location assurée : 8.400 F/an.
139, rue des Pyrénées.
Ts les jours sauf dimanche, de 14 h. à 19 h. - 370-04-70

18º - PETIT STUDIO
RENOVATION SOIGNEE. Tt cft. S/rue plein soleil - 202-92-84

BD BONNE-NOUVELLE - Beau 3/4 P. 90 m2 envir. 3º ét., sans ascenseur. Soleil. Contt. Téléph. 420.000 F - 272-90-25

PRÈS QUAI KENNEDY
MAGNIF. ATELIER + 2 CHB. 110 m2, jdin privatif. pl. soleil. DORESSAY - 548-43-94.

MARX-DORMOY
4 P. Imm. récent. 6 étage. 80 m2. Tt confort. Box. 350.000 F - 579-75-80

PLAINE MONCEAU
IMMEUBLE EXCEPTIONNEL
2º ETAGE - TOUT CONFORT
GRAND 7 P. 250 M²
2 BAINS, LINGERIE
BON ETAT GENERAL
+ 2 chbres serv. + débarras
PRIX 1.450.000 F
Mardi, mercredi 14 h à 18 h :
11, RUE THEODULE-RIBOT ou 723-91-22

XIº NATION, près place. Imm. récent, magnifique 5 pces, cuis. équipée, vue dégagée, park. 530.000. — GIERI : 373-05-81.

XXº GAMBETTA. Bel imm. récent, grand 3 pièces, confort, 2º étage sur rue, soleil, balc. 297.000 F. GIERI, 373-05-81.

XIº 7, av. Philippe-Auguste 3 P., cuis., w.-c., bains, clair. 173.000 F. GIERI, 373-05-81

Mº EXELMANS
IMMEUBLE STANDING, 1er ét.
150 m2 entièrement à rénover, chbre de bonne. 266-67-06.

2º Rue d'ABOUKIR - Agréable beau 5 PIECES, tt confort, séjour 35 m2 s/rue, plein sud. Prix intéressant. Tél. : 233-62-46.

BOUL. HENRI-IV
SULLY-MORLAND
Bel immeuble pierre de taille Ascenseur, chauffage central
4 P. 150 m2 envir., tt confort + chambre service et cave.
6 P. 285 M2 ENVIRON SUR RUE ET COUR tt confort + chbre serv. et caves
EXCELLENT ETAT
Possib. professions libérales
Renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

Propriétaire vend :
REPUBLIQUE Beau 3 pièces, 75 m2,
3º étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 350.000 F.
Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

ILE ST-LOUIS 3 pièces, cuis., bains, plein sud, 420.000 F. - 227-07-06.

BATIGNOLLES ROME 833-42-70
Luxueuse rénovation, étage élevé
DUPLEX 120 m2 Asc.

Région parisienne

Mº MONTROUGE - 4-5 PCES 120 m2 - Tt conft
Prix : 450.000 F. - Tél. 578-17-38.

BOULOGNE - DUPLEX 35 M2
ORIGINAL. POUTRES.
Tout confort. 165.000 F.
633-89-17 - 577-38-38

NEUILLY, Rue Saint-James
Chambre de service, 6º étage, ascens. Chff. central - 747-15-00

FONTENAY-aux-ROSES, pr. Mº 100 m2, dont 3 chbres, 2 s. bns. Jamais habité. Emplacem. voit. 550.000 F acte en main. 337-88-15

NEUILLY, pr. BOIS. PIECES, ch. cent. 1/2 s/sol. Px tr. intér. Tél. : 747-66-00, de 11 h. à 13 h.

LA DEFENSE Propriétaire vend appart. 4 pièces 92 m2, immeuble de 10 étages, soleil, parking en option. Prix 400.000 F. - Tél. 775-17-64.

CHATOU VUE SUR PARC Séjour, bureau, 2 chambres. 510.000 F. 359-69-36.

NEUILLY RESIDENTIEL
PROMOTEUR CONSTRUIT
IMMEUBLE GD STANDING
Livraison 3º trimestre 1979
Etudions votre plan avec notre architecte, toutes possibilités
Du STUDIO au 8 PIECES
624-39-49, pour rendez-vous

Province

Montpellier, quartier entrée autoroute des plages, 10 min. mer, 15 min. La Grande-Motte, dans parc résident. F 4 + loggia, cellier, parking, 110 m2. Téléph. (56) 05-08-73. Px 260 000 F.

POUR INVESTISSEMENT
90 000 F F. Joli duplex dans village pays Gex, Genève 15 km, bail 18 mois, ou plain pied 2 p. Libre, cpt. Tél. 735-68-94.

PORT DE BOUC (13) bord mer ds résid. vd appart. type 3 4º ét., tt cft, park. Px 130 000 F T. (42) 06-27-67 et (42) 05-37-93.

ALPE-D'HUEZ
A saisir, cse départ. STUDIO, 4 pers., entièrement équipé, cuis. laboratoire, lave-vaisselle, télé, salle de bains. T. 522-16-26.

appartem. achat

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11º, 12º, 19º, 20º. Pour R.-V. Gieri. 373-05-81.

Jean FEUILLADE 54, av. de La Motte-Piquet, 15º. T. 566-00-75, rech., Paris 15º et 7º, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 1 à 2 p. PARIS préf. 5º, 6º, 7º, 12º, 14º, 15º, 16º, avec ou sans travaux, paiem. cpt chez notaire. - 873-23-55.

Ch. ACHAT app. env. 100 m2, cft, sol. terr. park. cent. Paris. 073-70-71.

URGENT Part. recherche 6 pièces 150 m2
Tt cft. PARIS (5-6-7-8-11-12-15-16-17º). Px 800.000 F. 027-15-40.

appartements occupés

Rapport 8 % Bail 6 ans en cours, 9º, RUE LA BRUYERE. Immeuble P. de T., standing, appartement 110 m2. A SAISIR 375 000 F. — Tél. : 622-54-80.

XIº - FG DU TEMPLE
Imm. entièrement restauré s/Cour-Jardin, façade élégante avec statues
2/3 pièces, tout confort, 46 m2. 3º étage, parfait état, OCCUPE couple soixantaine.
110 000 F - 227-22-62.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS, pl. Monceau - 90 m2 rénové, tr. calme, 1er ét. s/cour + jardin. 4 p., cuis., s. bains, wc sép. 2.800 F par mois, chff., eau chaude, charges comprises. Tél. : 227-27-04, de 10 h. à 20 h.

Près FOCH. Luxueux 5 pièces, 160 m2. Ref. neuf. 2 bains. Serv. 5.800 F - 720-53-09

Hôtel part. 5/6 pces, gd confort. (3 X 2 p., cuis., bains), 4.000 F par mois - « FAC », 337-69-59

PARIS 11º
Mº PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort.
Studio 34 m2 + terrasse 10 m2, loyer 988 F, charges 183 F, parkings 130 F.
S'adresser : 63, avenue Parmentier - Tél. 355-52-46.

SANS COMMISSION
AUTEUIL Immeuble neuf jamais occupé
2 p., stand., 60 m2, s/jard., cuis. équipée. 2.000 F. - 608-11-64.

Région parisienne

NEUILLY Immeuble neuf, du 2º ou 6º ét. studios, 2, 3, 4, 5 P., parkings. Sur place le mardi 30, de 14 h. à 18 h. 30
10, RUE DE CHARTRES
on/OURUud.J s

locations non meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49
Pour Cadres de Banque et FONCTIONNAIRES

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, Pavillons ttes banl. Loy. garanti, 4.000 max. - 283-57-02

Directement propriétaire Ingénieur T.P. cherche à louer dans (93) pavillon 3 à 4 pièces + jardin. Proximité du R.E.R. Téléphone : 344-29-81, le soir.

locations meublées Offre

Paris

PARC MONTSOURIS - 80 m2 Atelier meublé, tout conft. Très belle exposition - 754-98-84

locations meublées Demande

Région parisienne

EMBASSY SERVICE rech. dir. Studio ou Appt Paris - Villa banl. Ouest - 265-67-79

fonds de commerce

SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES MINES
CAISSE RÉGIONALE DU SUD-OUEST
66, all. J.-Jaurès, 31071 Toulouse- T: (61) 62.76.00
VEND au plus offrant - PAIEMENT COMPTANT
COLONIE DE VACANCES ÉQUIPÉE
SITUÉE à SÈTE (34)
à proximité de la mer, construct. 1964, agrément ministériel, 140 lits, chauffage central partiel.
POUR VISITER ET FAIRE OFFRE, s'adresser à la direction de la caisse.

Investisseurs, hôteliers, Compagnies aériennes, médecins ou autres, nous vendons ou louons hôtel neuf de 100 chambres, 3 étoiles NN, licence IV, banlieue importante de Lyon, proximité de Satolas. Ecrire B.P. 3, 69410 Champagne ou Mont-d'Or.

OFFICE NOTARIAL GUILLAS et HEUX, 56290 PORT-LOUIS, Ile de Groix à (45 minutes de bateau de Lorient)
A VENDRE
HOTEL-RESTAURANT, 26 chambres, murs et fonds.

HOUILLES (78)
Part. vend CAFÉ-BAR
3 salles, billard, cheminée rust., grand parc, 300 000 F, pos. cr. (recette : 700 à 800 F par jour + noces et banquets) Tél. : 968-66-70.

Côte d'Azur agence maritime grandes marques voiliers en expansion.
Ecrire Havas Antibes 243.

bureaux

1 à 20 BURX ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

6º arrdt. R.-de-ch. à louer : 115 m². 42 m² avec 70 m² salles d'expo. en sous-sol. Tél. : 222-80-70.

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux. Refait neuf - 563-17-27.

Toute propriété ou location
15º - Mº DUPLEIX
Petit immeuble moderne 30 bur. Parfait état, 780 m2, 8 Téléph. Parking - Delcassé - 720-57-24.

locaux industriels

ATELIER DE 1.000 M2
sur terrain de 4 000 m2 - 800 000 F
3 km centre de Dieppe (76)

Possibilités :
Aide de l'établissement public régional pour l'adaptation des locaux.
Exonération taxe professionnelle.
Prime de développement régional.

Pour informations :
Chambre de commerce et d'industrie de Dieppe
Tél. : (35) 84-24-96.

locaux commerciaux

LA PARISIENNE
RECHERCHE
ds cadre de son expansion
LOCAUX COMMERCIAUX
de préférence en toute propriété
de 50 à 500 m2
DANS PARIS ou REGION PARISIENNE
pour création ou reprise de magasin d'alimentation DE SUCCURSALES SUPERETTES SUPERMARCHES
Ecr. ou tél. M. Charbonnier B.P. 136. Tél. 909-34-29 91160 LONGJUMEAU

PLACE DE LA MADELEINE
Très beaux loc. commerciaux, Rez-de-chaussée et 1er étage. Ensemble ou séparément. Ecr. nº 6.040 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9º.

AV. MOTTE-PICQUET, murs de bout. occup. 95 m² + sous-sol. Rap. 72.000 F. 337-88-14.

15º VAUGIRARD RECENT
Vend beau local libre r.-de-ch. 420 m2 - 106 m2 ss-sol, accès facile, 1.250.000. Location assurée. - 532-66-10.

Boutiques

5º - FACE NOTRE-DAME
Boutique cadre exceptionnel GAL. ANTIQUITES CADEAUX Loyer mensuel 1 250 + cession de bail. - Tél. 566-72-53.

villas

VILLEBON-ORSAY, Particulier vend maison caractère 6/7 P., Jardin 1 550 m2. 650 000 F. Tél. : 010-39-65.

Vds villa surface habitable 150 m2, terrain 1.280 m2. 6 km Romans (26) 500.000. Ecr. Havas Valence, 5196.

LYON 10 min., CHASSIEU, villa grand confort, plain-pied, 2 gar. 5 Pièces, grand sous-sol, jard., patio entièrement clôturé, prêt à habiter. Tél. (78) 35-03-68.

châteaux

A vendre - AUVERGNE
CHATEAU XIIIe, RENOVE, CHAUFFE, habitable 1 200 m2, 12 ha parc et bois, bd de l'eau, proche terrain aviation, nombr dépendances.
TOUS USAGES POSSIBLES
TRANGEICO, 117, boul. Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS. Tél. : 16 (93) 61-14-60.

villégiatures

CHAMONIX 3 pièces 100 m2 Jdin, 5 person. Eté et ttes périod. - 260-59-25.

immeubles

VINCENNES (BOIS)
O.F.B.I. vend directement, très bel immeuble loué à administration
Bon rapport
555-92-72

A vendre en TOTALITE
PARIS NORD-EST
Immeuble de rapport
18 APPTS construction récente Asc., v.-o., ch. cal gaz individuel. Bon état d'entret. Cabinet BERTRAND - 886-42-42.

propriétés

LA SOUTERRAINE
(CREUSE - Plein centre ville importante propriété 5 000 m2 environ, pouvant loger 200 pers., convient comités d'entreprises, associations ou société pour : Séminaires, archives ou services divers en toute propriété. Prix très intéressants. T. : 742-08-00.

MONTGERON
QUARTIER RESIDENTIEL
Près lycée transp. commerces sur 1 050 m2 avec arbres
PROPRIETE r.-de-ch. : entr. Séj. double 45 m2, Bureau 1 pce + cuis. 1er ét. : Gde chbre 24 m2 + 2 chbres, s. de b. W.C. lingerie. 2º ét. 2 gdes chbres + grenier, Chauff. cent., Garage 2 voit. ss-sol avec chaufferie fruitiers, cave à vins, etc.
VU URGENCE SACRIFIE
620 000 F. Tél. 921-40-72

A VENDRE à 16 km SUD de CLERMONT-FD, ancien moulin 8.000 m2 terrain clos, bordure rivière à truites, parc, 3.000 m2, maison de maître 15 Pces refaites à neuf, tt cft, garage 5 voitures + 600 m2 bâtiments bon état. Bief et roue hydraulique fournissant électricité pour ch. Prix : 850.000 F. S'adresser au (73) 39-68-85

Off. Notar. GUILLAS et HEUX
PORT-LOUIS 56290
A LOUER BRETAGNE-SUD
A L'ANNEE, très belle propriété bord. mer, conv. à Comité d'Entr., plus logt.

Part. vd en bordure forêt FONTAINEBLEAU
Ppté 8 P. sur parc boisé 9.500 m2 avec écuries. Prix : 850.000 F. - 886-97-24 ou 902-21-11

275.000 F
SARTHE
170 km Paris par autor. Maison anc. av terrain bois. 2 800 m2., 5 pces en 2 niv. 131 m2 + gr. 54 m2 et dép. Tr. gd séjour et 2 s. d. b. Chauf. gaz Elect. pos. Tr. b. ét. gén. - T. : 578-04-00. heures bureaux Réf DD/P1.

LE PERREUX RÉSIDENT.
S/1 300 m2 (possib. 2 200 m2) clôt. de murs.
SPLENDIDE PROPRIÉTÉ BOURGEOISE
300 m2 habit., récept. 55 m2, 7 ch., 3 bns, ch. cent. gaz, gar. Cabinet BERTRAND, 2 voitures - Etat impeccable. 86, boul. de Créteil. Saint-Maur. Tél. : 886-42-42.

LANDES (40)
proximité MER ET LAC
A vendre ensembles
2 MAISONS landaises
tout cft, 7 pièces chac., jard., bon état, charme, 620 000 F. Après 20 heures - T. 637-55-13.

terrains

OFFICE NOTARIAL
GUILLAS ET HEUX
56290 PORT-LOUIS, Ile de Groix (à 45 mn de bateau de Lorient)
A VENDRE
MAISONS PECHEURS ET BEAUX TERRAINS A BATIR.

NATION - TERRAIN 1 700 m2, Façade 64 m et 30 m Cos 2-70 PLD 1-50. Pr. : 3 000 le m2. - 280-11-63.

A 1 h. 30 de Paris
Autoroute Sud
Particulier vend terrain à bâtir 25 F. le m2
Lac de Saint-Fargeau (Yonne)
Tél. Eau. Electricité.
Téléphoner au 86-74-74-92

fermettes

12 km Fontainebleau, 5 km aut. du Sud, village protégé, ferme rurale authentique 1800, 4 bâtim. pierre restaurés charp., poutres origine, appart., atelier artiste grenier, cave voûtée, garage, cour pav., jard., verg. 2.890 m2. Conft récent, surf. habit. 500 m2 excep. 424-21-38.

manoirs

COURTENAY (près) Magnifique
MANOIR 18º. 5 ha. 15 pièces. Etat remarquable. — 622-02-17.

Immobilier (information)

autos-vente

+ de 16 C.V.

Cadillac Fleetwood, 1re main, modèle fin 1975. Prix intéressant. Tél. : 734-11-83

autos-achat

COMPTANT Tous modèles RECENTS
PORSCHE - FERRARI
BMW - ALFA ROMEO
6, rue Vulpian, Paris-13º
535-01-55 - 535-98-69

box-parking

RUE MOLITOR (16º)
A VENDRE
25 BOXES FERMES
en étage 5,65 m. s/2,65 m.
37.000 F à 45 000 F.
NEVEU et CIE - 743-96-96

maisons individuelles

Publi **** répondeur
CONSTRUIRE
une maison traditionnelle
sans intermèdiaire
NOTRE REPONDEUR VOUS INFORME 24h/24
062·88·00

maisons de campagne

Cherche petite maison rurale à rénover région Morbihan, Eure, Calvados, Touraine. Ecr. Ceschini, 10, av. Bourdelle, 75015 Paris. Tél. 544-05-98.

forêts

Petite FORET de détente Situation dominante
EURE - 76 ha
Prédominance feuillus
12.000 F l'ha - S'adresser PACY-SUR-EURE.
T. 16 (32) 36-12-44 VALDEUR.

viagers

JARDIN DES PLANTES
Beau 3 P. 65 m², tt cft. occupé par vendeurs 79 et 81 ans. 200.000. Eicher. 359-99-69.

Libre, 9º, gd 2 p. rez-de-chaus. 57.000 + 1.200 F. - Femme 76.
CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

PARIS-CHANTIERS

Invalides-Orsay : Deux banlieues se donnent la main

La liaison entre la gare ferroviaire des Invalides (qui dessert la banlieue ouest) et celle d'Orsay (qui dessert la banlieue sud) sera mise en service en septembre 1979.

L'idée d'une telle jonction naquit au cours des années 1900 d'une constatation : les deux terminus sont distants de 814 mètres seulement. Il faudra néanmoins attendre 1975 pour que commencent les travaux qui permettront de les raccorder.

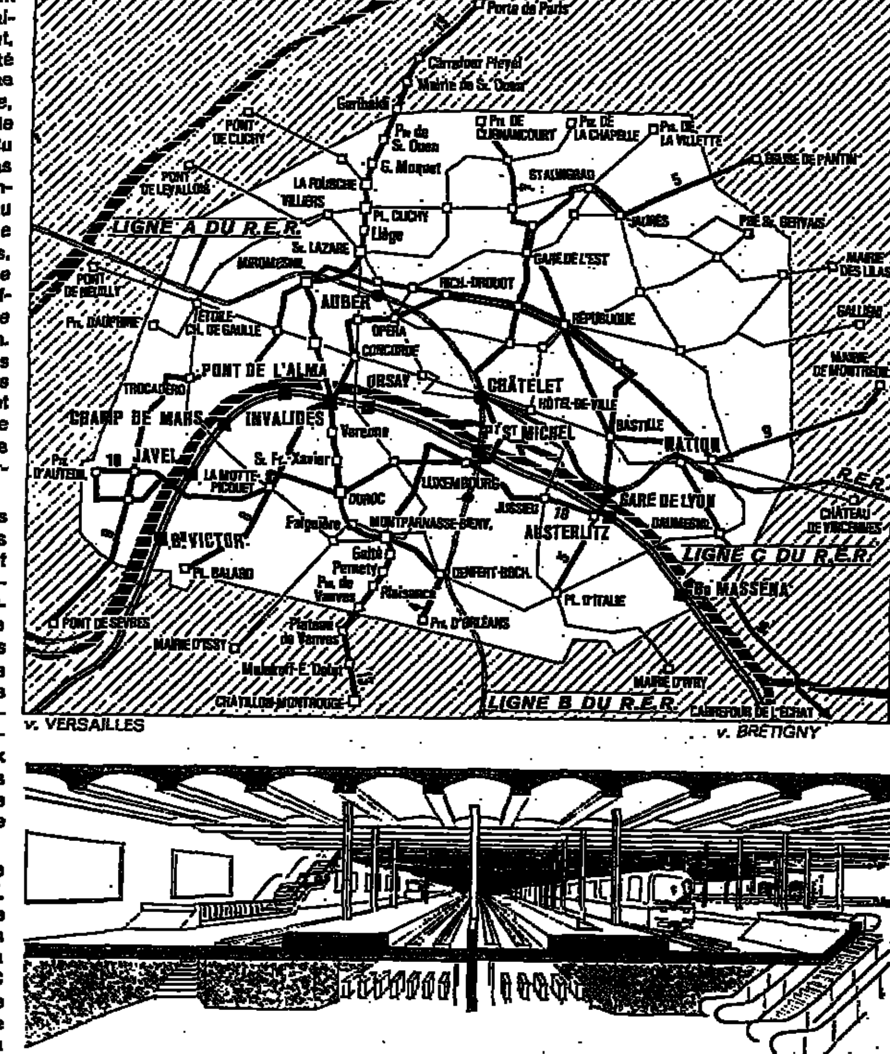
Les difficultés rencontrées par la S.N.C.F. sur le chantier se sont multipliées en raison, notamment, de la proximité de la Seine, que longe la ligne, de l'importance de la circulation du quartier, sans compter l'existence d'un réseau très dense de fils téléphoniques, d'égouts et de conduits de chauffage dans le sous-sol parisien. Après des mois de travaux les quais d'Orsay et d'Anatole-France viennent d'être rendus à la circulation.

Les stations d'Invalides et d'Orsay seront entièrement rénovées. De gares terminus équipées de nombreuses voies (12 à Orsay), elles deviendront gares de passage à quatre voies, et comprendront deux niveaux, l'accès des voyageurs se faisant par l'étage inférieur.

En septembre 1979 la S.N.C.F. ouvrira donc une nouvelle liaison régionale qui sera en fait la ligne C du R.E.R. La ligne A est exploitée par la R.A.T.P., la ligne B après l'interconnexion sera exploitée par la S.N.C.F. et la R.A.T.P., la ligne C sera exploitée par la S.N.C.F. Longue de 82 kilomètres, elle offrira aux usagers neuf stations dans Paris et sera reliée plus ou moins directement à six lignes de métro : à Austerlitz la ligne 5 (Eglise de Pantin-Italie) et 10 (Auteuil-Gare d'Orléans-Austerlitz), à Pont-Saint-Michel la ligne 4 (Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt), à Invalides la ligne 13 (Saint-Denis-Basilique – Châtillon-Montrouge) et 8 (Balard-Créteil) au Pont-de-l'Alma, la ligne 9 (Pont-de-Sèvres-Mairie de Montreuil), à Javel la ligne 10.

Coût total des travaux : 570 millions de francs, financés par l'Etat (19 %), la région d'Ile-de-France (24 %), les syndicats des transports parisiens (28 %) et la S.N.C.F. (29 %).

M.-C. R.



La nouvelle gare d'Orsay.

Les embarras du statut de Paris

L'Institut français des sciences administratives et la quatrième section de l'Ecole pratique des hautes études avaient choisi pour thème de leur colloque annuel : le statut de Paris (1).

Un rapport historique de Jean Tulard rappelait les vicissitudes de la capitale depuis 1789 : liberté ou tutelle de l'Etat ? Liberté en 1790 (un maire élu, au suffrage censitaire il est vrai), puis, après la Terreur, retour à la solution autoritaire de l'Ancien Régime. Aberrantes, en effet, apparaissent les institutions mises en place par le Consulat : deux préfets inévitablement rivaux, douze maires d'arrondissement sans pouvoir réel, un conseil général faisant fonction de conseil municipal, nommé, comme les préfets et les maires, par le gouvernement.

C'est le système pourtant qui, tantôt assoupli (élection du conseil), tantôt renforcé (la dictature édilitaire de Haussmann sous le Second Empire), est parvenu jusqu'à nous. A l'arrière-plan de ce régime d'exception : la peur. Peur d'un nouvel Etienne Marcel et d'une nouvelle Fronde sous la monarchie absolue ; peur de la Commune insurrectionnelle, celle des massacres de Septembre, au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle ; peur des communards, héritiers des « partageux de 48 », pendant toute la IIIe République. Peur, en définitive, du Paris des révolutions politiques et sociales.

Et c'est parce que Paris ne fait plus peur (politiquement du moins, à considérer les résultats des élections depuis 1958, « les classes dangereuses », jadis au cœur de la cité, ayant été refoulées à la périphérie) que la capitale a été dotée, comme en 1790, par la loi du 31 décembre 1975, d'un statut de droit commun.

Est-ce à dire que ce statut ait répondu à la situation d'une ville qui, comme l'a souligné M. Roland Drago (Paris-II), a été presque constamment, depuis 1789, le siège d'un gouvernement très centralisé ? Des défectuosités ont été mises en lumière dans la remarquable analyse juridique présentée par M. Claude Goyard (Paris II). Ainsi n'a pas été évitée une question brûlante : quelle peut être l'incidence des articles L 208-209 et L 238 du code électoral, au regard des dispositions de l'article 16 de la loi du 31 décembre 1975, qui prévoient que le Conseil de Paris, lorsqu'il exerce les attributions dévolues ailleurs aux conseils généraux, est présidé, de droit, par le maire de Paris ? On sait que le code électoral dispose que *« nul ne peut être membre de plusieurs conseils généraux ou municipaux »*, alors que M. Chirac, maire de Paris, préside également le conseil général de la Corrèze.

Dans l'état actuel de la réglementation sur les incompatibilités, il n'existe, estime M. Goyard, aucune disposition prohibant expressément le cumul d'un mandat cantonal provincial et d'un mandat municipal parisien, ou, plus simplement, le cumul d'un mandat cantonal et d'un mandat municipal lorsque les deux circonscriptions électorales n'ont pas leur assise dans le même département. Si les mandats électifs au Conseil de Paris et à un conseil municipal sont similaires, d'où incompatibilité, continue M. Goyard, au contraire les mandats de conseiller de Paris et de conseiller général paraissent non similaires.

Des arguments en sens contraire ont été opposés à M. Goyard par l'un des participants, M. Le Guillec, qui a fait remarquer que le Conseil de Paris siégeait tantôt comme conseil municipal, tantôt comme conseil général, ainsi que le prouvent ses procès-verbaux. De surcroît, chaque conseiller perçoit une double indemnité, celle de conseiller municipal, conformément au code des communes, indemnité forfaitaire et mensuelle, et celle de conseiller général, selon le droit commun départemental, indemnité journalière pendant les sessions.

Il n'appartenait pas, toutefois, au colloque de trancher cet important débat.

L'œil de la province

D'autres difficultés existent. M. Jean Imbert (Paris-II) a évoqué celles posées par l'Assistance publique, notamment la présidence de son conseil d'administration, qui appartient désormais au maire de Paris ; M. Vincent Wright (Oxford) a souligné la place ambiguë occupée par la préfecture de police dans le système administratif ; M. Bertrand Gille (Hautes Etudes) a éclairé la genèse de l'actuel débat sur les dépenses de police. Bref, la loi du 31 décembre 1975 semble n'avoir rien résolu. Qu'en pense la province ? M. Pierre Guiral (Université de Provence) l'a montrée réservée, et il ne serait pas loin de voir aujourd'hui encore, dans la rivalité capitale-départements, le véritable moteur de l'histoire de France.

JEAN TULARD.
Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, professeur à Paris-IV.

(1) Les actes de ces colloques sont en vente à la Librairie Champion, 7, quai Malaquais, 6e.

LES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

Dans l'article publié par *le Monde* du 9 mai et rendant compte de l'exposition Dorgelès, une erreur de transcription nous a fait parler de l'« ex-bibliothèque de l'Arsenal ». Celle-ci existe toujours avec le même statut, comme nous l'écrit M. Georges Le Rider, administrateur général de la Bibliothèque nationale, qui nous précise :

« La Bibliothèque de l'Arsenal n'a pas cessé, depuis l'époque de Nodier, de fonctionner en tant que bibliothèque. Sa remarquable collection de manuscrits, de livres anciens et modernes, d'estampes, et l'important fonds constituant maintenant le département des arts et du spectacle, offrent des ressources précieuses aux chercheurs dans un certain nombre de spécialités.

» La Bibliothèque de l'Arsenal est, depuis plus de quarante ans, un département de la Bibliothèque nationale ; j'ai pu favoriser l'organisation d'expositions. Cela ne retire rien, au contraire, à ses fonctions ordinaires. »

Dans le dépôt d'Auteuil

Le cimetière des chefs-d'œuvre oubliés

« Avant la guerre de 1870, dit une notice qui date de 1889, *les collections de la Ville de Paris étaient disséminées dans diverses annexes. Après les réorganisations de l'administration municipale en 1871, le service des Beaux-Arts concentra ses collections partie dans les combles de Carnavalet et partie dans les magasins du boulevard Morland pour les sculptures... »*

Cette solution ne fut qu'un palliatif, les œuvres d'art entassées dans ces réserves étaient menacées de s'altérer, puis l'augmentation régulière des objets d'art appartenant à la Ville souleva bientôt de nouvelles difficultés. C'est pourquoi en 1886 le conseil municipal décidait de voter un crédit de 45 000 francs pour la construction d'un bâtiment spécial sur les terrains de la Ville, rue La Fontaine et rue Gros. Ce fut d'abord le premier jalon d'un musée de la Ville de Paris qu'on appela musée d'Auteuil, avant de devenir, en 1890, et surtout à partir de 1900 et après la construction du Petit Palais, le dépôt des réserves de la Ville de Paris.

Vingt bustes de « Mariannes »

Jusqu'à ces derniers temps, le dépôt d'Auteuil (qu'on ne visitait pas) a fonctionné régulièrement, mais sa disparition a été décidée. Il doit faire place à un grand ensemble comprenant immeubles, école, marché couvert et jardin dont les constructions feront face à la Maison de l'O.R.T.F.

Les collections ont été réparties, pour les objets de petites tailles, (en particulier les tableaux) au Petit-Palais et, pour les grandes compositions, les sculptures et l'ensemble des maquettes et originaux en plâtre, au nouveau dépôt d'Ivry, ancienne usine des eaux de la Ville de Paris, située rue Jean-Mazet.

Toutes les œuvres exécutées pour la Ville de Paris ou achetées par elle, depuis la seconde moitié du dix-neuvième siècle jusqu'à l'époque moderne, sont désormais divisées au dépôt d'Ivry en deux réserves, la première concernant les édifices religieux d'un art très sulpicien, la seconde des bâtiments civils.

Ces collections forment un spectacle surprenant où le pire affronte le meilleur avec de grands noms comme Dalou, Falguière, Frémiet et Rodin, qui s'opposent à des gloires plus obscures et où se retrouvent, pêle-mêle, des œuvres qui firent les beaux jours de la Troisième et dont certaines mériteraient d'être réhabilitées.

Mille huit cents sculptures et deux mille tableaux sont conservés dans cette espèce de nécropole fermée au public, mais admirablement administrée par Mlle Burollet, qui est aussi conservateur du musée Cognacq-Jay. Sous la verrière de l'immense hangar se dressent, par exemple, les deux grandes maquettes de concours de la « Défense de Paris en 1870 » dues à Mathurin Moreau, qui voisinent avec les très extraordinaires compositions en lave émaillée de Jollivet et Flandrin, décorant jadis la façade de l'église Saint-Vincent-de-Paul, mais qui furent déposées, vingt ans après leur mise en place, pour « cause d'indécence », les personnages figurant sur ces panneaux étant représentés sans voiles. Sur un rayonnage, vingt bustes différents de Marianne, solides et robustes, exécutés pour un concours en 1933, côtoient six effigies en marbre de Napoléon III et Louis-Philippe, tandis que, non loin de là, les maquettes de plâtre des gracieuses fontaines du Palais-Royal, dues à Carrier-Belleuse, font face au groupe les « Premières Funérailles », de Barrias, qui orne, on ne sait pourquoi, les jardins de l'asile Sainte-Anne.

Mais, la réserve d'Ivry, c'est aussi, c'est surtout, le seul endroit de Paris où se sont donné rendez-vous les maquettes originales en plâtre des victimes de la dernière guerre, puisqu'il s'agit des cent sept statues de bronze enlevées par les nazis entre 1940 et 1944 pour être livrées à la fonte.

Pompiers académiques ?

C'est ainsi qu'on peut retrouver, à Ivry, *les Deux Pharmaciens, Pelletier et Caventou,* de Lormier, *le Ballon des Ternes,* de Bartholdi, évocateur du siège de Paris, et toutes ces gloires désormais absentes de nos avenues et de nos jardins : Corneille, le chevalier de la Barre, le gentil Sedaine, Condorcet, Chappe, qui, accoudé sur son télégraphe, scrutait l'horizon au carrefour Bac, sans parler de l'inénarrable Victorien Sardou de Bartholomé, assis bien tranquillement en face de saint François-Xavier. Toutes ces effigies n'étaient pas des chefs-d'œuvre, loin de là ; mais elles mettaient, mieux que les files de voitures garées sur les trottoirs, une note gentiment anecdotique dans des rues désormais transformées en garage.

Les tableaux qui forment les collections d'Ivry sont de grandes compositions, dont les auteurs eurent leur heure de gloire sous Grévy, Félix Faure, Loubet, ... Albert Lebrun. Ils sont souvent dignes de sortir de leur purgatoire, puisque certains d'entre eux sont signés J.-P. Laurens, Maurice Denis, Steinlen ou Gervex.

C'est si vrai que quelques-unes de ces grandes toiles, injustement et longtemps éclipsées par la vogue de l'impressionnisme, ornent désormais la nouvelle bibliothèque municipale du seizième arrondissement, où elles font merveille au milieu d'un décor résolument moderne, ce qui tend à prouver que certains de ceux qu'on baptisa longtemps peintres académiques ou pompiers n'étaient dénués ni d'inspiration, ni d'invention, ni de sensibilité, ni de métier... *« Pompiers, académiques ou non, le problème n'est pas là, mais précisément dans cet entre-deux subtil qui distingue un créateur d'un suiveur, celui-ci fut-il particulièrement habile* (1). »

ANDRÉE JACOB.

(1) François Mathey : préface au catalogue de l'exposition présentée au musée des Arts décoratifs à Paris en 1973.

Devant le conseil général de l'Essonne

Les atomistes plaident le dossier Thermos

En venant expliquer devant le conseil général de l'Essonne, le 19 mai, les avantages et les perspectives de leur projet « Thermos », les responsables du C.E.A. (Commissariat à l'énergie atomique) ont d'abord voulu rassurer. Le principe de « Thermos » consiste en effet à produire de l'eau chaude à 120 degrés par réacteur nucléaire, procédé pouvant être essentiellement utilisé pour le chauffage urbain et, à moindre titre pour la chaleur industrielle (voir *le Monde* du 12 octobre 1977).

Un prototype doit être construit très prochainement sur le site de Saclay où est installé le C.E.A. Or, dans un domaine où l'opinion se montre très sensible, la perspective d'une telle expérimentation ne pouvait que susciter une certaine inquiétude. Dans un long exposé, M. Emmanuel Grison, directeur du centre d'études nucléaires de Saclay, a donc expliqué qu'une tonne d'uranium enrichi à 3 % serait nécessaire tous les ans pour faire fonctionner « Thermos ». Il ferait économiser en moyenne, durant la même période, 40.000 tonnes de fuel et chaufferait cinquante mille habitants. Et c'est bien en s'appuyant sur des considérations économiques (une pénurie prochaine du pétrole) que les promoteurs de « Thermos » affirment son utilité.

A l'heure actuelle, 27 % de l'énergie primaire consommée en France est destinée au chauffage domestique, a rappelé M. Grison. Pour couvrir les deux tiers de cette consommation, on a recours au pétrole, dont 30 % de l'importation est réservé à cet usage. C'est pourquoi « Thermos », qui, dans le meilleur des cas, ne pourra voir le jour avant cinq ans, et dont il est acquis qu'il n'est pas compétitif au prix actuel du fuel et du charbon, reste un projet important. Pourtant, s'il est original, il ne relève pas d'une technique avancée ni nouvelle, et n'a « *rien d'audacieux* ».

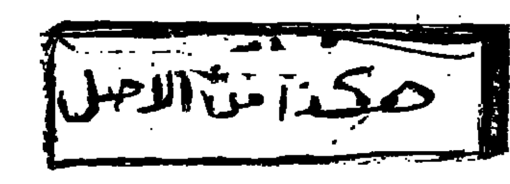
« Il est tout à fait compatible avec la sécurité des populations. Il en résultera même à Saclay une diminution globale des pollutions puisque nous rejetons actuellement 400 tonnes de soufre dans l'atmosphère par an », a affirmé M. Grison.

Il restait aux élus à relever des zones d'ombre qui furent autant de questions : financière d'abord : avec le chauffage central équipé avec « Thermos », il faudrait tout de même, en cas de panne, une installation supplétive au fuel ; technique ensuite : toujours en cas de panne, le personnel prévu en petit nombre pourra-t-il éviter les conséquences fâcheuses ? Les déchets radioactifs devront être conditionnés et transportés. Selon les responsables du C.E.A., les engins prévus à cet effet sont parfaitement fiables. Or, a déclaré M. Francis Desplerre (P.S.), « *dans ce genre d'affaires, on s'aperçoit que le risque apparaît au moment de la dissémination du prototype* ». Administrative enfin : M. Michel Pelchat (P.S.) considère que « *tout développement de « Thermos » ne pourra se faire que dans le cadre d'une entreprise publique* ».

Pour l'heure, les élus, très satisfaits d'avoir été directement informés, n'ont pas émis d'opposition formelle à la poursuite de l'étude et à l'expérimentation de « Thermos », mais il est évident qu'au stade de la commercialisation le projet reposera tous les problèmes de l'utilisation du nucléaire à des fins civiles. Les responsables du C.E.A. ont, en tout cas, indiqué que « *le nombre de sites en France susceptibles d'utiliser le chauffage nucléaire dans de bonnes conditions ne pourrait guère excéder la vingtaine d'ici à la fin du siècle* ».

Enfin, on notera que, durant ce débat, la question des déchets n'a guère été abordée, alors qu'il s'agit bien, selon les écologistes, d'un écueil fondamental.

STÉPHANE BUGAT.



Le Monde

équipement

LA CONTESTATION ÉCOLOGISTE DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

Potasses d'Alsace : manifestations contre les injections de saumure dans le sous-sol

De notre correspondant

Mulhouse. — Samedi 27 mai, une manifestation a rassemblé quelque 500 personnes au stade municipal de Reiningue (Haut-Rhin), pour protester contre les injections de saumure des Mines domaniales de potasses d'Alsace (M.D.P.A.), autorisées par arrêté préfectoral en avril dernier. Tous les orateurs, représentants d'organisations écologiques, syndicales, agricoles, maires et conseillers généraux ont stigmatisé la manière antidécratique dont les autorités, « poussées par les technocrates », n'ont cessé de faire preuve depuis que la Hollande a demandé une réduction de la salure du Rhin, demande qui a abouti à la *Convention de Bonn* (signée le 3 décembre 19876). Selon cette convention la France s'est engagée à enfouir à 1800 mètres, dans une poche d'eau à faible salinité, les saumures, c'est-à-dire la matière première non-exploitée retirée du sous-sol du bassin potassique alsacien.

Cette saumure est, pour l'instant, déversée dans le Rhin. La France doit réduire les déversements de 6 %, et cet effort est en partie financé par les autres pays riverains du Rhin. Mais comme cela a été souligné au meeting de Reiningue, ceux-ci pourront donc augmenter d'autant leurs déversements.

Un ultimatum

La population riveraine de la Doller, dont la nappe phréatique alimente en eau potable des centaines de milliers de consommateurs, exige aujourd'hui que le projet soit entièrement revu. Il y a une dizaine de jours, l'Assemblée nationale avait renvoyé en commission le projet de ratification de la convention à la suite notamment des interventions des députés haut-rhinois, hormis M. Emile Muller, maire de Mulhouse, dont le « oui » et la confiance qu'il a exprimée aux techniciens ont été longuement huées samedi par les manifestants. Pour sa part, la *Chambre d'agriculture* du Haut-Rhin a déposé un recours devant le tribunal administratif de Strasbourg contre l'arrêté préfectoral autorisant le M.D.P.A. à démarrer les travaux d'injection.

Plusieurs orateurs, dont M. Louis Uhlricht, conseiller général général C.D.S. du canton de Masevaux, ont lancé un ultimatum : « *Les travaux engagés à Soppe-le-Bas et à Burnhaupt devront être arrêtés au plus tard lundi soir 29 mai, sinon nous prendrons les dispositions nécessaires pour les faire stopper.* »

Quelles dispositions ? Cela n'a pas été ouvertement précisé, mais M. Uhlricht n'a pas exclu une éventuelle occupation du terrain. C'est aussi ce que sous-entendait M. André Lieber au nom des agriculteurs des collines sous-vosbiennes lorsqu'il affirma : « *Nous saurons prendre nos responsabilités et, s'il le faut, nous avoir sauvé l'Alsace d'un crime et non pour en avoir commis un.* »

Parmi les autres exigences formulées par M. Uhlricht : la reprise des négociations avec les pays riverains du Rhin pour la recherche d'une autre solution raisonnable, et le refus du principe de compensation financière.

Quant aux syndicats C.G.T. et C.F.D.T., représentés respectivement par MM. Léon Tinelli et Jean Kaspar, ils ont rappelé les solutions alternatives qu'ils proposent depuis longtemps, notamment la valorisation des sous-produits des mines par la création d'un complexe chimique. Lecture fut encore donnée d'un message de soutien envoyé par une dizaine d'associations écologiques des Pays-Bas. Puis les manifestants, précédés d'une trentaine de tracteurs, se sont rendus en cortège au puits nº 1, distant de quelque 4 kilomètres du village, où ont lieu les essais d'injection.

BERNARD LEDERER.

Nucléaire : va-t-on interrompre les travaux de Flamanville ?

Dans la bataille juridique qui les oppose à l'E.D.F., à propos du chantier de la future centrale nucléaire de Flamanville (Manche), les contestataires viennent de marquer un second point. A leur requête, les juges du tribunal administratif de Caen, le 28 avril dernier, avaient décidé de faire stopper les travaux en attendant de statuer sur la validité du permis de construire délivré par l'administration à l'E.D.F. L'entreprise nationale avait immédiatement fait appel devant le Conseil d'Etat.

Le président de la section du contentieux de ce tribunal a rejeté, vendredi 26 mai, la demande de l'E.D.F., confirmant ainsi le jugement de Caen. Le *chantier devra donc s'arrêter et,* cette fois, pour de bon.

Un millier de jeunes manifestants, comme nous l'indique notre correspondant à Cherbourg, René Moirand, se sont rassemblés, dimanche 28 mai, à Pieux (Manche). Ils ont pacifiquement marché vers le chantier.

Les marcheurs entendaient protester contre le caractère illégal des travaux. Le Comité régional d'information et de lutte antinucléaire (CRILAN), qui avait organisé la manifestation, avait reçu l'appui de la C.F.D.T. locale et de divers groupes d'extrême gauche.

Tout en protestant, elle aussi, contre la reprise des travaux, la fédération de la Manche du parti socialiste ne s'était pas jointe aux marcheurs, pas plus que les agriculteurs et les pêcheurs.

Deux jours auparavant, le directeur régional de l'E.D.F. avait précisé, au cours d'une conférence de presse, la position de son entreprise. Il a expliqué que chaque jour perdu coûtait près de 3 millions de francs à la collectivité et déploré que techniciens et juristes « *ne parlent pas le même langage* ».

« *Dans cette histoire de permis de construire,* a remarqué pour sa part le chef de projet de Flamanville, *l'E.D.F. n'a commis aucune faute. S'il y a eu erreur, elle est le fait de l'administration. On nous reproche d'avoir obtenu le permis de construire avant l'autorisation d'endigage du domaine public maritime, mais toutes les instances, au vu des dossiers remis depuis des mois, étaient d'accord* ».

Pour pouvoir construire Flamanville sans prendre de retard, *l'E.D.F.* a préparé une deuxième demande de permis de construire, assortie cette fois d'une étude d'impact sur l'environnement, puisque la loi de protection de la nature lui en fait désormais obligation.

D'autre part, les habitants de trois communes des Pyrénées-Orientales (Bouleternère, Ille-sur-Têt et Corbère) se sont massivement prononcés contre les recherches d'uranium qu'une entreprise se propose d'entreprendre sur leur territoire. Le référendum, organisé par les municipalités dimanche 28 mai, a donné 3 078 « contre » et seulement 77 « pour ».

En dépit de ces déconvenues, le gouvernement continue l'application de son programme nucléaire. Le préfet de Bretagne, M. Olivier Philip, soumettra au choix du conseil régional, en septembre prochain, cinq sites nucléaires.

UN BILAN DE LA SURVEILLANCE DES COTES

Les navires libériens et grecs en tête des contrevenants

Après vingt jours d'hésitation, les autorités britanniques ont décidé de faire exploser l'épave du pétrolier grec *Eleni-V*, échoué au large des côtes du Norfolk il y a *trois semaines et qui contient* encore un millier de tonnes de fuel lourd. Il reste que les « tergiversations » des autorités devant cet accident pourtant mineur (4 000 tonnes de pétrole à la mer) ont provoqué la colère de l'opinion et des élus locaux, qui ont accusé le gouvernement d'incompétence.

Pendant ce temps, cent cinquante pompiers de la Feuerwehr allemande sont arrivés en Bretagne où ils vont participer au nettoagye des plages polluées par la marée noire de l'*Amoco-Cadiz*.

Enfin, tandis que le gouvernement met au point le plan de prévention contre les pollutions marines demandé par le président de la République, le ministre des transports donne, en réponse à M. Michel Chauty, sénateur R.P.R. de Loire-Atlantique, des précisions sur la surveillance des côtes par les autorités françaises

« *Du 1er janvier 1976 au 1er mars 1978, 106 navires ont été repérés par les autorités françaises comme étant à l'origine d'une pollution par rejet de matières polluantes (hydrocarbures essentiellement) en mer du Nord, dans la Manche et dans l'océan Atlantique, à l'intérieur des eaux territoriales ou au-delà. Sur ce total, 81 ont fait l'objet d'un procès-verbal constatant l'infraction ; 10 autres font l'objet d'un complément d'enquête ; 15 observations ont été classées, les éléments recueillis ne permettant pas de poursuivre les navires incriminés* », indique le ministère.

Les suites actuellement connues sont les suivantes : une amende de 300 dollars infligée par les autorités panaméennes à l'encontre de l'un de leurs navires ; une amende de 10 000 F à l'encontre d'un navire grec (tribunal de *Quimper*) ; une caution de 30 000 F exigée par le parquet de Dieppe à l'encontre d'un navire soviétique ; 7 dossiers ont été classés, dont 5 par les autorités étrangères et 2 par des tribunaux français. Sont concernés par les constats d'infraction ou les affaires en complément d'instruction, les 24 pavillons suivants : Liberia (18), Grèce (16), Grande-Bretagne (10), France et Allemagne fédérale (6 chacun), Danemark et Norvège (4 chacun), U.R.S.S., Panama, Pays-Bas (3 chacun), Espagne, Inde, Italie, Pakistan et Suisse (2), Brésil, Chine, Irak, Japon, Maroc, Portugal, Soudan, Suède et Turquie (1).

TRANSPORTS

A PROPOS DE...

LES CONSTATATIONS DE LA PRÉVENTION ROUTIERE INTERNATIONALE

Routes sans peur ?

Les accidents d'automobiles sont moins nombreux dans les pays où la motorisation est développée et la palme de la sécurité revient à la Grande-Bretagne, a constaté la Prévention routière internationale qui vient de réunir son assemblée générale annuelle à Lisbonne. La plupart de ces pays ont adopté des mesures de sécurité telles que la limitation de la vitesse, le contrôle de l'alcoolémie et le port de la ceinture.

Les statistiques publiées par la Prévention routière française, qui assure le secrétariat général de cette assemblée internationale comprenant 33 pays, font état d'une sensible régression du nombre des accidents ces dernières années. Entre 1970 et 1976, les taux des accidents (par 100 millions de véhicules-kilomètres) est tombé de 3,6 à 2,6 en Grande-Bretagne où durant la même période le nombre de voitures pour 100 habitants est passé de 27,7 à 32,8.

Deux autres pays enregistrent un taux d'accident inférieur à 3 pour 100 millions de véhicules-kilomètres : la Suède (2 au lieu de 4 en 1970) dont le taux de motorisation est passé de 28,3 à 35 et la Norvège (2,9 au lieu de 5,4) dont le taux de motorisation est maintenant de 29 % au lieu de 21,5 % en 1970.

Les pays suivant au classement de la sécurité routière, sont : le Japon (3,1 en 1974 au lieu de 7,4 en 1970), le Danemark (3,4 au lieu de 5,3), la Suisse (3,7 au lieu de 7,3), la France (5,8 au lieu de 10,3 alors que le taux de motorisation est passé de 24 à 30,6), l'Espagne (5,8 au lieu de 9,8) et Israël (6,6 au lieu de 9,1).

Au contraire, le taux des accidents reste élevé dans les pays à plus faible motorisation : il est de 13,99 au Portugal et de 33,2 en Tunisie.

Les progrès, bien entendu, de la circulation paraissent donc conduire naturellement à une amélioration de la sécurité. A ce propos, il convient de rapprocher les constatations faites à Lisbonne de celles enregistrées en France où l'on s'aperçoit que les autoroutes sont quatre fois plus sûres que les routes. Pour 100 millions de kilomètres parcourus (seul chiffre qui prend en compte l'augmentation du trafic et l'allongement du réseau) le taux moyen des tués est de 1,3 sur une autoroute et de 5,2 sur route ordinaire.

Les raisons de la sécurité accrue sur les autoroutes françaises sont multiples : le réseau est récent et les constructeurs ont donc appliqué les techniques les plus modernes : aménagement des virages, des pentes, multiplication des musoirs (qui protègent les embranchements à la sortie des autoroutes). Sur les voies déjà en service, la construction systématique de glissières de sécurité sur tous les terre-pleins centraux fait l'objet d'un programme triennal. D'autre part, l'autoroute supprime un certain nombre de dangers : chaussées séparées, absence de carrefours.

A tout cela il faut ajouter, pour l'ensemble du réseau, l'action des mesures réglementaires intervenues depuis 1972 : limitation de vitesse, port obligatoire de la ceinture de sécurité aux places avant, réforme du permis de conduire poids lourds, etc.

Quarante morts sur le périphérique

On constate toutefois depuis plusieurs mois un certain relâchement dans le respect de ces mesures de sécurité dont certaines comme le port de la ceinture sont d'ailleurs contestées. D'où les campagnes lancées par le ministère de l'intérieur et de la sécurité routière. Ainsi deux actions de quinze jours vont être entreprises dès le lundi 29 mai à Paris afin, dit-on, de mettre un terme à la multiplication des excès de vitesse, souvent meurtriers dans Paris et sur le périphérique.

Plus de 40 personnes ont trouvé la mort de 1976 à 1977 sur le boulevard périphérique, soit quatre fois plus qu'entre 1975 et 1976. Plus de 1 200 procès verbaux ont été dressés en avril dernier à Paris pour excès de vitesse, dont 275 contre des conducteurs qui roulaient à 100 kilomètres à l'heure. En outre, les conducteurs négligent, de plus en plus, d'attacher leur ceinture de sécurité.

La police veillera donc scrupuleusement, annonce la préfecture, à ce que les limitations de vitesse soient respectées : 60 kilomètres à l'heure dans Paris et 80 kilomètres à l'heure sur le périphérique. Des sanctions, annonce-t-on, seront prises contre ceux qui auront omis d'attacher leur ceinture de sécurité, dont le port est obligatoire, non seulement sur le périphérique, mais également sur les voies sur berge et dans Paris après 22 heures.

Enfin, des centres de contrôle et de vérifications techniques seront gratuitement mis à la disposition des automobilistes à Paris, indique la préfecture de Police.

Sécurité routière, large débat, longue tâche.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

AU CLUB DE LA PRESSE

M. Monory annonce la suppression prochaine des barèmes professionnels

« Ce que je cherche surtout à faire, sous l'autorité et en plein accord avec le premier ministre, c'est une politique économique qui nous permette de sortir, dans l'avenir, de cette tension ou de cette tendance inflationniste à laquelle peut-être, jusqu'à présent, nous n'avons pas porté les remèdes de fond », a déclaré dimanche 28 mai M. René Monory, ministre de l'économie, au « Club de la presse » d'Europe 1. *« Ne croyez pas un seul instant qu'il s'agit de libérer les prix pour satisfaire je ne sais quel désir de gagner de l'argent du patronat ou des entreprises : c'est parce que c'est une nécessité vitale pour consolider l'emploi en France. »*

M. Monory a poursuivi : *« Bien sûr, les prix augmentent, mais, si on sait pourquoi ils augmentent, c'est moins grave que lorsqu'ils augmentent et qu'on ne sait pas pourquoi. On ne veut pas provoquer artificiellement la hausse, mais l'assainir. Nous le faisons avec tous les risques que cela comporte. Je suis persuadé que derrière cette épreuve, derrière cette période difficile, nous connaîtrons à nouveau, comme nos voisins, des prix beaucoup plus compétitifs vis-à-vis de la concurrence internationale. Je pense que 1979 sera déjà une année bien meilleure pour les prix. Je suis convaincu qu'à la fin de l'année les prix industriels n'auront pas dérivé autant que certains peuvent le penser aujourd'hui. »*

Les critères de libération

« Nous allons commencer à libérer les prix le 1er juin. Nous annoncerons une fois pour toutes, à cette date, ces mesures de libération accompagnées d'un certain nombre de mesures dans le domaine de la concurrence et de la consommation. Certaines seront spectaculaires, comme par exemple la suppression des barèmes professionnels, ce qui ne sera sans doute pas très agréable pour les chefs d'entreprise. Nous annoncerons le 1er juin la liberté sur certains secteurs, notamment les machines-outils, les véhicules utilitaires, l'outillage, la conserverie. Je pense que l'automobile sera libérée courant juin.

» Nous libérerons aussi des secteurs produisant des biens de consommation. Dans une première étape : les conserves, les biscottes, les pneumatiques. Cette liste n'est pas exhaustive. Ces quelques exemples interviendront courant juin. Je souhaite rencontrer le maximum de chefs d'entreprise pour leur expliquer comment nous allons procéder et peut-être également leur faire des recommandations de raison, mais aucune menace.

» Il y a des critères de libération : secteurs en difficulté, secteurs très concurrencés. Il est certain que plus les secteurs sont concurrencés, moins les risques de dérive sont grands. Il y aura mardi 30 juin une réunion du comité des prix qui devra apporter son avis dans cette orientation. »

Répondant ensuite à des questions portant sur l'emploi et les entreprises en difficulté, M. Monory a déclaré : *« Je suis convaincu qu'il y a peut-être 70 ou 80 % de notre économie industrielle qui est saine, mais*



(Dessin de KONK.)

qui manque actuellement dangereusement pour l'avenir de fonds propres et de possibilités d'investissement. Avec le léger avantage supplémentaire que peut apporter la liberté des prix, je suis persuadé que cela va suffire à cette partie de l'économie pour assurer définitivement sa pérennité (...). Il y a les autres, pour lesquels il faut encore beaucoup, et ce ne sera pas seulement la liberté des prix qui permettra à ces secteurs de s'en sortir (...). Ne croyez pas que les pouvoirs publics vont abandonner du jour au lendemain tel ou tel secteur à leur sort. »

« Il n'est pas normal, a ajouté M. Monory, *qu'une entreprise disparaisse par suite de la carence de gestion ou par le manque de prospective de son orientation. Sur ce plan, il y aura d'ailleurs une loi de la protection de l'entreprise qui fera que l'on pourra s'apercevoir beaucoup plus tôt des difficultés d'une entreprise. La plupart du temps, quand une entreprise est en difficulté, si on pouvait intervenir plus tôt, je suis persuadé qu'on sauverait beaucoup d'emplois. »*

A une question concernant les projets gouvernementaux destinés à orienter l'épargne vers les entreprises, M. Monory a répondu :

« Ma philosophie n'est pas de consacrer un pourcentage de revenus à l'achat d'actions ou d'actions de préférence, mais une somme, peut-être modeste, de l'ordre de 5 000 francs, que chacun des ménages pourra déduire de ses revenus. »

M. Monory a ajouté qu'il espérait que ces avantages donnés à l'épargne draineraient *« 4, 5 et 6 milliards d'argent frais vers la Bourse »*.

SOCIAL

SELON LA FÉDÉRATION C.F.D.T.

Trois conflits « exemplaires » dans le bâtiment et les travaux publics

Quatre accidents mortels par jour, par rapport au nombre d'heures travaillées, dans le bâtiment et les travaux publics ; 724 décès en 1976 — dernière année de statistiques connues, — soit 38 % des accidents mortels du travail, toutes professions confondues ; 34 766 accidents graves (mutilations, fractures, etc.), 277 360 accidents avec arrêt et 9 248 112 heures perdues.

Ces données ont été rappelées, au cours d'une conférence de presse, par M. Georges Goubier, secrétaire général de la Fédération nationale de la construction et du bois (F.N.C.B.) C.F.D.T. *« Notre profession,* a-t-il dit, *est la plus meurtrière de toutes. Or elle est la seule à ne pas disposer de comités d'hygiène et de sécurité. C'est là une vieille revendication syndicale... »*

« La complicité de la S.N.C.F. »

Le bâtiment ne vas pas : *« Depuis 1975,* indique M. Goubier, *250 000 à 300 000 emplois ont disparu en raison de la crise économique. Ce sont là des chiffres officiels. »* Fin 1976, la profession comptait 2 743 627 salariés dont un quart, environ, de travailleurs immigrés. Un métier, affirme la C.F.D.T., *« où la revalorisation du travail manuel est un leurre. Jamais les salaires n'ont été aussi bas. Les classifications ne sont pas respectées et quatre catégories de travailleurs, du manœuvre à l'O.Q. 2, sont payées au SMIC. »*

Il existe en France plus de deux cent mille entreprises de bâtiment et travaux publics — dont 80 % de P.M.E., — mais quatre-vingts d'entre elles réalisent la moitié du chiffre d'affaires total. C'est paradoxalement dans trois de ces grosses sociétés, qui, selon la C.F.D.T., *« ne sont pas en difficulté économique et font même de substantiels profits »*, que se déroulent actuellement d'importants conflits, concernant des usines ou des chantiers employant en quasi-totalité des travailleurs immigrés. Trois conflits que la C.F.D.T. considère comme *« exemplaires »*.

Présents à cette conférence de presse, des salariés de l'usine Coignet de Rosny-sur-Seine (Yvelines) ont ainsi indiqué qu'ils étaient en grève depuis le 13 avril. *« Plus de 70 % des ouvriers,* ont-ils dit, *qui travaillent huit heures par jour à remuer du béton à la telle sur des moules chauffés à 80 degrés, gagnent entre 1 700 F et 1 800 F par mois. »* Dans cette usine, occupée par les grévistes, puis évacuée par la police, puis réoccupée, un délégué syndical C.F.D.T. a été blessé à coups de rasoir, dans la nuit du 10 au 11 mai, par un *« commando non identifié »*.

Sur le chantier de Mâcon ouvert par l'entreprise Dehé, spécialisée dans les travaux de voies ferrées et qui travaille exclusivement pour la S.N.C.F., cent cinquante ouvriers, tous syndiqués C.F.D.T. et tous immigrés, ont cessé le travail depuis le 18 avril. Logés dans des wagons très vétustes, ils réclament principalement l'amélioration de leurs conditions de travail et d'hébergement. La C.F.D.T. dénonce, à cette occasion, la *« complicité de la S.N.C.F. »*, qui a fait fermer provisoirement ce chantier pour en ouvrir un autre à Limoges.

Enfin, sur le site de Creys-Malville (Isère), plusieurs centaines d'ouvriers de l'entreprise Fougerolle sont en grève depuis le 8 mai, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., pour réclamer des améliorations de salaires et des conditions de travail. Les forces de l'ordre sont intervenues le 22 mai pour faire évacuer les chantiers occupés par les grévistes.

LA C.F.D.T. DEMANDE LE RETRAIT DU PROJET DE LOI RELATIF AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Tout en soutenant l'idée d'une diversification des sources d'énergie, la C.F.D.T. demande au gouvernement de retirer le projet de loi relatif aux économies d'énergie, afin de permettre une large consultation nationale sur ce thème.

Les fédérations C.F.D.T. et C.G.T. de l'énergie, qui ont lancé un mot d'ordre de grève pour le 1er juin, redoutent qu'il ne soit porté atteinte aux nationalisations au travers d'un projet dont elles affirment ne pas méconnaître les aspects positifs. La remise en cause éventuelle du principe du monopole de l'E.D.F. inquiète également les fédérations F.O. et C.F.D.T. de l'énergie. Pour cette dernière, on ne saurait approuver le texte tel qu'il est présenté, du moment qu'il permettrait à des groupes privés de produire de la chaleur et de l'électricité.

Le ministre de l'industrie, M. André Giraud, juge injustifiée la crainte des syndicats. Le projet de loi n'étant pas, selon lui, de nature à porter préjudice à l'entreprise nationale.

Selon M. Bergeron (F.O.)

LES RESSOURCES DES ASSEDIC SERONT INSUFFISANTES EN 1978 POUR INDEMNISER LES CHOMEURS

« Le conseil d'administration de l'assurance chômage complémentaire a porté le taux versé aux ASSEDIC par les entreprises et les salariés de 2,4 % à 3 % à partir du 1er mai, et cela ne couvrira pas les dépenses prévisibles d'ici la fin de l'année ; et il est peu probable que les représentants patronaux acceptent une nouvelle hausse prévue pour le mois de juillet », a déclaré, samedi 27 mai, à Belfort, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O.

« De plus, si l'on considère les problèmes du régime de retraite complémentaire et de la Sécurité sociale, il faudra engager beaucoup plus vite qu'on ne le pense le grand débat sur la protection sociale collective. Ce débat débouchera inévitablement, tôt ou tard, sur un choix de manière de vivre », a conclu M. Bergeron, qui avait auparavant souligné la réduction de la participation financière de l'Etat aux systèmes d'indemnisation du chômage.

R.A.T.P.

GRÈVES TOURNANTES SUR CERTAINES LIGNES D'AUTOBUS DU 30 MAI AU 1er JUIN

A l'appel des syndicats C.G.T. et autonomes, des grèves tournantes de vingt-quatre heures risquent de perturber, de mardi 30 mai à jeudi 1er juin, certaines lignes d'autobus de la région parisienne. Les consignes de ces syndicats de la R.A.T.P. toucheront, mardi, le dépôt La Maltournée (quatorze lignes : 106, 113, 114, 116, 120, 127, 206, 220, 221, 245, 303, 313, 316, 320), et celui de Saint-Maur (six lignes : 108, 109, 111, 112, 208, 306).

Mercredi 31 mai, la grève concernera les dépôts de Pleyel et Asnières, jeudi 1er juin, ceux des Pavillons-sous-Bois et des Lilas.

EFFRITEMENT DE LA C.G.T. CHEZ MICHELIN

Aux élections des délégués du personnel aux usine Michelin de Clermont-Ferrand, la C.G.T. perd 5,7 points dans le collège des ouvriers et 4,2 dans celui des employés et des techniciens, au profit de la C.F.D.T., de F.O. et du syndicat Michelin dans le deuxième collège.

Collège des ouvriers :

Inscrits : 15 790 ; votants : 12 552. Ont obtenu : C.G.T., 6 384 voix (6 887 en 1977), soit 53,8 % (58,5 % il y a un an) ; C.F.D.T., 4 555 (4 070), soit 38,5 % (35,1 %) ; F.O., 936 (624), soit 7,9 % (5,4 %).

Collège des employés, agents de maîtrise :

Inscrits : 8 121 ; votants : 4 388. Ont obtenu : C.F.D.T., 1 960 voix (1 750), soit 47,7 % (46,6 %) ; C.G.T., 958 (1 036), soit 23,4 % (27,6 %) ; V.P.M., syndicat Michelin, 746 (579), soit 17,2 % (15,4 %) ; F.O., 445 (394), soit 10,8 % (10,5 %).

(Lire page 21 l'article de JOANINE ROY.)

EN BREF...

● *La réforme des conseils de prud'hommes : mise en garde de la C.G.C.* — Le comité confédéral de la C.G.C., qui s'est réuni le 27 mai, s'insurge *« contre la mise en place hâtive de mesures qui ne tiennent aucun compte de ses propositions, notamment sur le projet de réforme des prud'hommes, dans la mesure où il ne reconnait pas les agents de maîtrise, techniciens et V.R.P. comme membres du personnel d'encadrement »*. Celui-ci *« n'acceptera pas d'être sacrifié au profit d'une politique privilégiant les options de ceux qui, hier encore, militaient pour un changement radical de société »*.

● *Sécurité sociale.* — Le Centre féminin d'études et d'information, dont la présidente est Mme Christiane Papon, *« se félicite de voir le gouvernement s'orienter à la fois vers la maîtrise des dépenses de santé et la priorité donnée à la famille et aux personnes âgées »*. Il estime que *« les dépenses sociales ne peuvent pas continuer à croître plus vite que le revenu national »*.

● *Le personnel de l'usine Flaminaire* à Redon a accepté, par un vote à bulletin secret, le protocole d'accord de reprise de l'entreprise par la société Waterman. Sur les 391 employés, 282 ont participé au vote, 212 ont voté pour, 46 contre, il y a eu 24 bulletins nuls. Les employés ont ainsi accepté les propositions de Mme Gomez, P.-D.G. de Waterman, qui prévoit la réouverture de l'usine le 1er juin avec 200 personnes. Ils ont également approuvé la mise en place d'une commission tripartite (syndicats, pouvoirs publics et représentants de Waterman), qui est chargée d'étudier les possibilités de réembauchage et de reconversion des 191 licenciés.

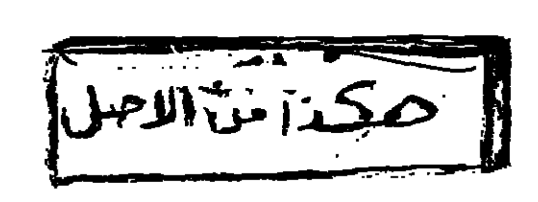
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

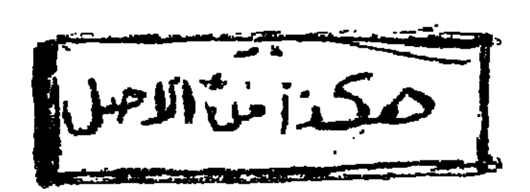
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U	4,6450	4.6500	— 25	+ 5	— 25	+ 5	— 55	— 15
$ can.	4,1400	4,1500	— 20	+ 12	— 35	+ 7	— 65	— 15
Yen (100).	2.0600	2,0670	+ 60	+ 90	+ 140	+ 180	+ 450	+ 500
D. M.	2,1940	2,2010	+ 65	+ 90	+ 150	+ 170	+ 500	+ 540
Florin	2,0510	2,0570	+ 45	+ 70	+ 100	+ 125	+ 335	+ 375
F. B. (100).	14,0650	14,1040	+ 230	+ 350	+ 440	+ 585	+1350	+1570
F. S.	2,3880	2,3970	+ 120	+ 150	+ 250	+ 270	+ 770	+ 810
L. (1 000)..	5,3310	5,3450	— 270	— 220	— 530	— 460	—1595	—1470
£	Fermé							

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3	3 5/16	3 5/16	3 11/16	3 5/16	3 11/16	3 1/2	3 3/4
$ E.-U	Fermé		8	8 3/8	7 3/4	8 1/8	8 5/16	8 11/16
Florin	4 1/8	4 3/8	4 3/16	4 9/16	4 5/16	4 11/16	4 7/8	5 3/8
F. B. (100).	4 7/8	5 3/8	5 1/4	5 3/4	5 3/8	6	6 1/16	6 9/16
F. S.	2	2 3/4	1 1/16	1 7/16	1 5/16	1 11/16	1 13/16	2 3/16
L. (1 000)..	10	10 1/2	10 1/2	13	13 1/4	14	14	14 3/4
£	9 1/2	10 1/2	10 3/8	11	10 3/8	11	11 1/4	11 3/4
Fr. franç...	6 7/8	7 5/8	8 1/8	8 3/4	8 3/8	9	9 1/4	10

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOCINDUS

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 24 mai 1978 et a approuvé les comptes de l'exercice 1977 dont les résultats font apparaître un bénéfice net de 45 611 000 F (après 36 733 000 F d'amortissements et provisions) contre 39 867 000 F en 1976, soit une augmentation de près de 15 %.

Pendant la même période, les engagements bruts de la société ont augmenté de près de 70 millions de francs pour atteindre un montant cumulé de 1 093 000 000 de francs.

Il a été décidé la mise en paiement d'un dividende de 27,15 F par action (auquel il n'est attaché aucun avoir fiscal — impôt déjà payé au Trésor) contre 23,60 F au titre de l'exercice 1976. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 19 juin 1978.

LES ÉLECTRICIENS DE FRANCE

ETS JULES VERGER ET DELPORTE

L'assemblée générale ordinaire se réunira le 15 juin pour approuver les comptes de l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires H.T. a atteint 280 millions de francs contre 242 millions en 1976. Après amortissements et provisions, le bénéfice net s'est élevé à 823 000 F, contre un déficit l'exercice précédent. Il traduit le redressement de la rentabilité, insuffisant cependant pour permettre la reprise d'un dividende.

L'exercice 1978 devrait apporter une amélioration des résultats. Le *carnet de commandes Métropole* se situe à un niveau satisfaisant, supérieur de 20 % à celui de l'an dernier à pareille époque. La société poursuit par ailleurs son développement à l'exportation et a enregistré, notamment en Arabie Saoudite et en Afrique, des commandes importantes.

MAISONS PHÉNIX

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie sous la présidence de M. Roger Pagezy a approuvé les comptes de l'exercice 1977. M. Pagezy a déclaré à l'assemblée générale : « Il nous semble que Phénix devrait continuer de croître sur le marché de la maison individuelle. Les mesures en faveur du financement prises par les pouvoirs publics favorisent en effet notre clientèle sociale. L'achat d'une maison individuelle par les classes modestes est un objectif politique important : il va à la fois dans le sens de la qualité de la vie et de la réduction des inégalités. La population âgée de trente-cinq ans dans les dix ans à venir sera la plus nombreuse et c'est elle qui est la plus désireuse d'accéder à la propriété d'une maison »

Evoquant ensuite l'incorporation au capital d'une somme de 33,8 millions de francs provenant de l'écart de réévaluation et la distribution d'une action gratuite pour une, M. Pagezy a dit : « Il va de soi que si nous vous faisons cette proposition, c'est que nous pensons être en mesure de majorer fortement notre distribution l'an prochain. »

Enfin, en réponse à une question, M. Pagezy a précisé : « Vous me demandez ce que nous entendons par une forte augmentation des sommes qui vous seraient distribuées. Il ne nous est pas actuellement interdit de penser que nous puissions l'an prochain faire 50 % de mieux. Si nous réalisons ce vœu, la somme distribuée par Phénix à ses actionnaires aura été, à peu de chose près, multipliée par quatre en quatre ans. »

Les chiffres caractéristiques de 1977 sont, rappelons-le : le chiffre d'affaires de la Société des maisons Phénix : 837 millions de francs (+ 11 %), le chiffre d'affaires consolidé du groupe : 1 755 millions de francs (+ 24 %), le résultat net de la Société des maisons Phénix : 74,5 millions de francs (+ 17 %), le bénéfice net consolidé, publié pour la première fois : 98,8 millions de *francs, dont 11,2 millions* de francs d'intérêts minoritaires.

Le dividende net par action est de 26,60 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 13,30 F, soit un revenu global de 39,90 F, identique à celui de l'exercice précédent, mais s'appliquant à 676 000 actions, au lieu de 520 000 (+ 30 %). Ce dividende sera mis en paiement le 12 juin 1978 contre remise du coupon n° 19.

COMPAGNIE LEBON

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie Lebon s'est réunie le 24 mai 1978 et a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un résultat de 14 530 010 F contre 9 747 803 F en 1976. L'assemblée a décidé la répartition d'un dividende de 14 F par action soit, avec un avoir fiscal de 7 F, un dividende total de 21 F qui sera mis en paiement le 15 juin 1978. Un conseil réuni après l'assemblée a réélu respectivement MM. Patrice de Corgnol et Bernard Clerc, président et directeur général de la Compagnie Lebon.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ESCOMPTE

Au 31 décembre 1977, le total du bilan atteint 218 010 768 F contre 157 044 899 F à la fin de l'exercice précédent.

Le bénéfice avant provisions, amortissements et impôts, a atteint 4 850 892 F, et le bénéfice net 2 418 727 F.

Il sera proposé la distribution d'un dividende de 3 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 1,50 F, le solde du bénéfice étant porté en réserves et en report à nouveau, les capitaux propres passant ainsi à 13 379 069 F contre 11 260 343 F, à la fin du précédent exercice.

CESSATION DE GARANTIE

La Banque internationale pour l'Afrique Occidentale, siège social, 9, avenue de Messine, Paris-8e, agence d'Ajaccio, informe le public que la garantie qu'elle avait accordée à la S.A. G.P.I.C. pour son activité de « transaction sur immeubles et fonds de commerce » à compter du 1er février 1978 cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs après la date de la publication du présent avis. (Article 44 du décret 72 678 du 20 juillet 1972.)

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi 70-9 du 2 janvier 1970 qui restent couvertes par la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège de la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de la personne ci-dessus visée.

AFFAIRES

L'industrie française rachètera-t-elle la minorité de blocage d'une firme américaine spécialisée dans les circuits intégrés ?

Rachètera ? Rachètera pas ? De chaque côté de l'Atlantique, les milieux d'affaires « bien informés » s'interrogent : l'industrie française saisira-t-elle l'occasion qui lui est offerte d'acquérir une participation de 34 % (minorité de blocage) dans la société Mostek, un des grands fabricants américains de circuits intégrés ?

Voilà dix ans que l'attention des pouvoirs publics et des industriels a été attirée sur le retard de la France dans les composants électroniques. Beaucoup de paroles. Un peu d'argent, vite englouti par ces « voraces » que sont les grands groupes. Quelques rapports... ont répondu à ces cris d'alarmes. La situation s'aggravant, le gouvernement a lancé il y a un an (après dix-huit mois de « *réflexion* ») un « *plan circuits intégrés* » assorti d'une aide publique de 600 millions de francs en cinq ans.

D'ores et déjà, les groupes Thomson et Philips sont assurés d'en recevoir chacun un tiers : le premier pour développer son point fort, les circuits linéaires ; le second pour accroître les capacités de production et de recherche de sa filiale française Radiotechnique Compelec dans les circuits « bipolaires », utilisés surtout en informatique. Reste à régler le troisième volet du plan, de loin le plus important : celui des circuits MOS, qui connaissent les développements les plus spectaculaires en raison de leurs multiples applications (informatique, télécommunication et automobile, qui sera à l'avenir le troisième marché pour les circuits intégrés), où les capacités françaises sont quasi inexistantes.

Faut-il prendre de simples licences ? Cela ne permet pas de rattraper le retard... S'entendre avec un des « géants » américains ? Le risque est alors grand de donner beaucoup (subventions, marché) et de recevoir peu (la compétence sur la technologie actuelle et non future). Une idée s'est alors répandue : « *Il faut racheter une entreprise américaine.* »

On accéderait ainsi à la technologie, on profiterait de sa présence sur le marché américain... Bref, on « *apprendrait* », en étant sûr que l'enseignant joue le jeu. Il y a longtemps qu'Allemands, Japonais, Néerlandais ont compris et mis en pratique cette idée... « *Mieux vaut tard que jamais* », dira-t-on.

L'occasion tant attendue se présente au début de l'année. Le principal actionnaire de Mostek (1), le groupe Strague Electronics, est « vendeur » (pour 60 millions de dollars) de sa participation de 34 %. La banque Lazard de New-York, chargée de l'opération, prévient Paris.

Fondée en 1969, par des ingénieurs transfuges de Texas Instruments, Mostek a connu une croissance extraordinaire. Son chiffre d'affaires en 1977 dépasse *80 millions de dollars* pour un bénéfice net de 6 millions. La firme a bâti sa prospérité sur des innovations technologiques dans les circuits MOS. Elle occupe sur certains créneaux la première place dans le monde. Séduits par l'idée, certains hauts fonctionnaires du secrétariat d'Etat aux P.T.T. mettent sur pied un schéma. Une société française regroupant diverses entreprises utilisatrices de circuits (C.G.E., C.I.I.-H.-B., France Câbles, C.E.A., etc.) rachèterait les 34 % de Mostek et participerait à hauteur de 80 % (Mostek détenant 20 %) à la création d'une filiale commune (usine, laboratoires) en France.

Tout en bénéficiant de l'apport technologique de Mostek et des compétences de son « management », qui resterait bien sûr en place, les intérêts français contrôleraient l'opération en amont et en aval.

Tergiversations

Certes, ce schéma souffre d'un handicap. Il s'accompagne d'autres opérations : association entre Thomson-Motorola et création d'une filiale avec un autre groupe américain, Harris, mais sans intervention, cette fois, dans leur capital. Ce qui ne fait que compliquer les choses et risque de disperser l'effort et les aides publiques. Au moins ce schéma avait-il le mérite d'exister et de comporter une bonne idée : l'opération Mostek. Encore fallait-il que les industriels et le pouvoir politique se décident.

Libéralisme oblige, on a estimé en haut lieu que seuls des industriels privés pouvaient se charger de l'opération. Les semaines ont passé. Rien. C'est à qui se défilera chez les industriels. Thomson et C.G.E. en tête. « *C'est trop cher... on veut la majorité... on préfère une autre opération... nous n'avons pas d'argent...* »

Côté pouvoirs publics, les rivalités entre les administrations renaissent : on « *réexamine le dossier* »... Bref, au pied de l'obstacle, les chevaux renâclent. A l'étonnement des spécialistes et même des concurrents américains de Mostek, dont certains — on sait être fair play aux Etats-Unis — n'ont pas caché à leurs interlocuteurs français que c'était sans doute la meilleure solution à leurs problèmes.

En tout cas, chacun cherche dans son coin une solution. Peut-être l'opération Mostek se fera-t-elle ? Peut-être sera-t-elle couplée avec un accord Thomson-Motorola, où nous paierons très cher le droit de fabriquer sous licence des produits absorbés dans quelques années ? Peut-être la C.G.E. s'entendra-t-elle avec un autre fabricant ? Peut-être Renault coopérera-t-il avec Bendix ? Peut-être le C.E.A. ?

En attendant, le temps passe, la technologie galope, le retard s'accumule. Il est des moments où l'hésitation s'apparente à l'impuissance.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) 12 % sont détenus par treize institutions financières et le reste est réparti dans le public, Mostek étant coté en Bourse.

● *M. Jean Mialet*, conseiller référendaire de première classe à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître en remplacement de M. Mazodier, admis à faire valoir ses droits à la retraite (*Journal officiel* du 26 mai).

ÉTRANGER

Au Mexique

LA DETTE EXTÉRIEURE ATTEINDRAIT 38 MILLIARDS DE DOLLARS

Mexico (*A.F.P.*). — La dette extérieure du Mexique s'élèverait à 38 milliards de dollars. Selon le directeur général de la Banque centrale, M. Kolbeck, la seule dette publique atteint 30 milliards de dollars. D'après des informations de source sûre, la dette privée, quant à elle, est de l'ordre de 8 milliards de dollars.

Le déficit de la balance des paiements courants atteindrait 2 700 millions de dollars en 1978, en augmentation de 380 % par rapport à 1977 (710 millions de dollars). Selon des estimations officielles, le déficit commercial s'établirait cette année à 2 400 millions de dollars contre 1 390 millions de dollars en 1977 (2,9 milliards en 1976). En avril, ce déficit a atteint 220 millions de dollars, les importations ayant totalisé 590 millions de dollars (dont 330 millions de matières premières) et les exportations 370 millions de dollars. Ce résultat est attribué à une diminution des ventes à l'étranger de pétrole, de coton et de café.

Des progrès semblent enfin possibles entre la C.E.E. et le Comecon

Bruxelles (Communautés européennes). — Le vice-président de la Commission européenne chargé des relations extérieures, M. Haferkamp, s'est rendu le dimanche 28 et le lundi 29 mai, à Moscou, sur l'invitation du secrétaire général du Comecon (l'organisation économique des pays de l'Est), M. Fadaïev. Il s'agit d'examiner quand et comment pourront commencer les négociations en vue de la conclusion d'un accord de coopération économique entre le Comecon et la Communauté. A Bruxelles, on espère que cette rencontre va permettre de faire enfin progresser le processus qui devrait normalement conduire à la normalisation des relations entre la C.E.E. et les pays de l'Est.

Il y a plus de trois ans que les pays de l'Est manifestent la volonté de se rapprocher de la Communauté européenne, mais sans parvenir à s'entendre avec elle sur la manière de procéder. Après une première tentative malheureuse début 1975, le Comecon a proposé à la C.E.E. en février 1976 de négocier un vaste accord incluant les relations commerciales. Les choses progressant lentement.

La Communauté, pour sa part, voudrait bien en arriver à une réelle normalisation des relations favorisant un développement des échanges commerciaux et revivifiant une détente qui en a bien besoin. Pour y parvenir, la C.E.E. a fait, remarque-t-on à Bruxelles, des concessions non négligeables : elle a accepté d'engager la normalisation par la négociation d'un accord S.E.E.-Comecon, reportant à plus tard ce à quoi elle tient : à savoir la conclusion d'accords commerciaux avec chacun des pays de l'Est. Sur le plan protocolaire — important dès lors qu'il s'agit du camp socialiste, — elle s'est résignée à ce que l'interlocuteur de M. Haferkamp soit M. Fadaïev, bien que le secrétariat du Comecon soit un simple organe technique ne pouvant être mis sur un pied d'égalité avec la Commission, laquelle a des compétences politiques.

De notre correspondant

La Communauté estime ainsi que la balle est dans l'autre camp et elle a bon espoir qu'effectivement les Soviétiques et leurs alliés *vont faire, cette fois,* preuve d'une certaine souplesse. N'ont-ils pas intérêt à montrer que, malgré le semi-échec de la conférence de Belgrade, malgré le procès Orlov et les autres affaires de dissidents, la politique de détente, au moins sur le plan de la coopération économique, continue ? Parmi les signes considérés comme de bon augure, on note que plusieurs pays de l'Est, manifestant ainsi leur souci de coopération, ont ou vont signer avec la C.E.E. des arrangements régissant leurs exportations d'acier vers les Neuf en 1978. On relève aussi que c'est un Soviétique, M. Katlouchev, ancien secrétaire du comité central, qui devient, à partir de juillet, président en exercice du Comecon. L'U.R.S.S. ne sera-t-elle pas contente de montrer que c'est sous sa présidence que le dégel avec la Communauté s'est enfin concrétisé ?

Ph. L.

ETATS-UNIS

● *Les réserves monétaires* ont diminué de 350 millions de dollars en avril pour revenir à 18,8 milliards de dollars. Selon la trésorerie, la baisse a été due principalement à une diminution de plus de 300 millions de dollars de la position de réserve des Etats-Unis auprès du Fonds monétaire international, ce qui reflète des remboursements en dollars d'autres pays auprès de cette institution. Les réserves d'or sont restées inchangées à 11,7 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

PRESSE

APRÈS LA DÉMISSION DE M. BEUVE-MÉRY

Le conseil d'administration de l'A.F.P. n'a pas pu désigner le successeur de M. Roussel

Après sa réunion ordinaire, le conseil d'administration de l'Agence France-Presse devait tenir lundi matin 29 mai une assemblée générale extraordinaire, sous la présidence de son doyen d'âge, M. Hubert Beuve-Méry, fondateur du « Monde », pour choisir le successeur de M. Claude Roussel à la tête de l'Agence. Celui-ci, élu pour trois ans en juin 1975, a annoncé, en effet (« le Monde » du 27 mai), qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son mandat.

Mais la désignation du nouveau P.-D. G. n'a pu avoir lieu, M. Beuve-Méry ayant décidé de démissionner et de remettre son mandat au syndicat de la Presse parisienne et à la Fédération nationale de la Presse française. Il entend ainsi protester contre la manière dont le gouvernement est intervenu dans le choix du futur « patron » de l'A.F.P., en violation de l'esprit du statut de l'Agence.

C'est donc un second poste d'administrateur de l'A.F.P. qui, après le décès de M. Claude Bellanger, se trouve vacant dans le collège de la presse. Ces deux postes doivent être pourvus cette semaine.

Depuis sa création, à la libération, l'Agence France-Presse — l'une des quatre grandes agences mondiales — se heurte au problème de sa rentabilité, à l'image d'une bonne partie de la presse française. L'A.F.P. supporte en effet la rude concurrence de trois agences anglo-saxonnes qui bénéficient de situations plus avantageuses.

Les deux américaines, Associated Press (A.P.) et United Press International (U.P.I.), s'appuient naturellement sur la puissance politique et économique des Etats-Unis et jouissent d'un très vaste marché intérieur de l'information, ce qui les dispense de compter sur les recettes réalisées dans les pays étrangers pour équilibrer leur budget. Quant à Reuter, l'agence britannique, elle bénéficie non seulement de la vaste audience de la langue anglaise, mais elle a su, grâce à un service financier réputé, exploiter la place importante qu'occupe Londres sur le marché des affaires.

Le budget de l'A.F.P., au contraire, dépend de trois sources de recettes qui, schématiquement, se répartissent ainsi : ventes des abonnements à la presse française (journaux et radiotélévision), 25 % ; ventes à l'étranger, 20 % ; abonnements aux services de l'Etat, 55 %.

Le statut de 1957 était destiné à doter l'Agence d'une autonomie indispensable, car sa crédibilité avait été mise à rude épreuve durant ses premières années d'existence. Mais, bien que minoritaires, les trois représentants de l'Etat au sein du conseil d'administration (qui comprend quinze membres) n'en possèdent pas moins une minorité de blocage face aux huit représentants de la presse. Il faut en effet douze voix pour élire le P.-D.G.

La grande dépendance économique de l'A.F.P. par rapport à l'Etat, le nombre des abonnements souscrits par le gouvernement pour ses services administratifs et diplomatiques se font sentir chaque année, lors de la discussion du budget à l'Assemblée. Il y a trois ans, l'A.F.P. a obtenu que le tarif dérisoire des abonnements payés par les stations de radio et de télévision soit augmenté par paliers successifs. Depuis 1975, il aura augmenté de plus de 40 %.

Mais la vraie solution de rééquilibrage des recettes passerait par un accroissement du nombre des publications françaises abonnées à l'A.F.P., en même temps que par l'augmentation des tarifs pratiqués. Actuellement, le taux mensuel de l'abonnement d'un quotidien tirant à 180 000 exemplaires équivaut en effet au salaire de deux rédacteurs permanents (y compris les charges sociales), ce qui n'a qu'un rapport lointain avec le coût réel du service rendu. Mais les représentants de la presse écrite qui siègent au conseil d'administration de l'A.F.P. ne trouvent guère d'écho dans leurs organisations professionnelles respectives lorsqu'ils plaident en faveur de cette opération « vérité des prix ».

La part de l'Etat dans les recettes de l'A.F.P. est passée, en vingt ans, de 22 694 473 F à 161 215 088 F, au titre des abonnements qu'il souscrit pour ses services. Si cette importante contribution financière ne justifie pas, par exemple, à l'occasion de la nomination du P.-D. G., l'omnipotence du ministre de la culture et de la communication, elle en explique la « légitimité économique ».

L'informatisation

Sous l'impulsion de M. Jean Marin, l'A.F.P. a conquis une notoriété internationale que nul ne lui conteste. Depuis 1975, M. Claude Roussel a conforté cette position et donné à l'Agence des structures administratives indispensables, notamment, à une mutation technique engagée dès 1973. Simultanément, l'A.F.P. a poursuivi son effort d'implantation en Afrique anglophone, en Amérique latine et surtout dans le monde arabe.

L'introduction de l'informatique, projet dont le coût global est évalué à 11 millions de francs, se déroule selon le plan prévu. Depuis la fin de 1976, six services ont été informatisés, dont le desk outre-mer, le desk étranger, le service économique par téléscripteur et le desk France. Ce progrès technique, consécutif à l'emploi de l'ordinateur et des consoles de visualisation, représente un gain de temps pour la transmission des nouvelles que les responsables évaluent à 30 %.

Le matériel d'informatique choisi par l'A.F.P. lui permet, en outre, de répondre à la demande de certains « clients » qui souhaitent recevoir, comme le font déjà les agences concurrentes, les dépêches de l'Agence en caractères minuscules, avec la ponctuation (actuellement, les dépêches sont tapées en capitales). Les spécialistes savent que, à partir des caractères minuscules, il est possible, à la réception dans les salles de rédaction, d'utiliser les dépêches en les passant directement dans l'ordinateur. On peut imaginer que des directeurs de journaux — en province, en particulier, — puissent être tentés d'utiliser cette nouvelle technique pour supprimer des postes de journalistes.

Un niveau de recrutement élevé

C'est un des sujets parmi d'autres qui alimentent les conversations des personnels de l'A.F.P., soit quelque deux mille statutaires, dont huit cents journalistes. Ce sont les techniciens chargés de la transmission des dépêches qui sont actuellement concernés par le recours à l'informatique. Quelque trois cents postes sont ainsi appelés à disparaître en cinq ans (soit par extinction soit par reclassement). En revanche, le recrutement des journalistes pourrait être favorisé par cette modernisation.

Face à ce progrès technologique qui entraîne des investissements très lourds en même temps que des changements d'habitude et des contraintes nouvelles, notamment une fatigue plus grande pour ceux qui travaillent sur consoles de visualisation, les journalistes de l'A.F.P. ramènent le débat à quelques données de base. Ils soulignent, par exemple, que le recrutement de l'Agence se fait à un niveau de plus en plus élevé (deux langues étrangères obligatoires), alors que les promotions salariales sont faibles. Citons quelques exemples de rémunération pris au service des informations générales : rédacteur premier échelon, après quatre ans de maison, 3 940 F ; après cinq ans, 4 503 F ; rédacteur deuxième échelon, après huit ans, 4 913 F ; rédacteur-reporter sixième échelon, 7 318 F ; rédacteur en chef, 9 373 F.

Au cours d'une assemblée générale tenue en mars dernier, l'Intersyndicale des journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) a été mandatée pour obtenir l'ouverture de négociations avec la direction de l'A.F.P. sur ce qu'ils appellent le « *plan minimum de carrière* ». Ce plan devrait « *impérativement prévoir : 1) l'accession de tous les journalistes à la troisième catégorie au bout de trois ans; 2) aucun départ à la retraite à moins de la cinquième catégorie ; 3) la répercussion des promotions sur les salaires des journalistes en poste à l'étranger* ».

Mais les revendications des journalistes ne sont pas purement matérielles, et ils ont manifesté à diverses reprises (conditions d'extradition de Klaus Croissant, affaires des otages du Polisario, pressions du pouvoir pendant la dernière campagne électorale, etc.) leur conception de l'indépendance de l'information. L'Elysée et le gouvernement s'en sont irrités. De là à penser que M. Claude Roussel paie de sa disgrâce, aujourd'hui, le coût des « *bavures* » d'hier...

Reste le fond du problème, qui doit peser aussi sur le choix du nouveau P.-D. G. : la France souhaite-t-elle conserver le rang de grande puissance qu'elle garde encore, grâce à l'A.F.P., dans le domaine de l'information ? Prend-elle le risque d'abandonner le marché aux anglophones ? Si l'A.F.P. doit rester l'A.F.P., toutes les parties (Etat, journaux, stations de radiotélévision) doivent lui en donner les moyens.

CLAUDE DURIEUX.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable Les rédacteurs du « Monde » sont convoqués extraordinairement, le mardi 13 juin 1978, à 15 h. 30, au siège de la société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), pour y tenir une assemblée générale ordinaire. A l'ordre du jour : mise au point sur les procédures de consultation; questions diverses.

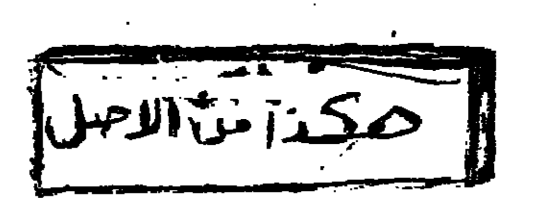
A l'agence Aigles

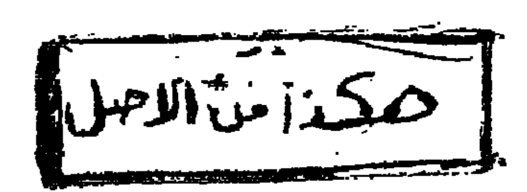
LES CLAVISTES DÉCIDENT DE SUSPENDRE LA GRÈVE POUR OUVRIR LES DISCUSSIONS

Les clavistes de l'agence Aigles (groupe de presse *le Progrès - le Dauphiné libéré*), qui étaient en grève depuis dix-neuf jours, ont décidé de suspendre le mouvement le samedi 27 mai. Les quelque deux cents clavistes ou employées de la « saisie », chargées de la frappe électronique des textes, ont obtenu un salaire minimum de 2 404 F (contre 2 200 F). La progression est encore plus nette pour l'ensemble du personnel employés, le salaire minimum passant de 1 912 F à 2 328 F.

C'est M. Louis Richerot, P.-D.G. de l'agence et du *Dauphiné libéré* qui a débloqué le conflit en confirmant, dans une lettre aux délégués, « *l'ouverture de négociations dans les plus brefs délais* ». Il y indique ne voir « *aucune objection à ce que la société Aigles applique le salaire minimum de base, tel qu'il a été accordé dans une autre entreprise travaillant pour le compte des journaux du groupe, à savoir la somme de 2 250 F, majorée de l'augmentation de 3,50 % au 1er mai, soit au total 2 328,75 F et, ce, en dehors du treizième mois ou des heures supplémentaires* ».

● « *The Observer* », le plus vieux journal national britannique, a repris sa publication normale dimanche 28 mai après deux semaines d'un conflit qui a menacé son existence (*le Monde* du 26 mai). Les dirigeants syndicaux ont fini par cesser la « grève sauvage » de quelque vingt-cinq techniciens du « marbre ».





LES MARCHÉS FINANCIERS

La hausse des taux inquiète le marché euro-obligataire

Agefi. — Après s'être atténuées la semaine précédente, les préoccupations relatives à la remontée des taux d'intérêt ont à nouveau occupé le devant de la scène financière durant la semaine écoulée. En effet, pour la seconde fois depuis le début du mois, le « prime rate » des banques commerciales américaines a été relevé.

Dans cette ambiance, les investisseurs, qui, tous ces derniers temps, se sont désintéressés du marché des valeurs à revenu fixe, dans l'attente de rendements meilleurs, sont encore restés sur la « touche » la semaine dernière.

Tant sur le marché primaire que sur le marché secondaire, les emprunts libellés en dollars des Etats-Unis ont été parmi les plus faibles du marché euro-obligataire, une tendance qui n'a fait que s'accentuer avec l'annonce d'un déficit plus important que prévu généralement dans la balance commerciale américaine (2,86 milliards de dollars en avril) : jour après jour depuis lundi, les cours ont perdu du terrain et les nouveaux emprunts s'inscrivaient immédiatement en décote de 1 1/2 à 2 points à leur apparition sur le marché secondaire, de sorte que, le plus souvent, ce sont encore les participants aux consortiums de garantie d'émission qui ont dû prendre les titres à leur compte.

Au stade actuel, les eurobanquiers — notamment à Luxembourg — considèrent que les incertitudes concernant les taux d'intérêt devraient provoquer une hausse des coupons vers le niveau de 8 3/4 %, voire 9 %, pour les titres remboursables en cinq ans et 9 1/2 %-9 3/4 % pour le plus long terme — dix à douze ans, — ce qui serait susceptible d'attirer à nouveau les investisseurs. Ceux-ci retiennent présentement, comme premier critère de choix, la qualité de l'emprunteur, préférant, le cas échéant, placer leur argent dans des certificats de dépôts rémunérés à 8 % environ à trois mois (en dollars). Ils constatent en effet que la récente reprise du dollar sur le marché des changes a stimulé le marché obligataire, mais qu'il ne s'agit pas d'une reprise réelle. Nombreux sont, en effet, les investisseurs qui sont revenus sur le dollar, parce que le marché des emprunteurs en euro-deutschemarks est actuellement bloqué par décision officielle en ce qui concerne les nouvelles émissions, mais ils ont d'abord pris le chemin de Wall Street, investissant ensuite dans des dépôts en dollars puis en obligations ou en notes à taux flottants, sur le marché euro-obligataire.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* daté du 29 mai publie notamment les insertions suivantes :

Caisse centrale des banques populaires. — Emission d'un emprunt de 250 millions de francs représenté par 250 000 obligations de 1 000 F. à intérêt de 10,80 %, jouissance du 16 juin 1978, amortissable en douze ans. Cet emprunt bénéficie de la garantie de l'Etat.

Groupement des industries de la construction électrique (électromécanique, électrique et électronique) « GICEL ». — Emission d'un emprunt d'un montant de 134 millions de francs représenté par 134 000 obligations de 1 000 F. à 11,20 %, jouissance du 18 mai 1978, amortissable en quatorze ans à partir du 18 mai 1979.

Caisse foncière de crédit (C.F.C.). — Emission d'un emprunt d'un montant de 120 millions de francs représenté par 120 000 obligations de 1 000 F. à 11,20 %, jouissance du 4 juin 1978, amortissable en quatorze annuités à partir du 4 juin 1980.

Gerland. — Emission au pair de 61 800 obligations de 275 F, convertibles en actions à partir du 1er janvier 1979 à raison d'une action de 100 F pour une obligation, intérêt 9,75 %, jouissance du 20 juin 1978, amortissables en onze ans à partir du 1er janvier 1980. La souscription est réservée aux actionnaires du 5 au 19 juin 1978 (trois obligations pour huit actions). A partir du 20 juin 1978, la souscription sera ouverte au public.

« AREA », Société des autoroutes Rhône-Alpes. — Emission au pair de 179 200 actions de 100 F, deux nouvelles pour vingt-cinq anciennes, jouissance du 1er janvier 1978.

Société de développement régional de Picardie « S.D.R. Picardie ». — Emission au pair de 40 000 actions de 100 F, une nouvelle pour trois anciennes, jouissance du 1er janvier 1978.

Société Gifrer et Barbezat. — Attribution gratuite et cotation de 48 500 actions de 150 F, deux nouvelles pour une ancienne, jouissance du 1er janvier 1977.

Société de gestion et de participations d'industries alimentaires « Sogepal ». — Attribution gratuite de 25 225 actions de 100 F, une pour dix anciennes, jouissance du 1er janvier 1977.

Société générale de touage et de remorquage. — Cotation de 6 242 actions de 50 F attribuées gratuitement, une nouvelle pour dix anciennes, jouissance du 1er janvier 1977.

Compagnie de navigation mixte. — Cotation en Bourse de Paris des 136 727 actions de 75 F émises en rémunération de l'apport Cotelle et Foucher S. A.

Longométal-Afrique. — Emission à DH 200 de 50 000 actions de DH 100, une nouvelle pour quatre anciennes, jouissance du 1er janvier 1978.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AUXILIAIRE DE NAVIGATION-FRANÇAISE DE RAFFINAGE. — La Compagnie française des pétroles, qui détient déjà 85 % du capital de la compagnie Auxiliaire de navigation (CAN), proposera, du 12 juin au 13 juillet 1978, aux actionnaires minoritaires de cette société, d'échanger leurs titres contre des actions Compagnie française de raffinage (C.F.R.). Les termes de l'échange proposé sont les suivants : deux actions CAN pour trois C.F.R., après détachement du coupon 1977 (et sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale de la C.F.R. qui se tiendra le 27 juin).

NADELLA. — Les comptes consolidés du groupe font apparaître, pour 1977, un bénéfice net de 3,2 millions de francs contre 2,4 millions en 1976. La marge brute d'autofinancement (consolidée) s'est élevé à 11,9 millions de francs.

RHIN ET MOSELLE - ASSURANCES FRANÇAISES. — La Compagnie générale d'assurances et de réassurances paiera un dividende global de 22,50 F contre 18 F. Quant à la Compagnie d'assurances sur la vie, son dividende global atteindra 18,75 F contre 15,975 F.

ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG. — Bénéfice net pour l'exercice 1977 : 9,63 millions de francs contre 9,84. Dividende global : 22,50 F contre 21,60 F.

COMPAGNIE FERMIÈRE DE L'ETABLISSEMENT DE VICHY. — Résultat net pour 1977 : 3,31 millions de francs contre 2,42 millions de francs. Dividende global : 33 F contre rien pour 1976.

LA MOTOCONFORT. — Le bénéfice de l'exercice 1977 s'est élevé à 0,89 million de francs. Le dividende global est resté inchangé à 6 F par action.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/5	29 5
1 dollar (en yens)	226 45	255 30

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	25 mai	26 mai
Valeurs françaises ..	131,5	133,2
Valeurs étrangères ..	101,2	101,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,9	74,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 26 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

Plac. Institut.	14295 84	13312 41
1re catégorie	9992 76	9796 81

25/5	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec...	148 70	141 96
Aedificandi.....	170 56	162 83
Agfimo..........	182 01	173 76
A.L.T.O.........	167 89	158 73
America-Valor...	282 81	269 99
Assurances Plac.	126 37	120 64
Bourse-Invest...	140 71	134 33
C.I.P...........	293 48	280 18
Convertibles....	124 99	119 32
Convertimmo.....	131 37	125 41
Drouot Invest...	193 40	184 63
Elysées-Valeurs..	177 34	169 30
Epargne-Croiss..	562 64	537 13
Epargne-Inter...	268 59	256 41
Epargne-Mobil...	167 94	160 32
Epargne-Oblig...	135 61	129 46
Epargne Revenu..	291 70	278 47
Epargne-Unie....	309 82	295 77
Epargne Valeur..	181 26	173 03
Foncier Investiss	300 60	286 97
Fortune 1......	*120 60	106
France-Croissance	*174 86	166 99
France-Epargne..	167 02	159 44
France-Garantie..	222 71	218 35
France-Invest...	150 98	144 13
Laffitte-Rend....	110 23	105 23
Laffitte-Tokyo...	217 87	207 99
Nouv. France-Obl.	290 97	277 78
France Placement	183 94	175 60
Gestion Rendem..	248 00	236 84
Gest. Sél. France.	162 51	155 14
I.M.S.I.........	154 37	147 37
Indo-valeurs.....	194 47	185 65
Intercroissance..	142 76	136 29
Intersélection...	147 20	140 62
Livret portef....	207 69	198 28
Oblig. ttes catég.	1118 29	1083 09
Paribas Gestion..	172 88	165 04
Pierre Investiss..	198 84	189 87
Rothschild-Exp...	282 07	269 28
Sécur. Mobilière.	293 93	280 60
Sélec. Croissance	571 33	545 42
Sélect. Mondiale.	123 44	117 84
Sélection-Rend..	131 20	125 25
S.F.I. FR et ETR..	174 55	166 64
S.I.G...........	268 29	255 83
Silvafrance......	173 60	165 73
Silvam..........	121 51	116 .
Silvarente.......	160 14	152 88
Silvinter........	140 60	134 22
Sogepargne......	286 69	273 69
Sogevar.........	355 75	339 62
Soleil-Investiss..	189 26	180 68
U.A.P.-Investiss..	143 28	136 78
Unifoncier......	320 18	305 66
Unijapon........	229 45	219 15
Uni Obligations..	1542 47	1483 14
Uniprimière....	1612 08	1550 08
Unisic..........	161 13	153 82
Worms Investiss.	243 49	232 45

26/5		
Cradinter......	143 80	137 28
Croissance-Imm..	150 87	144 03
Euro-Croissance.	148 93	142 18
Financière Privée	353 74	336 70
Fructidor.......	145 57	138 98
Gestion Mobilière	*209 53	200 03
Mondiale Invest.	*176 67	168 66
Oblisem........	128 04	122 81
Optima.........	*155 36	148 32
Planinter.......	283 82	270 95
Sicavimmo......	217 14	207 29
S. I. Est........	443 97	423 84
Sogince........	124 37	118 21
Soginter.......	421 02	402 50
Univalor.......	*153 42	146 46
Valorem........	*169 97	162 26

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26 5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1).........	4 667	4 662	4 670
Allemagne (100 DM)......	219 310	219 540	219
Belgique (100 F).........	14 062	14 075	13 970
Pays-Bas (100 fl.)	205 050	205 320	204 500
Danemark (100 krd)	81 625	81 830	81
Suède (100 krs)	99 570	99 500	100 250
Norvège (100 k.)	85 200	85 250	85 500
Grande-Bretagne (£ 1) ..	8 451	8 448	8 550
Italie (1 000 lires)	5 353	5 354	5 450
Suisse (100 fr.)	237 120	238 200	235 500
Autriche (100 sch.)	30 530	30 570	30 650
Espagne (100 pes.)	5 748	5 751	5 760
Portugal (100 esc.)	10 180	10 185	10 500
Canada ($ can. 1)	4 183	4 182	4 165
Japon (100 yens)	2 057	2 057	2 000

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/5
Or fin (kilo en barre) ..	27000	26950
Or fin (en lingot)	27060	26895
Pièce française (20 fr.)	254 40	252 60
Pièce française (10 fr.)	211 ..	212 .
Pièce suisse (20 fr.)	231 ..	231 10
Union latine (20 fr.)	225 40	225 30
Souverain	263 10	263 ..
Pièce de 20 dollars	1210	1202 40
Pièce de 10 dollars	589	587 .
Pièce de 5 dollars	412 50	.
Pièce de 50 pesos	1110	1107 ..
Pièce de 10 florins	241 50	248 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Éthiopie

Tous les dirigeants de la confédération syndicale ont été limogés à Addis-Abeba

Tous les dirigeants de la confédération syndicale All Ethiopian Trade Unions (A.E.T.U.) ont été limogés pour « *sabotage politique* », a annoncé, samedi 27 mai, le journal gouvernemental *Ethiopian Herald*, à Addis-Abeba. L'*Ethiopian Herald* écrit que le comité exécutif du syndicat panéthiopien (MEISON)), qui avait, « *par intérêt* », permis à des membres du mouvement socialiste ponéthiopien de rejoindre ses rangs, a été entièrement renouvelé. Le MEISON, qui avait longtemps apporté aux militaires un « *soutien critique* », avait rompu avec le régime l'été dernier. Samedi, pour la première fois, le gouvernement éthiopien lui a reproché d'avoir « *trahi la révolution* ».

On estime, de source diplomatique, à Addis-Abeba, que la purge du mouvement syndical serait liée au récent retour d'exil de M. Negede Gobézié, idéologue n° 2 du MEISON, après M. Hailé Fida, emprisonné depuis l'été dernier. De son exil à Paris, M. Negede Gobézié a récemment regagné Addis-Abeba, où il réside à l'ambassade de Cuba. Son retour serait lié à une tentative faite à l'instigation de La Havane pour accélérer la formation d'un parti ouvrier garantissant l'irréversibilité de la révolution et hâter le remplacement du conseil administratif militaire par un gouvernement civil.

L'Union soviétique et surtout Cuba voudraient également pousser les dirigeants éthiopiens à examiner toutes les possibilités de règlement négocié en Erythrée. Jusqu'à présent, le lieutenant-colonel Menguistu s'est opposé à un tel règlement.

Le lieutenant-colonel Menguistu, chef de l'Etat éthiopien, a de nouveau lancé, dimanche, de vives attaques contre l'extrême gauche « *contre-révolutionnaire* » et contre les rebelles érythréens, qualifiés de « *bandits* », rapporte, pour sa part, l'agence yougoslave Tanyoug. Le chef de la junte, qui parlait au cours d'un meeting de jeunes, a estimé que la révolution éthiopienne craignait moins les monarchistes que les membres du parti révolutionnaire du peuple éthiopien (P.R.P.E., de tendance maoïste). Evoquant la démission forcée des dirigeants de la confédération des syndicats éthiopiens, le chef de la junte a mis en garde contre les « *nouveaux droitiers qui abandonnent la révolution* ».

L'agence yougoslave Tanyoug indique par ailleurs que la presse éthiopienne a accordé une place au télégramme envoyé par M. Fidel Castro aux dirigeants éthiopiens à l'occasion du quinzième anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine. Ce message réaffirme le soutien et la solidarité militante de La Havane à la juste lutte du peuple éthiopien, précise Tanyoug.

En dépit de cette proclamation, une certaine tension paraît se manifester entre Cuba et les dirigeants militaires éthiopiens. L'appui indirect donné au groupe MEISON par les Cubains et les hésitations de ceux-ci à s'engager dans l'offensive contre les maquis érythréens en sont la cause. Cuba, il est vrai, subit de fortes pressions du mouvement des pays non alignés qui demandent à La Havane de ne pas intervenir contre les Erythréens. — (*Reuter, A.F.P.*)

L'ÉLYSÉE DÉMENT QUE M. GISCARD D'ESTAING N'AIT PU ÊTRE JOINT DÈS LE DÉBUT DE LA CRISE DU SHABA

L'Elysée a démenti, ce lundi 29 mai, que le président de la République n'ait pu être joint dès le début des événements de Kolwezi. *L'Express* du 29 mai écrit que l'ambassadeur de France au Zaïre a tenté « *désespérément de joindre les autorités politiques* » le samedi 13 mai et que, « *si incroyable que cela puisse paraître, il faudra attendre la journée de dimanche, soit trente-six heures après l'attaque* », pour joindre M. Journiac, conseiller du président pour les affaires africaines. Selon *le Point*, seul un planton répondait à l'Elysée, et M. Giscard d'Estaing n'a été joint que le lundi 15.

A la présidence de la République, on indique que la permanence de l'Elysée et les communications ont fonctionné normalement. L'officier de permanence, le colonel Mermet, a reçu un appel de l'attaché militaire au Zaïre, le samedi 13, à 23 h. 30, indiquant que Kolwezi avait été attaqué, mais que les autorités zaïroises avaient « *la situation bien en main* ». Le dimanche 14, à midi, le colonel Mermet a reçu un coup de téléphone de l'ambassade à Kinshasa donnant des renseignements plus alarmants. Il a prévenu aussitôt le Centre opérationnel des armées ; M. Journiac, le général Vanbremeersch, chef d'état-major particulier du président et M. Giscard d'Estaing, qui se trouvait à Authon et qui a été avisé à 13 h. 20.

En Rhodésie

CINQUANTE MILLE AFRICAINS MANIFESTENT CONTRE L'ACCORD DE RÈGLEMENT INTERNE

Bulawayo (*Reuter*). — Cinquante mille personnes environ ont assisté samedi 27 mai dans la ville de Mabutwen, à une manifestation de l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU), dénonçant l'accord conclu entre M. Ian Smith et les trois leaders nationalistes noirs modérés. C'était la première réunion publique légale de la ZAPU depuis quinze ans. L'interdiction qui frappait le mouvement a été levée il y a trois semaines.

M. Josiah Chinamano, porte-parole de M. Joshua Nkomo, qui, avec M. Robert Mugabe, dirige en exil le Front patriotique rhodésien — mouvement coiffant des forces de guérilla — a déclaré que l'accord conclu entre M. Smith, l'évêque Abel Muzorewa, le révérend Ndabaningi Sithole et le chef Jeremiah Chirau, tendait à consacrer l'administration blanche « *avec des visages noirs* ». « *Si telle est la situation, nous continuerons à combattre ces visages noirs* », a-t-il ajouté sous les acclamations de l'assistance.

Le numéro du « Monde » daté 28-29 mai 1978 a été tiré à 523 005 exemplaires.

L'un des auteurs du hold-up du casino de Deauville serait Jacques Mesrine

Une vaste opération de police a été déclenchée, dimanche 28 mai, dans les bois de la région de Bernay (Eure), pour retrouver les deux auteurs du hold-up du casino de Deauville (« le Monde » du 28-29 mai), dont l'un serait Jacques Mesrine, qui s'est évadé le 8 mai dernier de la prison de la Santé à Paris. La battue organisée par plus de trois cents gendarmes ainsi que par une section du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N. et les policiers de la brigade antigang dans le bois d'Alençon, au sud de Bernay, n'a donné aucun résultat. Les deux hommes avaient réussi à échapper au bouclage en contraignant toute une famille de Bernay à les conduire aux environs de Versailles.

Avant de commettre le hold-up, dans la nuit du 26 au 27 mai, l'un des deux malfaiteurs s'est présenté au commissariat de Deauville et a demandé à parler à un inspecteur de service absent à ce moment-là. L'homme, qui serait Mesrine, s'était fait passer pour un commissaire.

Moins de dix minutes plus tard, au casino, pour attirer l'attention du directeur de jeux, et pénétrer dans l'établissement, l'un des malfaiteurs a présenté une carte de couleur verte portant la mention du ministère de la justice au nom de M. Marcel Villard, sous-directeur de la prison de la Santé. Puis, s'adressant au caissier, le bandit a déclaré : « *Je suis Mesrine, tu as certainement entendu parler de moi, conduis-nous à la caisse* », avant de se faire remettre 70 000 francs.

A la sortie de l'établissement, ils croisent une patrouille de police. Une fusillade éclate, au cours de laquelle deux passants sont blessés. Et les deux hommes s'enfuient à bord d'une R8 blanche. L'un des deux gangsters a été touché à la main lors de l'échange des coups de feu.

Après avoir abandonné à Cormeilles (Eure) la R 8, dont un pneu était crevé et près de laquelle un billet de 500 F a été retrouvé, puis tenté en vain, de voler plusieurs voitures, les deux hommes, selon notre correspondant à Evreux, partent à pied, dans la nuit, vers Saint-Pierre-de-Cormeilles. Dans une cour de ferme, ils s'emparent d'une Simca 1000. C'est à bord de cette voiture qu'ils rencontrent une patrouille de gendarmes d'Orbec, vers 1 heure du matin, qui leur intime l'ordre de s'arrêter.

Dans un premier temps, le conducteur de cette voiture donne l'impression d'obtempérer, mais, à hauteur des gendarmes, plusieurs coups de feu partent du véhicule. Un gendarme riposte à la mitraillette, mais le véhicule se perd dans la nuit. On devait le retrouver dans les bois de la Folletière-Abenon, avec quatre impacts de balle, l'une dans le moteur, les trois autres ayant traversé la lunette arrière.

A 7 heures, ils échappent de peu aux gendarmes de la brigade des recherches de Bernay. Mais on ne retrouve dans les bois qu'une musette contenant une blouse, deux talkie-walkies et un pistolet, ainsi qu'un mouchoir ensanglanté.

Malgré la mobilisation d'importantes forces de police, les deux hommes réussissent à prendre la fuite en contraignant un automobiliste à les amener aux environs de Versailles.

Le préfet de l'Eure a précisé qu'il n'existait actuellement « *aucune certitude qu'il s'agisse bien des deux évadés de la Santé* », Mesrine et François Besse. « *Nous pensons simplement qu'il s'agit vraiment des auteurs du hold-up commis à Deauville* », a-t-il affirmé.

Des barrages routiers ont été mis en place ce lundi matin 29 mai dans la vallée de la Seine, entre la Normandie et Paris. Mais les enquêteurs ont peu d'espoir de retrouver les deux hommes : si l'un d'eux est bien Mesrine, celui-ci connaît bien la région ; d'autre part, il s'est écoulé beaucoup trop de temps depuis que l'automobiliste a laissé les deux malfaiteurs sur la N 13.

● *Le maire de Portsall est pessimiste.* — Au cours du symposium international sur l'invention sociale et l'écologie urbaine, organisé du 20 au 26 mai à La Rochelle, M. Legendre, maire de Portsall (Finistère), s'est montré pessimiste sur les conséquences de la marée noire qui a affecté sa région. En dépit des opérations de nettoyage du rivage, l'épuration ne se fait que très lentement.

M. Legendre a demandé la mise en place « *d'un véritable plan de sauvetage en cas de pollution et un éloignement plus radical des rails de navigation* ». Le maire de Portsall a insisté sur le caractère urgent des mesures préconisées. Les statisticiens ont en effet calculé qu'une catastrophe semblable à celle de l'*Amoco-Cadiz* pouvait se reproduire tous les trois ans en Bretagne.

● *Attentat contre la direction régionale de Shell à Nantes.* — Une charge explosive a sérieusement endommagé la chaufferie du bâtiment où se trouve la direction régionale de la Shell, à Nantes (Loire-Atlantique), ce lundi 29 mai, vers deux heures du matin. L'attentat n'avait pas encore été revendiqué en fin de matinée.

● *La villa de M. Jacques Dominati*, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a été plastiquée dans la nuit de dimanche 28 au lundi 29 mai. Les dégâts sont assez importants. Cette villa, située à l'Isolella, sur la rive sud du golfe d'Ajaccio, est actuellement inoccupée.

● Le décorateur Ben Carre vient de mourir, à *l'hôpital* de Santa-Monica (Californie), d'une attaque cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans.

[Né en France, Ben Carre est parti vivre aux Etats-Unis en 1912. Il est l'auteur des décors du « Fantôme de l'Opéra » dans sa première version, et d'un « Don Juan », qui, en 1926, a été le premier film musical synchronisé. Son dernier travail important a été « Une nuit à l'Opéra ».]

BAISSE DU DOLLAR

Le dollar s'est légèrement affaibli en ce début de semaine, revenant *à Francfort, de 2,12 DM à 2,11 DM*, et à Paris de 4,66 F à 4,64 F. Le franc se maintient, dans l'ensemble, *vis-à-vis des monnaies fortes*, tandis que les taux d'intérêt à très court terme sur le marché de Paris ont continué à baisser, tombant de 7 3/4 % à 7 1/2 %.

LE POUVOIR D'ACHAT DU SALAIRE HORAIRE OUVRIER A PRATIQUEMENT STAGNÉ AU PREMIER TRIMESTRE

Pour la première fois depuis neuf ans, le salaire ouvrier horaire a augmenté de 2,2 % seulement au premier trimestre ; ce qui, compte tenu de la hausse des prix durant les trois premiers mois (2,1 %) correspond à une quasi-stagnation de son pouvoir d'achat (+ 0,097 %). Les deux années précédentes, à pareille époque, la progression du pouvoir d'achat avait été respectivement de 1,41 % (en 1976) et de 0,39 % (en 1977).

Ces chiffres, qui résultent de l'enquête trimestrielle du ministère du travail, ramènent à 1,28 % la hausse du pouvoir d'achat de l'ouvrier moyen, compte tenu de la baisse de la durée du travail (0,3 heure en un an). La hausse du salaire horaire a été de 12 % du 1er avril 1977 au 1er avril 1978 et l'augmentation des prix de 9,2 % ; compte tenu de la réduction de la durée du travail, la hausse du salaire hebdomadaire n'a pas dépassé 10,6 %. Notons que la progression du coût de la vie retenue ici ne tient pas compte des hausses de prix intervenues depuis les élections.

Les effectifs salariés de l'industrie et du commerce recensés par le ministère du travail ont baissé de 2 % en un an et de 0,7 % en un trimestre. Cette diminution des effectifs au travail est sensiblement plus rapide que ce qui avait été constaté précédemment.

A B C D E F G

هكذا من الاصل